TRENTE-HUITIÈME ANNÉE N° 11 446 — MARDI 17 NOVEMBRE 1981

Un service militaire différencié selon l'emploi et le lieu d'affectation ?

LIRE PAGE 48



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Valse-hésitation autour du plan Fahd

Un pas en avant, un pas en arrière : dimanche, M. Gaafar Al Agani, un des meilleurs diplomates saoudiens, en poste à l'ONU depuis dix-huit ans, déclarait dans une interview au « New York Times » que le plan Fahd pour le règlement du conflit du Proche-Orient « reconnaît Israël ». Le lendemain, l'agence de presse officielle saoudienne démentait que ce fût le cas, et assurait que le représentant par intérim de Ryad à New-York s'était livré à « une interprétation personnelle sans y être autorisé ». Elle ajoutait que « les huit points du plan sont clairs et n'ont pas besoin d'être interprétés ».

Les intentions exactes de la diplomatie saoudienne sont-elles aussi manifestes et transparentes ? En fait, le point 7 se borne à préciser : « Reconnaissance du droit de tous les Etats de la région à vivre en paix. » Pour justifier leur hostilité au projet, les Israéliens avaient d'ailleurs fait observer que la reconnaissance de leur Etat n'était pas explicite. Il n'en restait pas moins que cette implication relevait de la logique du texte.

M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, l'avait d'ailleurs indiqué lorsqu'il avait déclaré au « Monde » que le plan Fahd « a le mérite de montrer que la position arabe peut s'accommoder de la légalité onusienne en intégrant les résolutions votées par l'ONU ». Celles-ci, par définition, supposent la reconnaissance de l'Etat hébreu.

On est donc tenté de voir dans les déclarations de M. Al Agani un ballon d'essai, surtout si on les replace dans leur contexte. « Il n'y a pas de négociation sans concertation ; cela signifie reconnaissance », a-t-il dit en effet. « Le plan prend en compte tous les Etats... Nous n'avons pas peur de dire qu'il reconnaît Israël et ne cherchons en aucun cas à fermer les yeux sur le nom d'Israël. »

Le diplomate saoudien a précisé, par ailleurs, que la première étape consisterait à faire avaliser ce plan par le sommet arabe de Fès le 25 novembre, puis à le faire approuver par l'Assemblée générale de l'ONU, soit au cours de la session actuelle qui s'achève le 15 décembre, soit à la prochaine session de septembre. En cas d'approbation, les négociations seraient conduites par l'Arabie Saoudite sous l'égide du Conseil de sécurité, Ryad souhaitant s'assurer au préalable que Moscou et Washington n'opposeraient pas leur veto. Dans le cas contraire, précisait-il, des négociations pourraient quand même se poursuivre entre les principaux intéressés, à savoir Israël, la Syrie, la Jordanie, le Liban et l'O.L.P.

De telles déclarations risquent-elles seulement d'accentuer les divisions du monde arabe ? Ou ont-elles pour but de lever un tabou à quelques jours du sommet de Fès ? On ne peut exclure cette seconde hypothèse. Dans ce cas, l'apparente valse-hésitation saoudienne obéirait à un dessein très précis : faire apparaître dans les débats une position maximaliste permettant un repli ultérieur face à celle des pays du Front de la fermeté et l'obtention d'un certain consensus.

En toute hypothèse, le thème d'une reconnaissance d'Israël apparaît de plus en plus clairement dans le débat autour d'un possible règlement de la crise proche-orientale. A ses efforts diplomatiques, Ryad souhaite associer l'Europe, et il est question même de l'établissement de relations normales avec Moscou afin de tenir compte du fait que l'U.R.S.S. ne peut être à jamais exclue de la négociation.

LE DÉVELOPPEMENT DU TERRORISME

Vive tension en Ulster après le meurtre par l'IRA d'un député protestant

Au lendemain de l'attentat perpétré, le vendredi 13 novembre, contre le domicile londonien de l'attorney général de Grande-Bretagne, M. Robert Bradford, député protestant d'Irlande du Nord, a été tué à Belfast par des membres de l'Armée républicaine irlandaise.

En dépit des appels au calme lancés par M. James Prior, secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, la tension monte, en particulier au sein de la communauté protestante, et Londres redoute qu'un climat de guerre civile ne se développe à nouveau dans la province.

De notre correspondant

Londres. — M. James Prior, secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, a lancé, le samedi 14 novembre à Belfast, un appel au calme après le meurtre du révérend Robert Bradfort, député de Belfast, revendiqué par l'IRA. Il a demandé aux protestants de ne pas se laisser aller à des actions de représailles et de faire confiance aux forces de sécurité.

Son appel a été repris par plusieurs hommes politiques catholiques modérés d'Irlande du Nord, ainsi que par M. FitzGerald. Le premier ministre de la République d'Irlande, reprochant à l'IRA de vouloir entraîner le Nord comme le Sud dans l'engrenage de la violence, a affirmé que « *la détermination des gouvernements de Londres et de Dublin à poursuivre leurs efforts pour trouver une solution au problème ne sera pas affectée* ».

C'est samedi matin, alors qu'il tenait une permanence dans sa circonscription du sud de Belfast, que le révérend Bradfort, pasteur méthodiste de quarante et un ans, a été assassiné par trois hommes armés. Un dirigeant d'un mouvement de jeunesse qui passait par là a également été tué.

C'est la première fois depuis le début du conflit irlandais qu'un représentant de l'Ulster à la Chambre des communes est victime de l'IRA.

Le pasteur Bradford, ami personnel de M. Ian Paisley, bien qu'il appartînt au parti unioniste officiel, était un adversaire résolu des nationalistes irlandais, un partisan du rétablissement de la peine de mort pour les terroristes et un adversaire des réformes sociales et de l'œcuménisme. Il devait aller, au mois de janvier prochain, aux Etats-Unis avec le pasteur Paisley, pour tenter de faire pièce à la campagne de propagande de l'IRA dans la communauté d'origine irlandaise (*le Monde* du 19 novembre).

Dès l'annonce du meurtre de son ami, M. Paisley a déclaré que le sang versé ne retombait pas seulement sur les assassins, mais aussi sur le gouvernement britannique qui, « *par sa politique et par l'insuffisance des mesures de sécurité, a créé les conditions dans lesquelles un tel crime peut être impunément commis* ».

M. Paisley a appelé la communauté protestante à observer un arrêt de travail d'une heure, mardi, au moment des obsèques du révérend Bradford.

DANIEL VERNET.

(*Lire la suite page 3.*)

Quatre attentats au Liban contre des bâtiments français revendiqués par des Arméniens

Le gouvernement français n'avait toujours pas officiellement réagi, ce lundi 16 novembre en fin de matinée, à l'affaire du terroriste arménien « Dimitriu Giorgiu » interpellé « in extremis », samedi, à Orly, alors que, la veille, le parquet avait ordonné qu'il soit relâché et refoulé vers Beyrouth.

L'affaire Giorgiu met en évidence une mauvaise coordination entre les services de police et les autorités judiciaires.

L'organisation terroriste arménienne, l'ASALA, dont Giorgiu fait partie, a revendiqué les quatre attentats commis dimanche soir à Beyrouth contre des établissements français, mais les menaces contre les avions d'Air France ne se sont pas concrétisées.

La « bévue » et le reste

« *Il y a eu une bévue.* » Ce haut responsable français qui qualifie ainsi les mésaventures juridico-policières du terroriste arménien « Dimitriu Giorgiu » arrêté mercredi, libéré vendredi et finalement repris samedi, se refuse à situer les responsabilités. Bévue, au demeurant, c'est le moins qu'on puisse dire...

Depuis que l'affaire a été révélée dans la soirée du 13 novembre par une « fuite », dont on a de bonnes raisons de penser qu'elle est d'origine policière, l'embarras des autorités françaises est manifeste. Il ne leur avait pas encore permis, ce lundi matin, de donner une version officielle — et claire — de ce faux-pas.

Il est possible, toutefois, de reconstituer partiellement la chronologie des faits (*le Monde* daté 15-16 novembre). Le 11 novembre, la police de l'air et des frontières (PAF) arrête à Orly un voyageur portant un passeport chypriote au nom de Dimitriu Giorgiu. Il s'apprête à s'envoler pour Beyrouth lorsqu'il est interpellé. On découvre sur lui des documents attestant qu'il est membre de l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (ASALA), groupe terroriste qui, depuis 1975, a multiplié les attentats en Europe.

Conduit à la brigade criminelle, il est interrogé sur la prise d'otages à l'ambassade de Turquie à Paris, le 24 septembre dernier, et confronté avec des témoins. Les policiers constatent que son passeport est faux.

BRUNO FRAPPAT.

(*Lire la suite page 11.*)

POINT

Contre la politique du pire

Le terrorisme arménien peut-il être « sympathique » ? A moins de prendre le risque de tous les dérapages, on ne peut que répondre par la négative à cette interrogation, et les autorités françaises ont eu raison de revenir finalement sur la mesure d'élargissement qui avait été prise, dans des conditions passablement ambiguës, au bénéfice de l'homme interpellé à Orly. D'autant que la prise paraît être d'importance puisqu'elle pourrait permettre de faire avancer l'enquête sur l'attentat de la rue Copernic.

Mais a-t-on raison de parler de terrorisme « arménien » ? Il ne le semble pas. Il y a quelque abus, en effet, à juger représentative de la communauté arménienne l'Armée secrète pour la libération de l'Arménie (ASALA), cette organisation installée à Beyrouth et dont le peu qu'on sait d'elle permet d'affirmer qu'elle est au moins aussi intéressée à des opérations de déstabilisation des démocraties occidentales qu'à obtenir de la Turquie réparation pour le génocide de 1915. Génocide qui n'est ignoré ni contesté par aucun responsable français, aucun historien, aucun journaliste.

La politique du pire ne peut être encouragée, même involontairement, par un gouvernement socialiste. Ceux qui se livrent au terrorisme ne doivent faire l'objet d'aucune complaisance, qu'il s'agisse de l'ASALA ou de l'ETA. Les revendications des Arméniens, comme celles des Basques, peuvent être défendues sur le plan ethnique et politique. Elles ne peuvent pas justifier les violences et les attentats.

Certaines déclarations hâtives de plusieurs membres du gouvernement français ont d'abord pu laisser planer quelque ambiguïté sur la position de Paris. Il est bon que les choses soient clarifiées.

Un entretien avec M. Fillioud

« Il n'est pas souhaitable que le pouvoir exécutif gère directement des entreprises de communication »

Maîtrise des nouvelles techniques pour que les « marchands » ne s'emparent pas des marchés futurs, développement de la création, non-intervention du pouvoir exécutif dans la gestion des entreprises de communication, telles sont les trois grandes orientations de M. Georges Fillioud, ministre de la communication, qui entend veiller également aux conditions de travail du personnel des différents organismes qui dépendent de lui.

(Lire page 29 les déclarations de M. Fillioud au « Monde ».)

Le Ghana à la dérive

M. Hilla Limann, président de la République du Ghana, vient, presque simultanément, d'annoncer un plan de redressement de l'économie au Parlement et la nomination de trois nouveaux ministres : MM. Nelson Fiadjo (ressources naturelles), B. K. Senkyir (communautés locales) et A. S. A. Abban (éducation).

I. — Un peuple réduit aux expédients

De notre envoyé spécial
PHILIPPE DECRAENE

Accra. — Deux chiffres permettent de mesurer l'ampleur des difficultés de la IIIe République ghanéenne : en août, alors que le salaire minimum quotidien était fixé à douze cedis, on pouvait pour cette somme acquérir en tout et pour tout un pain de 500 grammes. Cette situation dramatique s'explique par la dégradation spectaculaire de la monnaie officiellement cotée 2,05 francs, que l'on peut acquérir au marché parallèle pour 16 centimes. Compte tenu de cette situation, on assiste à une raréfaction générale des denrées qui disparaissent des boutiques dès leur arrivée, achetées massivement par des spéculateurs qui les revendent à la sauvette à des prix calculés sur le cours du crédit tel qu'il est pratiqué au marché noir.

Dès lors, le décalage apparaît considérable entre des salaires mensuels qui n'excèdent guère quelques centaines de cedis et le prix des marchandises proposées aux consommateurs : 50 cedis pour 1 kilo de sucre, 40 cedis pour une livre de viande, 10 cedis pour une boîte de lait condensé. Une course en taxi coûte, pour un trajet relativement court, de 7 à 10 cedis... Pour les citadins, qui ne disposent que des revenus de leur travail et touchent des cedis qui ont, depuis l'indépendance subi une dévaluation de fait de 1 400 %, les conditions de vie sont extrêmement dures. En revanche, les paysans parviennent à subsister dans de meilleures conditions, à la fois, parce qu'ils vivent partiellement de ce qu'ils produisent et parce qu'ils exportent clandestinement café, cacao et vivres, vendus dans les pays limitrophes, Côte-d'Ivoire et surtout Togo, où ils se procurent des marchandises réintroduites elles aussi clandestinement et vendues au prix fort. Ce commerce, ouvertement pratiqué, relève de la débrouillardise la plus pure et est baptisé du nom local de *kalabule*.

(*Lire la suite page 5.*)

« LE MONDE » UNE SEMAINE AVEC LA HAUTE-NORMANDIE

Aujourd'hui : après la vague socialiste ; Fécamp ; à la recherche de Flaubert ; les prêtres-ouvriers du Havre. (Lire pages 17 à 20.)

DOUBLEMENT DU BUDGET DE LA CULTURE

De la gestion à la politique

M. Jack Lang, ministre de la culture, présente, mardi 17 novembre, le budget de la culture pour 1982 à l'Assemblée nationale. En très forte augmentation par rapport à 1981, il représente 0,76 % du budget national.

Depuis la création du ministère de la culture, en 1959, par de Gaulle et Malraux, cosignataires du décret qui l'instituait, un chiffre était symboliquement, fatidiquement retenu dans la présentation ou l'analyse du budget. On regardait la part du budget de la culture dans le budget de la nation, et l'on constatait avec une amertume croissante que la barre idéale du 1 % n'était pas proche d'être franchie.

Croissante, car, pour avoir oscillé autour de 0,40 % dans les années 60, on avait eu quelques espoirs ensuite, en voyant ce chiffre franchir 0,50 % et s'établir, jusqu'en 1978, aux alentours de 0,55 %. Une pointe spectaculaire, qui s'explique, en fait, par la construction du Centre Pompidou, avait même porté, en 1974, ce budget à 0,62 %. Las ! la perte de la direction de l'architecture devait être le signal d'un fâcheux déclin et, en 1981, la culture, en France, ne valait plus que 0,48 % du budget national, et même un tout petit peu moins.

F. E.

(*Lire la suite page 27.*)

AU JOUR LE JOUR

Navigation

Au retour de son voyage maritime, l'amiral Mauroy a retrouvé les aléas d'une navigation à vue dans la mer des sarcasmes : il doit, en même temps, éviter les écueils de l'inflation, affronter les récifs du chômage et tenter de faire fondre les icebergs du patronat.

Par bonheur, il peut compter sur l'aide des innombrables sous-marins communistes découverts par M. Bergeron...

HENRI MONTANT.

Le Monde

idées

DÉFENSE

Les députés ont adopté, samedi 14 novembre, le projet de budget militaire pour 1982. Georges Sarre (P.S.) se félicite que les crédits nucléaires connaissent une hausse significative. François Fillon (R.P.R.) estime que le gouvernement, en réalité, ne sait pas où il va et Alain Bloch (radical) insiste sur l'indispensable « reconstruction » du concept de la défense en France.

Du bon pied

par GEORGES SARRE (*)

LA discussion du premier budget de défense nationale présenté par un gouvernement de gauche, depuis le début de la Ve République, doit retenir l'attention. D'autant que ce débat est intervenu dans un climat chargé d'inquiétudes. L'élection du président Reagan a le mérite d'apporter beaucoup de clarté dans les rapports internes de l'alliance atlantique. Lorsqu'il affirme, le 16 octobre, qu' « *une guerre limitée en Europe ne dégénérerait pas nécessairement en conflit nucléaire mondial* », lorsque que le général Rogers, commandant en chef des forces de l'OTAN, indique, le 7 novembre, qu' « *une guerre limitée en Europe fait partie des hypothèses envisagées par la stratégie de l'alliance atlantique* », les Français et les Européens ne peuvent plus nourrir de doute.

L'opinion découvre brutalement ce que les experts et les gouvernements n'ont jamais ignoré. Un des risques que comportent les accords SALT de limitation des armes stratégiques et l'accord sur la prévention de la guerre nucléaire, au-delà de leurs aspects bénéfiques, se trouve bien, en effet, dans l'utilisation possible du sol européen pour un conflit « *limité* » pour les deux superpuissances, catastrophique pour nous.

« *L'Europe peut très bien n'être pour les Etats-Unis qu'un barreau de l'échelle de la violence* », rappelait Pierre Mauroy, le 14 septembre, à l'I.H.E.D.N. C'est à l'évidence d'abord contre ce risque mortel que nous devons nous prémunir. En ce sens, l'ampleur des mouvements pacifistes qui se développent en Europe occidentale s'explique aisément. Les jeunes générations qui voient leur avenir et leur pays placés à la merci des armes nucléaires expriment une réprobation solidaire, qui témoigne d'une prise de conscience nécessaire du danger, même si la démarche en elle-même est condamnée à ne pas aboutir.

La France, en revanche, a les moyens d'apporter une réponse solide à ces inquiétudes légitimes. C'est tout le sens de notre force de dissuasion indépendante que d'empêcher un conflit sur notre sol. L'empêchant en France, nous avons de sérieux atouts pour l'empêcher en Europe ; car une « *bataille de l'avant* » ne pourrait avoir lieu sans utiliser le territoire de la France. Assurément, l'autonomie des décisions que nous entendons préserver, l'indépendance de nos moyens de défense et la crédibilité de la force de dissuasion sont autant de garanties pour la paix en Europe.

Une heureuse rupture

C'est pourquoi la réaffirmation claire de la théorie de la dissuasion du faible au fort par le gouvernement et le ministre de la défense marque une heureuse rupture avec le processus de dilution dans lequel l'ancien pouvoir avait choisi de s'enliser. Le projet de budget pour 1982 traduit dans les faits cette volonté : depuis la construction du sixième sous-marin lanceur d'engins, programme lancé pour un septième, construction du nouveau missile M-4, modernisation des installations d'Albion, tout cela s'inscrit dans une logique débarrassée d'arrière-pensées ; la part du stratégique dans le budget va enfin connaître une hausse significative.

De la même façon, il était grand temps de préciser le rôle des armements nucléaires tactiques. Leur intégration dans la démarche dissuasive permet d'afficher clairement à l'extérieur que la France s'appuie sur une doctrine de « *non-bataille* » et n'entend pas céder aux pressions exercées. Il ne s'agit pas, pour nous, de fournir des armes et des renforts pour une quelconque bataille en Europe que nous n'aurions ni voulue ni décidée, mais de tout mettre en œuvre pour que cette bataille soit rendue impossible. On peut souhaiter que la poursuite des études sur la bombe à neutrons française soit plus explicitement insérée dans ce cadre.

Il est un autre domaine où notre indépendance gagnerait à être développée, c'est celui de nos capacités d'analyse de la situation des forces militaires dans le monde. La notion d'équilibre des forces est au cœur du débat Est-Ouest. Même si la France entend résolument garantir son autonomie, il est clair que chaque élément de ce débat retentit sur ce choix.

Les appréciations portées sur cet équilibre sont pour le moins diverses. On connaît les positions du Pentagone ; on sait aussi le jugement du Kremlin ; De l'Institut international d'études stratégiques de Londres nous viennent des appréciations plus nuancées (1) et parfois contradictoires. Un récent colloque à Paris remet en cause le fait que l'équilibre soit réellement rompu au profit de l'U.R.S.S. (2). La compétence de ceux qui se sont livrés à ces travaux n'est contestée par personne. Or, sur ce point décisif, comment ne pas être frappé du fait que la France, qui dispose de moyens de défense, ne dispose pas de moyens suffisants pour analyser l'équilibre des forces, pour lever les ambiguïtés actuelles. La nécessité d'un Institut de réflexion stratégique réunissant des personnalités compétentes, offrant toutes garanties d'indépendance et de sérieux, se fait aujourd'hui cruellement sentir. A coup sûr, il nous donnerait un instrument crédible pour mieux mesurer la réalité. La France a sans aucun doute un rôle à jouer en ce domaine et elle détient les moyens d'une telle entreprise ; il serait souhaitable qu'elle s'y engageât sans tarder.

Enfin le projet de budget témoigne des premiers engagements pris pour rapprocher l'armée du pays et faire en sorte que la défense ne soit pas étrangère aux grands projets que les Français ont choisis. Cette voie est prometteuse. L'amélioration de la condition militaire, la démocratisation nécessaire du service militaire, les perspectives qui s'ouvrent pour une défense moderne et indépendante sont de nature à combler le fossé creusé entre l'armée et la nation.

(1) Cf : l'article de Gregory Treverton *Nuclear Weapons in Europe*, cité par Jacques Vernant dans la revue *Défense nationale*, octobre 1981.

(2) Colloque de l'ARESPA, publié sous le titre : *Demain la guerre*, éditions ouvrières ; Cf : notamment la contribution d'A. Joxe et U. Albrecht.

(*) Député socialiste de Paris, membre de la Commission de la production et des échanges à l'Assemblée.

Pour une session extraordinaire

par FRANÇOIS FILLON (*)

LA défense n'est plus une priorité. De 1976 à 1981, la priorité donnée à la défense correspond à la volonté de la France de faire face à la détérioration de la situation internationale : elle s'est traduite par une progression des crédits militaires supérieure à celle des crédits civils.

Cet effort légitime, voulu et assumé arrêté : la part du budget de la défense dans celui de l'Etat baisse sensiblement, passant de 16,90 % en 1981 à 15,58 % en 1982, soit la proportion la plus faible que la France ait connue depuis 1958. Un autre signe est plus inquiétant encore : le rythme d'augmentation des autorisations de programme diminue de moitié : alors qu'il était de 25,5 % de 1978 à 1981, il passe à 12,5 % en 1982. Or, plus que tout autre indicateur, le montant des autorisations de programme reflète l'effort consenti par le pays pour sa défense : c'est lui, en effet, qui détermine les commandes d'équipements, le nombre et la qualité des armes. Sur ce point, il y a régression.

Le gouvernement est, dans le domaine de la défense, en pleine incohérence entre ses promesses, ses déclarations et son action.

Incohérence par rapport aux promesses de François Mitterrand, Georges Marchais, Charles Hernu ou Jean-Pierre Chevènement au cours de la récente campagne électorale. L'alliance atlantique devait être renégociée, la durée du service national ramenée à six mois, les exportations d'armement réduites, les travaux sur la bombe à neutrons abandonnés, etc. Que doivent penser aujourd'hui les Français qui, le 10 mai, ont voté pour François Mitterrand sur la foi de ces engagements ?

Manque de rigueur

Incohérence des déclarations successives. Le 26 juillet dernier, le président de la République annonce que la décision de construire un septième sous-marin nucléaire français est prise. Le 14 septembre, le premier ministre indique que le principe de cette construction n'en est encore qu'au stade de l'étude, et, d'ailleurs, pas un centime n'est inscrit au budget pour sa réalisation. Le 18 septembre, le premier ministre, ressuscitant les mânes de la défunte Communauté européenne de défense, plaide pour un ensemble européen disposant d'une défense autonome. Dix jours plus tard, le chef de l'Etat déclare que la France entend développer sa stratégie propre...

Toute politique de défense s'inscrit dans la durée. Les délais nécessaires aux études et aux fabrications de matériels auxquels s'ajoute le temps indispensable à l'instruction des personnels sont tels que les décisions prises aujourd'hui façonnent notre défense de la fin du siècle. C'est dire qu'un gouvernement doit inscrire ses choix budgétaires dans un cadre prospectif, clair et précis. Comment donc ne pas s'alarmer devant les tergiversations d'un gouvernement qui diffère la préparation d'une loi de programmation militaire comme celle dont le général de Gaulle avait arrêté le principe et que ses successeurs ont, à son exemple, mis en œuvre ?

Le caractère global de la défense, la nécessité d'une forte assise économique nationale, la priorité donnée à une dissuasion nucléaire indépendante, la solidarité avec les alliés, la volonté de doter nos armées d'effectifs suffisants, bien instruits, entraînés, convenablement équipés, la volonté de disposer les moyens d'action extérieure, autant de principes de la majorité précédente que le nouveau pouvoir semble accepter. On peut s'en étonner, en songeant aux critiques incessantes formulées pendant vingt-trois ans par le parti socialiste et le parti communiste à l'encontre de cette politique. Je préfère m'en satisfaire, car ce qui est en jeu, en dernier ressort, c'est l'indépendance de la France. Le rôle de l'opposition est aujourd'hui de préparer l'avenir, d'éclairer les citoyens et dans la mesure du possible d'infléchir les décisions par un approfondissement du débat.

1) *Comment doivent évoluer les forces nucléaires stratégiques ?*

Leur prééminence dans notre défense doit demeurer incontestable et parmi elles la force océanique stratégique (FOST) doit se voir attribuer la priorité. La composante sous-marine est la plus invulnérable. C'est donc légitimement qu'elle est la plus puissante. Il faut assurer une permanence continue de plusieurs sous-marins à la mer. Leur nombre devrait s'accroître d'ici à la fin du siècle pour tenir compte de leur insécurité croissante du fait du développement des moyens de lutte anti-sous-marine. Cela implique de disposer d'une flottille suffisante de sous-marins d'une qualité comparable à celle des autres grandes puissances.

2) *Comment doivent évoluer les forces nucléaires tactiques ?*

C'est la question la plus difficile, car elle se trouve au carrefour de la stratégie de dissuasion nationale et de la défense de l'Europe. Elle n'est pas indépendante de l'interrogation sur le devenir des forces classiques, car il ne peut y avoir aujourd'hui de forces terrestres ou maritimes crédibles sans soutien nucléaire tactique. Nous avons des responsabilités en Europe parce que nous ne pouvons pas nous développer hors de la C.E.E. et que son sort ne peut nous laisser indifférent.

Ces responsabilités, nous devons les assumer librement sans qu'elles nous soient imposées. Nous devons rester crédibles et maîtres de nos engagements. Des décisions devront être prises sur la fabrication de la bombe à neutrons et sur le maintien des régiments d'artillerie nucléaire lorsque les Pluton seront dépassés.

3) *Comment doivent évoluer les forces classiques ?*

Face au développement des tensions internationales hors d'Europe, il est légitime de renforcer les moyens d'intervention extérieure et de développer, en conséquence, notre marine et nos capacités de transport aérien. Mais, simultanément, s'affirme la nécessité de moderniser notre défense aérienne et de renouveler un certain nombre de matériels de l'armée de terre. Qui contesterait, en outre, la nécessité d'augmenter le rythme d'entraînement de nos troupes ?

La France ne peut pas tout faire. Des priorités doivent être définies et les choix en découler. Cela peut conduire à redéfinir les missions de telle ou telle unité, à mettre en cause des structures, à abandonner certains matériels ou à en adopter d'autres. Là encore, une réflexion approfondie s'impose. Nous y sommes prêts.

4) *Comment doit évoluer le service national ?*

Vaste problème que celui du service national ! Qu'on me permette d'exprimer trois idées directives.

La première est que la promesse électorale de François Mitterrand, qui consistait à ramener à six mois la durée du service, est inacceptable. Elle conduirait soit à une réduction substantielle de notre capacité d'action, soit à un surcoût considérable. En outre, elle risquerait de marginaliser les appelés au sein de nos armées.

La deuxième est que le service national doit être préservé : sans une participation des jeunes Français à l'effort de défense de la nation, celui-ci serait progressivement incompris puis, à terme, condamné.

La troisième est que le système actuel n'est pas satisfaisant, trop inégalitaire, insuffisamment efficace, trop mal compris. Il est à reconstruire.

(*) Député R.P.R. de la Sarthe, membre de la commission de la défense de l'Assemblée.

De la dissuasion à la bataille

par ALAIN BLOCH (*)

EN matière de défense une inconnue de taille subsiste, que le récent débat sur la bombe à neutrons ne peut manquer de remettre à l'esprit : l'indispensable adaptation de notre doctrine, ambiguë et qui vieillit mal, aura-t-elle lieu ?

Je crois avoir été un des premiers dès le début de 1977 à plaider dans ces colonnes l'intérêt de l'arme à radiations renforcées dans le combat défensif, et j'ajoutais à cette époque que le problème de l'acquisition des objectifs comme celui de la mobilité des moyens dans l'éventualité d'une action hostile d'envergure ne me paraissaient convenablement résolus que par l'emploi du vecteur aérien pour le tir de l'arme. Encore mon propos se situait-il dans le cadre d'une critique de fond de notre système militaire, qui me paraît avoir, hélas ! toujours quelque actualité : aussi l'importance que l'on semble vouloir donner au débat sur cette trop fameuse bombe à neutrons me surprend-elle, car il est clair qu'il n'a lieu d'être qu'en conclusion à celui plus vaste auquel nous n'avons toujours pas eu droit sur l'ensemble de notre politique de défense.

Or j'observe que nous entretenons toujours, et ce à la vérité depuis la disparition du général de Gaulle, qui semble avoir figé la politique militaire de la France, un certain nombre d'ambiguïtés sur la doctrine d'emploi de nos forces, notamment aéro-terrestres. D'une politique de circonstance bâtie à l'occasion de la douloureuse reconversion européenne d'un outil militaire colonial et limitée par notre effort de redressement économique, on a ainsi fait une sorte de tabou. Et l'on serait en droit de craindre, si l'on s'en tenait à ses récentes déclarations, qu'un des rares hommes politiques, et il faut lui en rendre hommage, à avoir pensé la guerre, devenu membre du gouvernement, n'osera pas à son tour s'y attaquer. Pourtant Charles Hernu est bien le premier ministre de la défense de la Ve République à avoir pour ainsi dire forgé la conscience militaire de son parti, c'est-à-dire de ceux qui nous gouvernent : il serait dès lors inimaginable qu'il n'imprime sa marque sur un aspect conceptuel aussi fondamental de notre système.

La confusion qui semble régner dans tous les esprits au sujet de ce débat doctrinal tourne en fait autour du concept de *bataille*, violemment décrié par les adeptes les plus farouches de la dissuasion se prétendant la plus rigoureuse, et souvent mal défendu par ceux qui perçoivent, quelquefois d'une façon insuffisamment rationnelle, les lacunes de la doctrine actuelle, ou de ce qui en tient lieu. Le résultat en est ce compromis quelque peu bâtard qui assigne à une force de combat trop peu nombreuse ou insuffisamment armée pour prétendre en découdre avec succès contre un envahisseur éventuel la mission pour le moins peu satisfaisante de se faire massacrer — sans toujours savoir où — tantôt pour prouver notre volonté de monter aux extrêmes nucléaires, tantôt — ou simultanément ? — pour donner des délais au président de la République. Une sorte de « Camerone » atomique... pour une armée de conscription qui n'a pas nécessairement la mystique du sacrifice !

Le secret absolu

Je suis de ceux qui prétendent à la suite du général Beaufre que la dissuasion est une logique de la non-action qui voit son échec sanctionné précisément par le début de l'action de guerre. Par essence, cette dernière reste gouvernée par la finalité clausewitzienne de désarmement de l'adversaire, qui, seule, en sous-tend la logique. Cette grave confusion conceptuelle entre dissuasion et action, enracinée au cœur même de notre doctrine actuelle, tient sans doute historiquement aux bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki, qui ont tenu lieu de « bataille décisive », au sens clausewitzien, entre les Etats-Unis et le Japon lors du dernier conflit mondial.

Les apports les plus récents de la théorie des jeux qui a, entre autres, parfaitement formalisé les notions de dissuasion et de secret (au moins à deux joueurs) vont tout à fait dans ce sens : ainsi peut-on démontrer que le discours tenu en temps de paix peut ne rien perdre de son caractère dissuasif quand bien même l'adversaire n'aurait pas la certitude que ce discours va régler l'action de l'affrontement. Bien au contraire, cette incertitude même peut avoir à son tour son caractère spécifiquement dissuasif : en clair, entretenir dès le temps de paix un corps de bataille — ou des alliances — capable d'en découdre contre un assaillant éventuel avec succès n'entame en rien l'aspect dissuasif des autres composantes de nos forces, contrairement à ce que le président de la République a semblé vouloir suggérer lors de sa conférence de presse. Se doter de la bombe à neutrons, c'est-à-dire se donner les moyens de la bataille, ne signifie nullement renoncer à la dissuasion, encore moins la décrédibiliser.

A une réserve près toutefois, et elle est de taille dans un régime démocratique : celle qui tient précisément au secret qui doit entourer les préparatifs de l'action éventuelle, donc de la doctrine. Si l'on veut conserver, en effet, l'aspect dissuasif du recours ou non à la montée aux extrêmes nucléaires comme de l'usage ou non de la force dans une perspective clausewitzienne, le secret le plus absolu — et sur ce point encore la théorie des jeux est précieuse — doit régner sur les critères effectifs de décision comme sur les modalités envisagées de l'action.

(*) Membre du comité exécutif du parti radical, membre (démissionnaire) de la commission de défense de l'U.D.F.

Le Monde

étranger

EUROPE

Roumanie

Les difficultés du ravitaillement exaspèrent la population

Accueilli à coups de pierre en province, M. Ceausescu a dû renoncer à rencontrer des mineurs

La population roumaine marque, de plus en plus, son exaspération devant les difficultés du ravitaillement et les conditions de vie de plus en plus dures. En l'absence de mouvement organisé, cela se traduit par des révoltes anarchiques et des accès sporadiques de violence. Les seuls fondateurs des syndicats libres qui ne sont pas incarcérés, MM. Cana et Brasoveanu, sont soumis à une surveillance telle qu'ils ne peuvent quasiment pas faire un pas librement.

La cadence des actions de protestation s'accélère. En février dernier, les événements polonais avaient incité quelques Roumains inconnus à distribuer des tracts réclamant la création de syndicats libres et prônant, pour le mois de mai, des grèves avec occupation d'usines. Cette initiative ne fut connue en Occident que bien plus tard. En raison sans doute de l'omniprésence de l'appareil policier, l'audience de ceux qui avaient appelé à la grève reste très limitée.

En septembre, deux bombes artisanales ont explosé dans la ville de Ploesti. L'une devant une librairie réservée aux œuvres de M. Ceausescu, l'autre dans l'une des usines de la ville. Après les nouvelles réglementations concernant le ravitaillement, d'autres incidents allaient éclater. Dès le 16 octobre, une véritable révolte secouait les villages de la région de Motru où sont situées des mines de charbon à ciel ouvert. Le 11 octobre, un décret avait annoncé que les paysans n'auraient plus le droit de se ravitailler en ville, qu'ils devraient vivre désormais dans un régime d'autarcie régionale. Or la plupart des mineurs ont aussi des activités paysannes. Comment nourrir un porc ou de la volaille quand la ration individuelle annuelle doit être de 150 kilos de pain ou d'autres céréales ? Et que la farine de maïs est également rationnée ? De plus, pour se procurer ces 410 grammes de pain quotidien, comme le litre d'huile et la livre de sucre mensuels (rations semblables à celles qui avaient cours en 1950), les Roumains n'ont pas de tickets de ravitaillement. Ils sont inscrits dans une boutique de leur lieu de résidence. (En déplacement, ils ne peuvent acheter de pain.)

La police « pacifie »

Le 17 octobre, des grèves ont éclaté dans les mines de Levrda, Luposia et Horasti, et dans le village de Matasari. Des miliciens et des responsables du parti, venus réprimer ces actions, auraient été tués.

Deux jours plus tard, au nord de la ville de Motru, une grève éclatait à la centrale thermique de Rogojelu, située au confluent de la Tismana et du Jiu. Des manifestations sporadiques éclataient aussi à Motru même, où le siège du parti fut occupé. Des troupes de la police politique vinrent « pacifier » la région.

La presse publia alors divers articles affirmant que la population se nourrissait mal, qu'elle consommait trop de calories. Mais dans l'un de ses discours, M. Ceausescu reconnut qu'il était *« normal qu'un mineur mangeât deux fois plus qu'un fonctionnaire »*. Le chef du parti et de l'Etat estima, au début de novembre, qu'il pouvait, dans la série de tournées qu'il faisait à travers le pays pour expliquer sa politique, se rendre en toute sécurité à Motru. Selon la Ligue pour la défense des droits de l'homme en Roumanie (1), dès que M. Ceausescu descendit de son hélicoptère, les mineurs locaux l'accueillirent à coups de pierre. M. Ceausescu remonta dans l'appareil qui reprit l'air.

D'autre part, également au début de novembre, le secrétaire du parti pour la ville d'Orsova a été retrouvé poignardé. Il y aurait eu aussi, dans des conditions non éclaircies, des émeutes à Giurgiu, au sud de Bucarest, dans la plaine du Baragane, qui fournit une bonne partie du blé roumain. La population aurait lynché le secrétaire adjoint du parti de cette ville, alors que le premier secrétaire serait parvenu à s'enfuir.

Vérifications d'identité et perquisitions

L'exaspération de la population de Bucarest n'est pas moindre. Que pouvaient penser des méthodes policières les Bucarestois, qui, avant le rationnement, au centre de la capitale, avaient pris place dans une queue devant le magasin Léonida, où devait être vendue de l'huile ? Tous ceux qui attendaient furent emmenés par la police. Après une vérification d'identité au poste de police, des perquisitions eurent lieu chez chacun des citoyens interpellés. Ceux qui possédaient plus d'une bouteille d'huile (et avaient eu le front de vouloir en acheter) durent payer sur-le-champ une amende de 300 lei (le salaire minimum est de 1 500 lei environ, le salaire moyen de 2 500).

Pour empêcher toute protestation, la police est omniprésente dans la capitale. Ainsi, sur un petit marché, où des paysans vendaient des légumes, une acheteuse eut à peine le temps de se plaindre du prix abusif pratiqué, que, déjà, une main pesante la priait de se taire et de présenter ses papiers. Hélas ! pour le policier, il s'agissait d'un diplomate étranger qui parlait le roumain.

L'émigration clandestine se développe, car, sur le million de demandes d'émigration déposées (la Roumanie compte 22 millions d'habitants), il en est peu qui reçoivent une réponse favorable. Il y a actuellement un afflux de réfugiés roumains en Autriche. Paysans et ouvriers surtout, comme ce fut le cas au dix-neuvième siècle, fuient le pays. Ceux qui parviennent à passer la frontière yougoslave, tentent de gagner Belgrade et de filer en Autriche, car s'ils sont pris par les douaniers yougoslaves ils sont aussitôt rendus aux autorités roumaines. Les « frontiéristes » sont si nombreux qu'on ne les met pas en prison à la première tentative. Ils doivent payer une forte amende et subir un passage à tabac, qui coûte généralement plusieurs dents. La plupart des travailleurs réfugiés se plaignent de la corruption générale. Tel ce chauffeur de poids lourd qui affirme : *« Pour avoir un camion en état de marche, il faut payer le contremaître et le garagiste. Si on ne le fait pas, on ne peut remplir le plan de travail et on doit payer des amendes. Donc, de toute manière, on ne peut nourrir sa famille. »* La plupart de ces émigrés clandestins arrivent sans papiers, et leur présence pose des problèmes supplémentaires à l'Autriche.

Que peuvent faire les autorités roumaines ? Les différentes réorganisations du gouvernement, la valse des responsables n'apporteront pas une solution au problème : du temps où le pétrole était bon marché, les autorités ont mis en œuvre une ambitieuse industrie pétrochimique et construit plusieurs raffineries. Ces industries absorbent les 12,5 millions de tonnes de pétrole extrait en Roumanie, mais aussi 10 millions de tonnes au moins, achetées à l'étranger. L'U.R.S.S. fournira, cette année, tout au plus 2 millions de tonnes. Le reste, il faut se le procurer contre des devises en Iran (un accord a été récemment conclu), au Koweït et en Libye. Même ainsi, les usines ne tournent que de 50 à 60 % de leur capacité. Or la situation financière n'est pas saine. La Roumanie a déjà demandé le report des échéances à ses créanciers. La dette extérieure est évaluée, de source occidentale, à 13 milliards de dollars ; elle pourrait atteindre, du fait des reports, quelque 16 milliards à la fin de l'année. C'est pour tenter d'améliorer cette situation que le gouvernement multiplie les démarches, notamment auprès de la C.E.E.

AMBER BOUSOGLOU.

(1) B.P. 0507, 75327 Paris Cedex 07.

M. LEONID PLIOUCHTCH SA FEMME ET SON FILS CADET SONT NATURALISÉS FRANÇAIS

Le mathématicien Léonid Pliouchtch, arraché, grâce à une campagne internationale, à un internement abusif dans un hôpital psychiatrique soviétique, en janvier 1976, et qui vit en France, vient d'être naturalisé français, ainsi que sa femme et son fils cadet.

TROIS IMPORTANTES MANIFESTATIONS

ATHÈNES : un meeting anti-américain

Athènes *(A.F.P.)*. — Une importante manifestation à tonalité anti-américaine et hostile à l'OTAN, a rassemblé plus de trois cent mille personnes, le 15 novembre, à Athènes, à l'occasion du huitième anniversaire de la révolte des étudiants grecs, le 17 novembre 1973, contre le régime des colonels. Des slogans tels que *« le peuple exige : les Américains dehors »*, *« dehors les bases de la mort »*, *« OTAN égale dictatures et guerres »*, ont été lancés.

Un drapeau rouge et un drapeau vert, emblème du PASOK, le mouvement socialiste panhellénique du premier ministre Andréas Papandréou, ouvraient le défilé auquel ont participé de nombreux parlementaires, dont le compositeur et député du parti communiste (prosoviétique) Mikis Théodorakis.

MADRID : la gauche a organisé un rassemblement contre l'adhésion à l'OTAN

De notre correspondant

Madrid. — La gauche espagnole n'a pas manqué sa première grande manifestation politique de l'ère démocratique. Ils étaient près d'un demi-million, selon les organisateurs, à participer, le dimanche 15 novembre, au rassemblement *« pour la paix, le désarmement et la liberté »*, convoqué sur le campus de l'université de Madrid. Organisé par le P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol), le parti communiste, les centrales syndicales, commissions ouvrières et U.G.T. (Union générale des travailleurs), la C.N.T. (Confédération nationale dse travailleurs), anarchiste, ainsi que plusieurs dizaines d'organisations et associations diverses, cette réunion visait à protester contre la politique des blocs militaires et à demander l'organisation d'un référendum sur le projet d'adhésion de l'Espagne à l'OTAN, déjà approuvé par le congrès des députés.

Les organisateurs avaient voulu donner au rassemblement un caractère de fête populaire. Après le traditionnel lâcher de ballons, des groupes de musique pop se sont succédé pendant près de quatre heures à la tribune, présentés par les journalistes de la radio-télévision récemment licenciés dans le cadre de l'opération de « reprise en main » décidée par le gouvernement.

Parlant au nom des « forces de la culture », le poète Rafael Alberti, du parti communiste, a déploré que *« par une étrange ironie, c'est au moment où l'Espagne récupère enfin le* Guernica *de Picasso, le plus émouvant des témoignages contre l'horreur de la guerre, que le gouvernement espagnol veut faire rentrer notre pays dans le jeu de l'équilibre de la terreur »*. De son côté, le dirigeant démocrate chrétien Josquim Ruiz Jimenez s'est exclamé : *« Le peuple espagnol ne veut plus verser son sang comme il l'a fait pendant les années 30. C'est pour cela que nous sommes tous ici marxistes ou chrétiens, socialistes ou communistes, sans distinction d'idéologie, pour construire un mur contre ceux qui veulent à nouveau nous lancer dans l'aventure de la guerre, qu'elle soit universelle ou interne. »*

Présenté comme *« celui qui nous fera bientôt sortir de l'OTAN »*, le secrétaire général du P.S.O.E., M. Felipe Gonzalez, a plaidé contre l'entrée de l'Espagne dans *« la spirale de la tension Est-Ouest »* et en faveur du non-alignement : *« Nous représentons l'Espagne, qui élève la voix pour dire aussi bien aux Polonais qu'aux Salvadoriens et aux Nicaraguayens que nous les soutenons pour qu'ils puissent décider de leur destin sans ingérence des grandes puissances. »*

Un test pour la gauche

Bien que le gouvernement dispose au Parlement d'une confortable majorité en faveur de l'entrée dans l'OTAN, l'augmentation de la tension Est-Ouest, les récentes déclarations du président Reagan sur la possibilité d'une guerre nucléaire limitée en Europe, ont fait croître les appréhensions dans l'opinion publique. Un sondage récemment réalisé pour *El Pais*, le principal quotidien de Madrid, montrait que 52 % des personnes interrogées étaient opposées à l'adhésion à l'OTAN, tandis que 18 % seulement y étaient favorables.

L'Espagne, qui n'a pas participé aux deux conflits mondiaux, s'est maintenue traditionnellement à l'écart des blocs militaires. Elle conserve aujourd'hui des positions très différentes de celles des Etats-Unis sur les problèmes du Proche-Orient et de l'Amérique centrale, qui constituent précisément deux « points chauds » des relations Est-Ouest.

Sur le plan intérieur, la manifestation du 15 novembre a permis à la gauche de tester sa capacité de mobilisation au moment où ses dirigeants insistent sur le danger d'une nouvelle tentative de renversement du régime démocratique. Les organisateurs du rassemblement peuvent espérer avoir montré que le coût d'une telle entreprise serait, en tout cas, élevé.

THIERRY MALINIAK.

FRANCFORT : le projet d'extension de l'aéroport a provoqué de violents affrontements

De notre correspondant

Bonn. — La bataille menée par les écologistes contre l'extension de l'aéroport de Francfort a pris, le dimanche 15 novembre, une tournure très violente. Pendant la plus grande partie de la journée, des milliers de manifestants ont bloqué les autoroutes et tous les autres accès aux terminaux de l'aéroport. Un peu partout, ils ont installé des barricades, mis en place des bûchers et se sont assis sur les routes.

Dans la forêt voisine, où une nouvelle piste d'envol doit être mise en place, les protestataires ont attaqué à coups de pierre et de coctail Molotov les forces de police qui protégeaient le chantier. Celles-ci ont répliqué avec des canons à eau et des gaz lacrymogènes. Le trafic du chemin de fer suburbain, qui relie le centre de Francfort à la gare aérienne, a également été interrompu.

Samedi à Wiesbaden, plus de cent mille manifestants ont défilé dans le calme. Les manifestants ont remis au ministère de l'intérieur une pétition portant deux cent vingt mille signatures. Ils veulent obtenir que tous les travaux soient suspendus jusqu'à ce que les électeurs de la province aient pu se prononcer par voie de référendum.

Pour déclencher la procédure du référendum, il fallait réunir cent dix-huit mille signatures, ce qui correspond à 3 % du corps électoral. Les chances de succès des pétitionnaires sont cependant assez faibles. Dans un délai de quatre semaines, le gouvernement de Wiesbaden doit maintenant décider si le projet de référendum est conforme à la constitution du Land. Si la décision est négative, les protestataires pourront encore faire appel devant les tribunaux. Dans le cas, assez improbable, où ils obtiendraient satisfaction, il leur faudra réunir alors huit cent mille signatures avant qu'un référendum soit organisé.

Le combat extrêmement vigoureux mené par les écologistes n'empêche pas que le grand public soit divisé quant à l'avenir de l'aéroport. La très grande majorité de l'assemblée parlementaire du Land est favorable à la construction de la troisième piste, qui est l'objet des contestations d'aujourd'hui. Le gouvernement social-libéral, fermement convaincu que l'extension est indispensable, se voit soutenu en cela par l'opposition chrétienne-démocrate.

La construction de la nouvelle piste, réclamée depuis dix ans par les responsables de l'aéroport, suppose la destruction de 250 hectares de forêt et l'abattage de trois cent soixante-dix mille arbres. La cause des mécontents ne mobilise donc pas seulement les jeunes contestataires, mais aussi les habitants des villages, dont la tranquillité serait définitivement troublée par le trafic aérien.

De l'autre côté toutefois, les responsables de l'aéroport soutiennent que le ciel de Francfort est de plus en plus encombré. Certaines compagnies étrangères menacent déjà de transférer leur trafic sur d'autres aéroports. Les autorités soulignent que la construction de la troisième piste donnerait un emploi à plusieurs milliers de travailleurs, dans une région durement touchée par le chômage.

Pour bien des jeunes, cependant, l'aéroport de Francfort est devenu un symbole, comme l'a été, pendant plusieurs années, la centrale nucléaire de Brockdorf.

JEAN WETZ.



DIPLOMATIE

APRÈS LA CONFÉRENCE DE MANILLE

La Croix-Rouge internationale est décidée à « appeler un chat un chat »

Manille *(A.F.P.)*. — Les délégués des cent vingt et une sociétés de croix-rouge et gouvernements participant à la vingt-quatrième conférence internationale de la Croix-Rouge, qui s'est achevée samedi 14 novembre, à Manille, s'accordent à reconnaître que cette réunion constitue un tournant dans la vie de l'organisation, notamment en ce qui concerne sa tradition d'impartialité polie dans l'accomplissement de ses tâches humanitaires.

Comme l'a expliqué M. Jacques Moreillon, membre du C.I.C.R., la conférence n'a pas modifié le principe de neutralité, mais la Croix-Rouge *« ne peut pas rester aveugle devant des violations flagrantes des conventions de Genève »*. Il est temps, a-t-il ajouté, d'*« appeler un chat un chat »*, et l'organisation citera désormais les cas de conflits armés où ces conventions sont appliquées et ceux où la Croix-Rouge est pratiquement paralysée dans son travail. Le tout, selon une approche *« non politique, guidée par le souci de défendre les victimes »*.

Cette attitude plus agressive s'est manifestée à la conférence de Manille, qui a adopté par consensus, malgré les objections initiales de plusieurs gouvernements, toutes les résolutions appelant à plus de respect des principes humanitaires, dénonçant notamment la torture et le phénomène des « disparitions ». La conférence a également noté que les visites de représentants du C.I.C.R. à des prisonniers de guerre ont été interdites en Algérie et au Maroc (à propos du conflit au Sahara occidental), en Somalie et en Ethiopie (dans la guerre de l'Ogaden), et que les autorités afghanes n'ont pas accordé, l'an dernier, de visas aux délégués de l'organisation.

Des détenus politiques philippins ont saisi l'occasion des huit jours qu'a duré la conférence pour attirer l'attention sur leur sort, observant des jeûnes de protestation en solidarité avec trois détenus, qui suivent une grève de la faim totale. Des délégués du C.I.C.R. ont visité un camp d'internement et rencontré des détenus et leurs proches.

Vive tension en Ulster

(Suite de la première page.)

La semaine dernière avait été particulièrement sanglante en Ulster : trois membres de la communauté protestante ont été assassinés par l'IRA, dont un jeune homme de dix-sept ans, tué *« par erreur »* dans l'explosion de la voiture de son père, auxiliaire des forces de l'ordre. D'autre part, à Londres, une bombe a explosé, vendredi, au domicile de l'attorney général, M. Michael Havers, sans faire de victime. C'était le quatrième attentat de l'IRA en cinq semaines dans la capitale britannique. Après le meurtre du révérend Bradford, deux jeunes catholiques ont été victimes des groupes para-militaires protestants à Belfast.

Par ses actions spectaculaires et meurtrières, l'IRA veut d'abord laver l'humiliation qu'elle a subie avec l'échec de la grève de la faim, qui a coûté la vie à dix détenus nationalistes de la prison de Maze. Elle cherche, en plus, à faire échouer la tentative de rapprochement politique entre les gouvernements de Londres et de Dublin, à laquelle elle est tout aussi opposée que les extrémistes protestants. Elle craint, en effet, que l'*« approche indirecte »* du problème de l'Ulster que proposent les autorités britanniques et irlandaises, n'aboutisse à un apaisement nuisible à son objectif ultime : la réunification de l'Irlande.

Pour sa part, le gouvernement britannique craint que l'Irlande du Nord ne retombe dans le cycle de la violence et de la contre-violence. Les derniers attentats contre les forces de l'ordre avaient exaspéré les protestants. Le meurtre du révérend Bradford apparaît comme un défi à la communauté tout entière. Si les protestants d'Ulster répondent par des actions punitives contre les catholiques, le risque de guerre civile est réel.

DANIEL VERNET.

Turquie

- UNE PURGE EST EN COURS à la radio-télévision turque. — Cent un journalistes, ayant le statut de fonctionnaires, ont été nommés à d'autres postes n'ayant rien à voir avec leur profession. Ils sont, pour la plupart, connus pour leurs idées « progressistes ». — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Tchad

TRIPOLI AFFIRME QUE SES TROUPES ONT ACHEVÉ D'ÉVACUER N'DJAMENA OU SONT ARRIVÉS LES PREMIERS SOLDATS ZAÏROIS

« *La capitale tchadienne a été complètement évacuée par les forces arabes libyennes* », a annoncé dimanche 15 novembre « Radio-Tripoli » qui a ajouté que « *le dernier soldat libyen venant de N'Djamena a regagné la Liby* ». Puis la radio a indiqué que, lundi, les derniers éléments libyens quitteraient Abéché, principal centre de l'Est du Tchad, précisant que « *des préparatifs sont actuellement en cours à Sebha (à 600 kilomètres au sud de Tripoli) pour accueillir les forces libyennes qui sont rentrées du Tchad après avoir accompli leur rôle historique et humanitaire.* »

Les premiers éléments de la interafricaine de maintien de la paix sont arrivés dimanche à N'Djamena, au moment précis où les dernières unités libyennes étaient sur le point de regagner leur pays. Environ deux cent cinquante parachutistes zaïrois appartenant à un bataillon d'élite ont débarqué aux premières heures de la journée d'un DC-10 d'Air Zaïre. Alors que les soldats zaïrois, vêtus de treillis français et armés de fusils M-16 américains, posaient le pied sur les pistes de l'aéroport de N'Djamena, ils ont croisé des soldats libyens qui embarquaient à bord d'un Being-707 et d'un Illyouchine.

Les responsables de l'armée tchadienne, qui ont reçu les officiers zaïrois, ont indiqué qu'ils attendaient le contingent du Nigéria. Deux diplomates nigérians Le gouvernement nigérian a demandé aux Etats-Unis de participer à l'équipement de son contingent, demande toujours en cours d'examen à Washington

Samedi matin, environ un millier de soldats tchadiens appartenant à la nouvelle armée nationale intégrée (ANI) ont quitté N'Djamena pour l'est du payd, où, depuis la semaine dernière, des combats opposent les forces régulières tchadiennes aux combattants des Forces armées du Nord (FAN) d'Hissène Habré. — *(A.F.P. - A.P. - Reuter.)*

Djibouti

Le président Hassan Gouled sera reçu mardi à l'Élysée

M. Hassan Gouled Aptidon, président de la République de Djibouti, sera reçu mardi à l'Elysée et doit rencontrer, mercredi, M. Cheysson, ministre des relations extérieures. Le président djiboutien quittera Paris jeudi pour Fès, où il participera au sommet arabe.

De notre envoyé spécial

Djibouti. — « *Les cailloux sont toujours là* », remarque un coopérant militaire français absent pendant un an, alors que le Jumbo Jet d'Air France roule lourdement vers son aire de parking. On peut tout aussi bien dire que si la petite république de Djibouti tient encore sur ses pieds, quatre années et demie après sa naissance, elle le doit en grande partie à la prudence de celui qui en réside les destinées depuis le début et qui sera mardi 17 novembre, l'hôte de l'Elysée.

Depuis sa réélection en juin dernier — candidat unique à la présidence, il a alors obtenu près de 85 % des suffrages exprimés — M. Hasan Gouled n'a pourtant pas eu la tâche plus facile que pendant son premier mandat. Tout d'abord, rien ne suggère une détente entre ses deux grands voisins, l'Ethiopie et la Somalie, en dépit des efforts de réconciliation entrepris, également en juin à Nairobi, lors du dernier sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine. « *Le point litigieux*, juge le président djiboutien, *demeure le même : tant que la Somalie refusera de reconnaître les chartes de l'OUA et de l'ONU (sur l'intangibilité des frontières issues de la colonisation), l'Ethiopie refusera de discuter avec elle* ». « *Selon certains*, poursuit-il, *il est trop tôt pour amorcer le dialogue, mais nous continuerons de tout faire pour tenter de préserver la paix.* » Bref, Djibouti — où officiellement un habitant sur cinq est un réfugié venu des pays limitrophes — demeure toujours sous la menace d'une situation conflictuelle grave, ce qui explique l'importance que l'on attache ici, d'une part, à une stricte neutralité entre les deux belligérants et, de l'autre, au maintien d'une garnison française qui joue le rôle de force de dissuasion.

Dans les même esprit, Djibouti a « suspendu » les manœuvres militaires annuelles franco-djiboutiennes qui devaient commencer ce lundi sur les îles des Sept-Frères, dans le détroit de Bab-el-Mandeb. La raison : M. Hassan Gouled voulait éviter que toute confusion puisse s'établir avec les grandes manœuvres « Bright Star II », « *que les Etats-Unis et plusieurs de leurs partenaires régionaux mènent en ce moment. Nous ignorions la date de ces manœuvres et quand nous l'avons appris, nous avons voulu éviter toute confusion* », explique le président.

Pour survivre sur les rives tourmentées du golfe d'Aden et de la mer Rouge, il faut faire preuve d'un grand tact, surtout quand on n'est qu'un petit Etat sans grandes ressources. Djibouti appuie l'envoi au Tchad, sous l'égide de l'O.U.A., d'une force de paix interafricaine. La commission mixte libyo-djiboutienne ne s'en est pas moins réunie voilà dix jours, comme prévu, à Tripoli. Une délégation éthiopienne séjourne actuellement à Djibouti, suivant ainsi de peu une autre venue de Mogadiscio.

Ces dernières semaines, le principal souci du président Hassan Gouled est cependant resté la situation intérieure, des opposants connus, mais sans grande affinité entre eux, ayant annoncé en août, en l'absence du chef de l'Etat, la formation d'un Parti populaire djiboutien, avec l'intention de contester l'assise du Rassemblement populaire pour le progrès — le parti du président — à l'occasion des élections législatives, prévues en mars 1982. On retrouvait notamment dans leurs rangs deux anciens premiens ministres, MM. Abdallah Kamil et Ahmed Dini.

L'affaire a suffisamment tourné à l'aigre pour que, début septembre, à la veille du retour du président Hassan Gouled, le ministre de l'intérieur décide d'interner les treize dirigeants de ce Parti populaire djiboutien et les accuse de « *menées subversives* ». La politique « d'apaisement » dont se réclame le chef de l'Etat, qui redoute toute polarisation de la vie politique entre Afars et Issas, les deux ethnies de la République, a permis de détendre un peu la situation.

A la mi-octobre le Parlement a voté trois lois. Un « code de la nationalité », dont l'objet est de protéger les citoyens d'une République aux frontières incotrôlables face à la masse des migrants et des réfugiés. Un texte sur la « mobilisation nationale » qui revient en fait à l'adoption d'un régime de parti unique. La troisième loi enfin habilite le Rassemblement populaire pour le progrès à désigner tous les candidats aux élections législatives afin — comme l'a dit dimanche le président Gouled — « *d'empêcher les risques d'affrontement par la création de fiefs électoraux basés sur les ethnies* ».

A la veille du départ, début novembre, du chef de l'Etat pour Paris où il a participé au sommet franco-africain — six des treize dirigeants de l'opposition ont été relâchés, la seule restrictio nà leur liberté étant, nous a dit dimanche le président Hassan Gouled, qu'ils « *ne quittent pas le territoire pour aller faire de la propagande hostile à l'étranger* ». Quant aux sept hommes encore emprisonnés, dont M. Dini, leur libération dépend officiellement d'une enquête sur l'affirmation, qu'on leur prête, « *qu'ils disposent du soutien de gouvernements étrangers* ».

On estime ici que ces sept opposants encore internés seront libérés après le sommet arabe de Fès auquel le président Gouled participera après son séjour à Paris. Dans cette affaire, comme dans les autres, le président Hassan Gouled estime qu'il « *doit se tenir au-dessus de la mêlée* politique » et exercer « une forme d'arbitrage ». La cohabitation ethnique à Djibouti impose « provisoirement » le parti unique tout autant que la position « d'arbitre » qu'elle entend occuper. Arbitrage à l'intérieur et équilibre à l'extérieur, telle semble la recette qui n'a pas si mal réussi à Djibouti depuis l'indépendance en juin 1977. On espère ici que cette prudence sera d'autant mieux comprise à Paris que les relations franco-djiboutiennes sont, selon l'expression du chef de l'Etat, qualifiées de « parfaites ».

J.-C. POMONTI.

Le Sénégal et la Gambie ont décidé de s'unir dans une confédération, la Sénégambie

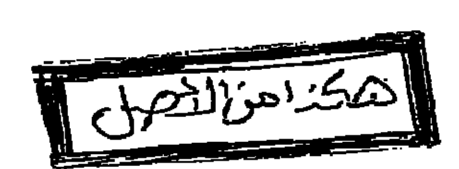
Banjul *(A.F.P., Reuter)*. — M. Abdou Diouf, président du Sénégal, et Sir Daouda Jawara, président de la Gambie, ont signé, samedi 14 novembre, à Kaour, localité située à 200 kilomètres de Banjul, où le président sénégalais terminait, samedi, une visite d'amitié de trois jours, un accord portant sur la création d'une confédération entre les deux pays, qui aura le nom de Sénégambie. M. Diouf assurera la présidence du nouvel ensemble, dont Sir Daouda sera vice-président.

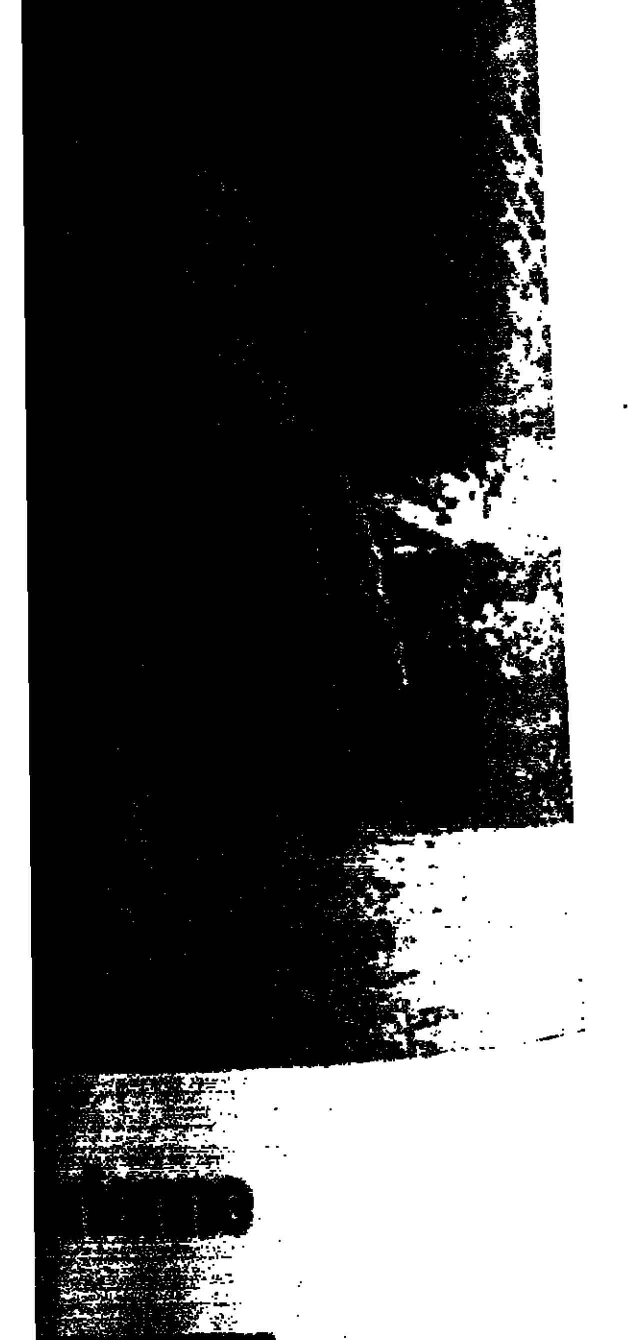
Aux termes de l'accord de samedi, la confédération sénégambienne est fondée sur « *l'intégration des forces de sécurité et militaires, une union économique et monétaire, la coordination des politiques des deux pays dans le domaine des relations extérieures, des communications et dans tous les domaines où les deux Etats s'accorderont à œuvrer dans le sens de l'unité africaine* ». Les institutions de la confédération devraient prévoir un cabinet chargé des domaines communs, une assemblée confédérale et une cour d'arbitrage.

En dépit de la création d'une armée sénégambienne, un corps gambien de gendarmerie, dont l'organisation sera inspirée de celle de la gendarmerie sénégalaise, serait prochainement mis en place. De même, malgré les projets d'union monétaire, il n'est pas question, pour l'instant, de créer une monnaie sénégambienne, et les Gambiens continueront d'émettre leur propre monnaie — le dalasi — non convertible.

La création d'uen Confédération sénégambienne a été précde de deux interventions militaires sénégalaises en moins d'un an, à la demande de Sir Daouda Jawara, menacé de déstabilisation en novembre 1980 et en août 1981. Un comité conjoint aux deux pays avait été créé aussitôt après la deuxième intervention et devait mettre au point le projet confédéral proposé dès septembre par les dirigeants de Banjul. L'accord de samedi devra être ratifié, soit par référendum populaire, soit par un vote des parlementaires des deux pays. Il n'en constitue pas moins un premier succès pour la diplomatie sénégalaise. Plus étendu (201 400 kilomètres carrés contre 11 295) et plus peuplé (six millions d'habitants contre quatre cent mille) que la Gambie, le Sénégal est destiné à devenir l'élément dynamique de la Confédération sénégambienne. D'autre part, la naissance de la Sénégambie devrait hâter la mise en valeur économique de l'Ouest africain en facilitant la mise en œuvre de projets de développement intéressant les deux Etats, notamment ceux qui concernent la mise en valeur de la vallée des fleuves Gambie et Sénégal.

● *Rectificatif.* — MM. Mohamed El Anssar, qui signe Mohand Laenser, et Mohamed Tougani, respectivement ministre marocain des P.T.T. et secrétaire d'Etat aux affaires administratives, nous signalent qu'ils ne sont pas « sans étiquette » *(le Monde* du 7 novembre), mais appartiennent au Mouvement populaire, de sorte que ce parti compte cinq et non trois membres dans le gouvernement marocain.





Le Ghana à la dérive

(Suite de la première page.)

Tous ceux qui en ont la possibilité pratiquent le *kalabule*. Dans aucune autre ville d'Afrique tropicale, on est, comme à Accra, harcelé par les vendeurs qui proposent lames de rasoir, chiffons, lunettes de soleil, chaussures, « *slips Pierre Cardin* » et jusqu'à des balayettes pour W.-C. On nous a cité le cas d'un fabricant d'allumettes qui donnait quotidiennement à ses ouvriers et employés six boîtes ; officiellement vendues 1 cedi chacune, mais introuvables à ce prix, elles étaient, suivant la région, revendues de deux à quatre fois plus cher.

L'État lui-même institutionnalise le *kalabule*, parfois inconsciemment. C'est ainsi qu'un certain nombre d'usines ont reçu des licences afin de produire exclusivement pour l'exportation ; malheureusement, les marchandises ainsi manufacturées, après un bref transit au Togo ou en Côte-d'Ivoire, reviennent dans le pays là où elles font défaut, et sont écoulées au prix du marché noir...

Dans l'une des magnifiques bibliothèques de la capitale, un employé explique que l'on vole les collections de périodiques, parce que le papier d'emballage fait défaut. De fait, à la sortie de certains magasins, des gamins vendent de modestes sacs de polystyrène, plus ou moins usagés, jusqu'à 6 cedis pièce. Dans des villes importantes comme Kumasi ou Tamale, le carburant manque couramment parce que le nombre de camions-citernes est insuffisant pour l'acheminer. Le mauvais état des routes, les ruptures de stock de pièces de rechange et de pneumatiques ont des effets désastreux sur le parc automobile, effets qui se conjuguent à d'autres et expliquent l'aggravation de la pénurie et la désorganisation des circuits de distribution.

De surprenants contrastes

Dans un tel contexte, paradoxalement, les contrastes abondent. Ainsi, le 12 août, au moment même où M. Hilla Limann, chef de l'État, inaugurait à Nkon-Tunse, à une vingtaine de kilomètres d'Accra, une station de télécommunications à partir de laquelle il conversait avec divers correspondants à Ottawa, l'ensemble du quartier résidentiel au cœur duquel est située l'ambassade de France était coupé du monde extérieur. Sur l'interprétation donnée à une telle situation, les opinions divergent. S'agit-il du seul mauvais état du matériel ? D'aucuns affirment que, en échange de quelques dizaines de cedis, certains numéros d'appel se remettent, miraculeusement, à fonctionner. Autre forme de *kalabule*...

Alors que l'essence est à la fois chère et rare, que les pièces les plus courantes font défaut pour les réparations les plus simples, alors que les véhicules atteignent des prix exorbitants du fait de l'importance des taxes, les embouteillages font partie du spectacle de la rue. Sans avoir l'ampleur de ceux de Lagos, ils sont surprenants dans une telle situation.

Il en va de même pour les restaurants. Alors que « *les chinois* » comme Pearl of the East facturent un repas 120-150 cedis par personne ou que tel restaurant libanais pratique couramment des tarifs de 400 cedis, ces établissements sont archicombles, matin et soir. Dans leur majorité, les clients sont pourtant ghanéens.

En revanche, les magasins à grande surface sont à peu près déserts, parce que pratiquement dépourvus de marchandises. Il y a quelques années et, plus encore, à l'époque de Kwame Nkrumah, Ivoiriens et Togolais venaient s'approvisionner ici dans des établissements qui, par l'abondance et la diversité de leurs stocks, évoquaient, toutes proportions gardées, les établissements londoniens tels que Harrod's ou Liberty. Aujourd'hui, les circuits commerciaux se sont inversés et ceux des habitants d'Accra qui ont les moyens de pratiquer le *kalabule* vont faire leurs achats à Lomé ou à Abidjan.

Une visite au « *multistore* » de la C.F.A.O., grande compagnie commerciale française qui dispose d'importants points de vente sur tout le littoral ouest-africain, est instructive. Superbement situé, dans le quartier du port, là où les traitants de l'époque coloniale ont succédé aux marchands d'esclaves des siècles passés, ce magasin a plus de vendeurs que de clients. Dans les multiples rayons ne figurent guère qu'une quinzaine de produits. L'éclectisme est de rigueur : shampooing américain à la fraise présenté en bidons, chemises Lacoste, pâtes alimentaires fabriquées au Togo, vodka soviétique à 150 cedis la bouteille, barboteuses importées de Hongkong, cuisinières mixtes et appareils sanitaires de fabrication italienne, dont une baignoire très ordinaire à 13 000 cedis – soit l'équivalent de plus de dix mille journées de travail... Les seuls produits ghanéens sont du café soluble, du sirop d'orange et... des ramasse-poussière en tôle galvanisée. L'un des rares clients présents, avec lequel nous engageons la conversation, se perd en développements sur la hausse des prix : « *Il y a un peu plus d'un an*, nous dit-il, *un poulet coûtait environ 20 cedis sur le marché. Aujourd'hui, il est officiellement taxé à 80 ou 85 cedis dans les fermes d'État et on le paye, lorsqu'on en trouve, de 150 à 200 cedis sur le marché. Ici, il n'y en a pas.* »

Si l'on arrive à Accra par la route, venant de Lomé, on peut, dès le franchissement de la frontière, constater l'état de dégradation des infrastructures. Les poteaux supportant la ligne téléphonique reliant le poste frontière d'Aglao à la capitale sont arrachés. Lors de la visite effectuée en août à Accra par M. Cot, ministre délégué à la coopération et au développement, l'Agence France-Presse dut envoyer deux journalistes pour couvrir l'événement ; le premier assurait le reportage, le second faisait la navette avec Lomé afin de pouvoir expédier les dépêches.

Sur le tronçon ghanéen, la route littorale reliant Lagos à Accra *via* Lomé et Cotonou n'est qu'une série de nids-de-poule. Le parcours est dangereux. On parle de coupeurs de route et de brigands qui assaillent les automobilistes pour les détrousser. Le voyageur est harcelé par des solliciteurs de toutes sortes : policiers, douaniers, gardes-frontière soucieux d'arrondir des fins de mois difficiles, mendiants affamés à la recherche de nourriture et dont le dénuement est souvent extrême. Le contraste est grand entre certains fonctionnaires chargés du maintien de l'ordre qui se comportent en prévaricateurs et ces agents casqués et gantés de blanc, *bobbies* tropicaux qui, en veste blanche immaculée, continuent au milieu d'une consternante gabegie à assurer avec conscience et componction leur service quotidien.

Tenter de survivre...

Tout le long du parcours, dans les petites localités comme Keta ou Dénu, et jusqu'à l'intérieur de la capitale, des files d'attente s'allongent devant les stations-service. La peur de manquer de carburant obsède les automobilistes. La longueur de ces files n'a d'égale que celle des stationnements devant les grossistes. Dans les stations-service comme chez les importateurs, on achète souvent au prix officiel, non pour consommer soi-même (car même ce prix réduit reste trop élevé pour beaucoup) mais à seule fin de revendre aux taux du marché noir, afin de tenter de survivre avec le profit ainsi obtenu.

Le *kalabule* ne suffit pas à satisfaire la totalité des appétits. Certains expédients relèvent de la malhonnêteté pure et simple. Un jour, l'ensemble de la presse dénonce la disparition de 5 000 sacs de céréales, don du gouvernement américain, dans le port de Takoradi, par lequel transitent 65 % du commerce. Des personnalités haut placées ont subtilisé ces vivres, et le commentateur du *Daily Graphic* s'inquiète de la mauvaise impression qui risque de prévaloir à l'étranger à propos du « *laxisme* » du gouvernement. Le 8 août, le *Ghanaian Times* signale qu'à proximité de la gare de Tema et du grand magasin U.T.C. on vend dans la rue des « *cartes d'identité parfaitement en règle* » à 12 cedis pièce.

Comme souvent en pareil cas, l'humour ne perd pas ses droits. Pathétique, l'éditorialiste du *Weekly Spectator* lance : « *Ne supprimez pas les exportations de perroquets* », et le journaliste de préciser que le Ghana a un besoin impérieux de devises, que la vente de ces oiseaux constitue une source importante de revenus et qu'il faut donc l'encourager au lieu de la prohiber. Et, se raccrochant à l'espérance trompeuse des jeux de hasard, « *ruine morale et économique* » dénoncée par un commentateur de l'*Echo*, l'homme de la rue cède au vertige de la « *lotto mania* », rush sur la loterie nationale créée en 1962, et sur les paris de toutes sortes.

La pénurie à peu près générale d'argent n'a pas mis fin aux dépenses excessives. La *Ghana Broadcasting Corporation* a adopté un projet évalué à plusieurs dizaines de millions de cedis pour remplacer, dès 1982, la télévision en noir et blanc par la télévision en couleurs. Pour la célébration du vingt-cinquième anniversaire de l'indépendance, le 4 mars, on prévoit près de 100 millions de cedis de dépenses. Il est question de loteries, d'émissions de bons du Trésor à intérêt spécial pour financer l'accueil de centaines d'hôtes étrangers. Cependant, il n'y a plus à Accra un seul hôtel digne de ce nom et la compagnie *Ghana Airways* est totalement désorganisée ; l'absentéisme du personnel, le mauvais état des appareils ont provoqué un tel chaos dans les horaires que l'attente peut se prolonger une journée entière dans des aéroports qui n'ont pratiquement plus aucune structure d'accueil en état de fonctionnement. La préparation de ce jubilé suscite mille critiques acerbes et à ce sujet, l'*Echo* du 9 août note : « *Il n'y a pas de quoi pavoiser, alors que la plupart des Ghanéens sont privés des commodités de la vie quotidienne comme le savon, la nourriture, le toit, l'habillement... à un moment où c'est un miracle quotidien que de continuer à vivre...* »

« On n'opère pas un anémique »

Pour le président Limann, tout est clair. « *La monnaie est faible*, nous dit-il, *parce que la production nationale est faible. Nous avons des ressources agricoles et industrielles qu'il faut activement développer. Il ne s'agit pas de fonder des espoirs sur de nouveaux produit, tels que le pétrole* (1), *pour lequel je suis très optimiste, ou le gaz* (2) *que nous exporterons avant 1985, mais de nous intéresser à nos productions traditionnelles, le cacao et l'or* (3) *par exemple.* » Certes, beaucoup d'experts admettent que la production n'atteint que 30 % de ses capacités, mais avant toute relance il faut suppléer au manque de matières premières et accroître les investissements ; deux difficultés majeures. Au surplus, un accroissement de la production, si la monnaie reste aussi dépréciée qu'actuellement, profitera surtout aux pays voisins en approvisionnant la contrebande au détriment du commerce légal.

Les exportations de cacao – près des trois quarts des revenus en devises – ont été de l'ordre de 290 000 tonnes pour la dernière campagne. Les prévisions pour la prochaine campagne varient de 250 000 à 260 000 tonnes. Mais plusieurs dizaines de milliers de tonnes de cacao sont venDues frauduleusement au Togo et en Côte-d'Ivoire. Comment pourrait-il en être autrement aussi longtemps que le sac de 30 kilos sera payé trois ou quatre fois plus cher en Côte-d'Ivoire que par le Cocoa Marketing Board ghanéen ? (4). Au demeurant, le faible pouvoir d'achat du cedi n'est pas la seule menace qui pèse sur l'essor des exportations. Le mauvais état des plantations, l'expulsion de la main-d'œuvre étrangère en 1971, la peur d'une surproduction mondiale, dont les moyens d'information se font l'écho, expliquent le recul de la production des cacaoyères, achetée à concurrence de 22 % par l'Union soviétique et de 14 % par les Pays-Bas.

Pour le gouverneur de la Banque du Ghana, la sortie de la crise économique et sociale ne peut être obtenue par le seul accroissement de la production. Il nous dit : « *Je ne vois pas comment on pourrait rétablir une situation saine sans dévaluer...* » C'est aussi le point de vue des experts du F.M.I., ici comme au Zaïre ou au Sénégal. Toutefois, ces derniers veulent passer immédiatement aux actes, alors que le gouverneur observe, non sans raison : « *On n'opère pas un patient anémique ou en état de choc. Il faut au préalable le placer dans de bonnes conditions, par une transfusion, par exemple...* » C'est, en termes moins imagés, l'avis d'un membre du gouvernement. « *Personne ne saurait se prononcer contre la dévaluation. Elle s'impose, mais elle risque d'entraîner une déstabilisation fatale aux institutions républicaines...* » Résultat d'autant plus désastreux que le Ghana offre le visage d'une authentique démocratie.

PHILIPPE DECRAENE.

(1) La compagnie américaine Philipps a trouvé du pétrole près de la frontière ivoirienne à Half-Assinie.

(2) On a trouvé des gisements de gaz près de la frontière du Togo.

(3) Selon le président Limann, seulement quatre mines d'or sont encore en exploitation au Ghana, alors qu'il y en eut, dit-il, jusqu'à soixante-quatre.

(4) Le 6 novembre, le gouvernement a triplé le prix d'achat du cacao (*le Monde* du 8 novembre).

Prochain article :

UNE AUTHENTIQUE DÉMOCRATIE

HAUTE-VOLTA
v. Ouagadougou
Bolgatanga
White Volta
Black Volta
Yendi
Tamalé
CÔTE-D'IVOIRE
TOGO
Kintampo
LAKE VOLTA
GHANA
Kumasi
Tano
Obuasi
Dunkwa
Akosombo
Koforidua
Barrage
VOLTA
LOMÉ
Keta
Akimota
Tema
Winneba
ACCRA
Teshie
Cape Coast
Tarkwa
Sekondi
Takoradi
Grand-Bassam
0 kilomètres 200
GHANA

PROCHE-ORIENT

Iran

Selon le procureur général de la révolution

De six mille à sept mille prisonniers politiques seraient recensés dans le pays

Téhéran (*A.F.P.*). — L'hodjatoleslam Moussavi Tabrizi, procureur général de la révolution islamique, a affirmé dimanche 15 novembre que le nombre des prisonniers politiques en Iran s'élevait au tiers environ des vingt mille prisonniers de droit commun recensés, et que la plupart se repentaient.

En donnant des indications précises sur les détenus et leur situation dans les prisons, l'hodjatoleslam Moussavi Tabrizi a tenu à montrer que la situation, tant dans les centres de détention ue sur le plan de la sécurité intérieure, s'était nettement améliorée depuis deux mois. « *Même si il y a encore tous les jours des centaines de procès, il y a moins de personnes exécutées, car ceux qui méritent l'exécution sont moins nombreux aujourd'hui* », a-t-il dit.

M. Moussavi Tabrizi a ajouté que « *90 % des prisonniers politiques se repentent et peuvent être guidés* ».

Il a rejeté comme étant des « mensonges impérialistes » des rumeurs sur les exécutions de deux intellectuels iraniens, M. Bagher Parham et Mme Homa Nategh.

La lutte contre la « propagande occidentale »

Le problème de la lutte contre la « propagande occidentale » et les « mensonges impérialistes » a précisément été abordé, dimanche, par l'Imam Khomeiny, en prsence des principaux responsables de l'information et de la propagande du pays. Le « guide de la révolution » a demandé à ces responsables de « *faire leur devoir* » et de coordonner leurs efforts pour développer la propagande face à celle de l'Occident qui présente « *le gouvernement et la nation d'Iran comme des sauvages* ». L'Imam Khomeiny a déploré que « *la propagande ait été nulle à l'étranger depuis le début du mouvement révolutionnaire* » alors que « *les radios et les journaux étrangers attaquent perpétuellement l'Iran* ».

D'autre part, le porte-parole du corps des « gardiens de la révolution », membre du conseil de commandement de cet organisme, M. Massoud Jazaeri, a estimé samedi que l'armée irakienne a été détruite à près de 50 % par les forces iraniennes. Lors d'une conférence de presse M. Jazaeri a affirmé que « *cinq divisions irakiennes avaient été détruites, 45 % des forces baassistes tuées et plus de 70 % de l'aviation enemie anéantie* ». Selon M. Jazaeri, plus de trente-cinq mille soldats irakiens ont été tués ou blessés depuis le début de la guerre, sept mille ont té faits prisonniers et un millier ont rejoint les rangs iraniens pendant la même période.

Égypte

● *Le général Chazli*, ancien chef d'état-major des forces armées égyptiennes, a été privé de ses droits politiques et civiques et tous ses biens ont été séquestrés, dimanche 15 novembre. Le général était jugé par contumace ainsi que dix-huit autres membres du Front national égyptien (opposition extérieure au régime) par le tribunal de l'éthique. Instituée par la « loi de la honte » de juin 1978, cette instance ne prononce pas de condamnations pénales.

Parmi les co-accusés, qui pour la plupart vivent en France, figurent notamment MM. Abdel Meguid Farid, ancien secrétaire de Nasser ; M. Mohamed Amine El Alem, écrivain communiste ; M. Ghali Choucri, universitaire ; M. Michel Kamel, membre du parti communiste ; Mme Hekmat About Zeid, ancien ministre des affaires sociales et M. Adib Dimitri, membre du secrétariat général du Congrès populaire arabe (créé par la Libye). Ce congrès avait notamment organisé le procès du président Sadate et l'avait *condamné à mort* à la suite de la signature du traité de paix égypto-israélien. — (*A.F.P.*)

AMÉRIQUES

L'incertitude sur les intentions de Washington provoque l'inquiétude dans l'isthme centre-américain et dans les Caraïbes

L'ambassadeur du Nicaragua aux Etats-Unis, M. Arturo Cruz, a annoncé sa démission, samedi 14 novembre, à Managua, en présence du ministre des affaires étrangères, le Père Miguel d'Escoto. Personnalité modérée, ancien président de la Banque centrale, M. Cruz avait été, un temps, membre de la junte du gouvernement nicaraguayen. Il avait été nommé ambassadeur aux Etats-Unis en mars dernier, lors d'un remaniement de la junte. M. Cruz a estimé qu'il n'avait plus les moyens de contribuer à la normalisation des relations entre Managua et Washington. M. Cruz restera à son poste jusqu'à la désignation de son remplaçant.

D'autre part, la situation en Amérique centrale et dans les Caraïbes provoque inquiétude, remous et mobilisation dans la région et dans plusieurs pays.

Les dirigeants cubains manifestent une réelle inquiétude face aux récents propos du secrétaire d'Etat américain, M. Haig, refusant d'exclure une intervention des Etats-Unis en Amérique centrale. Ils en appellent à la nécessité d'une campagne de l'opinion publique internationale face à « *la menace d'une intervention militaire* » de Washington dans la région centre-américaine et caraïbe, selon les propos de M. Carlos Amat, ambassadeur de La Havane au Canada. Ce diplomate a averti que si les Etats-Unis intervenaient militairement au Nicaragua, Cuba et les autres pays socialistes lutteraient « *jusqu'à la dernière goutte de leur sang* ».

« *Le Nicaragua et Cuba ne sont pas isolés dans le monde. Ils pourraient compter non seulement sur la solidarité des pays socialistes, mais également sur la solidarité internationale* », a encore déclaré le diplomate.

De son côté, le ministre cubain de la défense, M. Reul Castro, frère du chef de l'Etat, a invité la brigade frontalière cantonnée près de la base américaine de Guantanamo, au sud-est de Cuba, à « *redoubler de vigilance* », en ces temps « *où l'administration fasciste des Etats-Unis proclame avec toute puissance ses plans agressifs et criminels contre les peuples du Salvador et du Nicaragua, et où elle menace de nouveau, avec sa haine de cerf, notre révolution victorieuse et inflexible* ».

Le chef de l'Etat cubain, lui-même, M. Fidel Castro, s'est exprimé, le dimanche 15 novembre, à la Havane, à l'occasion du sixième « dimanche rouge », journée de travail volontaire, organisée par la centrale des travailleurs cubains pour financer la milice territoriale. M. Castro a déclaré que « *le plus censé, pour mettre un terme aux problèmes de l'Amérique centrale* [était] *une solution politique négociée.* »

Une « *tentative belliqueuse, qu'elle qu'elle soit, ne ferait qu'aggraver le problème* », a poursuivi le président cubain, qui a affirmé que les Etats-Unis « *veulent une solution militaire et souhaitent anéantir les révolutionnaires jusqu'au dernier* ». « *Mais cela*, a-t-il dit, *n'est jamais arrivé et n'arrivera jamais.* »

M. Castro a, d'autre part, indiqué qu'une « *ample et intense* » campagne de solidarité avec Cuba se développe actuellement dans le monde, mettant à nu, a-t-il dit, « *la nature mensongère des impérialistes yankées* ».

Ainsi, M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.), a adressé, le 15 novembre, un message de solidarité à M. Fidel Castro. Il assure que « *les menaces nord-américaines contre Cuba sont inséparables des menaces que les Etats-Unis contre la nation arabe.* »

De passage à Paris, le ministre nicaraguayen de l'agriculture, le commandant Jaime Wheelock, a demandé la réunion d'urgence du « comité nicaraguayen » de l'Internationale socialiste, lors d'un entretien, le vendredi 19 novembre, avec M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S. Cette initiative serait motivée par « *le danger croissant d'une intervention militaire américaine en Amérique centrale* », a précisé le ministre. — (*A.F.P.*

Argentine

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté à Paris en faveur des disparus

Les manifestations en faveur des disparus, ces morts-vivants de la société argentine enlevés par des inconnus avec la complicité, au moins passive, des autorités, ont été nombreuses ces dernières années à Paris. L'Association internationale de défense des artistes victimes de la répression dans le monde (1) a réussi, samedi 14 novembre, à témoigner sa solidarité de manière originale. L'AIDA avait demandé à des peintres français de confectionner cent toiles symbolisant cent artistes disparus en Argentine. Plusieurs milliers de personnes ont ainsi défilé samedi dans les rues du quartier Latin derrière ces toiles portées à bout de bras pour réclamer « *la réapparition et la libération* » des disparus.

En tête du cortège, dont la marche était scandée par des tambours et des saxophones, se trouvaient des mères de disparus, ces « *folles de la place de Mai* », ainsi appelées parce qu'elles manifestent chaque semaine à Buenos-Aires sur cette place, devant le siège du gouvernement. M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste français, les écrivains Julio Cortazar et Marek Halter, des chanteurs et des comédiens participaient au défilé.

Le ministre de la culture, M. Jack Lang, a adressé un message aux organisateurs. Il y affirme que « *la France accepterait bien volontiers d'accueillir les artistes qui seraient en situation de demander l'asile sur notre sol* ».

(1) AIDA, 6, rue de l'Eure, 75014 Paris. Tél. : 542-16-13.

A TRAVERS LE MONDE

États-Unis

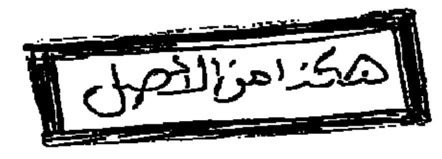
● DESTRUCTION D'UN MISSILE EN VOL. — Un missile Trident, tiré d'un sous-marin nucléaire en plongée au large de la Floride, a dû être détruit dimanche 15 novembre après une déviation de sa trajectoire, a annoncé un responsable de l'armée de l'air américaine. L'incident s'est produit au cours d'un exercice effectué par le sous-marin *Benjamin-Franklin*, à environ 75 kilomètres au large du cap Canaveral. Le lancement s'est effectué normalement mais, après cinquante-cinq secondes, le missile a changé de direction en raison d'un défaut de fonctionnement. Au centre de contrôle, un bouton a immédiatement été poussé pour le faire exploser en vol. (*A.F.P.*)

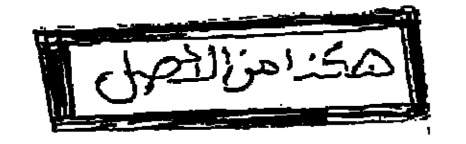
Hongrie

● UN VOYAGE PAR AN EN OCCIDENT. — Les citoyens hongrois seront autorisés, à *partir de 1982, à se rendre dans* un pays occidental une fois par an et non pas tous les deux ans comme auparavant, annonce l'agence M.T.I. Toutefois, ils ne pourront se procurer de devises qu'une fois tous les trois ans pour une contrevaleur de 12 000 forints (et non 8 000 comme auparavant), c'est-à-dire quelque 1 800 francs. — (*Reuter*)

Vietnam

● MASSACRE DE REFUGIES DE LA MER. — Des pirates ont massacré dix sept Vietnamiens réfugiés de la mer, le 25 octobre, dans le golfe de Thaïlande, selon des responsables dignes de foi citant des informations parvenues à Bangkok, vendredi 13 novembre. Les réfugiés — douze hommes, quatre femmes et trois enfants — avaient quitté le port vietnamien de Camau (dans le sud du pays) depuis deux jours, quand leur embarcation a été attaquée. Seules deux femmes ont survécu à cette attaque en s'accrochant à des bidons de plastique pendant trois jours et trois nuits avant d'être prises dans un filet de pêche puis rejetées à nouveau à la mer. — (*A.F.P.*)





Bangladesh

Le candidat du parti gouvernemental semble assuré de remporter l'élection présidentielle

Le chef de l'Etat par intérim, M. Abdus Sattar, candidat du parti gouvernemental, le parti national du Bangladesh (P.N.B.), paraissait asuré de remporter l'élection présidentielle qui a eu lieu au Bangladesh, le dimanche 15 novembre. En fin de matinée, heure locale, il avait obtenu 9,8 millions de voix et son rival, M. Kamal Hossain, de la ligue Awami, 3,4 millions, sur 38,9 millions d'électeurs.

De notre envoyé spécial

Dacca. — Le Bangladesh — un pays dont la population a la réputation de s'enflammer facilement — a mené à son terme, dans un calme étonnant, le processus constitutionnel engagé à la suite de la disparition tragique du président Ziaur Rahman (tia), le 30 mai dernier.

Certains journalistes, conviés, le jour du scrutin, à *« une tournée des urnes »* en hélicoptère, survolaient une mosaïque de champs où s'activaient de nombreux paysans, un paysag eaquatique sorti de la nuit des temps, avant d'être les témoins, à Manikganj (45 kilomètres à l'ouest de Dacca), puis à Brahmanbaria (une centaine de kilomètres à l'est de la capitale), d'une sorte de première communion démocratique célébrée dans une atmosphère à la fois bon enfant et consciencieuse. La plupart des personnes interrogées avaient souligné « l'enthousiasme » des électeurs, leur « conscience politique », leur « tolérance » et le déroulement pacifique d'une campagne électorale dont un officier de police local affirmait qu'elle n'avait été marquée que par des incidents « négligeables ». Les journalistes s'étaient alors précipités sur les représentants du principal parti de l'opposition, la ligue Awami, pour constater qu'ils n'avaient, eux non plus, aucune plainte majeure à formuler.

Le chef d'état-major satisfait

Impressions et témoignages que devaient confirmer, dans l'après-midi, une visite de plusieurs bureaux de vote de la capitale, notamment au cœur de la vieille ville. « *Nous accepterons le verdict du peuple,* avait notamment affirmé un membre de la ligue Awami, avant d'expliquer : « *Nous combattons depuis longtemps, et nous continuerons, s'il le faut, notre combat.* »

A l'entrée des bureaux de vote, l'affluence observée aux « stands » des diverses formations politiques (on y apportait une main secourable, et intéressée, aux électeurs désemparés) confirmait que la succession du général Zia se jouerait entre le président intérimaire, M. Abdus Sattar, soixante-quinze ans, et le candidat de la ligue Awami, M. Kamal Hossain, quarante-cinq ans, suivi comme son ombre par Hasina Wajed, la fille de Mujibur Rahman, le « père de la nation », dont le fantôme, tout comme celui du président assassiné, ne devait cesser de hanter cette élection présidentielle. *(le Monde* des 14 et 15-16 novembre).

Pendant une visite à la résidence de Hasina, une heure avant la clôture du scrutin, devait toutefois naître le premier nuage d'une journée au ciel décidément trop bleu. Reprenant les accusations lancées la veille au soir par M. Hossain (la modification du processus de transmission des résultats afin d'écarter les représentants des partis et la décision de refuser à ces derniers un exemplaire certifié exact des résultats de chacun des bureaux), Hasina Wajed, citant des informations reçues de ses militants, constatait la multiplication des incidents. Dans l'après-midi, elle dénonçait les manipulations en cours et à venir et déclarait : « *Nous n'accepterons pas un tel verdict, nous protesterons, nous résisterons.* »

L'escalade était engagée et la ligue Awami confirmait ainsi ce qui était apparu depuis plusieurs jours. Doutant de la régularité de la consultation, elle se condidérait, d'ores et déjà, comme battue et se plaçait, en quelque sorte, en réserve de la démocratie. Dès le vendredi matin, M. Hossain avait, lors d'une conférence de presse, envisagé « *un mouvement constitutionnel* » au cas où les élections seraient « *truquées* ».

A peine le scrutin était-il clos, dimanche, qu'un dirigeants de la Ligue Awami, M. Tofail Ahmed, évoquait devant nous les possibles étapes d'un mouvement qui, insistait-il ne pouvait qu'être démocratique. « *Nous ne croyons pas à la violence,* nous confiait-il, *et nous excluons toute prise du pouvoir pa rla force.* »

Interrogées sur l'hostilité de l'armée à l'égard de son parti, elle déclarera : « *L'armée, qui devrait être neutre, est en fait, aujourd'hui, manipulée et utilisée par certaines personnes. Ainsi souhaite-t-elle non pas un gouvernement bénéficiant du soutien du peuple mais un gouvernement faible afin de pouvoir diriger le pays.* »

Dans la résidence de M. Hossain, envahie par une foule aux visages tendus, l'atmosphère est pour le moins chargée d'électricité. L'étincelle sera fournie par les premiers résultats qui donneront au président en exercice une impressionnante avance. Il y avait du raz de marée dans l'air, confirmé d'ailleurs par les derniers résultats.

« *Des résultats très encourageants* », reconnaît le chef d'état-major de l'armée bengalaise, le général Ershad. « *Certes,* poursuit-il, *la ligue Awami avait, dans les dernières semaines, fait d'incontestables progrès et l'on pouvait prévoir à ce moment une élcetion très serrée.* » « *Moi-même,* avoue-t-il, *j'ai pu alors douter mais durant les derniers jours, notamment après les rassemblements à Chittagong, puis à Dacca, les choses ont basculé et les informations dont je disposais me faisaient effectivement présager une victoire très large de Sattar* », du « *vieil homme* », comme il l'appelle familièrement.

Visiblement satisfait et, semble-t-il, soulagé, par ce qu'il n'hésitera pas à qualifier, à la manière indienne de « *Sattar wave* » — une vague en faveur de M. Sattar — le général Ershad qui occupe ses fonctions depuis déjà trois ans *(« Il m'en reste encore deux,* précise-t-il, *si telle est la volonté du président. »),* devait-nous confirmer sa volonté d'obtenir du pouvoir que l'armée puisse, selon des modalités à fixer, exercer un certain rôle dans la gestoin du pays afin d'éviter qu'elle ne soit tentée par de nouvelles interventions.

En attendant, il n'a pas hésité à procéder à quelques mises à la retraite qui s'inscrivaient dans le cadre du nécessaire « ménage » vre toute tentative de coup d'État. « *Il faut faire en sorte,* a-t-il dit en conclusion, *que l'armée soit heureuse.* »

Faux pas

Heureux, on ne l'était assurément pas ce soir-là, du côté de la ligue Awami. Après le militaire détendu et sûr de lui, le candidat révolté, doutant même que les élections aient jamais eu lieu. La voix cassée par la campagne, M. Hossain tirait, plutôt brutalement, la leçon des événements. « *Ce que vous avez entendu à la télévision,* déclarait-il aux journalistes rassemblés dans le jardin de sa résidence, *ne peut en aucune façon être considéré comme le résultat des élections —cela était en effet matériellement impossible — mais comme le produit des manipulations effectuées au palais présidentiel* ». Et il ajoutait : « *Certes on ne pouvait guère attendre mieux d'un régime issu du metrtre et la conspiration mais cela n'en constitue pas moins une nouvelle insulte à la démocratie, une négation des élections, la destruction de la démocratie et de la Constitution.* » « *D'un bout à l'autre du processus électoral,* affirmait-il, *il y a sabotage.* » Reste que pressé de dévoiler la riposte de son parti, M. Hossain invitera les journalistes à la patience.

En attendant, il leur présentait une impressionnante énumération d'incidents plus ou moins graves, signalés par son parti, aux quatre coins du pays : intimidation des électeurs (Hindous et femmes surtout), aggressions des agents électoraux, capturi puis bourrage des urnes. « *Partout, c'est la même chose,* ajoutait-il, *les rapports pleuvent et nous les transmettons aussitôt au président de la commission électorale qui, selon un dirigeant de la ligue Awami, aurait reconnu être démuni de pouvoirs face à un exécutif qui agissait à sa guise.* »

Interrogé par les journalistes, le président Sattar a déclaré que les résultats annoncés par la télévision étaient corrects, et affirmé n'avoir reçu, en début de soirée, aucune plainte de quiconque. Il en a profité pour nier les accusations portées contre lui par M. Hossain.

Dimanche soir, si l'écart entre les deux premiers candidats se réduisait quelque peu (de un à dix on était passé de un à sept), il n'en restait pas moins considérable.

PATRICK FRANCÈS.

A l'issue de la visite officielle de Mme Gandhi

L'Inde et la France se prononcent pour une « restructuration d'ensemble » des relations Nord-Sud

La déclaration commune publiée samedi 14 novembre, à l'issue de la visite officielle Mme Gandhi en France, indique que New-Delhi et Paris sont convenus de renforcer leur coopération bilatérale en vue de l'établissement d'un nouvel ordre économique international.

La déclaration annonce la constitution d'un « *groupe de haut niveau* » pour des consultations régulières entre les deux pays sur les questions relatives à l'énergie. Paris et Pékin vont « *intensifier leur coopération* » et maintenir « *une étroite concertation en vue de renforcer la confiance et la paix entre les Etat* ». La communauté internationale, indique encore la déclaration, a le devoir de « *rechercher les voies et les moyens par lesquels pourra être rétablie et sauvegardée l'indépendance des pays qui continuent à être soumis à une domination étrangère ou a être victime d'interventions et d'ingérences extérieures* ». Elle souligne encore que les deux pays « *réaffirment le refus de relations internationales reposant sur la crainte, le mépris et la volonté de domination, sur l'emploi de la violence et de la subversion, sur l'abandon des principes inscrits dans la Charte des Nations unies* ». Mais, à propos de la présence militaire soviétique en Afghanistan et vietnamienne au Cambodge, la déclaration se contente d'observer que « *la France et l'Inde dénoncent les ingérences* (étrangères) *et plus particulièrement celles dont sont victimes des pays incapables de constituer par eux-même une menace pour des tiers* ».

Paris et New-Delhi se déclarent, d'autre part, « *opposés à l'extension de la confrontation des blocs et préoccupés par l'accélération de la course aux armements, notamment du fait des nations disposant des arsenaux les plus puissants ; ils entendent poursuivre avec détermination leurs efforts en vue de résultats concrets susceptibles de renforcer la confiance et la paix entre les Etats* ».

A propos des rapports Nord-Sud, l'Inde et la France « *expriment leur commune préoccupation devant la crise économique mondiale et soulignent que la prolongation de cette situation préjudiciable à la fois aux pays industrialisés et aux pays en développement appelle une restructuration d'ensedble des relations économiques internationales* ». Les deux pays déclarent encore que « *dans la conjoncture presente la préoccupation dominante reste le lancement d'un dialogue global entre pays industrialisés et pays en développement fondé sur la reconnaissance de l'interdépendance et de la solidarité* ».

« *Le renforcement de la sécurité alimentaire des pays en développement, la stabilisation des marchés des matières premières, le financement du déficit de la balance des paiements des pays en développement importateurs de pétrole et le financement des investissements énergétiques nécessaires à l'accroissement de la capacité de production mondiale constituent les objectifs prioritaires assignés à la communauté internationale* », poursuit la déclaration commune.

Dans une interview au quotidien *Times of India,* M. Mitterrand a, d'autre part, déclaré que « *la coopération économique, scientifique, technique et culturelle entre l'Inde et la France* » doit devenir un exemple de ce que pourrait être, à l'avenir, les relations entre pays du Sud et du Nord. Le chef de l'Etat a également annoncé que Paris mettra à la disposition de l'Inde un crédit d'au moins 600 millions de francs dans le cadre de l'année budgétaire indienne 1981-1982 qui a commencé le 1er avril.

Afghanistan

● *Le procès de Jean-Paul Silve,* jeune Français arrêté en Afghanistan, où il s'était introduit (le *Monde* du 17 septembre) sans autorisation, a commencé à Kaboul, a déclaré, vendredi 13 novembre, le chargé d'affaires d'Afghanistan, à Paris, M. Netsan, au micro de Radio-Monte-Carlo.

Chine

L'AFFAIRE LI SHUANG

L'agence Chine nouvelle s'en prend vivement à M. Bellefroid

Au cours de l'émission « Le grand jury R.T.L. - « le Monde » dont il était l'invité, dimanche 15 novembre, M. Jobert, ministre d'Etat, chargé du commerce extérieur, a déclaré que l'affaire Li Shuang-Bellefroid « révélait une maladresse et beaucoup d'improvisation ». « Elle était connue de nos gouvernements, et il était peu propice de la faire éclater au moment où j'allais prendre contact avec les dirigeants chinois, a-t-il poursuivi. Les Chinois ont été plus maladroits que malavisés. Laissons-leur le bénéfice du doute (...). On peut arranger les choses, puisqu'il paraît que c'est une mesure administrative (...). J'ai réagi comme je devais. Je représentais la France là-bas, et quand on invite qui que ce soit on ne l'invite pas pour lui faire un affront. »

Concernant, d'autre part, les perspectives de coopération économique franco-chinoise, le ministre a souligné que « les dirigeants chinois avaient eu naguère les yeux plus grands que le ventre ». « Par rapport aux espoirs parfois un peu fous des dernières années, a-t-il ajouté, les échanges vont adopter maintenant un profil bas. »

De notre correspondant

Pékin. — Les autorités chinoises continuent de souffler alternativement le chaud et le froid dans l'affaire Li Shuang-Bellefroid. Alors que, jeudi, le ministère des affaires étrangères s'était montré plutôt apaisant, l'agence Chine nouvelle a diffusé, samedi 14 novembre, une longue dépêche d'un ton nettement plus vif, voire menaçant. Cette déclaration a été reproduite, à quelques détails significatifs près, dimanche matin, dans deux quotidiens — *le Journal de Pékin* et *Clarté* — et un court extrait en a été lu dans la soirée aux bulletins d'information de la radio et de la télévision. L'escalade est donc évidente.

Plus précis que la première prise de position publique de Pékin dans cette affaire, sans pour autant en lever toutes les ambiguïtés, le commentaire de Chine nouvelle comprend, pour l'essentiel, toris éléments : une longue justification des mesures prises à l'encontre de la fiancée chinoise du diplomate français ; une attaque contre ce dernier assortie d'accusations voilées contre certaines de ses activités, pendant son séjour en Chine, qui n'auraient pas été compatibles avec son statut diplomatique ; des critiques, enfin, contre les organes d'information français et ceux qui, à Paris, font actuellement « beaucoup de tapage *pour peu de chose* ».

C'est surtout su rle premier point que l'agence chinoise se montre la plus précise. Entrant dans les détails de l'affaire, Chine nouvelle indique que M. Bellefroid, profitant de son statut diplomatique, avait « caché » sa fiancée dans sa résidence, à partir du mois de juillet jusqu'à l'arrestation de celle-ci au début de septembre. La jeune artiste peintre ayant, dans ces conditions, violé la loi chinoise — il n'est pas précisé laquelle — elle a été envoyée dans un établissement de rééducation par le travail, conformément à l'article premier du décret (datant de 1957) du Conseil d'Etat (gouvernement), en la matière.

Une question, à propos de cette explication, se pose : pourquoi la police chinoise a-t-elle tenté d'arrêter, une première fois, Mlle Li Shuang quelque temps avant qu'elle ne s'installe chez son fiancé, et donc alors qu'elle n'avait pu commettre le délit qui lui est, aujourd'hui, apparemment reproché ? Seule l'intervention déterminée du diplomate français avait, à l'époque, contraint la police à relâcher la jeune femme. D'autre part, en réaffirmant, comme elle le fait ensuite, que la Chine ne s'oppose pas aux « *relations normales* » ni au mariage entre citoyens chinois et étrangers — ce passage n'a pas été lu à la télévision ni reproduit dans la presse, — l'agence fait preuve soit de mauvaise foi, soit d'une méconnaissance des conditions de vie faites dans ce pays aux résidents étrangers.

Peut-elle, par exemple, ignorer qu'il existe un règlement datant de 1954, mais dont la validité a été rappelée l'an dernier et qui interdit à tout Chinois d'avoir des relations avec un étranger sans en référer à son unité de travail.

« Par amitié »

L'agence officielle chinoise ignore-t-elle, enfin, que les autorités de Pékin ont répondu récemment par la négative à plusieurs demandes de mariage mixte ?

Il est, au demeurant, significatif que non seulement les moyens d'information locaux n'ont pas reproduit ce passage de la déclaration de Chine nouvelle, mais encore qu'ils l'ont remplacé par une phrase qui ressemble fort à une mise en garde quant aux contacts avec les étrangers. Le texte lu à la télévision affirme, en effet : « *Le cas de Li Shuang montre qu'il existe en Chine une espèce particulière de gens qui, sans respect pour le pays et le peuple et renonçant à leur identité nationale et à leur personnalité, se lancent dans des activités consistant à vendre leur propre âme, ce cas montre aussi qu'il existe une espèce d'étrangers qui se servent des Chinois pour s'ingérer dans nos affaires intérieures.* »

Cette ingérence, selon Chine nouvelle, consisterait dans les commentaires faits ces derniers jours par M. Bellefroid « et d'autres » — la presse est expressément visée — sur le « changement de politique » de Pékin et la volonté du pouvoir de renforcer son contrôle sur les intellectuels.

Passant de la défensive aux menaces, Chine nouvelle se demande si ces attaques ne sont pas pour le diplomate français « *une façon de détourner l'attention de certaines de ses activités incompatibles avec son statut diplomatique* ». Jusqu'à présent, ajoute l'agence, les autorités chinoises se sont abstenues « *par amitié pour le peuple français* » de révéler ces activités et de réagir aux « *informations fallacieuses de certains journaux et postes de radio français* ». Mais cette situation, laisse-t-elle entendre, pourrait changer. Elle conclut, cependant, que « *tel n'est absolument pas le vœu du peuple chinois* ». Cette dernière phrase n'a pas été lue aux téléspectateurs.

MANUEL LUCBERT.

Le climat politique préoccupe le chef de l'État sans entamer sa détermination

Deux appels à la modération sont venus, dimanche, contredire la montée de la violence verbale que l'on pouvait observer entre la majorité et l'opposition. Invité du « Club de la presse » d'Europe 1, M. Jacques Chirac a souhaité que chacun fasse preuve « d'un peu plus de tolérance » (lire ci-contre) ; dans le même temps M. Jean Poperen, participant, à Strasbourg, à une fête de la rose, s'est efforcé de modérer les « impatients » et les « frileux » de son propre parti. Le numéro deux du P.S. a souligné que « chaque chose se fera en son temps ». « Ceux qui nous demandent de charger le bateau doivent réfléchir qu'à trop le charger, nous risquons de le couler », a-t-il dit.

Cette volonté de calmer les ardeurs partisanes procède de la conscience d'un danger réel ; danger « *pour la démocratie* », *et si cela continue, pour la paix publique* », selon M. Chirac. Le président de la République partage cette inquiétude. Déjà le 25 octobre, à son retour du sommet de Cancun, M. Mitterrand s'était employé à apaiser les tensions entre la majorité et l'opposition. L'une et l'autre avaient auparavant échangé de dures invectives, notamment à l'Assemblée nationale. Quelques « *petites phrases* » prononcées au congrès du P.S. à Valence avaient alimenté la polémique. « *Il faut que les Français, quoi qu'ils pensent (...) se sentent véritablement en sécurité dans le cadre de la République* », avait alors affirmé le chef de l'Etat à l'aéroport d'Orly.

Cette déclaration n'a guère été suivie d'effet : la gauche au pouvoir est désormais accusée d'ouvrir, dans le pays, « *une guerre civile froide* », selon l'expression de M. Alain Griotteray ; la droite, en retour, est soupçonnée « *de ne reculer devant aucun procédé pour tenter de créer un état de fait dans l'opposition* », comme l'affirme M. Claude Estier.

En expliquant lui-même la politique du gouvernement dans une quinzaine de jours à la télévision, M. François Mitterrand entend donc tenter, de nouveau, d'apaiser les esprits ; il souhaite également montrer que sa détermination n'est pas entamée.

La responsabilité de l'opposition

Contrairement à M. Chirac — qui a dénoncé des « *initiatives d'agression* » venues du P.S. — le chef de l'Etat considère que l'opposition porte la responsabilité première de la dégradation du débat public dans le pays. M. Mitterrand, en effet, a toujours jugé que la droite, lorsqu'elle était au pouvoir, faisait preuve d'intolérance à l'égard de la gauche. Il estime aujourd'hui que le vocabulaire utilisé par cette droite dans l'opposition — celui-ci évoque à ses yeux le langage employé du temps de la « *guerre civile intellectuelle* », qui a prévalu entre 1934 et 1940 — traduit la même intolérance.

Au fond, le président de la République n'est pas loin de penser que la violence verbale révèle un refus d'accepter l'alternance : battue sur tous les fronts politiques, la droite cherche « passionnément » sa revanche dans l'échec économique de la gauche. Telle est, en tout cas, l'analyse qui prévaut à l'Elysée. Celle-ci fait toutefois peu de cas de la logique des institutions qui, la bipolarisation aidant, pousse à la radicalisation du débat.

Ceux qui « *jouent* » l'échec économique ne doivent guère s'attendre à un quelconque arrangement ou « *compromis* » : ils récolteront le durcissement. L'avertissement (qui ressortait clairement du congrès de Valence) tient toujours.

M. Mitterrand ne désespère pas, pour autant, de conquérir la fraction « réaliste » du patronat. Il est vrai que les nationalisations devraient, à terme, lui permettre de bénéficier d'un nouveau rapport de forces au sein du C.N.P.F. Le président de la République sait aussi que la confiance de sa base sociale et électorale ne paraît guère entamée. Il considère enfin que l'opposition a encore un long chemin à faire avant de menacer le nouveau pouvoir. La conviction du chef de l'Etat est que les socialistes sont armés pour tenir longtemps, tandis que l'opposition doit d'abord retrouver son crédit dans l'opinion, se doter d'un programme alternatif et d'un leader incontesté avant de pouvoir exploiter un éventuel échec de la gauche.

Sans doute la perspective d'un tel cheminement a-t-elle conduit M. Chirac à intégrer le facteur « temps » dans sa propre stratégie. L'attitude du chef de file du R.P.R. est sans doute — une fois n'est pas coutume — plus sage que celle de ses propres troupes qui se conduisent comme si des élections nationales devaient avoir lieu dans un délai rapproché.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

AU « CLUB DE LA PRESSE » D'EUROPE 1

M. Chirac appelle tous les acteurs de la vie politique à plus de tolérance

Donnant l'impression de vouloir incarner une sorte d'opposition tranquille, M. Jacques Chirac a adopté lors du « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 15 novembre, un « profil bas ». Le maire de Paris n'a élevé le ton à aucun moment, s'est gardé de toute véhémence et a renoncé aux diatribes qui étaient destinées, naguère, à passionner ses partisans. Il s'est aussi refusé à porter le moindre jugement sur le comportement de l'actuel chef de l'Etat alors qu'il ne se privait pas de le faire à l'égard du précédent. Il a enfin montré une certaine compréhension envers la politique étrangère de M. Mitterrand et a jugé positives les actions gouvernementales en matière de recherche, de culture et surtout de défense.

Se laissant porter par les questions des journalistes plutôt que dirigeant lui-même le débat, le maire de Paris s'est comporté en opposant légaliste, bien sûr, mais aussi raisonnable, modéré et même atone par rapport à ses attitudes passées. Sans doute, le leader du R.P.R. se proclame-t-il en total désaccord avec « *la conception socialiste au sens marxiste qui consiste à vouloir créer un nouveau type de société* ». Mais lorsqu'il dénonce « *le climat actuel dangereux pour la démocratie* », c'est surtout pour lancer à tous les acteurs de la vie politique — dont ses propres amis — un appel à pratiquer « *un minimum de tolérance* ».

M. Chirac a toutefois retrouvé un peu de sa vivacité pour ironiser, à propos du financement de la Sécurité sociale, sur « *la politique du sapeur Camember qui consiste à creuser un trou pour en combler un autre* » et pour juger « *digne de Gribouille* » l'impôt sur la fortune qui ne s'intègre pas dans une réforme fiscale complète.

Reprochant au gouvernement de vouloir « *étatiser* » l'économie et de n'avoir pas su inspirer la confiance, il a, bien que les faits lui aient naguère apporté des démentis, voulu mettre en garde les Français en proférant quelques noires prévisions. « *Les choses vont se durcir* », a-t-il affirmé, et il a annoncé « *une baisse sensible du niveau de vie pour tout le monde* ».

Six mois après son échec à l'élection présidentielle et deux mois avant les assises nationales du R.P.R., à Toulouse, le 23 janvier, M. Chirac n'a manifestement pas voulu se comporter ostensiblement en leader unique de l'opposition. Avare de ses déclarations — hormis sa conférence de presse du 5 octobre et son discours à l'Assemblée nationale sur le budget, le 28 octobre, — le maire de Paris, qui se consacre surtout aux problèmes de la capitale, cherche visiblement à changer sa propre image et à intégrer le facteur « temps » dans son équation politique.

ANDRÉ PASSERON.

M. Jacques Chirac a notamment déclaré : « *Le bilan du gouvernement, depuis cent quatre-vingt jours, ne me paraît pas très brillant. Deux millions de chômeurs, une hausse des prix croissante, qui, depuis trois mois, est sur une pente de plus de 17 % par an, une dévaluation à la suite d'une perte importante dans nos réserves de change, un commerce extérieur en difficulté, la stagnation de l'activité économique, notamment la stagnation des investissements : voilà, très rapidement brossé, pour ce qui concerne la vie économique et sociale du pays, un bilan qui ne prête pas, je crois, à réjouissances.*

» *Quelle alternative ? On s'est engagé, depuis le 10 mai, sur une voie voulue par le socialisme, c'est-à-dire celle de l'étatisation croissante, et ce n'est pas la bonne voie. En période de crise, il faut chercher à libérer au maximum les énergies des citoyens, des entreprises, leur permettre de donner le meilleur d'eux-mêmes. C'est donc dans l'allègement des contraintes qui pèsent sur eux, notamment sur leur travail, qu'il faut chercher la solution.*

» *M. Mitterrand se réfère à une conception de la société qui, contrairement à ce que certains ont pu croire, n'est pas du tout une conception social-démocrate ; c'est une conception socialiste au sens marxiste — que j'emploie sans aucune intention polémique — du terme, c'est-à-dire ayant pour ambition de créer véritablement un nouveau type de société. Lorsque M. Mitterrand parlait de rupture de société, ce n'était pas une image qu'il faut prendre à la légère. Par conséquent, il incarne une volonté en matière de société qui est très exactement à l'opposé de la mienne. Je ne peux donc que le combattre, naturellement de la façon la plus démocratique qui soit. (...)*

» *Le climat actuel est dangereux, en tout cas pour la démocratie et, éventuellement, si cela devait continuer, pour la paix publique. Il faut, à la fois, en être conscient et en tirer les conséquences. Tout d'abord, la majorité a le pouvoir, elle conduit donc les affaires, ce qui est tout à fait légitime, et elle sera jugée aux échéances normales par l'opinion publique dans le cadre des règles de la démocratie. Mais l'opposition représente, en gros, la moitié des citoyens de ce pays et, à ce titre, se doit tout de même d'être respectée. J'observe qu'il y a des initiatives de plus en plus nombreuses d'agression qui, naturellement, impliquent des contre-agressions. C'est ce qu'on appelle le phénomène de l'escalade. Cela risque de dégénérer si l'on n'y prend garde. Dans une large mesure, je considère que les torts sont partagés. Mais, à mon avis, le parti socialiste a très largement participé à la création de cette psychose d'agressivité et d'intimidation. J'appelle tous les participants à la vie politique de notre pays à se reprendre un peu, à se souvenir qu'il n'y a pas de démocratie sans un minimum de tolérance et qu'il est indispensable, dans ce domaine, de faire un effort pour revenir à des pratiques plus normales.* »

A propos du financement de la Sécurité sociale, M. Chirac estime : « *On creuse un trou pour en combler un autre. C'est la politique du sapeur Camenber. En réalité, que se passe-t-il ? On dit : on va taxer les employeurs, et on les taxe, effectivement, de 15 milliards de francs ; on dit : on va taxer les salariés, et on les taxe de 17 milliards de francs, tout en ayant dit, préalablement, qu'on voulait relancer l'expansion par la consommation et en ayant pris des mesures allant dans ce sens.*

» *Imaginez ce qu'aurait été la réaction du parti socialiste et du parti communiste si le gouvernement précédent avait eu le culot de taxer — car cela, c'est vraiment sans précédent, c'est le changement — au titre des cotisations sociales, les chômeurs, et de les taxer à partir d'un niveau très bas, c'est-à-dire, à partir du moment où l'indemnité de chômage est au SMIC.*

» *Je trouve que tout cela n'est pas très cohérent, je dirai même que c'est totalement incohérent.*

» *Quand un régime change, il ne faut pas six mois pour créer un élan et un espoir. Il faut quelques semaines. La confiance se crée ou ne se crée pas. Comment pouvez-vous imaginer que tel ou tel entrepreneur — je veux dire modeste, moyen — puisse avoir une confiance quelconque quand il est soumis à des douches écossaises ?* »

La radicalisation

En conclusion, le maire de Paris déclare :

« *Le problème qui se pose aujourd'hui à notre pays est de savoir si on veut l'étatiser de plus en plus, réduire les citoyens de plus en plus à une situation d'assistés — ce qui plaît d'ailleurs à beaucoup d'entre eux, c'est un fait, mais il est des tendances qu'il ne faut pas faciliter — ou si au contraire on veut restaurer son énergie, libérer le potentiel qui existe dans chacun d'entre nous, ce qui suppose une libération de notr société d'un certain nombre des contraintes qui pèsent sur elle. (...) La radicalisation est inscrite dans les faits : d'ailleurs, elle se produit. L'équipe au pouvoir, étant dogmatique, ne peut admettre facilement ni la critique ni l'échec. Or l'échec va se révéler plus évident mois après mois, ce qui conduira cette équipe à se durcir, à chercher des boucs missaires, à accuser la terre entière d'être responsable de cet échec ou de ce non-succès.* »

M. Fourcade invite M. Giscard d'Estaing à la convention des clubs Perspectives et Réalités en octobre 1982

Comme il l'avait laissé entendre, M. Jean-François Deniau n'a pas maintenu sa candidature au poste de président de la Fédération nationale des clubs Perspectives et Réalités, actuellement détenu par M. Jean-Pierre Fourcade. Comme il l'avait envisagé, M. Fourcade quittera dans un an des fonctions qu'il assure depuis 1975. Reste que M. Deniau, lors des deux scrutins organisés pendant le week-end (au comité directeur puis au bureau), a devancé M. Fourcade. Elargi, le nouveau bureau (1) qui compte désormais onze membres au lieu de trois, fait une large place aux responsables de la campagne de M. Giscard d'Estaing puisque les trois vice-présidents (MM. Deniau, Pontet et Mme Pelletier) occupaient à l'époque les postes de responsabilité, rue de Marignan.

Au cours de la séance de clôture de l'Assemblée générale de la fédération nationale, les membres du bureau ont présenté les grandes lignes de l'action qu'ils envisagent de mener dans les mois à venir. Mme Monique Pelletier, nouveau vice-président, a souhaité que les clubs soient un « *pôle attractif* » : « *ce que nous ferons demain, ne doit pas ressembler à ce que nous faisions hier* », a-t-elle indiqué après avoir observé que les clubs « *constituent dans l'opposition un ferment, un point d'ancrage* ». Réélu à son poste de vice-président, M. Philippe Pontet, ancien député de l'Eure, a remarqué : « *Nous ne retrouverons pas la confiance de l'opinion si nous nous contentons de critiquer. (...) Nous devons être porteurs d'un projet, d'un espoir.* » « *Pas d'idées fripées ni d'emblèmes défraichis* », a-t-il conclut.

Vice-président responsable des clubs spécialisés, M. Jean-François Deniau a précisé qu'à ceux consacrés à l'économie, au tiers-monde, à la communication, à la culture, et aux questions scientifiques, il souhaite ajouter des clubs sur la justice, l'éducation, la politique extérieure, la défense et l'agriculture.

Dans son allocution finale, M. Jean-Pierre Fourcade a affirmé qu'« *après six mois d'expérience socialo-communiste, beaucoup constatent que la France est en train de subir un bouleversement profond qui va casser un certain nombre de ses mécanismes et de ses structures* ». Il a défini le rôle des clubs : « *Il n'y a plus de distinction à faire entre réflexion et action. Notre mission est d'élargir* » tant géographiquement que sociologiquement les clubs.

Sur le plan local, le sénateur des Hauts-de-Seine a souhaité que les membres des clubs participent à la préparation des échéances électorales tant municipales que régionales. Au plan national, il a déclaré : « *Nous à faire un énorme effort de redéploiement de nos analyses et de nos réflexions.* »

Avant de confirmer qu'il quittera la présidence des clubs dans un an, M. Fourcade a annoncé que la fédération nationale réunira une convention en octobre 1982 pour rendre public sa plate-forme, sous la forme d'un « petit livre vert », « *la couleur de l'espérance* ». Sur ce point, il a précisé : « *Nous devons nous débarrasser des résidus du marxisme (...) et ne plus hésiter entre une social-démocratie de bon ton et un néo-libéralisme qui s'apparente au capitalisme sauvage (...). Nous devons choisir la voie moyenne* [en recherchant] *l'efficacité économique à partir de la responsabilité, l'initiative et l'entreprise privée, et une politique sociale très généreuse.* » Pour lui, il s'agit de « réactualiser » *Démocratie française*, et de lui donner « *un contenu plus concret* ».

En conclusion, l'ancien ministre a déclaré : « *Il serait inconvenant et grotesque d'attendre pour exprimer notre fidélité à la personne et aux idées de M. Giscard d'Estaing alors qu'il est en difficultés.* » Dans un message d'« amitié » et de « sympathie », M. Fourcade a invité l'ancien président de la République à participer à la convention des clubs en octobre 1982.

ANNE CHAUSSEBOURG.

(1) Le bureau est ainsi composé : président, M. Jean-Pierre Fourcade ; vice-présidents : MM. Jean-François Deniau, Philippe Pontet et Mme Monique Pelletier ; secrétaire général, M. Georges de Brémond d'Ars ; secrétaires généraux adjoints : Mmes Maryvonne Pinçon, conseiller municipal de Vincennes (animation), Isabelle de Kerviller (formation), MM. Patrick Van Haecke (information), Jean-Claude Gaudriot (implantation) ; trésorier, M. David Gradt ; trésorier adjoint, Mme Rolande Sarinelli.

● *M. Patrick Gérard*, délégué général du Mouvement des jeunes giscardiens, qui participait, samedi 14 novembre à Lille, au congrès régional de sa formation, a demandé « *le départ du premier ministre* », car, a-t-il expliqué, « *M. Mauroy n'a pas tenu les promesses électorales faites aux jeunes, notamment en ce qui concerne le service national,* [et] *son gouvernement n'a pu stopper le chômage et l'inflation* ».

DANS « L'HUMANITÉ-DIMANCHE »

M. LEROY : les communistes sont et resteront au gouvernement

M. Roland Leroy, membre du bureau politique du P.C.F., écrit, dans son éditorial de « l'Humanité-Dimanche » du 15 novembre, que les ministres communistes « sont au gouvernement et y demeureront », en dépit des attaques menées contre leur présence ces jours derniers.

Evoquant les propos de M. André Bergeron, secrétaire général de F.O. (*le Monde* du 13 novembre), M. Leroy réplique : « *Nous attaquer, attaquer nos ministres, c'est, en réalité, attaquer tout le gouvernement et le président de la République, attaquer la politique sanctionnée par les électeurs.* » Le directeur de *l'Humanité* estime que « *Bergeron, le grand patronat et les cercles dirigeants américains ne supportent pas la présence de ministres communistes* », parce que ceux-ci agissent pour l'exécution des engagements pris.

La question de la présence du P.C.F. au gouvernement est abordée indirectement par certains militants dans la tribune de discussion ouverte par *l'Humanité* pour la préparation du vingt-quatrième congrès. M. Daniel Henri, de Paris, évoque, par exemple, lundi, la campagne du P.C.F. pour l'élection présidentielle. « *Trop souvent*, écrit-il, *nous avons privilégié l'invective systématique (en lançant des slogans comme « la bande des trois ») à une critique positive du programme de M. Mitterrand. Si aujourd'hui nous soulignons à juste titre le caractère positif des premières mesures prises par le gouvernement Mauroy — tout en expliquant leurs insuffisances, — cette attitude aurait sans aucun doute, mérité, bien avant le 10 mai, de prévaloir sur un dénigrement abusif des propositions socialistes. Aussi n'avons-nous pu que renforcer le phénomène de bipolarisation, de notre propre fait, par un manque de souplesse à affirmer notre originalité politique.* »

La campagne présidentielle du parti communiste est analysée par Mme Françoise Durand, conseiller de Paris, dans le numéro du 13 novembre de *Rencontres communistes - hebdo*. Mme Durand observe que « *le document préparatoire au vingt-quatrième congrès ignore l'orientation politique des présidentielles et considère qu'analyser les causes de l'échec de 1981 est une question vaine, puisqu'il était inscrit d'avance dans les partis, en raison des retards pris en 1956 et de la période du programme commun, jugée négative* ».

Mme Durand estime que l'orientation de la campagne du P.C.F. reposait, jusqu'au 23 mars, sur deux thèmes : le renforcement du parti communiste, comme préalable au changement et la tendance du P.S. à collaborer avec la droite.

Après le passage de M. Georges Marchais à l'émission « Cartes sur table », le 23 mars sur Antenne 2, « *la direction du parti semble se situer de nouveau dans la perspective d'une victoire de la gauche* », écrit Mme Durand. Elle estime que, après le premier tour de l'élection, la direction est revenue à une politique d'union, « *bien qu'elle se refuse à le reconnaître* ».

Rencontres communistes a organisé, d'autre part, le samedi 14 novembre, à Paris, un colloque sur le centralisme démocratique qui a réuni deux cents personnes environ. Sans aller jusqu'à juger, comme M. Jean Rony, enseignant à l'université de Nanterre, que le centralisme démocratique est une « *formule périmée* », M. Henri Fizbin, ancien premier secrétaire de la fédération communiste de Paris, a déclaré : « *On ne peut espérer une pratique politique régulièrement satisfaisante avec un mode de fonctionnement non démocratique du parti.* »

● *Mme Simone Veil*, présidente de l'Assemblée des Communautés européennes, effectuera, sur l'invitation de M. Alain Poher, président du Sénat, et de M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, une visite officielle à Paris, les 23 et 24 novembre. Mme Veil terminera ainsi la tournée des dix capitales européennes qu'elle avait commencée à la suite de son élection à la présidence de l'Assemblée de Strasbourg, en juillet 1979. A l'occasion de cette visite, Mme Veil s'entretiendra avec MM. Mitterrand, Mauroy, Cheysson et Chandernagor.

A L'ÉMISSION LE GRAND JURY R.T.L.-« LE MONDE »

M. JOBERT : je vois des gens en place dont je me demande pourquoi ils bénéficient de l'indulgence du gouvernement

M. Michel Jobert, ministre d'Etat, chargé du commerce extérieur, était dimanche 15 novembre, l'invité de l'émission « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* ». Après avoir évoqué le contentieux franco-chinois (voir d'autre part), il a expliqué pourquoi il travaille avec l'actuel président de la République. « *La politique étrangère de la France*, a-t-il déclaré, *est une politique que l'on peut regarder aujourd'hui. En tout cas, on la voit. On sait ce qu'elle veut et elle me paraît assez habile. On peut ne pas être d'accord sur tout mais il faut choisir ce sur quoi on est d'accord. Je suis d'accord avec cet homme, le président de la République, d'abord — ça va vous paraître bête — parce qu'il défend le Français et qu'il le défendra chaque jour davantage. Je suis avec lui parce que je sentais bien que le pays allait vaciller et je ne souhaitais pas qu'il vacillât dans de mauvaises conditions... L'élection de M. Mitterrand a banalisé les institutions de la Vᵉ République et pour moi c'est considérable. Une sorte d'allégresse de bon aloi s'est emparée de beaucoup de gens. Quelqu'un qui apporte cela tout à la fois, la défense du Français, de ce que nous sommes, la défense des institutions en les banalisant, le calme de la transition et une sorte d'espérance indulgente, je dis que cet homme, on peut travailler avec lui et lui dire : « Je ne ferais pas les choses exactement comme vous les faites », c'est-à-dire lui donner le conseil qu'il attend de vous. Voilà mon rôle dans ce gouvernement.* »

M. Jobert a été conduit à indiquer ce sur quoi il n'est pas d'accord. « *Je considère*, a-t-il déclaré, *qu'il ne faut pas improviser. Nos sociétés sont très fragiles, très équilibrées. Il faut être raisonnable. Je souhaite qu'on n'aille pas plus loin en matière d'imposition fiscale et sociale. Il faut être mesuré et simple... Il ne peut y avoir goût de l'activité et société équilibrée dans un système qui serait excessif et d'abord sur le plan fiscal. La fiscalité est un moyen considérable pour modifier une société, l'équilibrer ou la déséquilibrer. A bon entendeur, salut !* »

M. Jobert a rappelé qu'il n'avait pas participé « aux opérations d'invectives » et il a indiqué que les déclarations de congrès ne l'avaient pas fait frémir. « *Les charrettes, les exécutions capitales dans l'administration ou la para-administration*, a-t-il poursuivi, *intérieurement cela me fait bien rire, car moi je la connais la politique et l'administration, depuis des années. Et je vois aujourd'hui en place des gens dont je me demande pourquoi ils bénéficient encore de l'indulgence de ce gouvernement. Si j'étais méchant, vindicatif, je les désignerais du doigt. Ils sont toujours là. Je les vois dans des réunions administratives interministérielles qui donnent leur avis de façon péremptoire... Il ne faut pas couper de têtes. S'il faut les couper, elles sont toujours intactes. Je dis qu'il y a outrance des jugements portés au niveau des collaborateurs dont le gouvernement a besoin. Il fait preuve d'une extrême mansuétude ou, pour être plus aimable, il sait utiliser les compétences.* »

M. Jobert se déclare toujours partisan de l'abolition de l'impôt sur le revenu. « *Il n'y a pas de bonne fiscalité moderne avec un impôt direct trop important et je crois que si on supprimait l'impôt direct ou aurait une fiscalité simple, non fraudée et très incitative de l'activité. C'est une idée que j'aimerais mettre sous les yeux et dans la réflexion du président de la République.* »

Selon M. Jobert, il faut nationaliser ou dénationaliser autant que de besoin. En l'occurrence, on nationalise, explique-t-il, des entreprises qui ont prospéré à l'abri de la puissance publique. Le ministre du commerce extérieur fait à ce sujet la proposition suivante : chaque fois qu'une entreprise privée emprunte à l'Etat l'argent de la collectivité à un taux préférentiel (la moitié du taux habituel) l'Etat devrait dire qu'il y a une condition. Au moment du remboursement, l'entreprise devrait conserver cet argent et le mettre à la disposition des travailleurs pour qu'ils deviennent propriétaires d'une partie de cette entreprise. « *Si on avait fait ça depuis vingt ou trente ans*, a estimé M. Jobert, *aujourd'hui on n'aurait pas à nationaliser.* »

Le ministre du commerce extérieur a évoqué les rapports avec l'Union soviétique dans le domaine qui le concerne. « *Je crois*, a-t-il déclaré, *j'espère, je pense, que nous allons repartir d'un bon pied.* » Il ne s'embarrasse pas des pressions américaines au sujet d'achat de gaz à l'Union soviétique. « *Pourquoi ne prendrions-nous pas de gaz en Union soviétique dans des conditions convenables ?* » En terminant, M. Jobert assure que « *le visage de la France est mieux perçu, plus distinct à l'étranger, qu'il ne l'était sous la précédente présidence* ».

A. L.

L'EXAMEN DU BUDGET A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

INDUSTRIE ET ÉNERGIE : des traumatismes, mais un espoir de guérison

« C'est vous les responsables ! » (...) « Non, c'est vous ! » : s'agissant de la responsabilité de la santé — chancelante — de l'industrie française, il n'a pas été aisé, samedi 14 novembre, à l'Assemblée nationale, à l'occasion de la discussion des budgets des ministères de l'industrie et de l'énergie, de découvrir qui, de la majorité ou de l'opposition, présentait le traitement à long terme le plus efficace. Encore que la thérapeutique utilisée jusqu'au 10 mai n'ait pas fait apparaître des résultats très probants.

En fait, les méthodes de l'ancienne équipe ont plutôt fait empirer l'état du malade. Reste à savoir si la potion mise au point par la gauche sera adéquate. M. Dreyfus, ministre de l'industrie, a prévenu que sa technique demande « beaucoup de temps ». Le temps, a-t-il précisé, « que les hommes se forment, que les équipes se créent, que les recherches fondamentales trouvent leurs applications. Le travail de refonte structurelle d'aujourd'hui n'aura toute sa portée que dans plusieurs années ». Bref, le patient (l'industrie française) est en état d'observation.

Le diagnostic d'abord : M. Germon (P.S., Essonne), rapporteur spécial de la commission des finances, a une vision globale des traumatismes : « *Nos échanges avec les pays avancés connaissent un déséquilibre croissant. Nous ne parvenons à un solde positif que grâce aux relations entretenues avec les pays pauvres. Notre taux de couverture dans le secteur des biens d'équipement reste le plus faible de tous les grands pays industrialisés. La chute de l'emploi industriel est continue depuis cinq ans. A la fin de 1980, pour l'ensemble de l'industrie, le nombre des licenciements économiques atteint le niveau de seize mille par mois. Telle est donc la situation de « choc industriel » qu'il nous faut redresser.* »

Quant aux causes du processus de dégradation ayant provoqué une telle anémie, M. Germon l'explique simplement : les graves insuffisances de la thérapeutique passée, « *fondée sur l'idée qu'il fallait laisser jouer les mécanismes de l'économie libérale, expliquent le très net repli de notre production.* » « *D'autre part*, ajoute-t-il, *la situation financière de nos entreprises s'est dégradée en raison tant de la faiblesse de la consommation populaire que du caractère frileux de la gestion des banques qui leur ont refusé des prêts à long terme* ».

M. Dreyfus est d'accord avec cette analyse : « *Depuis la fin de 1979, l'investissement productif a régressé. L'emploi a reculé de cinquante mille unités par semaine, les résultats d'exploitation fléchissent, la compétitivité s'est effritée, la pénétration étrangère s'est accrue et les défaillances d'entreprises se sont multipliées.* »

Désavoués, les anciens « médecins » n'ont cependant pas désarmé : ils réfutent le nouveau diagnostic, accusent la nouvelle équipe d'avoir procédé à des amputations pour mieux guérir, soulignent l'habileté de leurs anciens professeurs. M. Weisenhorn (R.P.R., Haut-Rhin) ouvre la plaie : « *Depuis six mois, on attribue la responsabilité de la situation à l'ancienne majorité. Et pourtant, de mai à octobre 1981, l'augmentation du chômage a été sept fois plus importante que de mai à octobre 1981. L'indice INSEE du 21 octobre relève plus de 15 674 faillites pour les neuf premiers mois de 1981, ce qui représente une augmentation de 23 % par rapport à la période correspondante de 1980. La Bourse de Paris a chuté de 23 % depuis janvier dernier, le trou de la Sécurité sociale est de près de 20 milliards.* » Argument suprême : « *Le général de Gaulle et Antoine Pinay ont, eux, su rétablir la confiance en moins de six mois !* » M. d'Ornano (U.D.F., Calvados) ne veut pas attendre la fin du traitement : « *Votre premier bilan au bout de dix mois, c'est 375 000 chômeurs de plus !* » M. Mayoud (U.D.F., Rhône) entend rendre à chacun la responsabilité de ses actes : « *MM. Giscard d'Estaing et Barre avaient, au moins, défini une politique. Ce sont leurs efforts qui vous permettent de surnager.* » Pour M. Gantier (U.D.F., Paris), aucun doute : « *Les gouvernements précédents avaient agi efficacement, puisque, grâce à eux, la France était au cinquième rang dans le monde pour le prix de l'électricité industrielle.* » D'ailleurs, ajoute-t-il, « *de nouveaux progrès étaient attendus.* » Ah ! s'ils avaient eu la durée !

Il n'y aurait certainement pas eu « *la suppression de l'économie libérale* » qu'annonce le gouvernement, souligne M. Tranchant (R.P.R., Hauts-de-Seine), ni « *la fraude sociale* », c'est-à-dire les « *faux chômeurs* », ni l'affaiblissement de l'économie « *par l'excès des redistributions et des transferts* », tandis que « *la manne des fonds publics transitera par un véritable labyrinthe* », ni, au bout du compte, « *des budgets précurseurs de la collectivisation* ».

La mise en place du traitement

Dorénavant investi de la mission de remettre le malade sur pied, le gouvernement présente sa pharmacothérapie. Globalement, les doses vont être augmentées de 50 % : si l'on tient compte des dotations F.D.E.S. (1), des aides à l'exportation, des aides aux entreprises publiques, on obtient pour l'industrie au sens large 34 milliards de francs, indique M. Germon. Pour ce qui concerne le seul ministère de l'industrie, le crédit pour 1982 s'élève à 9,7 milliards de francs, auxquels il faut ajouter 3,6 milliards d'autorisations de programme. Enfin, si on prend en compte les dotations du C.E.A., du C.N.E.S., du Cones, de l'ADI et de l'INRIA (2) qui, inscrites au budget du ministère de la recherche et de la technologie, seront transférées au budget du ministère de l'industrie dès le 1er janvier 1982, on arrive à un total de 17 milliards de francs.

Evidemment, un tel volume de sang frais devra être perfusé avec précaution : « *Nos méthodes sont simples et pragmatiques*, explique M. Dreyfus. *Nous nous appuierons d'abord sur les entreprises et nous comptons sur le dynamisme de leurs gestionnaires.* » Le gouvernement agira sur tous les fronts du mal, en commençant par « *l'assainissement des secteurs traditionnels* ». Le maître mot, bien sûr, c'est « *la reconquête du marché intérieur* ». Et là, il y a du travail, que ce soit dans la filière du cuir, le secteur de la chaussure, l'industrie des jeux et des jouets, le secteur du textile et de l'habillement ou celui de la machine-outil. Pour harmoniser toutes les interventions sur le patient, M. Dreyfus a créé « *une direction horizontale : la direction des stratégies industrielles* ». Les entreprises connaîtront beaucoup mieux les aides auxquelles elles ont droit et les objectifs stratégiques des pouvoirs publics. Mais l'initiative appartient aux chefs d'entreprise : « *qu'ils la prennent avec confiance !...* »

L'énergie, à un tel degré d'affaiblissement, est primordiale. M. Hervé, ministre délégué, qui en est chargé, souligne que la dépendance atteint actuellement 66 %. Son objectif est de ramener celle-ci à 50 % en 1990. Et, là aussi, traitement de choc : l'Agence pour les économies d'énergie voit ses dotations augmentre de 59,07 %, à hauteur de 1 milliard de francs. De même, le bénéficiera d'une augmentation Commissariat à l'énergie solaire de 49 %, les crédits consacrés à la géothermie augmentant de 41,2 %. La subvention aux charbonnages augmente de 29,5 %, ajoute M. Rodet (P.S., Haute-Vienne), rapporteur spécial de la commission des finances pour l'énergie. « *La production charbonnière*, ajoute-t-il, *sera supérieure de plus de 1 million de tonnes à celle de 1981* ».

Comme on le sait, le gouvernement a dû avoir recours à la chirurgie : « *Les nationalisations*, rappelle M. Ansart (P.C., Nord), *sont le levier d'une grande politique industrielle.* » Sur ce point, il convient de veiller à ce que l'intégralité du traitement soit appliquée. M. Montdargent (P.C., Val-d'Oise) évoque le processus de rapprochement, en cours depuis plusieurs mois, entre deux sociétés industrielles : la SFNEA (3) et la société anonyme Crouzet. La fusion totale, au terme d'un processus arrivant à échéance le 31 décembre prochain, constituerait une « *dénationalisation* » de la SFENA, société dans laquelle l'Etat ne serait plus que minoritaire. « *Cette opération n'est plus tolérable dans les temps actuels* », affirme-t-il. Les groupes nationalisés, insiste M. Sarre (P.S., Paris), « *apparaissent comme au carrefour de l'autogestion et de la planification industrielle* ».

Comme M. d'Ornano, M. Sarre aimerait que le gouvernement précise mieux le rôle qu'il entend faire jouer aux entreprises nationales. L'ancien ministre de l'industrie et de la recherche ne trouve pas, dans la politique exposée par M. Dreyfus, « *le souci d'une politique industrielle sélective : on va tout faire, pour faire plaisir à tout le monde* ». Décidément, il y a bien des « *absurdités* » et des « *incohérences* » dans une telle politique « *D'un côté*, explique M. d'Ornano, *on menace les entreprises, de l'autre, on les cajole. Un jour, on leur dit : si la situation de l'emploi ne s'améliore pas, ce sera de votre faute. Le lendemain elles entendent : ayez confiance, c'est sur vous que nous comptons* » !

Des tâtonnements ont pu, peuvent encore, exister. Mais la gauche est à la fois sûre de son diagnostic, persuadée que l'opposition s'est disqualifiée pour proposer des remèdes et est confiante dans sa propre capacité à remettre en route l'industrie française. Le malade, explique-t-on dans les milieux gouvernementaux, est en bonne voie de guérison ; sauf à envisager un virus foudroyant.

LAURENT ZECCHINI.

(1) F.D.E.S. : Fonds de développement économique et social.

(2) C.E.A. : Commissariat à l'énergie atomique ; CNES : Centre national d'études spatiales ; Comes : Commissariat à l'énergie solaire ; ADI : Agence de l'informatique ; INRIA : Institut national de recherche en informatique et en automatique.

(3) SFENA : Société française d'équipement pour la navigation aérienne.

Charges communes : la dette publique augmente de 42 %

Le budget des charges communes, qui s'élève à 226,86 milliards de francs et représente 26,8 % du budget général de l'Etat, regroupe les charges suivantes : 1°) La dette publique (53,354 milliards de francs, soit une progression de plus de 42 % en 1982) ; 2°) Les dépenses en atténuation de recettes (dégrèvements sur contributions directes et taxes assimilables — taxe professionnelle notamment ; remboursements de T.V.A.), dont les crédits s'élèvent à 56,9 milliards, soit une augmentation de 24 % ; 3°) Les moyens des services ou les chapitres dits « réservoirs » (les rémunérations des agents du secteur public, les dépenses de pensions de retraite) ; 4°) Les interventions publiques (actions économiques et sociales). Les premières s'élèvent à 25,1 milliards, en augmentation de 84,5 % ; les secondes à 28,8 milliards, en augmentation de 48,7 % ; 5°) Les dépenses en capital : les autorisations de programme s'élevant à 8,5 milliards de francs (+ 73,5 %) et les crédits de paiement à 7,42 milliards (+ 62 %). Il s'agit des investissements exécutés par l'Etat et des subventions d'investissement accordées par l'Etat.

M. Balligand (P.S., Aisne) a fait part du souhait de la commission des finances, que soit engagée « *une réforme immédiate du budget des charges communes dont le caractère hétéroclite nuit au contrôle parlementaire et à l'appréciation exacte des moyens budgétaires que le gouvernement entend consacrer aux différentes actions qu'il mène* ».

Il a, d'autre part, estimé que l'emprunt à 7 % 1973 émis par M. Giscard d'Estaing est « *une catastrophe* » pour le Trésor public.

M Delors, ministre de l'économie et des finances, a assuré que si l'augmentation de la dette publique est forte, elle n'est pas « *préoccupante, comparée à ce qu'elle est dans les pays étrangers* ». Il a insisté sur le fait que le budget prévoit une augmentation de 52 % des aides aux entreprises.

M. Fabius, ministre du budget, a, de son côté, rappelé l'effort « considérable » fait en faveur des personnes âgées (le minimum vieillesse passera au 1er janvier à 2 000 F pour une personne seule, et à 3 700 F pour un couple) et indiqué qu'un crédit de 2 milliards de francs est inscrit au titre des nationalisations (indemnisation des actionnaires).

Les députés ont notamment adopté un amendement du gouvernement qui tend à majorer de 600 millions de francs la participation du budget de l'Etat à la Sécurité sociale en 1982 (cette majoration résulte du programme de revalorisation des prestations familiales et du plan de financement de la Sécurité sociale).

● **BUDGET, IMPRIMERIE NATIONALE ET TAXES PARAFISCALES.**

Les crédits du ministère du budget s'élèveront à 14 milliards 383 millions de francs en 1982, en augmentation de 19,6 %.

M. Jans (P.C., Hauts-de-Seine), rapporteur spécial de la commission des finances, a notamment insisté sur le manque de moyens des services de contrôle fiscal, indiquant : « *De grandes affaires comme Paribas pouvaient compter jusqu'à ce jour sur un contrôle tous les dix ans.* » Il a, d'autre part, souligné les résultats de la lutte contre les stupéfiants : six tonnes ont été saisies en 1980 contre quatre en 1979. M. Fabius a insisté sur les créations d'emplois en 1982, qui s'élèveront à 2 728, répartis entre les services extérieurs du Trésor, la direction générale des impôts (D.G.I.), les douanes et le service des laboratoires. Ces emplois s'ajoutent aux 3 842 créations permises par le collectif budgétaire de juillet dernier et aux 1 200 emplois permettant la titularisation d'auxiliaires et de vacataires. A elle seule, la D.G.I. bénéficiera de 2 462 créations. En 1982, les recettes attendues des soixante-quinze taxes parafiscales s'élèveront à environ 5 milliards de francs. Le budget annexe de l'Imprimerie nationale atteint 1,2 milliard de francs et progresse de 31,5 %.

LES CRÉDITS DE LA DÉFENSE

● *L'Assemblée nationale* a adopté, samedi 14 novembre, le budget de la défense, dont l'examen avait commencé la veille. Les députés ont adopté deux amendements du gouvernement tendant, d'une part, à financer, à hauteur de 73,9 millions de francs, les mesures nouvelles en faveur des appelés ; d'autre part, à majorer, à hauteur de 30 millions de francs, les crédits de paiement destinés à financer la construction de logements pour la gendarmerie.

● *M. Gilbert Gantier*, député U.D.F. de Paris, seul parlementaire de son groupe a avoir voté contre le budget de la défense nous a déclaré :

« *Le budget de la défense pour 1982 est, de loin, le plus mauvais de tous ceux qui ont été présentés au Parlement depuis l'application de la loi de programmation militaire de 1976.*

Il est d'ores et déjà acquis, en début de gestion, que nos armées seront moins bien entraînées qu'elles ne l'étaient, que le rythme d'acquisition des équipements neufs sera moins soutenu qu'auparavant. Au total, le budget de la défense représentera 15,5 % des dépenses de l'Etat en 1982 contre 17 % en 1981.

Cette situation inacceptable justifie à mes yeux un rejet sans appel. »

● ERRATUM. — Dans le compte rendu du débat sur le budget de la défense, paru dans *le Monde* daté 15-16 novembre, une malencontreuse coquille a déformé les propos de M. Hernu. S'adressant à M. Fillon (R.P.R., Sarthe), le ministre de la défense avait déclaré : « *Vous êtes sourd !* », et non « *Vous êtes* [illegible] ! »

DOSSIER

Les cabinets ministériels du gouvernement Mauroy sont plus fournis que ceux des précédents

Le gouvernement de M. Pierre Mauroy nommé le 23 juin 1981 (le Monde *du 24 juin) compte au total quarante-quatre membres, dont cinq ministres d'Etat et neuf secrétaires d'Etat (contre quarante et un dans le dernier gouvernement Barre). Les cabinets des membres du gouvernement ont été constitués depuis lors, mais des modifications y sont régulièrement apportées.*

Au total, au 10 novembre, l'effectif des membres officiels des cabinets ministériels s'élève à trois cent soixante contre deux cent trente-quatre dans le gouvernement Barre, soit une moyenne de 8,22 membres par ministère pour le premier et 6,02 membres pour le second. Dans ces nombres ne sont pas décomptés les membres « officieux » des cabinets, dont la nomenclature est variable et non publiée.

Par rapport au précédent gouvernement, la composition sociologique de la « population » des cabinets ministériels comporte à la fois des traits communs et des différences sensibles. Au titre des similitudes, on peut relever la part dominante occupée par les hauts fonctionnaires et par les diplômés des grandes écoles. Quatre-vingt-quatorze anciens élèves de l'ENA figurent dans le cabinet Mauroy contre cent trois dans le cabinet Barre, ainsi que vingt-cinq polytechniciens contre trente-deux. La Cour des comptes possède autant de représentants dans les deux gouvernements (treize), le Conseil d'Etat est aujourd'hui un peu mieux représenté (douze contre dix), tout comme l'armée et la police (douze contre onze), alors que l'inspection des finances l'est un peu moins (dix contre treize), tout comme le corps diplomatique (douze contre quinze) et le corps préfectoral (huit contre onze).

Le remplacement, dans les ministères, d'un grand nombre de fonctionnaires d'appartenance ou de sensibilité socialiste entrés dans les cabinets du gouvernement Mauroy a eu pour conséquence d'accroître dans certaines administrations l'importance relative des hauts fonctionnaires apolitiques ou réputés favorables à l'ancienne majorité. En effet, les membres des cabinets ministériels du gouvernement Barre ont presque tous rejoint leurs ministères d'origine ou les grands corps d'Etat dont ils étaient détachés.

Dans les cabinets ministériels du gouvernement Mauroy, les fonctionnaires qui ne sont pas issus de l'ENA ou qui n'appartenaient pas à de grands corps de l'Etat sont beaucoup plus nombreux que dans le gouvernement précédent (trente-sept contre onze). Il en va de même pour les enseignants, dont l'effectif est passé de treize à cinquante. On note également que les assistants parlementaires devenus membres de cabinets ministériels sont désormais dix-sept alors qu'il n'y en avait qu'un avant le 10 mai. Les responsables syndicalistes ont désormais onze représentants contre deux auparavant et les permanents de partis politiques sont au nombre de douze alors qu'il n'y en avait aucun dans les cabinets du gouvernement Barre. Enfin, les femmes sont aussi beaucoup plus nombreuses que naguère (soixante et onze contre vingt).

Nous commençons la publication de la composition des cabinets ministériels en la limitant aux noms des directeurs et, des conseillers techniques, sauf en ce qui concerne le cabinet du premier ministre, et en rappelant leur formation et les principales fonctions qu'ils ont occupées.

ANDRÉ PASSERON.

I. – PREMIER MINISTRE ET MINISTRES D'ÉTAT

Premier ministre : M. Pierre Mauroy

Conseiller auprès du premier ministre : M. François Gros.

[Né en 1925, docteur ès sciences, directeur scientifique au C.N.R.S., directeur de l'Institut Pasteur, professeur de biochimie cellulaire au Collège de France, membre de l'Académie des sciences.]

Chargé de mission auprès du premier ministre : M. Michel Delebarre.

[Né en 1946, licencié d'histoire, secrétaire général du comité d'expansion Nord-Pas-de-Calais, directeur du cabinet du président du conseil régional, secrétaire général de la ville de Lille.]

Directeur du cabinet : M. Robert Lion.

[Né en 1934, ENA, inspecteur des finances, directeur de la construction au ministère de l'équipement, délégué général de l'action nationale des fédérations d'H.L.M., P.-D.G. du groupement national pour le financement des organismes d'H.L.M., président du comité d'action pour le solaire.]

Directeur adjoint du cabinet : M. Jean Peyrelevade.

[Né en 1939, Polytechnique, ingénieur en chef de l'aviation civile, directeur du département du commerce extérieur du Crédit lyonnais.]

Conseiller pour les affaires sociales : M. Bernard Brunhes.

[Né en 1940, Polytechnique, chef du service des affaires sociales au Commissariat général du Plan.]

Conseillers techniques :

M. Antoine Blanca.

[Né en 1936, professeur de lycée, conseiller municipal de Suresnes, délégué général du P.S.]

M. Claude Blondel.

[Né en 1933, ENA, conseiller référendaire à la Cour des comptes, succède à M. Delors comme secrétaire général à la formation professionnelle.]

M. Jérôme Clément.

[Né en 1945, ENA, chef du bureau du budget au ministère de la culture, conseiller culturel à l'ambassade de France au Caire.]

M. Bernard Garcia.

[Né en 1942, ENA, conseiller des affaires étrangères, consul général à Bilbao.]

M. Henri Guillaume.

[Né en 1943, ponts et chaussées, professeur agrégé de sciences économiques, responsable du département d'économie à l'Ecole centrale de Paris.]

M. Louis Joinet.

[Né en 1934, magistrat, directeur de la commission nationale de l'informatique et des libertés, président (1968-1972) du Syndicat de la magistrature.]

M. Daniel Lebègue

[Né en 1943, ENA, administrateur au ministère de l'économie. Sous-directeur épargne et marchés financiers à la direction du Trésor.]

M. Claude Mandil

[Né en 1942, Polytechnique, ingénieur en chef des mines, chargé de mission à la DATAR, directeur de l'industrie de la région Pays-de-la-Loire.]

M. Pierre Roussel

[Né en 1921, instituteur, ancien vice-président de la Mutuelle générale de l'éducation nationale.]

M. Georges Fragny

[Né en 1927, sous-préfet, ancien chef de cabinet de M. Peretti, président de l'Assemblée nationale. Ancien chef de mission pour la promotion communale internationale à Dakar.]

M. Michel Walrave

[Né en 1934, Polytechnique, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur adjoint des études générales et de la recherche à la S.N.C.F.]

M. Jacques Warin

[Né en 1925, instituteur puis professeur d'histoire et inspecteur principal de la jeunesse et des sports.]

Chargés de mission :

Mme Dominique Alduy

[Née en 1944, service des affaires sociales du commissariat général du Plan.]

M. Yves Dauge

[Né en 1935 à Fontevraud (Maine-et-Loire), directeur du Centre d'études pour la planification, l'aménagement et l'habitat, organisme d'études de l'Union des H.L.M. Conseiller général du canton de Chinon (Indre-et-Loire).]

M. Pierre Douay

[Né en 1948, licencié en droit et en histoire, chargé de mission auprès de M. Mauroy au conseil régional Nord-Pas-de-Calais.]

M. Michel Dresch

[Né en 1943, ENA, sous-directeur des sites à la direction de l'urbanisme au ministère de l'équipement.]

M. François Monier

[Né en 1945, Polytechnique, administrateur de l'INSEE.]

M. Christian Rollet

[Né en 1944, H.E.C. et ENA, inspecteur des affaires sociales, adjoint au maire d'Evry.]

M. Jean-Philippe Saint-Geours

[Né en 1947, ENA, chargé de mission au ministère de l'industrie, puis à la direction générale des impôts au ministère du budget.]

M. Bernard Toulemonde

[Né en 1939, agrégé de droit public, professeur à la faculté de droit de Lille.]

M. Raymond Vaillant

[Né en 1927, professeur d'enseignement technique, adjoint au maire de Lille, ancien trésorier adjoint du P.S.]

Chef adjoint de cabinet :

M. Thierry Pfister

[Né en 1945, journaliste au *Monde* puis au *Nouvel Observateur.*]

Attachés parlementaires :

Mme Martine Buron, M. Richard Gradel, Mlle Marie-Ange Théobald.

Chef du service de presse :

M. Gilbert Veyret.

Attachés de presse :

Mme Brigitte Douay, M. Jean-Michel Rosenfeld, Mme Monique Vignal.

Chef du secrétariat particulier :

Mme Marie-Josèphe Pontillon.

Intérieur, commerce extérieur transport, Plan et recherche

• Ministre d'État, ministre de l'intérieur et de la décentralisation : M. Gaston Defferre.

Directeur de cabinet : M. Maurice Grimaud.

[Né en 1913, préfet honoraire, directeur de la sûreté nationale, préfet de police de Paris (1968), président de la Société anonyme de gestion immobilière.]

Chargé de mission auprès du ministre : M. Gaston Espinasse.

[Né en 1925, administrateur de l'Assemblée de l'Union française, membre du directoire de l'office d'annonces de l'agence Havas.]

Directeur adjoint : M. Claude Bussière.

[Né en 1928, directeur adjoint du cabinet du préfet de police (M. Grimaud), préfet délégué pour la police dans les Bouches-du-Rhône, préfet du Val-d'Oise.]

Conseiller technique auprès du ministre : M. Yvon Ollivier.

[Né en 1943, ENA, administrateur civil, sous-directeur au ministère du budget.]

Conseillers techniques :

M. Hubert Fournier.

[Né en 1948, ENA, sous-préfet.]

M. Frédéric Thiriez.

[Né en 1952, ENA, auditeur au Conseil d'État.]

• Ministre d'État, ministre du commerce extérieur : M. Michel Jobert.

Chargé de mission auprès du ministre : M. Francisque Grangette.

[Né en 1921, ENA, directeur général du Centre français du commerce extérieur, conseiller maître à la Cour des comptes.]

Conseillers techniques :

Mme Élisabeth Bukspan.

[Née, en 1948, ENA, inspecteur des finances.]

M. Christian Charret.

[Né en 1948, ENA, secrétaire des affaires étrangères.]

M. Louis Feuvrier.

[Né en 1948, École supérieure d'électricité, ingénieur à E.D.F.]

M. Bernard Nicolaïeff.

[Né en 1948, ENA, administrateur civil au ministère de l'économie, conseiller national du Mouvement des démocrates.]

M. Bernard Stoven.

[Né en 1945, ENA, administrateur civil au ministère de l'économie.]

M. Patrick Thourot.

[Né en 1948, ENA, inspecteur des finances, conseiller technique auprès de M. Debatisse, secrétaire d'État aux industries agro-alimentaires (1979-1981).

• Ministre d'État, ministre des transports : M. Charles Fiterman.

Chargé de mission auprès des ministre : M. Guy Braibant.

[Né en 1927, ENA, conseiller d'État, directeur général de l'Institut international des sciences administratives, corédacteur du « projet de déclaration des libertés » du parti communiste français.]

Directeur du cabinet : M. Denis Coton.

[Né en 1927, ENA, administrateur civil, détaché comme directeur à la régie Renault.]

Directeur adjoint : M. Claude Martinand.

[Né en 1944, Polytechnique, ingénieur des ponts et chaussées.]

Conseillers techniques :

M. Laurent Barbaroux.

[Né en 1948, ENA, administrateur civil au ministère de la santé.]

M. Pierre Begault.

[Né en 1945, ENA, conseiller de tribunal administratif.]

M. Jacques Chauvineau.

[Né en 1940, Polytechnique, ingénieur à la S.N.C.F.]

M. Jean-Paul Jouary.

[Né en 1948, agrégé de philosophie, chef des services culturels du quotidien *l'Humanité.*]

• Ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire : M. Michel Rocard.

Directeur du cabinet M. Jean-Paul Huchon.

[Né en 1946, ENA, administrateur civil au ministère de l'économie, adjoint au maire de Conflans-Sainte-Honorine.]

Conseillers techniques :

Mme Martine Michelland-Bidegain.

[Née en 1938, chargée de mission au commissariat général du Plan.]

Mme Isabelle Massin.

[Née en 1949, chef de cabinet du maire de Conflans-Sainte-Honorine.]

M. Christian Maurin.

[Né en 1947, ENA, conseiller référendaire à la Cour des comptes, ancien chargé de mission à la DATAR.]

M. Pierre Pringuet,

[Né en 1950, Polytechnique, ingénieur des mines.]

M. François Soulage.

[Né en 1946, docteur ès sciences économiques, assistant d'université, assistant de M. Rocard au secrétariat national du P.S.]

• Ministre d'Etat chargé de la recherche et de la technologie : M. Jean-Pierre Chevènement.

Chargé de mission auprès du ministre : M. Roland Morin.

[Né en 1932, ENA, conseiller référendaire à la Cour des comptes, délégué général adjoint à la recherche scientifique et technique.]

Directeur du cabinet : M. Louis Gallois.

[Né en 1944, ENA, administrateur civil à la direction du Trésor.]

Directeur adjoint : M. Roger Lesgards.

[Né en 1935, ENA, sous-préfet, secrétaire général du Centre national d'études spatiales]

Conseillers techniques :

M. Thierry Bondoux.

[Né en 1948, ENA, administrateur civil au ministère de la culture, détaché à la Télédiffusion de France.]

M. Roger Brunet.

[Né en 1931, professeur d'université, directeur de la revue *l'Espace géographique.*]

M. Emmanuel Coste.

[Né en 1953, Polytechnique, chargé de mission au ministère de l'industrie.]

M. Achille Ferrari.

[Né en 1938, Polytechnique, directeur adjoint au Commissariat à l'énergie atomique.]

M. Charles Garrigues.

[Né en 1942, arts et métiers, directeur des affaires commerciales et télématiques au secrétariat d'Etat aux P.T.T.]

M. Michel Dodet.

[Né en 1944, chargé des affaires budgétaires à la délégation générale à la recherche scientifique et technique, directeur administratif de l'Ecole des hautes études en sciences sociales.]

M. Bruno Gazeau.

[Né en 1948, ESSEC, responsable de l'agence de développement économique du Territoire de Belfort.]

M. Pierre Papon.

[Né en 1939, école de physique et de chimie de Paris, docteur ès lettres, professeur de physique thermique.]

Ministres délégués

• Ministre délégué auprès du premier ministre, ministre des droits de la femme : Mme Yvette Roudy.

Directeur du cabinet : M. Jacques Durand.

[Né en 1923 en France d'outre-mer, inspecteur général de l'équipement en poste à Dakar, directeur de l'Institut socialiste d'études et de recherches.]

Conseillers techniques : Mme Paulette Girard.

[Née en 1933, institutrice puis P.E.G.C., déléguée nationale du P.S. pour les questions électorales féminines.]

Mme Simone Iff.

[Née en 1924, présidente du Mouvement français pour le planning familial.]

Mme Louise Brocas.

[Née en 1932, déléguée nationale du P.S. à la formation et à l'emploi féminins.]

Mme Mireille Segretain-Maurel.

[Née en 1944, ENA, administrateur civil au ministère de l'équipement.]

• Ministre délégué auprès du premier ministre, chargé des relations avec le Parlement : M. André Labarrère.

Directeur du cabinet : M. Marie-Aimée Latournerie.

[Né en 1937, ENA, maître des requêtes au Conseil d'Etat.]

Conseillers techniques : M. Robert Pierot.

[Né en 1934, chargé de conférences à l'université de Paris-II.]

M. Jean-Marie Lebaron.

[Né en 1945, ancien administrateur du Sénat.]

• Ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives : M. Anicet Le Pors.

Directeur du cabinet : M. René Bidouze.

[Né en 1922, receveur divisionnaire des impôts. Secrétaire général de l'Union des fédérations de fonctionnaires, membre de la commission exécutive de la C.G.T.]

Conseiller technique adjoint au directeur de cabinet : M. Jean-Jacques Philippe.

[Né en 1924, ENA, administrateur civil au ministère des finances, professeur associé à l'Université de Paris-I.]

Conseillers techniques : M. Michel Mousel.

[Né en 1940, ENA, administrateur civil au ministère des finances, secrétaire de la fédération P.S.U. de la région parisienne.]

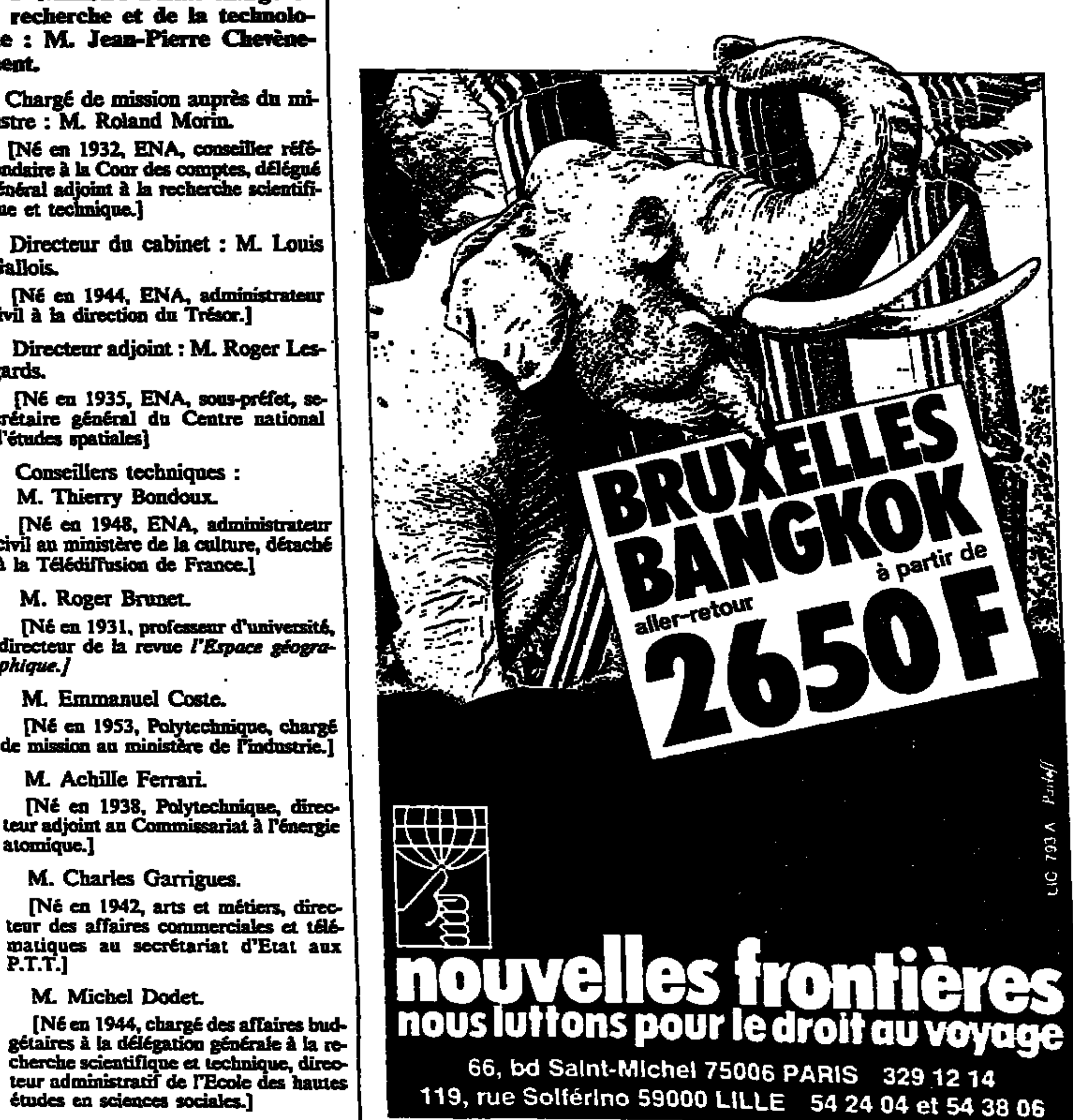
M. Pierre Gaborit.

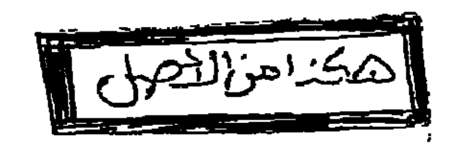
[Né en 1941, agrégé de droit, professeur à l'université de Paris-XIII.]

M. Jean-Louis Balland.

[Né en 1937, inspecteur principal des P.T.T., membre de la commission exécutive nationale de la fédération C.G.T. des P.T.T.]

(A suivre.)





L'AFFAIRE DU MILITANT ARMÉNIEN ARRÊTÉ A PARIS

La « bévue » et le reste

(Suite de la première page.)

Il porte, à un chiffre près, le même numéro, dans la même série que celui du propriétaire de la moto qui explosa, en octobre 1980, devant la synagogue de la rue Copernic, à Paris. Ils le présentent donc à des témoins de cet attentat meurtrier, qui provoqua la mort de quatre personnes. Personne ne le reconnaît. Les policiers font, d'autre part, le rapprochement entre cet individu — légèrement blessé à un bras — et l'auteur de l'attentat, le 26 octobre, à Rome, contre un diplomate turc. Celui-ci, blessé, avait riposté contre son agresseur et l'avait blessé au bras.

Que faire de Giorgiu au terme de sa garde à vue, après quarante-huit heures ? Le parquet de Créteil, compétent puisque l'intéressé a été arrêté à Orly (Val-de-Marne), reçoit l'ordre de le faire libérer, et les policiers de la brigade criminelle le remettent à leurs collègues de la police de l'air et des frontières, à charge pour eux de l'embarquer, le samedi en fin de matinée, dans un avion à destination de Beyrouth. A ce moment-là, l'attitude du parquet peut s'expliquer : il est établi que M. Giorgiu ne peut être poursuivi pour l'affaire de la prise d'otages. Quant à l'attentat de Rome, il n'a pas donné lieu, de la part des autorités italiennes, à un mandat d'arrêt international. Le parquet et le ministère de la justice, informés de cette situation, décident donc — de leur propre autorité ? — que ce terroriste peut être réexpédié sans crainte au Liban, puisqu'il n'est impliqué dans aucun dossier français.

Là se situe la bévue. Ce n'est qu'après que cette décision a été prise — à la grande fureur des policiers — que le procureur général de la cour d'appel de Paris, est seulement en mesure d'apprendre que le passeport de Giorgiu est de la même série — et donc de la même provenance — que celui de l'homme à la moto de la rue Copernic. Dès lors que cette information est — enfin ! — parvenue au parquet, celui-ci peut considérer que l'homme intéresse la justice française et que, à tout le moins, il lui faudra être interrogé par M. Guy Joly, le magistrat qui instruit l'affaire Copernic.

Conclusion pratique pour Giorgiu : samedi matin, le parquet général provoque l'ouverture d'une information judiciaire pour complicité de falsification de passeport et usage de faux document administratif. Les policiers d'Orly qui le retenaient en attendant son avion, le conduisent alors devant Mlle Geneviève Bregeon, juge d'instruction à Créteil, qui l'inculpe et le fait écrouer aussitôt à Fresnes.

L'affaire ne s'arrête pas là. Pour l'Asala, Giorgiu doit être libéré et la pression sur le gouvernement français qui avait débuté dès jeudi par des attentats à Beyrouth contre des sociétés françaises se fera sentir durant tout le week-end. Samedi, l'organisation lance un ultimatum menaçant les diplomates français à l'étranger si Giorgiu n'est pas libéré « *avant dimanche 11 heures* ». Samedi soir, un attentat à l'explosif a lieu sur un parking du septième arrondissement de Paris. Dimanche quatre nouveaux attentats ont lieu à Beyrouth contre des intérêts français. Dimanche toujours, de Beyrouth, l'Asala menace de faire exploser en vol des avions d'Air France. Les mesures strictes de sécurité prises dans les aéroports français sont évidemment appliquées, notamment le contrôle rigoureux des passagers. La suite dira jusqu'à quel niveau se portera la menace des terroristes arméniens (1).

L'affaire Giorgiu conduit certains — dans les milieux arméniens — à mettre en cause l'attitude de la France qui aurait cédé à une pression du gouvernement turc pour faire, finalement, incarcérer le terroriste arménien.

Le Quai d'Orsay et l'ambassade de Turquie confirment que l'ambassadeur turc, M. Bulak est intervenu, samedi matin, 14 novembre, auprès de M. François Scheer, directeur du cabinet du ministre des relations extérieures, pour qu'il ne soit pas relâché. Mais cette démarche a été faite alors que la décision de réinterpeller Giorgiu avait été prise dès vendredi soir.

***

Au point où en est cette affaire on peut en tirer, au moins, deux réflexions de nature différente.

● *Sur l'affaire Copernic.* — Il est désormais établi que l'attentat meurtrier du 3 octobre 1980 a été commis par des hommes appartenant à une organisation qui, sans être l'ASALA, a des liens avec elle. Le fait que Panadryu (l'homme à la moto) et Giorgiu (le militant arménien) aient disposé de faux passeports de même provenance confirme qu'il existe des échanges logistiques entre des groupes palestiniens et les terroristes arméniens (de même il y a des similitudes pour la nature des explosifs qu'utilisent parfois les groupes de l'ASALA et des Palestiniens). En l'occurrence, on peut, à tout le moins, affirmer que l'ASALA et les auteurs de l'attentat de la rue Copernic ont des « fournisseurs » communs. On ne peut pas aller plus loin.

● *Sur les rapports justice-police.* — Le faux pas dans l'affaire Giorgiu révèle — s'il en était besoin — que les rapports entre certains fonctionnaires de police, d'un rang parfois élevé, et les autorités judiciaires mises en place, depuis le 10 mai, ne sont pas d'une limpidité totale ni fondés sur une confiance absolue.

Les procès d'intention faits au nouveau pouvoir, en matière de lutte contre la délinquance et la criminalité, les accusations de « laxisme » qui font l'objet d'une surenchère de syndicats policiers opposés à la nouvelle majorité, trouveront, dans cette affaire, un aliment renouvelé. La précipitation de l'organisation des « fuites » sur cette affaire montre que certains ont très vite compris le parti polémique qu'ils pourraient en tirer. Et qu'ils en tirent compte tenu du pesant silence des autorités.

BRUNO FRAPPAT.

(1) Outre Dimitriu Giorgiu, cinq militants de l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (ASALA) sont détenus dans les prisons françaises. Il s'agit des quatre auteurs de la prise d'otages au consulat de Turquie : MM. Wasken Sakoseslian (alias Agop Agopian), âgé de vingt-cinq ans, le chef du commando, Kevork-Abraham Kozlian (alias Zaven Agopian), Agop-Abraham Jafilian (alias Alex Alikian) et Aram-Avadis Bamasian (alias Raff Balian), tous trois âgés de vingt et un ans. Tous les quatre sont nés à Beyrouth (Liban). Le cinquième, M. Max Kilndjian, quarante ans, né à Marseille, est un Français d'origine arménienne. Accusé de la tentative d'assassinat contre l'ambassadeur de Turquie en Suisse, le 6 février 1980, il est détenu à la maison d'arrêt des Baumettes à Marseille.

Six attentats contre les intérêts français à Beyrouth ont été revendiqués par l'organisation Orly

Air France maintient ses vols

Beyrouth. — Quatre attentats ont été commis dans la soirée du dimanche 15 novembre à Beyrouth et dans sa banlieue en secteur chrétien, contre les intérêts français, en l'occurrence l'agence d'Air France, la Fransabank, la Banque libano-française et l'Union des assurances de Paris. Dans tous les cas on ne déplore que de légers dégâts matériels, les charges, peu importantes, ne dépassant pas un demi-kilo d'explosif. Ces actes terroristes ont été revendiqués par l'organisation Orly la même qui avait attaqué, jeudi dernier, le local dépendant de l'ambassade de France et l'agence d'Air France, dans le secteur palestino-progressiste de Beyrouth (*le Monde* du 14 novembre). Mais ce qui n'était alors que suspicion est à présent confirmé.

L'Armée secrète pour la libération de l'Arménie, l'ASALA (1), se trouve derrière ces attentats : son objectif est d'obtenir de Paris la mise en liberté des deux Arméniens arrêtés à la suite de la prise d'otages au consulat de Turquie le 24 septembre et celle de M. Dimitriu Giorgiu, arrêté le 11 novembre à l'aéroport d'Orly (*le Monde* daté 15-16 novembre).

Agissant pour le compte de l'Armée de libération arménienne, l'organisation Orly a fait, de plus, monter les enchères en menaçant de s'attaquer à un avion d'Air France. Le Beyrouth-Paris du dimanche 15 novembre était directement en cause. La compagnie a, en effet, été avisée qu'un missile serait tiré sur l'appareil dès qu'il décollerait, ce qui à Beyrouth est plausible. Le

De notre correspondant

départ a été retardé de trois heures. Il a finalement pu prendre l'air à 21 h. 40, après de strictes mesures de sécurité, des patrouilles des forces de sécurité libanaises et de la Force arabe de dissuasion s'étant assurées qu'il n'y avait pas de tireurs de missiles SAM-7 embusqués dans les parages. Air France maintient ses vols sur Beyrouth et la prochaine liaison aura lieu le mardi 17 novembre.

LUCIEN GEORGE.

(1) Un interlocuteur anonyme, disant appartenir à l'ASALA, a téléphoné dans la nuit de dimanche à lundi à l'Agence France-Presse à Beyrouth, et affirmé que son organisation n'a rien à voir avec l'organisation Orly. Quelques heures plus tard, un autre interlocuteur anonyme, se réclamant de ce groupe, a téléphoné pour dire que l'organisation Orly refusait d'être confondue avec l'ASALA. Divers recoupements indiquent néanmoins que l'ASALA a téléguidé l'organisation Orly.

(Lire page 12, l'ASALA et le « terrorisme publicitaire ».)

QUATORZE BASQUES ESPAGNOLS SONT REMIS EN LIBERTÉ

Quatre d'entre eux sont assignés à résidence

Quatorze Basques espagnols, arrêtés, le 13 février, à Ciboure (Pyrénées-Atlantiques) (*le Monde* daté 15-16 février), et condamnés le 3 septembre, à un an de prison pour association de malfaiteurs et participation au fonctionnement d'une association de malfaiteurs (*le Monde* du 5 septembre), ont été libérés, le samedi 14 novembre, dans la matinée, à la suite d'une remise de peine.

Quatre d'entre eux, contre qui les autorités espagnoles avaient présenté une demande d'extradition, sont assignés à résidence.

Il s'agit d'Eugenio Barruta Bengoa et Juan-Carlos Arruti-Aizpitarte, détenus aux Baumettes à Marseille, pour l'extradition desquels la chambre d'accusation de Pau avait émis un avis favorable, et de Francisco Imaz Martiarena et de Juan Luis Zuzuarequi Redondo, détenus à Bayonne, pour qui un avis défavorable à l'extradition avait été émis. Les deux premiers ont été assignés à résidence dans le Cantal, et les deux autres dans les Vosges, ce qui porte à onze, au total, le nombre de Basques aujourd'hui assignés à résidence.

Les autres membres présumés des « commandos autonomes anticapitalistes », remis en liberté, sont Javier Berreciartu Echarri, Josefa Garrai Landaluce, Agustin Otoaegui Leunda, Miguel Angeluriz Deusto, José Luis Salegui Elorza, José Antonio Martija Roteta, Jesus Urtaega Repules, Francisco Zualda Guittierez, Ignaqui Salegui Elorza et José Zabala Landa.

Au Val-d'Ajol, nous rapporte notre correspondant dans les Vosges, l'arrivée des deux militants basques a été dans l'ensemble bien accueillie par la population. Pour le propriété de l'hôtel La Résidence, où ils sont hébergés, ainsi que les quinze policiers chargés de leur surveillance, « *c'est un honneur de servir le gouvernement français* ». Le maire du Val-d'Ajol, M. Rigaud (sans étiq.), estime que, « *si le gouvernement a envisagé de mettre quelqu'un quelque part, il aura le souci d'éviter qu'il y ait un problème quelconque* ». Les organisations syndicales, bien implantées dans une vallée qui compte trois cents chômeurs sur cinq mille habitants, se disent, elles aussi, favorables à l'arrivée des deux Basques : « *Notre département*, précisent-elles, *a toujours été une terre d'accueil.* »

En revanche, M. Christian Poncelet, président du conseil général (R.P.R.), déplore la décision du gouvernement. « *Je sais que les Vosgiens sont gens accueillants*, a-t-il déclaré, *mais je ne pouvais imaginer qu'à l'issue de la visite présidentielle en Lorraine une telle décision serait prise. Le gouvernement impose à notre département l'obligation de recevoir des personnes déplacées que d'autres avaient refusées.* »

SOCIÉTÉ

L'AFFAIRE DU MILITANT ARMÉNIEN ARRÊTÉ A PARIS

L'ASALA et le « terrorisme publicitaire »

Dans le combat que mènent les Arméniens de la diaspora pour obtenir de la Turquie la reconnaissance du génocide de 1915, l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (ASALA) occupe depuis 1975, date à laquelle elle commença de se manifester, une place à part.

En plusieurs occasions déjà, des organisations comme le Comité de défense de la cause arménienne (C.D.C.A.), fondé en 1965, ont fait connaître leur position à l'égard d'une organisation qui, pour avoir établi une base à Beyrouth et montré ainsi qu'elle avait pris pour modèle l'O.L.P. des premières années, lui semble courir le danger d'un dévoiement au profit d'un terrorisme international pour lequel la cause arménienne ne serait plus qu'un prétexte.

En effet, l'ASALA, en acceptant d'être entraînée au Liban, équipée par des organisations palestiniennes, court le risqeude voir ses recrues utilisées pour des entreprises qu'elle n'aurait plus la possibilité de contrôler et par-là même celui de paraître engagée dans un combat douteux.

Le choix qu'a fait l'Armée secrète est celui d'une violence considérée *comme nécessaire pour faire savoir* partout que les revendications arméniennes, celle de la reconnaissance du génocide par la Turquie, à laquelle est venue s'ajouter celle d'une restitution des territoires d'origine, ne sont pas perdues de vue. En d'autres termes, on se trouve en présence de ce qui a été appelé un « *terrorisme publicitaire* », c'est-à-dire celui qui amène à faire *parler, chaque fois qu'il s'exprime*, des raisons mêmes de cette expression. C'est en même temps une manière d'inciter à l'engagement les Arméniens les plus jeunes.

Même si l'ASALA n'est pas approuvée dans ses méthodes par les hommes de raison des communautés arméniennes, ceux de ses membres lorsqu'ils visent des diplomates, des ambassades ou des consulats turcs, bénéficient malgré tout et chaque fois d'une certaine « compréhension ». En France comme ailleurs, le ressentiment des Arméniens contre la Turquie est tellement viscéral que, à chaque fois, le même phénomène se produit et que les plus jeunes éprouvent bel et bien cette « bouffée de sympathie et de chaleur » envers les clandestins qui se manifestent.

Un minimum de réflexion commande pourtant davantage de retenue, et les responsables des communautés, qu'ils soient politiques, religieux ou culturels, continuent d'affirmer que la solution ne peut être que politique, qu'elle passe par une négociation entre l'U.R.S.S., qui, dans sa République soviétique d'Arménie, compte deux millions sept cent mille Arméniens sur les six millions quatre cent mille répartis à travers le monde; l'OTAN, à laquelle appartient la Turquie ; et, évidemment, le peuple turc lui-même.

Mais ce qui inquiète surtout dans le comportement de l'ASALA, c'est la propension qu'elle manifeste depuis plusieurs années déjà à se retourner contre les représentants et les établissements des pays où l'un des leurs a été arrêté et se trouve détenu. La dernière illustration de cette manière est apportée aujourd'hui par l'affaire de Créteil. La Suisse l'avait éprouvée après que, le 3 octobre 1970, eurent été appréhendés, à Genève, deux membres du mouvement qui venaient d'être blessés dans un hôtel par l'explosion de l'engin qu'ils transportaient.

Dans les mois qui suivirent, plusieurs établissements suisses en Europe, l'Union des banques suisses à Genève, les bureaux de la Swissair à Londres, Beyrouth et Paris, l'Office de tourisme suisse à Paris, étaient plus ou moins sérieusement endommagés par des explosions

Des attentats du même ordre ont visé aussi les compagnies El Al et *Lufthansa. C'est là ce qui distingue* l'Armée secrète d'un autre mouvement « les Justiciers du génocide arménien » dont les victimes ont toujours été des établissements ou des diplomates turcs.

Il est arrivé encore qu'en certaines occasions l'ASALA ne soit pas seule à revendiquer une action. Le 10 novembre 1980, après l'explosion d'une charge devant le consulat général turc de Strasbourg, une proclamation avait été faite à Beyrouth unissant dans cette affaire l'ASALA et le « parti des travailleurs kurdes », précisant qu'il s'agissait « *d'un début de collaboration fructueux entre nos deux organisations nationalistes* ».

Les manifestations de l'ASALA en France depuis la prise d'otages du consulat de Turquie, boulevard Haussmann à Paris le 24 septembre, ne peuvent que contrarier les espoirs mis par certains Arméniens, notamment ceux du C.D.C.A., dans le changement politique intervenu en France.

Les affaires récentes tempèrent singulièrement cette espérance. La Turquie a, en effet, beau jeu de dénoncer l'existence en France du terrorisme arménien qui vise ses représentants, sans se soucier de distinguer entre l'ASALA et le reste de la communauté. Dès lors, le gouvernement français se trouve dans l'obligation de temporiser en s'efforçant d'éviter des impairs comme celui qui a failli se produire avec l'affaire d'Orly, mais en prenant le risque des représailles d'une ASALA *qui, plus que jamais, maintiendrait* la question arménienne dans l'impasse d'où ceux qui lui portent intérêt ont pu rêver un instant de la voir sortir.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

ÉDUCATION

RÉUNIE EN CONGRÈS A LYON

L'UNEF ex-Renouveau ouvre ses instances aux socialistes au détriment des communistes critiques

Le soixante-septième congrès de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau proche des communistes), qui a eu lieu à l'université de Lyon-I, à Villeurbanne, du mercredi 11 au samedi 14 novembre, s'est achevé par l'élection d'un nouveau président. M. Didier Seban, président du syndicat depuis le soixante-cinquième congrès, en février 1979, a en effet été remplacé par M. Denis Dubien, étudiant en sciences économiques à l'université de Reims et ancien trésorier. Il est âgé de vingt-trois ans.

De notre envoyé spécial

Villeurbanne. — M. Seban avait déjà déclaré lors d'une conférence nationale réunie au mois de mai à Lyon : « *Un grand espoir est né au soir du 10 mai 1981.* » (*Le Monde* du 31 mai.) Quelques mois plus tard, il a de nouveau repris cette affirmation en énumérant les différentes mesures annoncées par le ministre de l'éducation nationale (suppression du quorum étudiant pour les élections aux conseils d'établissements, abrogations des décrets relatifs aux étudiants étrangers, rétablissement des formations supprimées...).

Il n'y a pas de changement d'orientation à l'UNEF depuis le congrès réuni en avril 1980 à Reims (*le Monde* du 30 avril 1980). « *La nouvelle solidarité des étudiants* », qui prône l'entraide est toujours à l'ordre du jour.

Ce que souhaite l'UNEF, c'est faire la démonstration de sa force, surtout au moment de ces élections qui vont l'opposer à sa rivale en milieu étudiant, l'UNEF indépendante et démocratique (animée par des trotskistes et des socialistes).

Privilégiant les revendications parcellaires et même corporatives, l'UNEF, ex-Renouveau, n'envisage pas d'action d'ampleur nationale. Bien sûr, dans les discours, on a souvent critiqué les *faibles* mesures prévues par le budget de 1982 pour l'aide sociale aux étudiants (bourses, restaurants universitaires et cités), mais cette question n'a pas fait l'objet d'un possible « axe d'action » du syndicat. A propos de l'aide sociale, comme au sujet de la réforme des études médicales actuellement en cours, l'UNEF n'entend pas se heurter au gouvernement. Elle veut donner l'image d'un grand syndicat responsable, capable de dialoguer avec les ministres et de participer à la gestion des universités.

L'UNEF ex-Renouveau a accepté que neuf étudiants socialistes, à majorité du courant CERES, siègent à nouveau au bureau national, qui est composé de trente et un membres, au détriment des communistes critiques. Ces jeunes socialistes n'ont pas refusé cette proposition qui leur donne une représentation bien supérieure à leur influence. Ils ont même oublié qu'ils avaient quitté le dernier congrès de l'UNEF pour protester « *contre l'absence de démocratie et les violences physiques* ». Certes,

La discussion d'un amendement déposé par une adhérente de Paris, proposant de reconnaître le droit de tendance dans le syndicat, a été suivie avec attention. Cette question a même été le sujet de nombreuses conversations dans les couloirs du congrès ou lors des repas. « *C'est un des aspects positifs de ce congrès,* reconnaît M. Paul Robel, ancien membre du bureau national et oppositionnel communiste proche de M. Fizbin, *même si, malgré la volonté de blocage de la direction de l'UNEF, le droit de tendance n'est toujours pas reconnu.* » Pour cet étudiant parisien, l'UNEF ne pourra devenir une organisation de masse, car « *les jeunes n'adhèrent pas à une organisation courroie de transmission du parti communiste* ».

SERGE BOLLOCH.

هكذا من الأصل

ÉDUCATION

Libres opinions

Quelle école ?

par GÉRARD ALAPHILIPPE (*)

« UN service public d'enseignement qui corrige les inégalités au lieu de les accentuer », tel est l'objectif que le président de la République donne aux « transformations indispensables » du système éducatif qui doivent être examinées par le ministre de l'éducation nationale et les partenaires concernés.

Les approches traditionnelles sont connues. Pour les uns, il faut que la scolarité de chaque enfant inscrive son rythme propre dans des filières qui reproduisent et structurent les inégalités « naturelles » ; pour les autres, il conviendrait que ces inégalités cohabitent dans une scolarité commune où l'absence d'exigence de niveau permette tout à la fois de supprimer les filières et la notion même de retard scolaire.

Dans un cas, la sélection et la ségrégation structurelle permettent de reproduire pour le plus grand nombre des inégalités dont chacun sait aujourd'hui qu'elles sont pour l'essentiel d'origine socio-culturelle ; dans l'autre cas, ces mêmes inégalités jouent naturellement et se construisent librement tout au long d'une scolarité sans « obstacle », dont le terme, à seize ans, les révèle irrémédiables.

Dans les deux cas, on fait l'économie de la lutte contre les retards scolaires, traduction dans l'école des inégalités dans la société.

« Réalisme » des uns et « générosité » des autres se rejoignent dans le même fatalisme inégalitaire. Car il est bien clair pour les uns qu'il faut réserver à un petit nombre l'accès aux qualifications et, pour les autres, qu'on ne saurait faire autrement que d'en laisser le plus grand nombre spontanément éloigné.

Or la vie est là, et les perspectives du changement qui font monter les exigences de qualification pour tous. Qui pourrait justifier aujourd'hui qu'il faille encore réserver à quelques-uns de participer à l'essor de la vie culturelle et à la prise de responsabilité dans la construction maîtrisée d'une société de justice et de liberté ? Mais faudrait-il pour autant ignorer les évolutions toujours plus rapides des sciences, des techniques et des qualifications professionnelles, et en maintenir, sinon accroître, l'écart avec les adaptations limitées et jusqu'ici retenues des contenus d'enseignement pour la plus grande majorité des jeunes ?

Il faut savoir maintenant, comme le dit Alain Savary, *« concilier deux impératifs que l'on a souvent tendance à juger contradictoires, une plus grande justice sociale et une meilleure qualité de formation »*.

Le SNES ne peut que se réjouir de voir de plus en plus souvent évoquées des idées et reprises des formulations qu'il a le premier et depuis longtemps avancées d'une école de la réussite qui soit l'affaire de tous et qui assure à tous les jeunes un enseignement et une formation de qualité. Pour réussir cette école ouverte sur le mouvement de la vie, il avance des propositions qu'il soumet à un large débat.

Pour donner à chaque enfant, à chaque jeune les moyens d'un développement maximum, équilibré et à la hauteur de ses besoins d'avenir, il est grand temps de prendre à bras-le-corps l'échec à tous les niveaux de la scolarité, d'agir contre lui de façon permanente et préventive, de mettre en œuvre une politique éducative de qualification sociale et professionnelle prenant en compte la diversité des pratiques sociales et culturelles. Il faut donc reconstruire les contenus d'enseignements pour qu'ils fondent l'épanouissement de chacune et de chacun par l'accès à des formations comportant des objectifs pédagogiques cohérents et progressifs.

La continuité doit s'affirmer à travers les étapes successives et spécifiques d'une scolarité qui ne saurait sans préjudice être écourtée : phase de socialisation et d'éveil de la petite enfance, phase des apprentissages de base, phase d'observation, d'orientation et de premières options de l'école moyenne, puis phase de détermination dans les trois dernières années d'une scolarité généralisée à dix-huit ans. Dans cette progression, l'école moyenne doit assurer une double continuité promotionnelle à l'issue de l'actuel cours moyen deuxième année (CM 2) et vers l'actuelle seconde, au lieu, comme aujourd'hui, d'être à l'entrée en sixième le révélateur de ce que l'école cache (40 % d'enfants en retard d'au moins une année) avant d'être le carrefour des voies de marginalisation et de sortie précoce sans qualification.

Pour construire un homme total, intelligent et sensible, inventif et chercheur, un homme critique et responsable, il faut également en finir avec des conceptions périmées qui séparent théorie et pratique, abstrait et concret, général et professionnel, pour réserver à une élite la faculté d'abstraire.

Un tel projet éducatif suppose des enseignants parfaitement formés professionnellement à leur mission sociale. Des enseignants qui, pour éviter tout dogmatisme, doivent maîtriser pleinement leur enseignement et avoir acquis à cet effet une formation universitaire au contact de la recherche, la maîtrise. Ils doivent pouvoir développer leur réflexion propre, individualiser leur enseignement et adapter leur intervention aux situations pédagogiques diverses comme à l'évolution rapide des connaissances et des qualifications. Leur formation pédagogique doit pour cela intégrer les acquis des sciences de l'éducation et la didactique de disciplines en constante mutation. Des centres universitaires pluridisciplinaires doivent assurer l'efficacité et la cohérence des dimensions constitutives de cette formation, favoriser un recrutement démocratique et l'orientation des futurs enseignants vers les divers niveaux et spécificités de leur future activité professionnelle. Centres de formation initiale et de formation permanente, ils doivent être le lieu de contacts enrichissants entre les futurs enseignants et ceux qui exercent déjà, tous devant être associés à leur gestion.

Pour créer ces centres universitaires, l'essentiel des moyens nécessaires existe déjà dans l'Université et les centres de formation en service. Ce qui est moins connu, c'est que les durées effectives de formation de tous les nouveaux enseignants des collèges, des lycées et des lycées d'enseignement professionnel (LEP) sont aujourd'hui au moins égales à cinq années de formation après le baccalauréat, et que, à l'entrée dans les écoles normales, grandit le nombre d'élèves instituteurs ou institutrices déjà titulaires d'un DEUG.

L'école d'aujourd'hui forme les femmes et les hommes de la fin de ce siècle et du début du suivant. Celles et ceux qui seront actifs jusque dans la deuxième moitié du XXIe siècle seront formés par les enseignants qui vont eux-mêmes être formés et recrutés dans les années 80.

C'est dire qu'on ne saurait être assez ambitieux pour transformer et promouvoir l'école, pour élever et améliorer la formation de ses maîtres. On ne saurait non plus retarder ces échéances décisives et les investissements qu'ils appellent. Car, en ces domaines plus encore que dans d'autres, demain, c'est déjà aujourd'hui.

(*) Secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNES).

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

• ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (par ordre de mérite).

Section B : Construction et mécanique (option B' et B"). — Chouller ; Lecomte Eric ; Mosser Jean-Dominique ; Cortquisse ; Anregan ; Gigant ; Gramlich ; Garnier Thierry ; Blanchet Philippe ; Roisi Colette ; Berard Alain ; Jacob Dominique ; Colette Philippe ; Penet ; De Braeckelaer ; Varoqui ; Beciocchi Bruno ; Notheisen ; Marin Philippe ; Moret Bailly Laure ; Lagasse Jean-Pierre ; Lagarde Alain ; Bertheas ; Desaunay ; Laurent François ; Billoud Guy ; Courdurie Jean-Pierre ; Naudet Eric ; Pierre Philippe ; Forzini Yves ; Herbere ; Navaron ; Kremer ; Bistuer ; Doremus ; Debrosse Pierre ; Nael Richard ; Bechir ; Granger Marc ;

Bobilier ; Sollner ; Peyremorte ; Martin Eric ; Lhoir Hubert ; Merguy ; Rose Hervé ; Siret Xavier ; Perin Arnaud ; Montfrond ; Jullien Jean-Philippe ; Oberkampf de Dabrun Nicolas ; Gaillard Patrice ; Duchatel Yves ; Desnos Serge ; Viensses ; Ganteille ; Foussier ; Bregeard Etienne ; Illes ; Charavil ; Canet Patrice ; Maury Roselyne ; Bazin Hervé ; Rumaniowski Pierre ; Devin Rémi ; Le Roy Robert ; Camau ; Magnier Jean-Paul ; Lesage Olivier ; Lefebvre Marc ; Ratier Denis ; Castelletti Yvon ; Vaginay ; Denisse Eric ; Brousse Denis ; Latrubesse Jérôme ; De Val Eric.

SECTION B3 : Construction et mécanique (fabrication mécanique). — Gendreau ; Szalek Jean-François ; Ducas Alain ; Le Doucet Gaëtan ; Beaufils Bertrand ; Duhamel Pierre ; Timon Guy ; Berger Loïc ; Thuleau ; Follet Dominique.

SECTION B4 : Construction et mécanique (génie électrique). — Brunello Marc ; Thauvin Jean-Pierre ; Chillet Christian ; Cros Vincent ; Gay Louis ; Fillon Pascal ; Marchand Claude ; Hautecœur Pascal.

SECTION D1 : Sciences et technique économique (organisation et administration des entreprises et des collectivités). — Guichard Patrick ; Dorigo ; Kross ; Reynaudon Sylvie ; Koehl Jean-Luc ; Boelly Mariette ; Pingeon Annick, épouse Thierry ; Kerdaffec Réjane ; Orion Rébecca ; Loumagne Espérance ; Padey ; Colin Louise ; Lemartinel Nicole.

SECTION D2 : Sciences et technique économique (gestion des entreprises et des collectivités). — Coulomb Françoise ; Lambert Sylvette ; Berho Corinne ; Uchronski ; Canlorbe ; Pasco Olivier ; Cottet Pierre-Yves ; Biardeaud Pascal ; Mureau Elisabeth ; Morin Paul ; Tedoldi ; Ayati ; Menissier Brigitte ; Benoit Isabelle ; Rebel Véronique ; Montibert Annick ; Cazieux Hélène ; Le Clainche ; Million Jean-Claude.

Villanueva Thierry ; Soquier Isabelle ; Vieille Pascal ; Chatelain Philippe ; Pecoup Françoise ; Pierrart ; Madet ; Fau ; Bataille Lydie ; Harrache Fatiha ; Denis Agnès ; Delfau Pascale ; Nizard Sophie ; Fourcaud Sabine ; Pirola Jean-Luc ; Lyonnet ; Nury Laurence ; Humbert Joëlle ; Boursin Véronique.

SECTION D3 : Sciences économiques et sociales. — Longuet Christophe ; Simon Eric ; Celrat Pierre ; Le Lagadec Anne ; Jourdan Didier ; Jacottin Pascal ; Sudon ; Bensaïd Jean ; Berger Pascale ; Lefèvre Farey Jean-François ; Toulon Frédéric ; Sellin ; Anselm Didier.

Création d'un comité de coordination entre l'enseignement supérieur et la recherche

Un comité de coordination entre la direction des enseignements supérieurs, la mission de la recherche du ministère de l'éducation nationale et le C.N.R.S. vient d'être créé à l'initiative des ministres de l'éducation nationale et de la recherche et de la technologie.

Ce comité, qui doit rendre permanente la concertation entre les responsables de ces organismes, se réunira au moins trois fois par an. Il comprend un membre de chaque cabinet ministériel, le directeur général du C.N.R.S., le directeur et un conseiller de la direction générale de la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.), le directeur des enseignements supérieurs, le chef de la mission de la recherche et son adjoint.

SCIENCES

Le retour de Columbia sur terre

En beauté

De notre envoyé spécial

Houston. — La seconde mission de Columbia a pris fin comme elle avait commencé : en beauté, au sens le plus littéral. Les splendides images des ultimes évolutions et glissades de la navette dans le ciel bleu californien — assombri par moments par quelques nuages — arrachèrent les applaudissements et les cris d'admiration des techniciens les plus blasés du centre spatial de Houston. Sur les lieux de l'atterrissage, les quelque deux cent mille personnes massées dans le désert de la base aérienne d'Edwards *(Californie) battirent des mains* et agitèrent des bannières étoilées lorsque, tel un énorme et mystérieux oiseau des mers, Columbia se posa sur le lac desséché, samedi 14 novembre à 22 h. 23 (heure française), exactement à l'instant prévu.

Ce n'est que dans les toutes dernières minutes que l'astronaute Joe Engle avait pris les commandes de la navette, guidée jusque-là, dans sa vertigineuse descente, par des ordinateurs. A la fin de leur trente-sixième révolution autour de la terre, les astronautes avaient parfaitement exécuté les manœuvres de sortie de l'orbite, avant de rentrer à 120 kilomètres d'altitude dans l'atmosphère, près de l'île de Guam dans le Pacifique. Apparemment, les trois moteurs auxiliaires (APU) à l'origine des premières difficultés, avaient bien fonctionné. Puis, descendant à la vitesse de 27 000 kilomètres/heure, la navette était entrée dans la zone dite de *black out*, l'échauffement de l'air autour de la navette empêchant les communications radio. Le suspense traditionnel dura seize minutes, et le sourire revint aux techniciens de la NASA lorsque Columbia se fit entendre de nouveau.

Le remarquable atterrissage a renforcé le moral des dirigeants de la NASA. Bien que le vol ait duré cinquante-quatre heures treize minutes (au lieu de cent vingt-quatre heures prévues), ils se déclarent entièrement satisfaits. Les difficultés inattendues (mauvais fonctionnement d'une des piles à combustible et d'un moteur auxiliaire) ne devraient donc pas affecter les prochaines missions de Columbia, prévues pour mars et juin 1982.

Discrétion

Les responsables soulignent, en outre, que Columbia est revenue dans un meilleur état qu'en avril, notamment en ce qui concerne le revêtement thermique. Ainsi, des trente et une mille tuiles couvrant le fuselage, aucune n'est manquante (*en avril seize avaient été perdues*) et une douzaine seulement sont endommagées (quarante en avril).

Ils sont plus discrets cependant sur les expériences scientifiques, concernant notamment les dépôts de minerai, les ressources de la mer, la pollution, etc. Ils admettent que la moitié seulement des informations espérées ont été obtenues, mais, qualitativement, les renseignements recueillis seraient très satisfaisants. De même le fonctionnement du bras télémanipulateur a été remarquable. Le raccourcissement de la mission a cependant empêché Joe Engle de simuler les procédures de sortie dans l'espace — sortie nécessaire en cas de coincement du bras.

Dans la soirée, les astronautes Engle et Truly revenaient chez eux à Houston. Quelques centaines de *personnes, parmi lesquelles leur* femme et enfants, leur famille et beaucoup de leurs camarades de travail portant l'uniforme bleu pétrole, leur firent une réception très bon enfant. Quelques heures après avoir tourné dans l'espace, franchi à des vitesses vertigineuses des milliers de kilomètres, survolés des continents et des océans, les héros du jour retrouvaient leur planète et leurs préoccupations terre à terre. Sauf quand ils négocient les contrats avec les maisons d'édition, les astronautes militaires touchent seulement une prime supplémentaire de déplacement de l'ordre de 100 dollars, mais il leur reste la gloire.

HENRI PIERRE.

La deuxième fois

Ce qui restera de cette deuxième mission, c'est justement d'avoir été la deuxième, que deux fois la navette soit allée dans l'espace et revenue sur Terre. On peut trouver paradoxal qu'avoir fait voler une « navette d'occasion » soit jugé un événement majeur. Ce vol signifie pourtant que le transport spatial a rejoint tous les autres modes de transport dans une caractéristique si banale qu'on l'oublie : celle de faire appel à des véhicules polyvalents utilisables à de nombreuses reprises, rendant des services variés, et ne consommant guère que l'énergie nécessaire à leur mouvement.

On n'en est pas encore tout à fait là. Si la navette au sens strict, l'orbiteur, a volé deux fois, les autres éléments du système étaient neufs lors du second tir. On sait que le grand réservoir d'oxygène et d'hydrogène liquide est détruit à chaque vol. Et si les propulseurs à poudre sont récupérés dans l'Atlantique, ils doivent subir une sérieuse révision avant réemploi.

Une navette spatiale similaire à l'automobile ou à l'avion, un engin sur lequel on se contente de faire le plein entre deux déplacements, ce n'est pas pour demain. Mais c'est la direction vers laquelle évoluera nécessairement le transport spatial. Si coûteux que soient les combustibles d'un lanceur « consommable » comme la fusée Ariane, ils ne représentent que quelques pour cent du prix du véhicule. Cela signifie que si le lanceur était entièrement réutilisable — dans le cas précis d'Ariane on envisage seulement de réemployer les réservoirs du premier étage — le coût d'une satellisation serait divisé par vingt ou trente.

Au début des années 60, la NASA proposa deux objectifs au président Kennedy : la Lune, ou une navette. Kennedy choisit la Lune, et, dans les conditions politiques et technologiques de l'époque, c'était sans doute le bon choix. Mais on pouvait déjà prévoir que la pression économique imposerait tôt ou tard la construction d'un engin réutilisable. Vingt ans plus tard, c'est fait.

M. A.

CARNET

Naissances

— Dalila et Jean-Marie CHEVALIER, ainsi que Yasmina et Sonia, ont la joie d'annoncer la naissance de

Benjamin,

le 9 novembre 1981.
5, rue du Bourg-l'Abbé,
75003 Paris.

Mariages

— Bernard DUPÉRON,
Josette DEPREZ,
ont la joie de faire part de leur mariage célébré dans l'intimité, le 14 novembre 1981, à Antony.
Versailles.
Antony.

— Guillaume ALRIC
et
Margarita DOMINGUEZ
font part de leur mariage, qui a eu lieu le 14 novembre 1981 dans l'intimité.
39, rue Eugène-Caron,
92400 Courbevoie.

Décès

LE GÉNÉRAL GUY GROUT DE BEAUFORT

— La comtesse Grout de Beaufort,
M. et Mme Hubert Grout de Beaufort et leurs enfants,
M. et Mme Gilles Grout de Beaufort et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Yves Grout de Beaufort et leurs enfants,
M. et Mme François Grout de Beaufort et leurs enfants,
M. et Mme Yves Taveau et leur fils,
ont la douleur de faire part du du décès du

général de corps d'armées (C.R.)
Guy GROUT de BEAUFORT,
grand officier
de la Légion d'honneur,

survenu le 14 novembre 1981, à l'hôpital Raymond-Poincaré, à Garches.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 18 novembre, à 15 heures, en l'église de Saint-Yves-en-Bubry (Morbihan).

Une messe sera dite ultérieurement à Saint-Louis des Invalides, à Paris.

[Le général Henri-Marie-Guy Grout de Beaufort est né le 23 janvier 1904 à Vendôme (Loir-et-Cher). Sorti de Saint-Cyr dans la cavalerie, il est dans les cuirassés en 1939-1940 puis appartient à divers états-majors après l'armistice. Après le 2e puis le 7e régiment de chasseurs d'Afrique, il participe brillamment depuis l'Afrique du Nord à partir de 1943 aux campagnes de France et d'Allemagne. *En 1948, il commande le groupement* blindé nº 4 en France puis prend part à la campagne d'Indochine. Il commande la 6e division blindée en 1957 lorsque le général Ely, chef d'état-major des forces armées, fait de lui un de ses adjoints. Il joue un rôle important lors du 13 mai 1958. Il est en effet responsable en métropole du plan Résurrection qui prévoit une action des forces militaires en France en liaison avec celles d'Algérie et qui est essentiellement une manœuvre d'intoxication des milieux politiques.

Le général de Beaufort commande en octobre 1958 le 1er corps d'armée en Allemagne, puis en janvier 1959 l'état-major particulier du général de Gaulle à la présidence de la République.

Nommé en mars 1960 directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale (I.H.E.D.N.), il ne cache pas son désaccord avec la politique algérienne du chef de l'État, ce qui lui vaut, au moment du putsch d'avril 1961, d'être placé quelque temps sous surveillance. Sa mise aux arrêts de rigueur « dans le cadre des mesures prises pour la défense de l'ordre public » sera cependant *démentie. Il reprend peu après ses* fonctions à l'I.H.E.D.N., puis est mis quelques semaines plus tard en disponibilité sur sa demande.

Son nom sera cité en mars 1962 à propos de la découverte d'un réseau O.A.S. en Bretagne, mais il démentira formellement être en liaison avec l'Organisation armée secrète.

Le général Grout de Beaufort était grand officier de la Légion d'honneur, titulaire des croix de guerre 1939-1945 et des T.O.E. avec dix citations et de Distinguished Service Cross.]

— M. Michel Cochini,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme J. Parisot,
Mme A. Cochini,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Michel COCHINI,
née Christiane Parisot,

que le Seigneur a rappelée à Lui, le 14 novembre 1981, dans sa cinquante-deuxième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 18 novembre, à 13 h. 45, en l'église Saint-François-Xavier, boulevard des Invalides, Paris-7e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux-Parisien.

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, rue de la Fédération,
75015 Paris.

— Mme Léon Garson,
M. et Mme Pierre Vincens,
M. et Mme Bernard Garson, leurs fils Francis, Stéphane et Frédéric.
Les familles parentes et alliées,
ont l'immense chagrin de faire part de la disparition de leur très regretté

Léon GARSON,

survenue le 7 novembre 1981, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.
8, rue du Docteur-Rives,
66000 Perpignan.
5, rue Camp-del-Rey,
66000 Perpignan.
« Les Foliettes »,
49130 Mûrs-Erigné.

— Ses proches
ont la douleur de faire part du décès de

M. Adeck GOTLIB,
ingénieur-chimiste,

survenu le 7 novembre 1981, à Paris-13e.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le jeudi 12 novembre, au cimetière de Bagneux-Parisien.

33, rue de la Capsulerie,
93170 Bagnolet.

— Mme Henri Henon,
Ses *enfants*,
Ses petits-enfants,
Sa sœur,
Ses neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces,
Ses cousins, cousines,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri HENON,
le pionnier de la caravane en France,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite commercial,
médaille de la Résistance belge,
médaille commémorative
de la guerre 1940-1945
avec deux éclairs entrecroisés
du royaume de Belgique,
diplôme de gratitude
des United States of America,
et autres distinctions,

survenu le vendredi 13 novembre 1981, dans sa soixante-quatorzième année, en son domicile.

Le service religieux aura lieu le mardi 17 novembre, à 15 heures, en la basilique Notre-Dame de Brebières d'Albert (80), suivi de l'inhumation *dans le caveau de famille*.

84, avenue du Général-Leclerc,
80300 Albert.

— Paris.
M. Michel Herbert,
son époux,
Valérie, Isabelle, Martin et Adeline,
ses enfants,
Les familles Charachon, Rocha, Le Poncin,
Mme Plasse,
Mme Abadie-Gasquin,
Les familles Herbert, De Boucaud,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Michel HERBERT,
née Françoise Charachon

Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 18 novembre 1981, en l'église Saint-Charles de Monceau (22 bis, rue Legendre, Paris-17e), où l'on se réunira à 15 h. 45.

L'inhumation aura lieu au cimetière des Batignolles.

26, avenue de Villiers,
75017 Paris.
12, rue Sainte-Anne,
75001 Paris.

— M. Jean Lafeuille, sa femme et leurs enfants,
M. André Lafeuille, sa femme et leurs enfants,
Mme Lucienne Boucher, son mari et leurs enfants,
M. René Lafeuille,
Mme Renée Bourhis,
M. Camille Magne, sa femme et leurs enfants,
Mme Jean Magne et sa fille,
Mme Ginette François et se senfants,
M. Antoine Lapeyrie, sa femme et leurs enfants,
M. Julien Lapeyrie, sa femme et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Germaine LAFEUILLE,
agrégée des lettres,
docteur de la Harvard University
(États-Unis),

survenu le 1 novembre 1981 à Rambouillet (Yvelines).

Le service religieux aura lieu le mercredi 18 novembre, à 9 heures en la chapelle de l'hôpital de Rambouillet et l'inhumation au cimetière de Château-Thierry (Aisne).

8, square d'Angiviller,
78120 Rambouillet.

— Mme Jacques Leroy,
M. et Mme Paul Leroy et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Lescure et leurs enfants,
M. et Mme Alain Garioud et leurs enfants,
Mlle Agnès Leroy,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques LEROY,
ingénieur général honoraire
à la R.A.T.P.,

endormi dans la paix du Seigneur, le 13 novembre 1981, à l'âge de soixante-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 17 novembre 1981, à 10 h. 30, en l'église Saint-Gilles de Bourg-en-Bresse.

Ni fleurs ni couronnes.

25, rue de Lisieux,
Bourg-la-Reine.

[Né le 25 octobre 1912 à Paris, Jacques Leroy se présentait lui-même comme un autodidacte qui obtint par ses propres moyens le diplôme d'ingénieur de l'École Breguet et celui d'ingénieur de l'École supérieure d'électricité. En 1936, il entre à la R.A.T.P. où il devint, en 1974, ingénieur général à la direction du réseau ferré.

Ce fut un des pères du métro sur pneus et à pilotage automatique qui fut réalisé en 1953 et mis en service sur plusieurs lignes durant les années suivantes. La formule largement exportée à l'étranger est abandonnée, pour l'avenir, par la Régie.

Jacques Leroy avait créé en 1975 le Centre de perfectionnement technique et administratif et avait enseigné à l'École spéciale de mécanique et d'électricité.]

— Mme Pierre Thomas,
M. et Mme Bernd-Ulrich Meyburg,
M. Michel Thomas,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre Jacques THOMAS,
avocat général
près la cour d'appel de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite,
chevalier du Mérite agricole,

survenu le 11 novembre 1981.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, à Paris, en l'église réformée du Luxembourg, le samedi 14 novembre, suivie de l'inhumation le même jour, à Saint-Sauveur-la-Foucaudière (Vienne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

31, avenue du Maine,
75015 Paris.

Remerciements

— Mme Enrique Cujo,
Et sa famille,
profondément touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du

docteur Philippe CUJO,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs très sincères remerciements

10, rue du Regard,
75006 Paris.

— Après le décès de
Christine SÈVRES,
Jean Ferrat et sa fille Véronique tiennent à remercier toutes les personnes qui leur ont écrit et leur dire qu'ils en sont profondément touchés.

— Les enfants et petits-enfants de
Mme Léon GLAS,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées, remercient tous ceux qui ont pris part à leur chagrin.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire du décès de
Pierre BEAUTIER,
une pensée fidèle est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— En ce quatrième anniversaire du rappel à Dieu de
Edouard THIBAULT,
ancien ministre,
sa famille rappelle son souvenir à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes anniversaires

— Pour le dix-huitième anniversaire de la mort de
Jacques FELDMAN,
son souvenir est rappelé à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Il y a deux ans, le 17 novembre 1979, disparaissait
Catherine TROCARD.
Que tous ses amis aient pour elle une pensée en cet anniversaire.
Des messes sont dites à son intention à Grenoble et à Ecully.

Messes

— Les amis de
Pierre SOUDET,
décédé l'an dernier et de sa mère
Mme Alfred SOUDET,
décédée le 28 octobre 1981, sont invités à se réunir en l'église Saint-Roch (296, rue Saint-Honoré, Paris-1er), le samedi 21 novembre, à 9 heures.

Services religieux

— La Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique fera célébrer un service religieux à la mémoire de
M. Tony AUBIN,
de l'Institut, décédé le 21 septembre 1981.
M. Camille SAUVAGE,
décédé le 30 octobre 1981.
M. Fernand VIMONT,
décédé le 8 juin 1981,
et de tous les administrateurs, commissaires et sociétaires disparus, le jeudi 26 novembre 1981, à 9 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly (90, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine).
225, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Communications diverses

— Le dîner de clôture du congrès national de la LICRA aura lieu à l'hôtel Sheraton, le dimanche 22 novembre, à 20 h. 30. Les inscriptions sont reçues à la LICRA : 40, rue de Paradis, Paris-10e.

— Les Journées interdiocésaines *du service* d'entraide des prêtres, de la Maison Marie-Thérèse et des maisons de repos et de retraite pour les prêtres auront lieu à la Maison diocésaine (8, rue de la Ville-l'Evêque, Paris-8e), les vendredi 20, samedi 21, de 10 h. 30 à 19 heures et dimanche 22 novembre, de 10 h. 30 à 18 heures.

— Loge Goodwill nº 17. Rite anglais. Emulation. Lundi 23 novembre, à 19 h. 30. Cérémonie de passage au 2e grade. Sur invitation.
L.N.F. : B.P. 81, 75160 Paris Cedex 04.
Envoi de la charte de la Maçonnerie traditionnelle libre sur demande.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-II, jeudi 19 novembre à 9 heures, salle des Commissions, M. Patrick Chauvel : « Le vice du consentement ».

MÉDECINE

Selon un sondage

67 % DES FRANÇAIS SONT FAVORABLES AU REMBOURSEMENT DE L'AVORTEMENT

67 % des Français sont favorables à un remboursement, total ou partiel, de l'interruption de grossesse : tel est le résultat d'un sondage publié par *France-Soir*, ce lundi 16 novembre. Réalisé par la Sofres du 23 au 29 octobre sur un échantillon de mille adultes, ce sondage révèle notamment que la notion de remboursement rencontre le plus d'approbation chez les femmes, en particulier les jeunes (80 % de réponses positives chez les femmes âgées de dix-huit ans à trente-quatre ans) et les actives (80 % également), ainsi que dans l'électorat de gauche. Les électeurs U.D.F. et R.P.R., en *effet*, se déclarent hostiles au remboursement à raison de 35 % et 36 %. Les électeurs communistes sont favorables au renmboursement total à raison de 64 %, alors que les socialistes ne s'y rallient qu'à 49 % ; 25 % d'entre eux se prononçant pour un remboursement partiel et 20 % se déclarant opposés à tout remboursement.

Enfin, la plus forte opposition est le fait des catholiques pratiquants, hostiles à 50 % au remboursement.

FOOTBALL

L'ENJEU DE LA RENCONTRE FRANCE-PAYS-BAS

Un « banco » sportif et financier

Depuis le samedi 14 novembre, l'équipe de France de football prépare, à Jouy-en-Josas, son match le plus important des quatre dernières années. Une victoire contre les Pays-Bas, le 18 novembre, au Parc des Princes, lui sera en effet indispensable pour participer à la Coupe du monde 1982 en Espagne. La série noire de cette équipe, en 1981 — une victoire pour cinq défaites, — a entamé son crédit auprès du public.

Un sondage de l'IFOP, publié par le mensuel « Onze », révèle que 50 % des Français pensent que leur équipe n'ira pas en Espagne, tandis que 47 % sont d'un avis contraire. Pourtant, 51 % se montrent « très » ou « assez satisfaits » de la politique générale de sélection de Michel Hidalgo, 46 % étant « assez » ou « très mécontents ». Enfin, 60 % souhaitent que le directeur des équipes de France reste en place à l'expiration de son contrat, en juillet 1982, tandis que 34 % préfèrent le voir remplacer (1).

Pour cette rencontre, Jean Sadoul, le président de la Ligue nationale du football, avait cru bon de lancer un appel à la « mobilisation », « au sens des responsabilités et à la fierté de tous les joueurs de la sélection ». En vain. Michel Platini est tombé dans le piège d'une nouvelle interview-polémique qui ne facilite pas la tâche de Michel Hidalgo. En quatre-vingt-dix minutes, les footballeurs français tenteront pourtant un banco sportif et financier. Les conséquences économiques d'une qualification ou d'une élimination de la Coupe du monde dépassent le seul intérêt sportif d'une rencontre de football.

Combien seront-ils, dirigeants du football amateur ou professionnel, fabricants d'équipements sportifs, hommes de presse, publicitaires, agents de voyages et mêmes organisateurs de la Coupe du monde, a se réjouir ou à se lamenter, mercredi prochain sur le coup de 22 h. 15. Les grands bénéficiaires ou les principales victimes de la qualification ou de l'élimination de l'équipe de France ne seront pas les joueurs.

Premier baromètre d'après match, dès le jeudi 19 novembre au matin, *l'Equipe*, le quotidien sportif, dont la vente moyenne, samedis et lundis exceptés, est de 312 000 exemplaires, sera rapidement introuvable en cas de victoire française, malgré un tirage au maximum de ses possibilités techniques d'impression et de distribution, soit 550 000 exemplaires. Un tirage inférieur de 100 000 exemplaires sera suffisant en cas d'élimination. La présence de l'équipe de France en Espagne influerait de 50 % sur la vente du journal pendant la Coupe du monde.

Les incidences du résultat seront plus déterminantes encore pour la presse spécialisée du football. Dans l'euphorie des victoires européennes de Saint-Etienne et de la participation des Français à la Coupe du monde 1978, *Onze* avait atteint les 600 000 exemplaires. Trois ans après, l'engouement est retombé. S'il reste le premier dans ce secteur, c'est avec 250 000 exemplaires vendus, dont 86 000 à des abonnés. Sa couverture très internationale de l'actualité; atténuerait sans doute les effets d'une élimination de l'équipe de France, mais les recettes publicitaires importantes seraient probablement réduites de 10 % environ. *Mondial* l'autre grand mensuel, a dû modifier sa formule et prendre un ton plus polémique pour préserver une vente de 151 000 exemplaires avec, il est vrai, quelques dizaines de milliers d'abonnements collectifs pour les licenciés de la Fédération sportive et gymnique du travail.

La baisse de diffusion est plus préoccupante encore pour les hebdomadaires. Après avoir dépassé les 200 000 exemplaires vendus, *France-Football*, le plus ancien des journaux de football, qui se flattait depuis 1946 de « *conserver tout lecteur gagné* », est retombé à 156 000 exemplaires. *France-Foot 2*, créé pour la Coupe du monde 1978, et dont la vente ne dépasse plus les 40 000 exemplaires, pourrait ne pas survivre à une élimination survenant après celle de tous les clubs français dans les Coupes d'Europe. « *La question a été posée*, reconnait M. Pierre Skawinski, le directeur de la publication. *Ce sont finalement les lecteurs qui décideront.* » Quant aux revues à tirage plus limité, comme *But* (18 000 exemplaires vendus quatre fois par semaine) ou *Football sélection* (6 000 exemplaires chaque mois), une élimination leur créerait, sans doute, des problèmes pour se maintenir au-dessus de leur seuil de rentabilité.

Nouvelle ruée vers le football ?

Les trois grandes stations de radios périphériques, qui ont directement investi dans le football professionnel en assurant la promotion et en apportant un appui financier à des équipes de première division (Paris-Saint-Germain pour *R.T.L.*, Nantes et Lens pour Europe I, Monaco pour Radio-Monte-Carlo), seraient sans doute sensibilisées par un intérêt moindre pour le football. Or, un redressement de l'équipe nationale apparait aujourd'hui indispensable pour enrayer la baisse de fréquentation constatée aux guichets pour la quatrième saison consécutive.

La qualification de l'équipe de France ferait aussi faire un nouveau bond spectaculaire à la pratique du football. C'est au cours de la saison qui avait précédé le Mundial argentin et de celle qui l'avait suivi que la fédération avait enregistré la plus forte progression de son histoire, avec respectivement 106 736 (+ 8,87 %) et 98 513 (+ 7,52 %) nouveaux licenciés. Ces deux dernières saisons, ses effectifs ont seulement augmenté de 5 394 (+ 0,38 %) et 16 894 (+ 1,19 %). Les fabricants d'équipements sportifs ne seraient pas les derniers bénéficiaires d'une nouvelle ruée vers le football.

En 1978, la société Promo-Foot, qui avait l'exclusivité de l'exploitation de l'image de marque des sélectionnés français pour la Coupe du monde, avait vendu 100 000 maillots de l'équipe nationale et 200 000 *tee shirts* avec, en impression, la photo des joueurs. Elle avait signé à cette occasion une vingtaine de contrats avec des industries alimentaires, des fabricants de porte-clés, des cartes, des marques de téléviseurs et surtout des magnétoscopes, dont ce fut l'année du grand démarrage.

Après l'élimination déjà acquise du Portugal, les organisateurs espagnols de la Coupe du monde redouteraient de voir écarté l'autre pays limitrophe. Le consortium d'agences de voyages Mundiespana a déjà vendu 7 000 forfaits-séjour en Argentine, 5 000 en Grande-Bretagne, 3 000 au Mexique, 2 000 en R.F.A. Or, avec 200 forfaits achetés, la France se situe au même niveau que la lointaine Nouvelle-Zélande, dont les footballeurs, même s'ils ont encore une chance de participer pour la première fois à la Coupe du monde, vivent pourtant dans l'ombre des rugbymen All Blacks.

GERARD ALBOUY.

(1) Sondage réalisé les 16 et 17 octobre auprès d'un échantillon de mille quarante et une personnes.

RUGBY

LES NÉO-ZÉLANDAIS BATTENT (13-9) LES FRANÇAIS

Un match de charbonniers

Les sélectionneurs de l'équipe de France de rugby ne sont pas rancuniers. Dimanche 15 novembre, après avoir vu l'équipe nationale B prendre le meilleur (33 à 9) sur son homologue galloise, à Lourdes, ils ont décidé que le quinze tricolore, battu samedi 14, à Toulouse, par les All Blacks (13 à 9), pourra tenter de prendre sa revanche, samedi 21, au Parc des Princes, pour le second test de la tournée néo-zélandaise.

Naguère, la confiance n'aurait peut-être pas été renouvelée à 100 % à une équipe qui manifesta une maladresse certaine dans le contrôle du ballon et qui s'enferra dans une stérile confrontation d'avants.

Occupant rigoureusement le terrain, les « noirs », qui ouvrirent la marque à la deuxième minute, grâce à une pénalité de Hewson, et qui aggravèrent le score avec un essai de Wilson, puis un drop de Hewson, ne parurent jamais en danger, même lorsqu'ils furent talonnés aux points (10 à 9), après deux pénalités réussies par Laporte et un drop de Gabernet. Une faute française dans un regroupement leur permit, à la dernière minute, de concrétiser leur supériorité, en réussissant une nouvelle pénalité, grâce à Hewson.

De notre envoyé spécial

Toulouse. — Le rugby se joue aussi à table. A l'heure du banquet d'après-match. Maillots échangés, plaies pansées et cravates nouées, avec le poids des mots et le choc des coupes de la troisième mi-temps, certains cherchent parfois à réécrire l'histoire du terrain.

Ce fut le cas samedi soir, dans la salle des banquets d'un hôtel de la cité des Violettes. Les Français avaient perdu, et mal perdu, le premier test de la tournée des All Blacks. Foie gras de canard, loup grillé béarnaise, gigot d'agneau à la broche avec des pommes savoyardes, plateau de fromages et glace — le tout généreusement arrosé — n'étaient manifestement pas suffisants pour faire passer l'amère pilule de ces quatre-vingts minutes de rugby-chagrin.

Alors, le président Ferrasse est monté en première ligne. La paupière lourde du bull-dog auquel on a retiré sa pâtée, il fit comprendre en une dizaine de phrases bien senties qu'il ne voulait plus revoir de match de cet acabit.

Les rencontres de charbonniers passe encore avec les Roumains. Mais des Néo-Zélandais, on attend autre chose : le panache, la classe. Le contraire de ce que Albert Ferrasse a vu sur la pelouse toulousaine. Or, ces visiteurs lui causent par ailleurs bien des tracas. Tracas sans comparaison avec les satisfactions retirées du jeu.

Allons donc, messieurs les Blacks, semblait dire le roi Albert, un peu de tenue. Je veux bien ne pas mégoter sur les ardoises que vous laissez à chacune de vos haltes, ne pas vous tenir rigueur des excès de consommation de « carburant », je veux bien consentir des entorses au règlement des contrats de tournée pour remplacer vos joueurs blessés, je veux bien passer l'éponge sur toutes vos frasques. Dans le rugby, on sait ce que sont des gaillards en tournée. On n'est pas bégueule. Mais, que diable, sur le champ, jouez et laissez jouer. Sinon, qu'allons-nous devenir ? Vous avez vu tous ces gradins vides de cet après-midi ? Pas même quinze mille spectateurs payants. Une misère pour la capitale de l'ovale. Moins que pour certains matches de football. Secouez-vous donc, montrez-vous dignes de votre légende. Autrement, le Parc des Princes sera désert samedi prochain. Et ce ne sera pas bon pour l'image de marque du rugby.

Bras de fer

Il ne dit pas cela tel que, le président Ferrasse, mais il le pensa très fort, et avec l'accent des soirs de grogne quand il perd à la belote dans le café d'Agen où il a ses habitudes. D'ailleurs, à ceux qui n'ont pas compris, son secrétaire général, Jean-Claude Bourrier, se chargera en aparté de mettre les points sur les *i*. Les gros pardessus de la cité d'Antin ne sont pas contents, mais alors pas du tout, de la tournure de cette tournée All Blacks. Tenez-vous le pour dit, messieurs les Néo-Zélandais. Fini la plaisanterie, la coupe est prête à déborder. Dernier avertissement sans frais.

Paparemborde, le capitaine de l'équipe perdante, lui, n'a pas apprécié l'arbitrage du Gallois Norling. A l'heure des toasts, il ne se fit pas prier pour dire qu'il attend du trente et unième homme une meillere prestation samedi prochain. Il est vrai qu'avec une cheville douloureuse ce malheureux arbitre ne pouvait pas trop courir. Aussi donna-t-il beaucoup de coups de sifflet, comme un chien qui aboie pour rassembler les moutons autour du berger. Mais il laissa faire lorsque l'action se passait un peu trop loin de lui. Coulant lors des temporisations néo-zélandaises sur les entrées en mêlée, sévère sur un hors-jeu supposé de Laporte lors d'un coup de pied de Blanco qui devait dégager le camp français, il n'était pas dans son meilleur jour, allant jusqu'à refuser un arrêt de volée à Gabernet.

Sur le coup de minuit, la blanquette de limoux épuisée, il avait été dit tant et si bien qu'on en arrivait presque à oublier l'essentiel, c'est-à-dire la défaite des Français et la victoire des Néo-Zélandais. Et pourtant le score était affiché qui en attestait : 13 pour les « noirs », avec un essai, deux buts de pénalité et un drop, contre 9 points pour les « bleus », avec deux buts de pénalité et un drop.

A cela, les Néo-Zélandais n'avaient rien à ajouter. Du moment que les assiettes étaient pleines et que les canettes ne leur étaient pas comptées, tant pis pour la soupe à la grimace. Une victoire est toujours bonne à prendre. Après tout, ce n'était pas leur faute à eux, All Blacks si les Français s'étaient lancés obtusément dans un bras de fer dont ils ne pouvaient pas sortir vainqueurs. Quand on a des foudres de guerre comme Blanco, Mesny ou Gabernet prêts à charger ballon au clair, pourquoi s'obstiner à pilonner avec la troisième ligne ? Non pas qu'ils aient démérité, ces trois-là ; ils ont même montré une belle santé, les Joinel, Erbani et Rodriguez, tout comme le talonneur Dintrans. Mais la progression en percussion demande un surcroît d'habileté gestuelle qui a fait cruellement défaut aux tricolores. C'est un jeu avec lequel on ne badine pas face aux Néo-Zélandais.

Dites-le-vous bien, messieurs les Français, semblait dire Graham Mourie, le capitaine victorieux, avec un sourire goguenard retroussant sa moustache. Sourire d'autant plus goguenard que les chevau-légers français avaient pu apprécier à leur juste valeur le culot et la roublardise du demi de mêlée Loveridge, feintant Blanco et Gabernet pour offrir la balle de l'unique essai à Wilson.

Mais comme ni le vin mousseux ni la bière ne sont des encres avec lesquelles on puisse réécrire l'histoire, même celle d'un match, Mourie se contenta sagement de donner rendez-vous à ses adversaires dans sept jours sur la pelouse parisienne, en promettant une belle et bonne empoignade. Comme aiment à s'en raconter les anciens joueurs. Parce qu'après tout le rugby n'est heureusement qu'un jeu.

ALAIN GIRAUDO.

TENNIS

Connors vainqueur à Wembley

A vingt-neuf ans, Jimmy Connors est toujours une bête de combat redoutable, surtout quand l'atmosphère tourne aux broncas *des courses de* toros. *Dans la finale du tournoi de Wembley (175 000 dollars), disputée dimanche 15 novembre dans une arène couverte, comble jusqu'au toit, « Jimbo » ne pesait pas lourd devant John McEnroe, vainqueur des trois dernières éditions du tournoi, et qui menait par 6-3, 6-2.*

C'est alors que, sanctionné d'un avertissement, puis pénalisé d'un point pour mauvaise conduite à l'égard de l'arbitre de chaise, McEnroe ne fut plus occupé que par ses démêlés avec les juges, le public et, par-dessus le filet comme à Wimbledon en 1980, son adversaire.

Le pandémonium fut tel qu'à partir de ce moment, « Big Mac » se désintéressa ostensiblement de la partie. Connors, qui n'était pas en reste sur les gros mots, mais nullement déconcentré, lui, en profita pour retourner le match en sa faveur et gagner, après trois heures et demie de débat, par 3-6, 2-6, 6-3, 6-4, 6-2.

Les deux gauchers américains n'ont pas été épargnés à la suite de cette finale tumultueuse : McEnroe a écopé d'une amende de 700 dollars (totalisant ainsi 5 000 dollars de pénalisation, ce qui risque de le faire suspendre trois semaines) et Connors s'est vu infliger une amende de 400 dollars pour « propos obscènes tenus de vive voix » (sic !).

En demi-finale samedi, Connors avait battu sans rémission Yannick Noah par 6-3, 6-3.

— A Tokyo, l'équipe féminine des Etats-Unis (Chris Evert-Lloyd, Andrea Jaeger, Kathy Jordan et Rosie Casals) a remporté la dix-neuvième édition de la Coupe de la Fédération, en battant par 3 à 0 l'équipe de la Grande-Bretagne (Sue Barker, Virginia Wade et Jo Durie), laquelle avait éliminé l'Australie.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(Neuvième journée)

Orthez b. Villeurbanne, 84-70 ; Limoges b. Antibes, 98-88 ; Le Mans b. S.F.-Evry, 109-103 ; Monaco b. Mulhouse, 102-81 ; Tours b. Avignon, 95-91 ; Vichy b. Challans, 97-73 ; Caen b. Roanne, 85-77.

Classement. — 1. Limoges, 25 ; 2. Le Mans, 24 ; 3. Monaco, Orthez, 22 ; 5. Villeurbanne, 20 ; 6. Tours, 19 ; 7. Vichy, Antibes, 18 ; 9. Mulhouse, 17 ; 10. Caen, 15 ; 11. S.F. Evry, Challans, Roanne, Avignon, 13.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Deuxième division

(Dix-septième journée)
Groupe A

*Blois et Toulouse	2-2
Thonon b. *Ajaccio	1-0
-Martigues b. Marseille	1-0
*Toulon et Béziers	0-0
Orléans b. *Paris F.C.	2-0
Cuis.-Loub. b. *Fontainebleau	1-0
*Grenoble et Cannes	1-1
Saint-Dié-Libourne	arrêté
Gueugnon-Nîmes	reporté

Classement. — 1. Toulouse, Thonon, 25 pts ; 3. Béziers, Orléans, 20 ; 5. Toulon, Nîmes, Marseille, 19.

Groupe B

*Calais b. Nœux	2-1
*Rennes et Rouen	1-1
*Stade français b. Reims	1-0
*Mulhouse b. Châteauroux	1-0
*Abbeville et Guingamp	2-2
Besançon b. *Quimper	1-0
*Angoulême b. Limoges	4-1
*Le Havre et Angers	3-3
*Montluçon et Dunkerque	1-1

Classement. — 1. Rouen, 25 pts ; 2. Nœux, 24 ; 3. Reims, Mulhouse, 23 ; 5. Rennes, 22 ; 6. Besançon, Angoulême, 20.

COUPE DU MONDE

L'Italie s'est qualifiée pour la phase finale de la Coupe du monde en obtenant un résultat nul 1 à 1 contre la Grèce, le 14 novembre, à Turin. Ce résultat qualifie également la Yougoslavie dans le même groupe. Onze autres participants sont déjà connus : l'Espagne, l'Argentine, le Brésil, le Chili, le Pérou, la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, l'Ecosse, la Hongrie, la Pologne et l'Algérie.

Handball

Gagny a été battu 34 à 28 par le Honved de Budapest en match aller du deuxième tour de la coupe d'Europe des clubs champions.

Judo

CENTENAIRE DU KODOKAN
A TOKYO

Moins de 60 kilos : 1. *Haragushi (Japon)* ; 2. *Moriwaki (Japon)* ; 3. *Hamada (Japon) et Garifulin (U.R.S.S.).*

Moins de 65 kilos : 1. *Saito (Japon)* ; 2. *Sahara (Japon)* ; 3. *Delvingt et Rey (France).*

Moins de 71 kilos : 1. *Nakanishi (Japon)* ; 2. *Nakau (Japon)* ; 3. *Katsuki et Kuno (Japon).*

Moins de 78 kilos : 1. *Hikage (Japon)*; 2. *Takano (Japon)*; 3. *Kabasawa (Japon) et Yonezuka (Etats-Unis).*

Moins de 86 kilos : 1. *Nose (Japon)* ; 2. *Bodaveli (U.R.S.S.)* ; 3. *Tamura (Japon) et Senkevich (U.R.S.S.).*

Moins de 95 kilos : 1. *Chourov (U.R.S.S.)* ; 2. *Vachon (France)* ; 3. *Miyazaki (Japon) et Ha (Corée du Sud).*

Plus de 95 kilos : 1. *Yamashita (Japon)* ; 2. *Saito (Japon)* ; 3. *Stohr (R.D.A.) et Parisi (France).*

Toute catégorie : 1. *Saito (Japon)* ; 2. *Veritchev (U.R.S.S.)* ; 3. *Ito et Matsui (Japon).*

Volley-ball

COUPES D'EUROPE

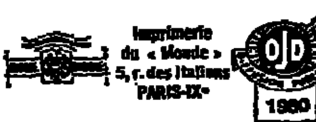
Les Clermontoises, déjà victorieuses dans leur salle par 3 sets à 0, se sont qualifiées pour le deuxième tour de la coupe d'Europe des clubs champions en s'imposant à Séville par 3 sets à 0 (15-10, 15-7, 15-9). Dans la coupe de la confédération masculine, le Stade français, qui avait été battu par 3 sets à 0 aux Pays-Bas, a dû se contenter d'une victoire de consolation contre Voorburg par 3 sets à 2 (15-12, 15-12, 12-15, 7-15, 15-10).

(Cinquième journée)

Racing C.F. b. Clamart, 3-0; Cannes b. Lyon, 3-1 ; Grenoble b. Saint-Maur, 3-0 ; Sète b. Montpellier, 3-0 ; Stade français-Asnières : reporté.

Classement. — 1. Grenoble, Cannes, 10 ; 3. Asnières, Stade français, Racing C.F., 8 ; 6. Sète, Saint-Maur, Clamart, 6 ; 9. Lyon, Montpellier, 5.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Commission paritaire n° 57 437.

Ile-de-France

PARIS NOTRE VILLAGE

L'expérience exemplaire de la rue du Docteur-Finlay

Depuis plus d'un an, au cœur du quinzième arrondissement de Paris, une initiative originale est prise qui ne devrait pas manquer de faire école, et ce à un moment de « relance » de la vie associative. Sous l'impulsion d'un architecte, M. Michel de Sablet, une association de locataires (le Comité de défense des locataires du 19-23 rue du Docteur-Finlay, 15e arrdt) s'était fait connaître par le conflit qui l'opposa à la CANCAVA (Caisse autonome nationale de compensation de l'assurance-vieillesse artisanale), propriétaire de l'immeuble de cent quatre-vingts logements de la rue du Docteur-Finlay, pour l'obtention d'un contrôle de l'augmentation des loyers et une répartition justifiée des charges.

EN quelques mois, les locataires de la rue du Docteur-Finlay devinrent les porte-drapeaux de millions d'autres locataires à travers la France. La presse écrite et la télévision s'emparèrent de l'affaire ; au cinéaste Bertrand Tarvernier elle inspira le film *les Enfants gâtés*.

En 1977, l'association des locataires, regroupant près de cent vingt familles, aguerrie et renforcée par six années de lutte, solidaire devant l'avalanche des procès, décide non seulement de poursuivre l'action engagée, mais aussi de vivre ensemble et mieux se connaître. Une commission de douze personnes se met en place pour trouver un espace collectif, appropriable tant par les enfants que par les adultes. Après douze mois de négociation avec le propriétaire, une solution est envisagée sur le trottoir de 120 mètres de long sur 8 mètres de large, jouxtant l'immeuble, lieu charnière entre le domaine privé de la résidence et le domaine public. A la surface asphaltée, le projet prévoit de substituer un espace « *réellement public* », qui offrirait à chacun, ou le repos, ou la distraction, ou la rencontre. « *Espace polyvalent* », comme se plaît à le souligner son « promoteur », Michel de Sablet, qui échappe aux conceptions traditionnelles de l'espace piétonnier. Métamorphoser le lieu dans « *un réapprentissage de la liberté et du goût de vivre en milieu urbain* ». « *L'espace public ne peut plus être une simple voirie pour piétons et voitures,* continue Michel de Sablet, *ce doit être un carrefour de différentes relations sociales auxquelles ne peuvent plus se livrer les citadins dans les cellules d'habitations normalisées et trop exiguës ou dans les lieux de loisirs trop organisés.* »

En juin 1977, l'accord de la direction de la voirie lance la première phase de l'aménagement du trottoir par la construction d'une « cabane » pour les enfants et la réalisation d'une aire de rencontre. Le succès de l'entreprise et le coût pratiquement nul des travaux crédibilisent l'ensemble du projet.

Au printemps 1978, l'association des locataires, relayée par la municipalité de Paris, établit un projet définitif, alliant, sur toute la longueur du trottoir, « *un paysage varié, des éléments de jeux* (table de ping-pong, jeu d'échecs) *et un bassin agrémenté d'une fontaine-sculpture* », quelques arbres et des aires de repos tenant compte de la courbe d'ensoleillement, de façon qu'à toute heure de la journée il existe des zones d'ombre et de lumière. C'est un « *espace vivant* », déclare M. de Sablet, chargé par la municipalité de conduire l'exécution des travaux, « *un espace qui respire, qui vit au rythme des gens* ». Le coût de cette « *réconciliation* » des citadins avec leur ville s'élève à 700 000 francs et vaut à son promoteur le deuxième grand prix à la Biennale internationale des arts de la rue 1980.

Jouer le jeu

Mais l'originalité d'un semblable projet réside dans le fait que ce sont les habitants qui prirent en charge eux-mêmes la définition de leur environnement urbain. C'est une des premières fois, en effet, que les services techniques d'une municipalité interviennent dans l'aménagement du paysage urbain uniquement en maître d'œuvre, laissant la conception et le dessin aux principaux concernés : les habitants.

A la mairie de Paris, l'expérience de la rue du Docteur-Finlay est reçue comme une des multiples collaborations que les services techniques entretiennent, chaque année, dans le cadre de l'aménagement urbain. On souligne toutefois que, si, dans le cas présent, la mairie « *a joué à fond le jeu de l'expérience* », les services municipaux restent soumis aux exigences juridiques de la notion de voies publiques, et que les trottoirs doivent conserver leur finalité première : « *celle de faciliter la circulation des piétons en toute sécurité* ». « *Les équipes municipales sont toujours disponibles pour une participation avec les associations* », précise-t-on à la direction de la voirie, « *mais elles conservent le droit de réserve obligé par le service public. Le trottoir de la rue du Docteur-Finlay est une expérience intéressante, de laquelle nous avons tiré bon nombre d'enseignements, mais, d'un autre côté, elle apparaît comme une erreur en ce sens qu'elle a largement entamé la notion de voie publique.* »

L'« expérience pédagogique » engagée avec les riverains de la rue du Docteur-Finlay marque cependant un pas important dans la conquête d'un « nouveau droit à la ville » et de la participation des associations aux décisions collectives. Au ministère de l'environnement, on s'attache à répéter les propos de M. Michel Crépeau, concernant l'ouverture de l'administration sur la vie associative. — L. L.

● *Un nouveau centre d'accueil.* — Sur un terrain de 6 100 m2 dont elle est propriétaire, la ville de Paris a entrepris au 3 *bis*, boulevard Kellermann, dans le 13e arrondissement, la construction d'un centre d'accueil, une auberge de jeunesse pour les visiteurs étrangers dont les travaux doivent être réalisés en deux étapes.

Commencée en août 1980, les premiers travaux comportent l'aménagement de deux cents lits et représente un budget d'investissement de 14 300 000 F. La participation de l'Etat est de 4 millions 598 535 francs.

L'ouverture de ce centre pourrait intervenir à la fin du mois de mars 1982.

PLAQUES COMMÉMORATIVES

Qui est célèbre et pourquoi ?

Un petit livre de cent soixante-huit pages, que vient de publier la Documentation française, sera très précieux aux promeneurs parisiens, ou aux curieux, pour retrouver la trace de personnages et le souvenir d'événements qui ont marqué l'histoire de la capitale et du pays. Cet ouvrage, « les Plaques commémoratives des rues de Paris », foisonne de renseignements anecdotiques, mais donne aussi de solides motifs de scepticisme.

PLUS de mille cent plaques commémoratives émaillent les rues de la capitale. Mais, comme l'écrit M. Michel Hénocq, l'auteur du livre, un ancien fonctionnaire de la Préfecture de Paris, « *beaucoup de Parisiens les ignorent. C'est dommage. Car ces inscriptions, modestes ou imposantes, illustrent ce qui a fait la vie joyeuse ou tragique de leur ville* ». Sans ces plaques, en effet, qui connaîtrait encore Carlotta Zambelli, première danseuse-étoile de l'Opéra de Paris, qui a vécu 2, rue Chauveau-Lagarde ? Qui saurait qu'au 17, rue de l'Arcade est venu finir ses jours un empereur du Brésil nommé don Pedro d'Alacantara, « *grand patriote, protecteur des sciences et des arts, ami de son peuple* » ? Qui, enfin, se souviendrait du sieur De Loynes, qui, en 1648, installa, 84, rue Saint-Louis-en-l'Ile, « *huit jeux de boules* » ? Au fil des rues, le souvenir de sculpteurs, de peintres, de poètes, d'un chansonnier aveugle, d'un facteur d'orgues, de scientifiques, d'un instituteur mort en déportation ou du prince des gastronomes se rappelle au flâneur. Les fantômes d'hommes politiques et de militaires, sans oublier ceux — nous sommes à Paris — des gloires du music-hall, le guettent à l'angle d'une avenue ou d'un boulevard.

Avec deux cent cinquante-cinq plaques, ce sont les écrivains qui se taillent la part du lion. Le record absolu est détenu par Molière. Cinq inscriptions marquent, en effet, le souvenir de Jean-Baptiste Poquelin, dont deux plaques, apposées sur deux immeubles différents (31, rue du Pont-Neuf et 40, rue de Richelieu), indiquent que c'est en ces lieux que naquit l'auteur du *Misanthrope*. On peut suivre aussi l'itinéraire de Proust dans le seizième arrondissement, puisque trois plaques soulignent successivement sa naissance (96, rue La Fontaine), sa résidence (8 *bis*, rue Pergolèse) et sa mort (44, rue Hamelin). Mais, si les noms d'illustres « Parisiens » sont oubliés, d'autres, totalement inconnus, sont livrés au regard des curieux. Rien, par exemple, sur Robespierre, mais tout sur « *la veuve du Seigneur de Chaumoy, ministre du Roy près de la diète d'Empire* », qui acquit, vers 1737, le numéro 11 du quai d'Anjou.

En fait, apposer une plaque commémorative sur un immeuble représente un « hommage public » à une personne décédée. C'est la raison pour laquelle l'autorisation doit en être demandée à la Préfecture de Paris, qui vérifie « *si la notoriété de la personnalité est reconnue,* [si] *la plaque* [est] *conforme aux normes données et* [si] *l'inscription ne comporte aucun outrage aux bonnes mœurs ou menace à l'ordre public* ».

La publication de cet ouvrage fait aussi regretter que certaines plaques soient particulièrement mal entretenues. Le marbre, le bois ou la fonte sur lesquels figurent les inscriptions rappelant le souvenir d'une personnalité est bien souvent devenu illisible, dans l'indifférence générale. Un peu comme ces tombes des cimetières abandonnés, après avoir entendu, il y a fort longtemps, de beaux discours. Mais, finalement, ces « ex-voto » publics qui foisonnent dans une sympathique anarchie sur les façades de la capitale ont-ils été apposés pour rappeler le souvenir d'une personnalité ou pour mettre en valeur l'immeuble où elle a vécu ?

JEAN PERRIN.

★ La Documentation française, 31, quai Voltaire. Prix de vente : 45 F.

Une exposition au musée Rodin

LA Délégation artistique de la Ville de Paris et la Société d'histoire et d'archéologie du septième arrondissement avaient organisé, l'an dernier, une exposition sur la rue de Grenelle, qui obtint un vif succès.

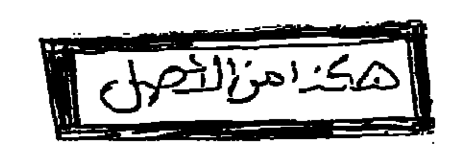
Cette année, le thème de l'exposition présentée dans la chapelle du musée Rodin par les mêmes organismes est l'aristocratique rue de Varenne, bordée au dix-huitième siècle par vingt-deux hôtels bâtis par les plus grands architectes du temps, mais dont certains ont malheureusement disparu.

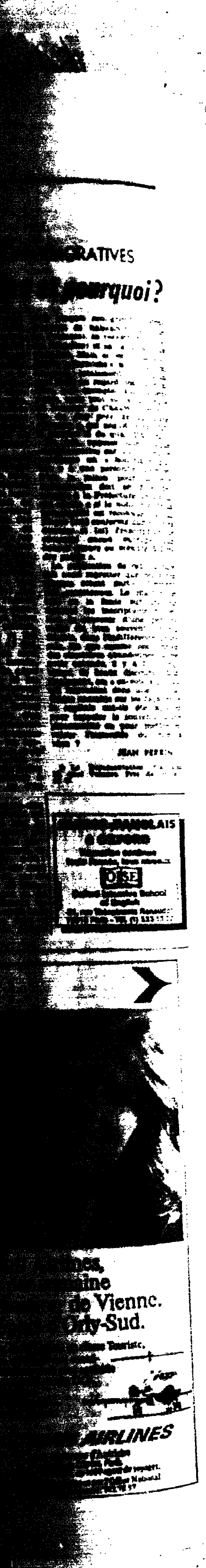
Le plus célèbre d'entre eux reste sans conteste l'hôtel Matignon, à la fois parce qu'il abrite depuis 1935 les services de la présidence du conseil, devenus ceux du premier ministre, et parce que la beauté et l'élégance de sa façade dues à Courtonne, le charme de son grand parc en font un des plus beaux palais parisiens.

L'exposition de l'hôtel de Biron, c'est-à-dire du musée Rodin, bâti par Aubert, en 1791, et dont le jardin ouvert au public a été remis en état de 1928, présente dans la chapelle de style pseudogothique, qui date de 1875, de nombreux plans et relevés anciens, de très beaux dessins, des tapisseries et surtout d'admirables portraits de tous ceux qui hantèrent les hôtels de la rue de Varenne, depuis le maréchal de Luxembourg aux ducs de la Rochefoucauld, des Polignac au comte d'Orsay, pour finir par la duchesse de Castries, égérie de Balzac, et plus près de nous par Jean Cocteau et Rainer Maria Rilke. — A. J.

★ Jusqu'au 9 décembre 1981, 77, rue de Varenne, tous les jours, sauf le mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.







une semaine avec LA HAUTE-NORMANDIE

Le Monde

Après le mascaret socialiste

QUATRE députés socialistes sur quatre dans l'Eure, sept socialistes et un communiste sur dix en Seine-Maritime: la Haute-Normandie est à l'heure du changement. Le contraste est complet, de ce point de vue, avec la Basse-Normandie, où la gauche (socialiste) ne détient que quatre circonscriptions sur treize.

Ces deux régions voisines connaissent, depuis longtemps, des situations différentes. La gauche était faible à l'ouest où la compétition politique opposait essentiellement le gaullisme et la droite traditionnelle. A l'est au contraire, le parti communiste en Seine-Maritime et les radicaux dans l'Eure avaient conservé, sous la Vᵉ République, une influence durable, au-delà des variations qui affectaient, d'un scrutin à l'autre, la représentation législative de ces départements. Les traditions ouvrières du Havre et de la banlieue de Rouen offraient au P.C.F. une base solide, élargie par le rôle de ce parti dans la Résistance et à la libération. L'Eure était marquée, depuis 1932, par la forte personnalité de M. Pierre Mendès France, maire de Louviers, député de l'Eure de 1932 à 1940 et de 1946 à 1958, président du conseil général de 1945 à 1958.

Pas d'alliance au centre

La remontée de la gauche s'est donc faite, dans ces deux départements, sur des bases anciennes. Elle supposait, cependant, un renouvellement. A la naissance du nouveau parti socialiste, les forces de ce courant étaient, en Seine-Maritime, squelettiques. Le seul point fort était la municipalité et la circonscription du Grand-Quevilly, tenues par M. Tony Larue. Le cheminement des socialistes passa, là comme ailleurs, par la rupture avec la pratique de l'alliance au centre. Les conseillers municipaux qui firent liste commune avec M. Jean Lecanuet, à Rouen, pour les élections municipales de 1971 furent exclus du P.S.

La difficulté, pour les socialistes, était l'existence d'un parti communiste dominant, qui, par la loi du désistement, profitait seul, ou presque, des progrès de la gauche. Les élections municipales de 1977 ont été encore marquées par ce phénomène, malgré le gain de plusieurs municipalités par le P.S. Les élections cantonales de 1979 ont amorcé une évolution, les socialistes progressant au total de cinq sièges (le conseil général, que préside M. Lecanuet, comprend aujourd'hui onze communistes, dix socialistes, deux radicaux de gauche et trente-trois élus de l'ancienne majorité). L'élection de M. Mitterrand à la présidence de la République a transformé cette lente progression en vague de fond.

Entre deux pouvoirs établis depuis longtemps — celui du giscardisme et du centrisme à droite, celui du P.C. à gauche, — les électeurs de Seine-Maritime ont choisi le renouvellement que proposaient les socialistes. La droite était déstabilisée par l'échec de son candidat (M. Lecanuet, chef de file du département, s'identifiait au chef de l'Etat battu, dont il présidait le parti) et le parti communiste l'était par le mauvais score de M. Georges Marchais. La victoire de M. Mitterrand rendait manifeste l'usure des formations dominantes.

Des facteurs locaux préparaient et renforçaient cette réaction. Le repli de MM. Lecanuet et André Bettencourt au Sénat, en 1977, n'avait pas donné lieu à une succession convaincante. Ni M. Henri Colombier à Rouen, ni M. Charles Revet à Fécamp n'étaient apparus, après leur élection à l'Assemblée nationale, en 1978, comme des animateurs de leur camp. En outre, à Fécamp, le maire, M. Jean-Pierre Deneuve, n'avait jamais accepté vraiment le choix de M. Bettencourt en faveur de M. Revet. Au Havre, M. Antoine Rufenacht, député R.P.R. ayant soutenu M. Michel Debré à l'élection présidentielle, était contesté à la fois par les militants chiraquiens et par les giscardiens. A l'exception des circonscriptions sûres d'Yvetot et de Gournay-en-Bray, la droite était partout menacée.

Sous la férule de M. Fabius

Le parti communiste, dominé par la personnalité de M. Roland Leroy, ne l'était pas moins. Sa politique, depuis la rupture de l'union de la gauche, était contestée dans son aire d'influence. Ainsi la pétition unitaire « Pour l'union dans les luttes » avait-elle recueilli de nombreuses signatures au Havre. Cette situation avait abouti à un recul des voix communistes au premier tour de l'élection présidentielle, le 26 avril. La remontée qui a pu être constatée au premier tour des élections législatives n'a pas été suffisante pour empêcher que les candidats du P.C.F. ne soient devancés par ceux du P.S. ceux-ci bénéficiant, en outre, de voix venues de la droite. Dans la circonscription de M. Leroy (Rouen, Sotteville), qui a élu M. Pierre Bourguignon, les socialistes n'ont pas hésité à faire campagne en direction de l'électorat conservateur, sur le thème: « Choisissez votre député de gauche. »

Le succès des socialistes, dans l'Eure, est dû, davantage qu'en Seine-Maritime, à l'effacement de la droite, le recul du P.C. ayant toutefois, là aussi, un effet important. Après la mort de Jean de Broglie, l'élection au Sénat de M. René Tomasini, le retrait de M. Rémy Montagne, la voie était ouverte à un renouvellement. La tentative de M. Ladislas Poniatowski, fils de l'ancien ministre de l'intérieur, maire de Quillebeuf-sur-Seine, avait été vaine, en 1978, contre M. Claude Michel (P.S.), élu en 1973 à la faveur d'une « triangulaire ». M. François Loncle (M.R.G., avant de rejoindre le P.S. au congrès de Valence), devancé de cent vingt-deux voix à Louviers en 1978, a pris sa revanche en juin dernier. Le recul du parti communiste a permis au P.S. de l'emporter dans les circonscriptions d'Evreux et des Andelys.

Voici donc la gauche chez elle en Haute-Normandie, sous la direction ferme de M. Laurent Fabius, ministre du budget, président du conseil régional, « parachuté » au Grand-Quevilly pour les élections législatives de 1978 (M. Larue avait opté pour le Sénat en 1977). Les rocardiens (MM. Bourguignon et Joseph Menga en Seine-Maritime, M. Freddy Deschaux-Beaume dans l'Eure) mangent leur pain noir. Les communistes, qui n'ont réussi à « sauver » que M. André Duroméa, maire du Havre, dans la première circonscription de cette ville, tentent de regagner le terrain perdu et sont attentifs aux avantages qu'ils pourraient retirer du nouveau découpage cantonal. L'opposition, autour de ses jeunes élus locaux, MM. Deneuve, Rufenacht, Ladislas Poniatowski), commence à peine sa convalescence.

PATRICK JARREAU.

ÉLU RÉGIONAL

Un président aux labours

A l'appel de la Haute-Normandie surgissent immédiatement quelques images gravées dans nos esprits par le burin du souvenir et le marteau des idées reçues : Le Havre, son port et ses dockers ; Rouen, sa cathédrale et son vieux marché, enserrés maintenant par une puissante agglomération, véritable métropole régionale ; la Basse-Seine, artère industrielle où la volonté d'aménagement du territoire a disséminé, depuis trente ans, raffineries, usines chimiques, chaînes de montage de l'automobile entre Paris et la Porte océane. Pourtant, cette grande région de la France industrielle du vingtième siècle a porté à la présidence de son comité économique et social un agriculteur.

Pour venir arpenter les bureaux « modern style » de ce qui est encore la préfecture de région, cet agriculteur normand n'a pas quitté des grasses prairies où paissent les célèbres « normandes », au milieu d'arbres pliant sous le poids des pommes à cidre. Jean-François Hervieu, leader des « socio-économiques » haut-normands, exploite 180 hectares de bonne terre à blé et à betteraves dans la plaine du Neubourg, proche d'Evreux.

Tout un stock d'idées toutes faites est brutalement mis à mal ; la Haute-Normandie, ce n'est pas ce que l'on croit, ou plutôt ce n'est pas que cela. La puissante Seine-Maritime et son million deux cent mille habitants ne doit pas faire oublier le demi-million de Normands qui habitent l'Eure, ce petit frère souvent complexé d'être l'éternel petit dernier, partagé entre la crainte d'être asphyxié par la force de son aîné et l'espoir de profiter de sa puissance. La richesse portuaire et industrielle du Havre, l'attrait des bureaux de Rouen, n'ont pas empêché Evreux d'échanger son rang de gros bourg rural pour celui de petite ville de province au dynamisme enviable.

A la juste place

Entre l'avancée inexorable de la banlieue parisienne et l'extension mal contrôlée de ses villes, la Haute-Normandie s'efforce de préserver la vitalité de ses villages de campagne. Près de 30 % de sa population échappent à la nébuleuse urbaine qui s'étale tout au long de la Seine. Les grues des docks, les hangars des usines, les fumées des raffineries, n'ont pas asséché l'opulence de la terre normande. Près de 7 % de la population active haute-normande vivent encore de l'agriculture. Pas seulement de l'élevage ; plus de 56 % de ses terres agricoles sont des labours ; la Haute-Normandie produit 3,6 % des céréales françaises, la moitié du lin du pays.

Dans le Vexin, dans les plaines de l'Eure, l'agriculteur ressemble plus à ses amis de la Beauce ou du Bassin parisien qu'à ses confrères du bocage, prisonniers de la traite des vaches et du cours du veau. Quand celui-ci pousse du bâton son troupeau de bovins ou arpente ses prairies le panier à la main pour ramasser ses pommes, l'homme des plaines chevauche sa moissonneuse-batteuse ou va livrer à la sucrerie des remorques débordantes de betteraves.

Elire à sa présidence un agriculteur du Neubourg, c'est, pour le comité économique et social haut-normand, certes tenir compte de l'équilibre indispensable entre les deux départements de la région (la présidence du conseil régional pour l'un, celle des C.E.S. pour l'autre), mais c'est aussi rappeler, à tous ceux qui auraient tendance à les oublier, ces réalités. Dans ce rôle, Jean-François Hervieu est tout à fait à sa place.

THIERRY BRÉHIER.

(Lire la suite page 19.)

Gustave Flaubert retrouvé... et perdu

QUI voudrait découvrir la Normandie à travers Flaubert en serait pour ses frais. Il était Normand, plus Normand (et Viking !) qu'aucun autre Normand. Il est né à Rouen et, ses études terminées, ne s'en est guère éloigné : la campagne l'ennuyait autant que l'irritait Paris, les Parisiens et ce que l'on n'appelait pas encore le parisianisme, et Croisset, où il se retire dès son retour d'Orient, n'est qu'à deux ou trois portées de fusil du Gros-Horloge et de la place du Vieux-Marché.

Certes, à Croisset, du moins tel qu'était Croisset au siècle dernier, car aujourd'hui ce n'est plus guère qu'une assez morne banlieue industrielle, il était au cœur et à l'écoute de la terre à laquelle il s'était identifié. De la fenêtre de son pavillon, il voyait la Seine qui, entre d'admirables rives, pousse lentement ses flots vers Jumièges et Villequier.

Il regardait les bateaux, le mouvement du fleuve et il n'était nullement insensible à la beauté des saisons, aux parfums que lui envoyait la plus grasse et onctueuse de nos provinces. « *Tu as raison, pauvre vieux,* écrivait-il à Louis Bouilhet dans une nuit de juin 1855, *de m'envier les arbres, le bord de l'eau et le jardin, c'est splendide ! J'avais, hier, les poumons fatigués à force de fumer les lilas, et ce soir, sur la rivière, les poissons sautaient avec des folâtreries incroyables, et comme des bourgeois invités à prendre un thé à la préfecture.* »

Mais on voit bien ici le tour singulier de son imagination et que lilas et poissons l'intéressent moins que ses grotesques et adorés bourgeois de préfecture. Et la Normandie des vergers et des fermes à colombage, avec ses forêts, sa brique, ses abbayes, ses merveilleuses églises, ses châteaux, cette Normandie dont Proust fit son Japon, il n'en a presque rien dit.

Allons à Pont-L'Evêque après avoir relu *Un cœur simple*, puisque c'est là que Flaubert a situé le premier des *Trois Contes*. Une petite ville charmante mais où rien n'évoque le souvenir de Félicité et de Mme Aubain. Pont-L'Evêque pourrait être Pont-Audemer, Pont-L'Abbé, Argenton-sur-Creuse ou La Châtre-en-Berry ou n'importe lequel de ces gros bourgs ruraux où jadis vivaient de pauvres servantes qui usaient leurs jours à astiquer des casseroles et à ravauder des camisoles, ne quittant leur lessive que pour la messe ou le marché. *Un cœur simple* est l'histoire négative d'une destinée, ce n'est pas un conte normand.

Quant à Trouville, l'environnement y est devenu tel et la bicoque si proliférante qu'il est bien inutile d'y chercher le pré d'où l'on voyait « *la mer brillante de soleil, lisse comme un miroir* » et où « *Mme Aubain travaillait à un ouvrage de couture* », cependant que « *Virginie, à ses côtés, tressait des joncs* » et que « *Félicité sarclait des fleurs de lavande* ». La scène est aussi délicieuse et tendre que l'aurait peinte Manet, mais on peut l'imaginer n'importe où il y a des fleurs, de l'eau, de la lumière et « *le silence épandu* » sur « *la tranquillité des choses* ».

Mais où habite Mme Bovary ?

Et *Madame Bovary* ? Que de mal se sont donné d'estimables érudits pour identifier la Vaubyessard, Yonville-l'Abbaye, la ferme du père Rouault, le château de Rodolphe ! Aux dernières nouvelles, Forges-les-Eaux ayant été définitivement éliminé, Yonville serait Ry, dans la vallée du Crevon. Partons pour Ry !

La promenade est superbe. On quitte Rouen par la colline de Bonsecours et l'on atteint à Fleury-sur-Andelle la première des trois vallées (l'Andelle, le Crevon, l'Héronchelles) dont les guides recommandent le circuit et qui méritent largement leur réputation. On n'imagine rien de plus frais et feuillu que ces trois vallées : nous nous glissons dans leurs plis, nous prenons langue avec leurs villages, saluant au passage l'église de Blainville et les ruines augustes de l'abbaye de Fontaine-Guérard, nous nous égarons délicieusement, nous nous blottissons sous les hêtraies de la forêt de Lyons, et, après une halte au château de Martainville, nous voici à Ry.

Rien de plus joli, rien de plus normand. Un vallon bien doux, de belles maisons de brique, une coquine de mairie qui pourrait bien être cette « *manière de temple grec* » devant laquelle se déploya la pompe des comices agricoles, et, tout près, plus vraie que nature, une boutique de droguiste qui fait irrésistiblement penser à la pharmacie de M. Homais. Et pourtant, Ry n'est pas Yonville.

Ry est charmant, Yonville ridicule : le village « *est couché le long de la rive, comme un gardeur de vaches qui fait la sieste au bord de l'eau* », la contrée est « *bâtarde* », on y fait « *les pires fromages de l'arrondissement* », et, alors que l'église de Ry s'enorgueillit d'un magnifique porche en bois sculpté, la seule œuvre d'art que Flaubert signale à Yonville est le coq gaulois de la mairie « *appuyé d'une patte sur la Charte et tenant de l'autre les balances de la justice* ». Quelle position, et où est-il allé chercher cela ?

Bref, Flaubert s'acharne sur Yonville, comme il s'acharne sur ses malheureux habitants : Homais, Binet, Lestiboudois, Lheureux, Tuvache, quels noms ! Yonville, dit Claudine Gothot-Mersh, n'est « *d'abord qu'un simple ailleurs où l'héroïne espère échapper à l'ennui* ». Flaubert en précisera ensuite les traits, mais en prenant bien garde qu'on puisse les associer à un lieu quelconque : « *Yonville-l'Abbaye est ainsi nommé à cause d'une ancienne abbaye de capucins dont les ruines n'existent même plus.* » Avis aux topographes et aux archéologues !

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 20.)

LA HAUTE-NORMANDIE

Fécamp désarme ses bateaux et garde son poisson

DE Fécamp, il n'est pas possible de dire, selon l'expression consacrée qui s'accroche à la ribambelle de cités moyennes et petites : « *Voilà une ville sans histoires. Rien qui sorte de l'ordinaire !* » Fécamp vit sur ses souvenirs, de ses souvenirs, sur ses légendes, de ses légendes, et son histoire se nourrit d'histoires.

D'ailleurs, un port, petit ou grand, ignore l'immobilisme. Chaque jour diffère d'hier. Qui plus est dans un port de la Manche, à marée...

Au bout du quai, la maison qui fut le premier comptoir de Jacques Cœur évoque un passé richissime de draps, de pièces d'or, d'épices et de finances. Sur l'eau huileuse couleur de zinc, le *Shamrock-III*, désarmé et rongé par les morsures d'une vilaine rouille qui atteint maintenant le trèfle à quatre feuilles de la cheminée, emblème de l'armement André Ledun, jadis empire de la morue, semble attendre que Jean Rochefort ou quelque autre héros du *Crabe-Tambour* vienne réchauffer ses machines et le sauver d'une grotesque déchéance ; car, y a-t-il pire déchéance pour un bateau — paquebot ou chalutier saleur — que le désarmement ? « *Aux heures glorieuses de Fécamp, il y a seulement quinze ans, vous pouviez passer d'un quai à l'autre du bassin, à pied sec, en empruntant les ponts de chalutiers amarrés à couple* », raconte, intarissable, M. Bernard Guillaume, adjoint au maire, courtier maritime juré et consul de Norvège.

Altier encore ce *Shamrock-III*, immatriculé FC 249578, malgré sa petite vérole ! Fier, ce chalutier plus modeste, hissé sur le *slipway*, un méchant trou dans ses membrures : hier il a heurté les rochers et coulé, et il a fallu le renflouer avec une grue à marée basse.

Encore des histoires ? Il en faudrait des volumes à épisodes pour conter la saga de la Bénédictine et de la famille Legrand, les successions politiques à la mairie, depuis M. Gustave Couturier (un grand nom du textile) jusqu'à M. Jean-Pierre Deneuve, brillant énarque, en passant par M. Pranzo, son prédécesseur, ou encore l'extraordinaire éparpillement des organismes consulaires puisque pas moins de sept chambres de commerce coexistent en Seine-Maritime, un record ! Il faudrait aussi suivre les démêlés permanents entre le président de la chambre de commerce de Fécamp, M. York, et le maire d'une part, le secrétaire du parti socialiste, M. Bernard Blanquet, d'autre part, qui publie un mensuel intitulé *l'Arête*.

« *L'histoire de Fécamp*, explique le directeur de ce journal, professeur au lycée depuis dix-huit ans, mais originaire du sud de la Loire, *est une suite de conflits parfois très denses entre trois féodalités qui constituaient une trinité : le patronat du textile, les armateurs à la grande pêche et la Bénédictine qui plaçait des hommes partout. Mais ici, il y a toujours eu un divorce entre la terre et la mer. Les armateurs ont gagné beaucoup d'argent, mais ils ne réinvestissaient pas sur place, ce qui a provoqué une fuite des cerveaux.* »

Il ne reste, aujourd'hui, dans la flottille qu'un navire de grande pêche, aidé par une subvention du conseil général. Les chalutiers industriels et artisanaux, d'autre part, débarquent la quasi-totalité de leurs prises à Boulogne, la criée de Fécamp ayant été supprimée. Plus de trois cents matelots fécampois sont employés sur des bateaux immatriculés dans le grand port du Pas-de-Calais. Les immenses chalutiers morutiers ont disparu, victimes à la fois des politiques protectionnistes mises en place depuis 1973 par la Norvège, le Canada et l'Islande et de la hausse vertigineuse des coûts d'exploitation. Mais les usines n'ont pas toutes fermé, loin de là. On s'approvisionne désormais, pour l'essentiel, en poisson importé, acheminé ici — c'est un comble — par camion venant du Danemark, d'Allemagne ou des Pays-Bas, via Boulogne. Les fabriques de saurissage de harengs, de fumage du saumon (l'activité est débordante à la veille des fêtes de fin d'année), de préparation de produits surgelés (y compris des légumes), donnent du travail à plus de mille personnes et ce secteur agro-alimentaire connaît même une certaine expansion. Il faut aller voir ces fabriques de harengs (venus d'Irlande dans des caques emplies de saumure) à l'ancienne, où les poissons sont accrochés en râteliers à des clous fichés sur des barres de bois, et fumés aux cendres de hêtre.

Mais il faut voir aussi ces usines modernes, sur la zone industrielle, où les plaques de cabillaud surgelé se métamorphosent, en quelques secondes, en appétissants beignets de poisson à la chapelure. La ville de Fécamp construit d'ailleurs actuellement une usine-relais pour un industriel où sera conditionné le saumon fumé, offrant ainsi cinquante postes de travail supplémentaires.

Port poissonnier, sinon de pêche, Fécamp n'en est pas moins un port de commerce non négligeable. Un exportateur installé à Amiens, par exemple, paiera presque 30 % moins cher de frais de transit portuaire s'il fait passer sa marchandise par Fécamp plutôt que par un grand port de la Basse-Seine. Petit port = services plus personnalisés = efficacité plus grande = client mieux traité. Sans prétendre jamais à des trafics millionnaires, Fécamp a atteint tout de même 264 695 tonnes en 1980, au lieu de 243 065 tonnes en 1979, ce qui fait vivre... vingt dockers.

Les bois de Scandinavie

Les bois de Scandinavie forment l'essentiel des marchandises importées, en dépit d'une politique commerciale très agressive de la S.N.C.F., mais les aciers, l'argile, les graviers, le sel (pour la morue), le manganèse, les phosphates, le zinc, ouvrent la porte à des trafics non négligeables pour des bateaux de 105 mètres de long au maximum. On importe aussi à Fécamp de la néphéline du cap Nord, un produit sous forme de poudre qui entre dans la fabrication du verre.

Encore une histoire... Mais une histoire de fous. Fécamp reçoit du Havre, par camion, du nickel produit en Nouvelle-Calédonie. Ce métal est réexporté, par navire, vers la Suède, d'où il reviendra plus tard, en France, sous forme d'acier inoxydable ! Au moment où l'on cherche des chefs d'entreprise qui ont des idées, ne peut-on imaginer la création à Fécamp d'une usine fabriquant précisément cet acier inoxydable ?

Au maire — dont son adjoint dit qu'il a dix idées par jour et qu'il est d'une pointure telle qu'il devrait diriger une ville de deux cent mille habitants et pas de vingt mille, — maintenant, de jouer...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

VILLES GOURMANDES

Le triangle de l'appétit

BIEN sûr, cette rive droite normande de la Seine, pour bénéficier de toutes les richesses du terroir, fait moins « gras pâturage » que l'autre. Lucie Delarue-Mardrus n'eût pu dire que « *l'odeur de son pays était dans une pomme* ». Bien plutôt dans la marée fraîche débarquée des ports d'entre Le Havre et Dieppe, en passant par Yport et Fécamp. Et c'est de poisson que l'on vous parlera d'abord. En premier lieu le hareng, le merveilleux hareng, hiératique et paré comme une idole (« *Quand le hareng est là, le docteur s'en va* », dit un proverbe néerlandais). Fumé à la mode de Fécamp (cuit au lait avec des œufs durs), à celle du Tréport (mariné puis poêlé avec moutarde), à la façon rouennaise (grillé), saur à la sauce Lucifer (sur purée de navets).

A son retour d'exil anglais, en 1729, Voltaire débarquait à Dieppe. Se vit-il servir le ragoût de chiens de mer polletais (Pollet est un faubourg de Dieppe) ou la marmite dieppoise, faite de poissons blancs et de moules au vin blanc, comme on la trouve encore, à Paris, au Prunier Madeleine ? A Dieppe, encore, on propose le merlan (au vin blanc avec moules et champignons), les moules, la sole (en sauce riche). A Fécamp, une salade mêle les harengs (toujours) aux pissenlits, et les pêcheurs ont le secret d'une morue aux pommes de terre, nappée de crème fraîche, on le devine.

Car la Normandie c'est la crème, en filigrane. Et les fromages. Si les « grands » sont de l'autre côté de Seine, du moins de ce côté-ci, de novembre à janvier, se régale-t-on du Gournay, sorte de petit camembert rustique plus ou moins affiné. L'herbage joue un rôle important, et il existe des crus de lait tout comme des crus de vin (ceux qui prétendent faire du camembert normand ailleurs devraient s'en persuader !).

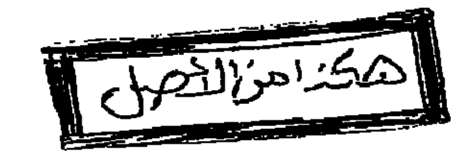
Rouen ! Du Havre, en remontant la Seine, on passera par Tancarville, Villequier et Caudebec-en-Caux où meurt le mascaret. Les saumons, hier encore, remontaient jusqu'ici, et en reste certain pain de saumon de Caudebec qui a peut-être été amené par les Vikings. Puis c'est Duclair, dont les canards restent célèbres. C'est le climat protégé qui fait ici les canes prêtes à l'accouplement deux mois avant celles des autres régions, et au moment où les sauvages passent à l'horizon. Un appel, un accouplement rapide, et voilà, deux mois plus tard, le résultat : des canetons savoureux. Du moins était-ce ainsi hier encore... Mais les canards « à la rouennaise », c'est-à-dire étouffés et « au sang », restent plat d'actualité à Caudebec comme à Rouen, à La Marine (quai Guilbaud à Caudebec, où l'on vous proposera aussi un délicieux poulet aux tripes), comme à La Couronne (place du Vieux-Marché à Rouen, où il faut citer aussi le Lucullus, 51, rue Saint-Nicolas).

Rouen est aussi le pays des « mirlitons » (desserts) et du sucre de pomme.

Et la patrie de Flaubert ! Relisez, je vous prie, dans *Madame Bovary*, le récit du repas de noces de Charles et Emma, rien de tel pour donner appétit. Et alors on songe aux estomacs d'antan, aux personnages de La Varende, aux vols d'oies sauvages (de plus en plus rares, mais une oie de basse-cour peut faire l'affaire) que l'on préparait ici en daube (avec une marmelade de pommes) ou salées, comme les aimait Maupassant. Oui, que ne retrouve-t-on aux cartes d'aujourd'hui de ces plats, comme le gigot d'Yvetot, par exemple ? Le roi — heureux roi, bien connu dans l'histoire et la chanson — s'en régalait, j'imagine. En tout cas, ce gigot bouilli n'a pas franchi le Channel avec Guillaume le Conquérant pour rien. De l'autre côté il est à la sauce menthe, ici à la sauce blanche enrichie de câpres. Et c'est excellent.

LA REYNIÈRE.

Deux départem[...] et une région



Deux départements et une région

0 10 20 30 km

Autoroutes
Routes principales
Voies ferrées principales
Centrale nucléaire en construction

La Haute-Normandie, c'est deux départements de taille et de poids très inégaux : la Seine-Maritime (un million cent quatre-vingt mille habitants), avec deux métropoles : Rouen, la capitale, et Le Havre ; l'Eure, beaucoup moins peuplée (quatre cent trente mille habitants), chef-lieu Evreux. Sa situation géographique, sa proximité de Paris et, surtout, sa position sur l'estuaire de la Seine, accessible aux bateaux de mer jusqu'à Rouen, la richesse de ses terres, ont, de tradition, représenté des atouts enviables et enviés pour cette région, l'une des plus petites, l'une des mieux placées pour affronter dans les meilleures conditions la compétition internationale.

Le fait est que, jusqu'à ces dernières années, de puissantes industries ont pu avec succès prendre le relai des filatures et des tissages, qui firent longtemps le renom de la Haute-Normandie. Riche, trop riche région ? On pourrait le croire à entendre les doléances de ses responsables. « On nous a crus mieux préservés que nous ne le sommes en réalité, *disent-ils en substance,* on a oublié de s'intéresser à nous. » *Et de citer les secteurs sur lesquels s'appuyait leur prospérité, qui sont aujourd'hui en crise ou restent menacés : les papeteries, le pétrole, la chimie, l'automobile...*

Quelle a été, quelle va être la stratégie de la région pour raffermir ces points forts de son tissu industriel ? C'est une des questions auxquelles, à partir de l'étude de quelques grands dossiers, nous nous efforcerons de répondre au cours de cette Semaine avec la Haute-Normandie. Sans oublier, bien sûr, que, depuis ce printemps, un changement politique important, particulièrement net ici, est intervenu, qui modifiera la façon dont les responsables de la région aborderont les difficultés très réelles auxquelles elle est confrontée. Sans méconnaître aussi que, derrière les statistiques et les bilans, il y a dans ces deux départements, comme dans l'ensemble des départements normands, une manière originale de prendre la vie et de réagir aux événements.

ÉLU RÉGIONAL

Un président aux labours

(Suite de la page 17.)

Le costume trois pièces et la cravate qu'il revêt en quittant sa ferme ne camouflent pas la grande silhouette du Normand habitué depuis des générations au travail de la terre. Successeur de ces « maîtres » des plaines qui depuis toujours dans leur grosse exploitation sont plus des « seigneurs » ou des « chefs d'entreprise » que de simples fermiers, descendants de ces agriculteurs qui, de tout temps, ont pensé que le travail de la terre était autant affaire de science que de traditions, Jean-François Hervieu est ingénieur agronome sorti de l'école d'Angers.

Quand il commence à exploiter sa ferme de Barc, elle n'a que 80 hectares. Mais l'industrialisation de la vallée de la Seine « *a attiré suffisamment de population rurale et ainsi permis l'équilibre des structures agricoles* », dit-il en agriculteur qui fait bon ménage avec l'industriel. En clair, il a pu étendre, sans trop de mal, son domaine et il cultive maintenant 180 hectares de bonne terre à blé à betteraves et à lin dont la moitié est sa propriété.

Maupassant

Pour l'aider, descendant des « valets » de Maupassant, il a trois salariés, dont un contremaître. Dans la journée ce sont eux qui sont aux champs. Jean-François Hervieu, lui, passe d'un bureau d'une organisation agricole à une commission d'étude, d'une « présidence » à une autre.

Il a commencé par militer chez les producteurs de betteraves, puis il fut président cantonal du syndicat départemental des exploitants agricoles, puis président départemental ; depuis 1974, il est président de la chambre d'agriculture de l'Eure, symbole de ces « gros » qui ont investi la « profession » où ils disent défendre les « petits ». Evreux n'est loin ni de Paris ni de Rouen. Aujourd'hui, il a des responsabilités à l'assemblée permanente des chambres d'agriculture, il s'occupe d'un institut de gestion rurale, d'une école d'ingénieurs agronomes et, depuis 1980, préside le comité économique et social de Haute-Normandie.

Les salons de la préfecture l'attirent moins que les séances de travail. Il fait partie de ces socio-professionnels qui estiment qu'ils ne peuvent rester enfermés dans leurs usines et leurs fermes, mais qu'il leur faut aussi participer aux affaires de la cité : « *Représentant au C.E.S. d'institution ayant déjà depuis longtemps une assise régionale, notre rôle est d'aider les politiques à dépasser les rivalités locales* », dit-il. C'est important dans une région où les rivalités de villes, de pays, de départements sont si fortes. Le C.E.S. haut-normand a su remplir cette fonction. Après s'être contenté quelque temps de suivre les propositions préfectorales, il avait ces dernières années pris toute sa place dans la définition de la politique régionale.

Politiques du conseil régional et socio-professionnels du C.E.S. faisaient bon ménage et s'étaient mêlés dans des groupes de travail commun ; celui sur le développement économique était même présidé par le président de la chambre de commerce du Havre. Il ne s'agissait pas de retirer aux élus « *leur liberté de décision* », mais de permettre aux socio-professionnels d'être véritablement « *forces de propositions* » en apportant « *chacun dans son secteur des éléments constructifs* ». C'est ainsi que le programme pluriannuel de développement régional de janvier 1981 a été réalisé. C'est ainsi que le budget primitif de l'Etablissement public régional de 1981 a été préparé. Jean-François Hervieu s'en félicite et aujourd'hui regrette cet heureux temps.

L'ombre de la loi Defferre

Tout le sépare de Laurent Fabius, le ministre du budget, et nouveau président du conseil régional, depuis que la vague socialiste du printemps dernier a fait basculer la Haute-Normandie. L'un est un homme de la ville, Parisien venu s'implanter dans la banlieue rouennaise ; l'autre garde la glaise de la campagne normande collée à la semelle de ses souliers même quand il s'installe derrière son bureau rouennais. L'un a arrêté toute activité professionnelle pour se consacrer à la politique ; l'autre rentre tous les soirs dans sa ferme pour surveiller les travaux des champs. L'un donne la priorité au « politique », l'autre à l'« économie ». Jean-François Hervieu, avec regret, constate que « *les relations entre les deux assemblées régionales sont plus limitées que par le passé. Je ne ressens plus la volonté de travailler en commun* », dit-il. Plus amère qu'ironique, il remarque : « *Cela va à l'encontre du discours quotidien des socialistes qui prêchent la concertation.* »

En tout cas, pour le budget modificatif, le C.E.S. n'a travaillé que « *sur le dossier préparé par la mission régionale après accord du président du conseil régional* », et pour la réponse au questionnaire de M. Rocard sur le plan intérimaire, chacune des deux assemblées a travaillé de son côté « *sans que l'on cherche à faire la synthèse malgré nos souhaits répétés* ». Le président du C.E.S. espère qu'il ne s'agit là que d'un péché de jeunesse, la nouvelle majorité du conseil régional ayant voulu asseoir son autorité. Mais...

Au cabinet du président du conseil régional on reconnaît que le comité économique et social sera consulté « *comme le prévoit la loi* ». Point à la ligne. Les socialistes n'ont pas caché que la composition actuelle des C.E.S., où le milieu patronal est sur-représenté par rapport aux salariés, ne leur convenait pas. La loi de M. Defferre, en cours de discussion au Sénat, prévoit d'ailleurs une modification des comités. Surtout elle ne paraît pas faire grand cas de l'apport des socio-professionnels à l'institution régionale.

Jean-François Hervieu s'en inquiète : « *Si le poids du C.E.S. est réduit, cela va retirer une grande partie de leur intérêt à nos travaux* ». Si les comités ne peuvent pas se saisir eux-mêmes des dossiers qui les intéressent, s'ils doivent se contenter de donner un avis sur quelques propositions formulées par le président du conseil régional, les socio-professionnels « *auront l'impression de perdre leur temps* ». Or ils sont déjà surchargés de travail et de responsabilités. « *Ils ne participeront plus à une assemblée qui paraîtra inutile* ». La région alors se privera d'un apport précieux.

THIERRY BRÉHIER.

Au Havre des prêtres prêchent à l'usine

HAVRE-DE-GRACE : tel est le nom de la ville, ainsi baptisée par François Iᵉʳ en souvenir d'une petite chapelle où venaient prier les marins. Les enfants des écoles ne le savent peut-être plus et peu importe. Plus regrettable est que la ville d'aujourd'hui ne soit plus à la hauteur de la beauté du site et de ses côtes escarpées. Les bombardements de la dernière guerre sont la cause indirecte de l'affreux et gigantesque blockhaus de béton qu'est l'église Saint-Joseph, laquelle est aussi un mémorial. Auguste Perret a rarement fait aussi raide et pesant. Tant qu'à faire, mieux vaut l'insignifiant et cocasse « pain de sucre » à Sainte-Adresse, qui domine modestement la ville tout contre la chapelle néogothique Notre-Dame-des-Flots. On y lit cette inscription : « *A la mémoire du général Comte Lefebvre des Noëttes, mort dans un naufrage sur les côtes d'Irlande en 1822. La veuve du général, préoccupée du sort des navigateurs, a élevé un monument pour les prévenir des malheurs et signaler les dangers.* »

Touchante sollicitude, mais le moindre phare lumineux aurait mieux fait l'affaire...

La splendeur du Havre, il faut la chercher dans les couleurs de la Manche et dans les formes harmonieuses des installations portuaires ; ou encore dans une merveilleuse passerelle blanche à haubans, légère et arquée, qui enjambe le bassin du Commerce à deux pas de l'évêché. Elle a été conçue et réalisée par le bureau d'études Baudin et Chateauneuf, également auteur du géant de Tancarville. Les architectes ont visiblement été attirés par le contraste entre le colossal et la miniature.

La résidence de l'évêque, elle, est archi-banale et d'une simplicité spartiate. Non seulement Mgr Saudreau, arrivé dans le nouveau diocèse voici dix ans, n'a pas été tenté par le luxe, mais il a voulu donner un exemple d'austérité conforme aux directives du concile. Ce Parisien d'esprit indépendant se réjouit d'animer un diocèse à dimensions humaines prélevé sur celui de Rouen: 400 000 habitants dont 280 000 dans l'agglomération havraise. Les points les plus éloignés de la sous-préfecture ne sont qu'à une cinquantaine de kilomètres, avantage qu'envieraient beaucoup d'évêques.

Les certitudes de l' « évêque rouge »

Les catholiques havrais ne se le sont pas fait dire deux fois lorsqu'on leur a proposé un diocèse indépendant. Tolérants et réalistes, ils n'en sont pas moins particularistes et n'appréciaient pas tellement d'être jumelés avec Rouen. Ils constituent en effet une entité humaine et économique distincte. Le Pays de Caux est célèbre pour son individualisme. Même au Havre, les cloisonnements sociaux sont grands. L'esprit de clocher ne facilite guère la pastorale.

Les prêtres des deux diocèses contigus forment un marché commun et certains grands services sont interdiocésains. Les Havrais rappellent avec fierté que c'est dans leur ville que la Mission de France a eu sa première implantation et que la Seine-Maritime, à forte densité ouvrière, a vu naître les premiers prêtres au travail. Actuellement sur un effectif de cent cinquante prêtres, on compte 10 % de prêtres-ouvriers et plusieurs religieuses sont salariées dans les secteurs hospitaliers ou autres.

C'est un prêtre-ouvrier qui est secrétaire de la C.G.T. à l'usine Renault de Sandouville. Les quatre prêtres de la paroisse Sainte-Honorine (secteur est) « travaillent ». La porte de leur presbytère n'est jamais close et ils tiennent pratiquement table ouverte. Que la totalité du clergé d'une même paroisse ait un emploi est exceptionnel. Cela n'est possible que lorsque l'immense majorité des fidèles est ouvrière, ce qui permet au clergé de prendre contact sur les lieux mêmes de leurs activités avec leurs paroissiens. De la sorte, ils n'ont pas l'impression de mener une double vie.

« *Le problème numéro un,* nous dit l'un d'entre eux, *c'est de mettre un lien entre la vie et la foi. C'est vrai au travail mais c'est vrai aussi dans les sermons. Il faut deux pieds pour marcher, c'est-à-dire pour trouver son équilibre.* »

L'idée de prêtre-ouvrier fait son chemin depuis vingt-cinq ans. Elle a donc progressé. On est passé de la notion de « prêtre-ouvrier de paroisse au travail » à celle de « prêtre-ouvrier en paroisse ». Du coup, l'écartèlement des temps héroïques s'est atténué ou a même disparu. Les travailleurs viennent plus volontiers à l'église puisqu'ils s'y sentent moins dépaysés. La pratique (1 % à 3 %) est légèrement supérieure à celle de la population ouvrière du Havre.

Généraliser la formule ? Il n'en est pas question, et cela n'est pas forcément opportun ; il n'empêche que le nombre des prêtres « permanents » reste beaucoup trop nombreux.

Les prêtres-ouvriers n'apparaissent plus comme des moutons à cinq pattes. N'empêche que, lorsque ceux-ci révèlent leur métier, cela fait toujours un choc. A cette table accueillante où personne ne dit plus comme jadis au journaliste « *Surtout, n'écrivez pas telle ou telle information* » : un conducteur de bus, un peintre, un menuisier, un employé au service des immigrés.

L'évêque du Havre soutient tout naturellement ses prêtres-ouvriers. Il entend se compromettre en faveur de la population laborieuse et se soucie peu de passer pour un « évêque rouge », encore qu'il accorde une grande attention à ses autres diocésains. En 1974 — à peine arrivé, — il s'est élevé contre les mesures de licenciement à propos du *France*; en 1980, il est intervenu lors de la grève des marins-pêcheurs. Quant telle usine en grève fait une « opération portes ouvertes », l'évêque s'y rend personnellement.

Les immigrés sont une des préoccupations de Mgr Michel Saudreau, qui s'est solidarisé avec l'abbé Christian Delorme, gréviste de la faim à Lyon (expulsion d'immigrés). Au Havre, on compte dix-huit mille travailleurs étrangers. La population islamique s'élève à quelque neuf mille, dont la moitié environ pratiquent leur religion dans des conditions précaires. Aucune mosquée n'existe et n'est en projet. Les trois quarts des immigrés sont chômeurs. Il est notoire qu'une majorité de chrétiens sont au service des immigrés (foyers, bureau d'accueil, etc.). Depuis 1974, le nombre des immigrés n'est pas en diminution car les familles sont venues combler les vides. A l'autre extrémité de l'éventail sociologique, les Français d'un niveau culturel élevé ne constituent pas une fraction négligeable. Le président national de l'Action catholique indépendante est un Havrais ; quant à l'animateur du comité diocésain de l'information (C.D.I.), il fut pendant quatre ans et demi, et jusqu'à une date extrêmement récente, secrétaire de la section locale du parti socialiste.

Une laïque de grande classe qui fut permanente du centre national à Paris est la responsable diocésaine et interdiocésaine de la catéchèse. Elle est en outre, ce qui est exceptionnel pour une femme, membre — sans droit de vote — du conseil presbytéral. Elle reconnaît sans se faire prier que les effectifs des enfants catéchisés sont en pleine dégringolade : depuis dix ans on est passé de 80 % des enfants à 20 %. A noter cependant l'apparition d'enfants qui disent ne pas avoir la foi mais viennent aux cours par curiosité, quitte à repartir au bout de quelques mois.

Au Havre comme ailleurs s'étoffe progressivement un groupe de laïcs qui acquièrent leur responsabilité dans l'Eglise et assureront pour une part dans quelques années la relève d'un corps sacerdotal évanescent. Mais que de résistances au sein d'un clergé vieilli et méfiant ! L'évêque du Havre s'efforce en tout cas de mettre sur pied un système de formation permanente doctrinale, liturgique, catéchétique, pastorale, etc.

« Sœur cow-boy »

Le curé de la paroisse Sainte-Jeanne d'Arc — une des plus vivantes de la ville et qui passe pour être la plus spirituelle (offices particulièrement soignés, chorale, centres pour les jeunes) — est le voisin de la résidence personnelle du maire communiste (les rapports sont bons et la tolérance de règle). Avec les anglicans, les orthodoxes (l'église regorge d'icônes) et les protestants s'organisent spontanément des manifestations communes.

« *Sur nos fiches,* nous précise un des quatre pasteurs de la ville (dont une femme), *j'ai quelque mille cinq cents adresses de familles de l'Eglise réformée. En ville, un temple et quatre chapelles. Nous avons renoncé à nos groupes d'étude biblique confessionnels pour des groupes mixtes, qui marchent bien. D'autres dits de formation permanente étudient les œuvres de Hans Küng, l'ecclésiologie comparée, l'islam, etc.* »

Cette conversation se déroule dans les locaux d'une des réalisations les plus originales de l'Eglise du Havre : le centre religieux Emmanuel, attenant à l'hypermarché de la ville. Des centaines de milliers d'acheteurs défilent chaque semaine au centre commercial. Nombre d'entre eux passent par Emmanuel, où ils sont assurés de trouver une permanence (œcuménique), une vaste chapelle, une salle de conférences, un centre de lecture, des montages audiovisuels.

Jadis, on demandait aux chrétiens de se rendre dans des locaux confessionnels. Ici les pasteurs vont au-devant des consommateurs et se mettent à leur disposition là où les besoins de leur vie quotidienne les entraînent. Du coup, la pratique religieuse a tendance à remonter, ainsi que le crédit d'une Eglise qui sait moderniser ses méthodes et cherche à faciliter la vie.

Les religieuses ne sont pas les dernières à prendre le train. L'une d'entre elles, surnommée la « sœur cow-boy », vend des journaux dans un caddy au centre commercial. Elle jouit d'une popularité souriante.

Cohabitent au Havre des tendances fort opposées. Si la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) et l'ACO (Action catholique ouvrière) se portent bien, il subsiste des paroisses traditionnelles. Michel de Saint-Pierre est parfois admis à prendre la parole dans telle église. Un jésuite partisan de la messe de saint Pie X a longtemps milité dans la rue même d'une paroisse qui n'en pouvait mais.

Il faut se souvenir aussi que Le Havre a une municipalité P.C.F. et qu'on y a voté à 66 % pour Mitterrand. Ces contrastes ne facilitent guère une pastorale d'ensemble dans une Eglise locale qui, selon la formule chère à l'évêque, se doit d'être simultanément « *engagée et mystique* »...

HENRI FESQUET.

Gustave Flaubert retrouvé... et perdu

(Suite de la page 17.)

Yonville, c'est le fond de la vallée, le bout de la route, le dérisoire, le rien, une sorte de désert des Tartares. Emma n'ira pas plus loin : il n'y a pas d'ailleurs et Yonville n'est pas plus que Ry que *Madame Bovary* n'est l'histoire d'une petite-bourgeoise qui fait des dettes et trompe son mari : « *Ma pauvre Bovary souffre et pleure dans vingt villages de France, en ce moment même* », « *Madame Bovary, c'est moi* », vous, tout le monde, la tristesse de vivre, et, dans sa cellule, dans sa bulle métaphysique de Croisset, Flaubert pensait trop en termes de condition, de comédie humaine, pour accrocher son drame à un personnage ou un lieu réel. « *C'est la faute de la fatalité* », pas de la Normandie.

Tous les vrais romanciers sont ainsi. Zola lui-même brouille les dates et les lieux. Un roman n'est pas un récit de voyage ni une suite de photographies : on peut descendre le Rhin avec Hugo, voir Jérusalem à travers les yeux de Chateaubriand et aujourd'hui encore, de Venise à Lucques et de Rome à Lorette, il n'est pas de plus agréable compagnon de route que Montaigne et son *Journal italien*. Mais essayez donc de retrouver Issoudun dans la *Rabouilleuse* ou de vous promener dans Limoges *le Curé de village* à la main...

Il n'y a guère qu'un lieu dont la présence soit très forte dans l'œuvre de Flaubert et où le souvenir de Flaubert accompagne presque chaque pas. Et c'est Rouen. De la vue de Rouen avec ses clochers, ses bateaux, ses usines que l'on découvre en haut de la côte Sainte-Catherine et qui est un des plus beaux panoramas urbains du monde, il a laissé une description inoubliable de carrure, de vérité simple et chaleureuse, on dirait presque de force tranquille, et si les bas quartiers du port où Emma s'encanaille avec Léon n'ont pas résisté à la guerre et à l'urbanisme hygiéniste des années 50, c'est toute son enfance que nous retrouverons à l'hôtel-Dieu, où son père était chirurgien-chef et où il vécut jusqu'en 1846.

Le bâtiment (dont on restaure la chapelle) est d'une grande noblesse, et dans le pavillon où le terrible Achille-Cléophas logeait avec sa famille, on a installé un petit musée « *Flaubert et de l'histoire de la médecine* ». Ce rapprochement aurait sans doute paru à Flaubert assez « *farce* », mais le musée mérite une visite : portraits et souvenirs s'y mêlent à des pots de pharmacie, aux scalpels et aux bistouris que maniait le père ; on voit la chambre du fils et la salle à manger, dont les fenêtres touchent presque au petit bâtiment qui était alors la morgue.

Et l'obligeant cicérone de ces lieux vous rappellera le passage célèbre : « *L'amphithéâtre de l'hôtel-Dieu donnait sur notre jardin. Que de fois, avec ma sœur, n'avons-nous pas grimpé au treillage et, suspendus entre la vigne, regardé curieusement les cadavres étalés ! Le soleil donnait dessus, les mêmes mouches qui voltigeaient sur nous et sur les fleurs allaient s'abattre là-bas, revenaient, bourdonnaient.* »

Il y a aussi le théâtre où Charles assiste sans y rien comprendre (il n'est pas le seul) à une représentation de *Lucia di Lammermoor*, et il y a surtout, dominant la ville et la vallée, symbole de toutes les gloires et de tous les trésors de Normandie, la cathédrale. C'est là que, sous la *Marianne dansant* du portail gauche (en réalité une Salomé qui deviendra *Hérodias*), Léon donne à Emma son premier rendez-vous et qu'il se fait harponner par un suisse « *reluisant comme un ciboire* », qui lui collera aux talons pendant toute la visite.

La description de la nef inondée de lumière avec les « *exhalaisons de soupirs* » qui montent des parties sombres de l'église est une des plus belles pages du Flaubert impressionniste, même s'il a eu la curieuse (et superflaubertienne) idée de nous la faire voir à travers le bavardage d'un imbécile et le regard de deux amants qui ont tout autre chose en tête que le tombeau des cardinaux d'Amboise. Tout y est dit, pourtant, ou évoqué et, en particulier, ce « *vitrage bleu où l'on voit des bateliers qui portent des corbeilles* » dont il fera un jour la *Légende de saint Julien l'Hospitalier*.

Le « chaudronnier fantaisiste »

Si la cathédrale a fourni à Flaubert le sujet de deux de ses contes, elle n'a cessé d'alimenter son indignation à mesure que s'élevait la flèche de fonte dont Alvoine avait commencé la construction en 1824. Que n'a-t-il pas dit à son propos ! « *Un tuyau tronqué* », « *une cage oblongue* » « *une cheminée à jour* », « *la tentative extravagante de quelque chaudronnier fantaisiste* » ! Que n'aurait-il pas dit en voyant l'« *extravagant* » serpent de mer et monstre du Loch-Ness que, sous le nom d'église, on a récemment installé place du Vieux-Marché !

ANDRÉ FERMIGIER.

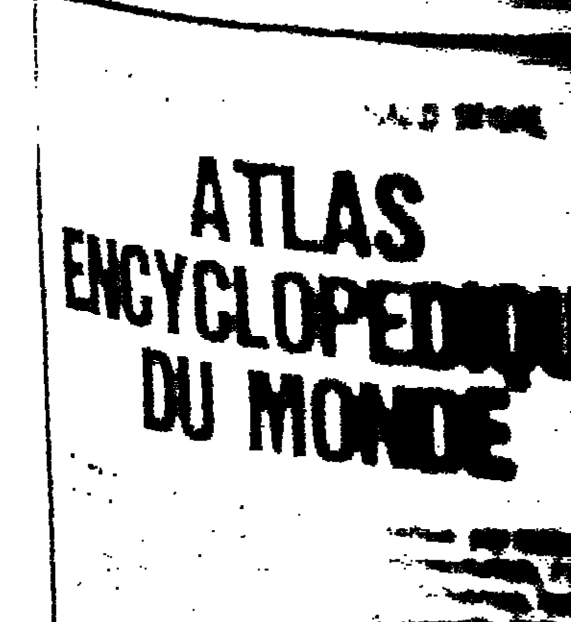
Le « Monde » et les régions

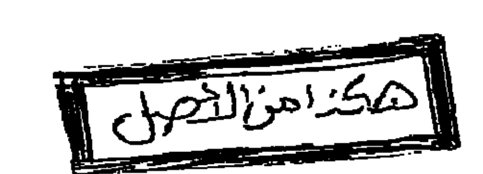
Sous le titre « Une semaine avec », *le Monde* a publié, depuis quatre ans, dix suppléments régionaux :

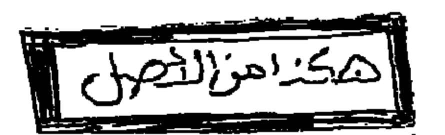
NORD - PAS-DE-CALAIS (mai 1976)
AQUITAINE (novembre 1976)
FRANCHE-COMTE (avril 1977)
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR (novembre 1977)
ALSACE (juin 1978)
RHONE-ALPES (janvier 1979)
LIMOUSIN (juin 1979)
PAYS DE LA LOIRE (décembre 1979)
BOURGOGNE (juin 1980)
POITOU-CHARENTES (décembre 1980)

★ RENCONTRES A YVETOT. — La bibliothèque municipale d'Yvetot organise le jeudi 19 novembre, à 20 h. 30, une rencontre avec Armand Frémont au sujet de son livre *Paysans de Normandie*. Ce débat sera accompagné d'une exposition de photographie sur le Pays de Caux.

★ PORTE OUVERTE A ROUEN. — La Porte ouverte de Rouen (107, rue Beauvoisine, tél. 70-67-03) organise le jeudi 19 novembre une conférence-débat sur le thème : La solitude en 1981, ça existe. Pourquoi ? Cette conférence aura lieu à la chapelle Saint-Louis, place de la Rougemare, à 20 h. 30.







Le Monde

ECONOMIE

LES DIFFICULTÉS DE LA SIDÉRURGIE EUROPÉENNE

L'industrie européenne de l'acier continue de se débattre dans de graves difficultés. En Italie, suite à l'ampleur des pertes de la sidérurgie d'Etat, un plan de sauvetage vient d'être rendu public, qui coûtera pratiquement aussi cher que le tremblement de terre de 1980. L'assainissement financier du secteur implique notamment une diminution des effectifs, ce qui est également une des contraintes qui pèsent sur la sidérurgie en Autriche. Face à un triplement du déficit de cette branche nationalisée, le redressement passe, entre autres, par une réduction du personnel, ce qui risque de contrarier la politique gouvernementale de plein emploi.

ITALIE

Comme un tremblement de terre

« *LE coût du sauvetage de la sidérurgie d'Etat est à peine inférieur à celui des dommages causés par le tremblement de terre de l'année dernière* », a déclaré le ministre du budget italien, M. Giorgio La Malfa. Il mettait ainsi violemment en cause la politique économique suivie depuis plusieurs années par le groupe dirigeant de la Finsider, la société sidérurgique à participation d'Etat qui dépend de l'IRI, principal holding parapublic italien.

L'ampleur des pertes de la sidérurgie d'Etat — 1 987 milliards de lires (1) prévus pour 1981, sur un total de 2 770 milliards de lires estimés pour l'ensemble de l'IRI — rendait urgent le plan d'assainissement du secteur que le gouvernement italien a rendu public le 27 octobre. Ce plan prévoit que d'ici à 1985 7 500 milliards de lires (5 000 milliards fournis par l'Etat, 2 000 milliards sous forme d'obligations, 500 milliards provenant du fonds d'aide aux entreprises en difficulté) seront versés à la Finsider. L'essentiel de cette somme sera consacré à recapitaliser la société ainsi qu'à éponger un endettement qui l'avait mise au bord de l'asphyxie financière. En 1979, les moyens propres (capital et réserves) de la société ne représentaient plus que 9,2 % de l'ensemble des investissements.

L'ampleur de la subvention est exceptionnelle. Un tel effort financier ne pourra, affirme-t-on au ministère des participations d'Etat, être répété. Il s'agit donc d'éviter que ces milliards ne se perdent dans un secteur industriel qui est devenu peu à peu, comme le reste des participations un rouage essentiel de la politique d'assistance et de clientèle. Le plan d'assainissement a donc prévu d'étroits contrôles sur les versements, qui seront échelonnés, de ces fonds.

« *Si les objectifs fixés ne sont pas atteints d'ici deux ans*, affirme M. Gianni de Michelis (socialiste), ministre des participations d'Etat, *l'attribution des fonds de dotation sera bloquée et les dirigeants responsables de l'insuccès sanctionnés.* » D'ici à 1985, la sidérurgie d'Etat italienne devrait passer de l'actuel déficit à un bénéfice de 717 milliards de lires.

Boucs émissaires

Le plan pourrait sembler d'autant plus ambitieux, sinon utotique, que dans l'ensemble de la Communauté européenne la sidérurgie est en crise. M. de Michelis estime néanmoins que l'assainissement financier de la Finsider, sa réorganisation, un nombre limité d'investissements productifs, de nouvelles méthodes de gestion et surtout un profond changement dans l'actuel groupe dirigeant peuvent suffire à renverser la tendance, permettant ainsi à des actionnaires privés, qui, depuis 1977, ne représentent plus que 3 % ou 4 % de l'ensemble du capital d'y revenir. Cette politique de restructuration implique aussi une diminution de huit mille emplois, notamment par le blocage de la moitié du renouvellement normal du personnel. Les dirigeants actuels de la Finsider reprochent néanmoins à ce projet de limiter par trop les réductions de main-d'œuvre et aussi de ne pas tenir compte des baisses de capacités de production qu'avait demandées la Communauté européenne.

L'actuelle crise de la sidérurgie d'Etat italienne a-t-elle réellement son origine dans les erreurs de gestion et de prévision des managers du secteur parapublic ? Beaucoup d'entre eux n'hésitent pas à se décrire comme des « *boucs émissaires* » et soulignent que la crise a touché toute la sidérurgie européenne et en premier lieu celle qui produit les laminés plats, dont, pour l'Italie, la totalité provient de la Finsider. Jusqu'au début des années 70, cette société était bénéficiaire.

La sidérurgie italienne avait réellement décollé à la fin des années 50 avec le plan Sinigaglia, l'implantation des hauts fourneaux en bord de mer comme Italsider à Tarente et l'emploi de technologies extrêmement avancées. Le « *miracle économique* » des années 60, le boom du bâtiment et de la construction d'infrastructures autoroutières, les succès italiens sur les marchés européens d'automobiles ou d'électroménager avaient assuré de nombreux débouchés à cette industrie sidérurgique. L'Italie est aujourd'hui le second pays producteur et consommateur d'acier de la Communauté européenne.

Pour M. Miro Aglione, l'un des principaux experts du ministère des participations d'Etat, « *l'une des principales erreurs des dirigeants de l'IRI a été de penser que la demande d'acier allait continuer de croître au même rythme pendant les années 70* ».

MARC SEMO.

(Lire la suite page 24.)

(1) 1 Lire = 0,005 franc (0,5 centime).

AUTRICHE

Sur l'autel du plein emploi

L'ANNEE 1981 aura été sans aucun doute « noire » pour l'économie nationalisée en Autriche. Tous les secteurs — à l'exception de la chimie — sont aux prises avec des difficultés, y compris les banques. La Laenderbank, deuxième grande banque nationalisée, a été plongée, à la suite des dépôts de bilan de plusieurs de « ses » entreprises, dans une crise profonde qui n'a été résolue que par une intervention du gouvernement.

Même le déficit chronique des chemins de fer, qui atteindra, cette année, un nouveau record de 20 milliards de schillings (1), et celui des P.T.T. passent à l'arrière-plan des débats face aux problèmes de l'industrie nationalisée. L'endettement de l'ensemble des entreprises nationalisées contrôlées par le holding d'Etat I.A.G. (Œsterreichische Industrie Aktien Gesellschaft) s'élève actuellement à 112 milliards de schillings, les fonds propres du holding ne totalisant que 29 milliards de schillings.

La sidérurgie, pilier de l'industrie nationalisée, subit de plein fouet les conséquences de l'effondrement des prix de l'acier sur le marché mondial. Ses pertes se chiffrent en milliards de schillings. Le déficit de la Vœst-Alpine, qui était de 1 milliard de schillings en 1980, sera cette année de l'ordre de 3 milliards environ. Face à cette grave situation, le gouvernement a consenti un nouvel apport de capital de 4 milliards de schillings, après avoir bouché le trou de l'année dernière.

Selon les experts, l'assainissement des usines sidérurgiques de la Vœst, qui emploie 42 000 salariés et réalise par an un chiffre d'affaires de 33 milliards de schillings environ, coûtera de 8 à 10 milliards de schillings. Pour M. Franz Geist, ancien directeur général de l'ŒIAG. et actuel président du conseil d'administration de la Vœst, le secteur sidérurgique aura besoin, au cours des cinq années à venir, de 2 milliards de schillings de subventions annuelles pour mener à bout son vaste programme de restructuration.

Sombres perspectives

L'usine de Donawitz, qui fabrique essentiellement des produits longs, exigera à elle seule, 1 milliard par an. Or, actuellement, avec 6 000 ouvriers, cette usine subit des pertes annuelles de 1 milliard de schillings. Les perspectives s'annoncent sombres : les prix mondiaux des produits longs continuent à être catastrophiques, alors que Donawitz a réduit, au cours des derniers dix-huit mois, ses effectifs de 1 000 personnes.

WALTRAND BARYLI.

(Lire la suite page 24.)

(1) 1 schilling = 0,4 franc.

Regain de tension entre la C.E.E. et les États-Unis

UNE partie difficile se joue actuellement entre Bruxelles et Washington, afin d'établir, pour les exportations d'acier de la Communauté européenne vers les Etats-Unis, de nouvelles règles du jeu acceptables pour les deux puissances. L'enjeu est de taille : si M. Davignon, le vice-président de la Commission chargé des affaires industrielles, échoue, une fraction de la sidérurgie européenne, notamment française, risque de se trouver exclue du marché américain.

Depuis 1978, les importations de produits sidérurgiques aux Etats-Unis sont soumis au mécanisme du « prix-gâchette » *(trigger price mecanism)* : les aciers ne peuvent pas, à moins d'être taxés, entrer sur le territoire américain en dessous de ce prix calculé d'après les coûts de production japonais. Cette discipline était en fait considérée en Europe comme un moindre mal, compte tenu de la situation de crise traversée par l'économie d'outre-Atlantique. Jusqu'au moment où, en octobre 1980, pour répondre à la pression protectionniste exercée par les sidérurgistes américains (qui menaçaient de multiplier les plaintes contre les exportateurs européens), l'administration de Washington a fortement relevé le niveau des « prix-gâchettes ». L'effet s'en est vite fait ressentir : en mars et avril 1981, les exportations des Dix vers les Etats-Unis — qui ne cessent de décroître depuis 1977 — sont tombées à 250 000 tonnes par mois, au lieu d'une moyenne mensuelle « normale » se situant autour de 500 000 tonnes.

En dépit des conseils de prudence prodigués par M. Davignon, les entreprises de la Communauté, par crainte d'être complètement évincées du marché américain, ont forcé la dose : en août, les importations en provenance de la C.E.E. ont dépassé 800 000 tonnes. Les sidérurgistes américains, avec à leur tête le très combatif président de l'U.S. Steel, M. Roedrick, ont crié au scandale et fait connaître leur intention de déposer une série de plaintes pour dumping, subventions à l'exportation et entorses au mécanisme. De quoi annihiler les efforts entrepris pour maintenir des échanges à peu près ordonnés entre la C.E.E. et les Etats-Unis.

En partie pour couper l'herbe sous le pied à cette offensive destructrice, le secrétaire américain au commerce, M. Baldridge, a décidé, début novembre, de prendre lui-même l'initiative d'engager une procédure d'infraction contre certaines exportations en provenance de France (sont mises en cause les ventes de larges bandes à chaud) et de Belgique. Le 6 novembre, la Commission a marqué « *sa vive déception* » devant cette manifestation protectionniste, selon elle, injustifiée. On s'attend à l'ouverture de nouvelles procédures contre des exportations en provenance du Royaume-Uni et encore une fois de France. En outre, l'U.S. Steel n'aurait pas renoncé à déposer une série de plaintes.

La tension continue donc à monter et les prévisions plutôt sombres sur l'avenir de la conjoncture américaine ne contribuent pas à l'apaiser. Cependant tout porte à penser que Washington et la Commission européenne, qui ont intérêt l'une et l'autre à empêcher que se crée un climat de guerre commerciale, vont chercher un arrangement. Il revient en principe à M. Baldridge d'annoncer la couleur, en indiquant les efforts de modération qu'il estime devoir être accomplis par les sidérurgistes européens, avant de suspendre les hostilités. Bruxelles appréciera alors si la requête est raisonnable et, dans ce cas, s'efforcera de convaincre les industriels de la C.E.E. de jouer le jeu.

Si tout se passe bien, les procédures déclenchées seront alors arrêtées et les exportations pourront reprendre dans des conditions normales, mais à un niveau probablement un peu plus bas qu'avant ce nouvel épisode. Comme l'entend l'administration Reagan, il n'aura jamais été question dans cette affaire de restrictions quantitatives. En apparence au moins, les règles du sacro-saint libre-échange n'auront pas été entamées.

PHILIPPE LEMAITRE.

La nouvelle politique agricole chinoise

Malgré les inondations et la sécheresse qui ont frappé plusieurs régions, la récolte chinoise de céréales atteindra, en 1981, 332 millions de tonnes, à égalité avec le chiffre record de 1979, a annoncé officiellement, le 22 octobre dernier, l'agence Chine nouvelle. Selon le ministre de l'agriculture, la Chine, qui importe environ 15 millions de tonnes de céréales par an, s'efforce d'atteindre l'autosuffisance dans ce secteur et d'augmenter les productions de lait, d'œufs, de fruits et de viande bovine. La nouvelle politique agricole, lancée depuis deux ans maintenant, se met en place progressivement, avec plus de difficultés ou de prudence dans certaines régions, telle celle du Shandong.

Résistance au changement dans la province du Shandong

La nouvelle politique agricole, lancée en 1979 par le gouvernement chinois, se met en place progressivement, mais de façon apparemment inégale selon les régions. Alors que les provinces du Sichuan, de l'Anhui, du Gansu, sont régulièrement citées en exemple pour leur ardeur à innover, d'autres manifestent plus de prudence. C'est le cas, semble-t-il, du Shandong, province côtière bordée au nord par le golfe de Bohai et au sud par la mer Jaune. Aussi bien était-il tentant d'aller faire un tour dans la campagne chinoise, dans l'espoir de découvrir les facteurs qui freinent une évolution bien amorcée.

Il faut se garder des conclusions hâtives. Les choses vues pendant une semaine, les explications entendues, apportent la démonstration d'un changement et d'une amélioration indéniables de la vie des paysans, mais elles illustrent aussi l'écart qui existe souvent, en Chine, entre les vœux ou la volonté des autorités centrales et les comportements à la base. Le phénomène est classique.

REGION la plus peuplée de Chine après le Sichuan, la province du Shandong compte soixante-cinq millions de paysans sur un total de soixante-treize millions d'habitants. C'est dire le poids humain des campagnes. Autrefois très pauvre, malgré l'existence du port de Qingdao, où Guillaume II, au début du siècle, rêva d'établir une base navale pour la flotte impériale allemande d'Extrême-Orient, la région a fait ces trente dernières années de grands progrès. Avec une production de céréales qui s'est élevée l'an dernier à 23,8 millions de tonnes, elle atteint, aujourd'hui, l'autosuffisance.

En raison de son retard historique et du poids de sa population, le Shandong se situe du point de vue de l'efficacité économique et du standard de vie à un niveau moyen. Si, par exemple, la valeur de la production agricole de la province se classe au troisième rang national, la production de céréales par tête se situait seulement, l'an dernier, au onzième rang. Autre indication : en 1980, le revenu moyen agricole provenant du travail collectif s'élevait à 105 yuans (1) auxquels s'ajoutent une quarantaine de yuans au titre des activités dites auxiliaires. Or, pour l'ensemble des paysans chinois, ce revenu moyen se serait élevé, l'an dernier, à 118,5 yuans (2).

Sur le terrain, ces chiffres recouvrent des réalités diverses. Il est toujours quelque peu gênant de n'avoir accès qu'à des expériences qui semblent assez peu représentatives de l'ensemble. Ainsi, la plus pauvre des trois brigades visitées (3) au cours de la tournée procurait à ses membres un revenu moyen annuel (activités collectives et auxiliaires confondues) de 175 yuans, soit sensiblement supérieur à la moyenne provinciale ; la plus riche avait dépassé l'an dernier 400 yuans.

Certaines tendances, malgré tout, se dégagent. En premier lieu, on constate que le changement des méthodes de gestion et l'introduction de systèmes accroissant la responsabilité des paysans — pièce maîtresse de la réforme — se font plutôt lentement et très différemment selon les lieux. Parmi les diverses possibilités qu'offre la nouvelle politique, brigades et équipes de production privilégient apparemment celles où domine l'organisation collective du travail et de la distribution. Cette observation est confirmée par un responsable provincial de la planification : 10 % seulement des unités agricoles du Shandong (contre 20 % à l'échelle du pays à la fin de 1980) ont confié l'exploitation de parcelles à des familles ou à des paysans individuels.

Est-ce la conséquence de la coloration « gauchiste » que conserve la province — son premier secrétaire, M. Bai Rubing, en place depuis 1975, est l'un des rares à avoir survécu à la mort de Mao et à la chute de la « bande des quatre » — ou celles des conditions locales d'exploitation ? Il a fallu en tout cas insister beaucoup pour rencontrer — au dernier jour du voyage — un paysan (membre du parti !) appliquant le système qui accorde un droit d'usage des terres aux agriculteurs avec pour seule obligation de remplir un quota de production. Cette forme d'organisation est aujourd'hui en Chine la moins collective de toutes.

Aucune des trois brigades visitées ne pratiquait, en revanche, ce système. L'une a adopté une formule d'intéressement à la production, mais seulement pour les activités artisanales (ateliers de couture) et les occupations spécialisées, telles que l'élevage (lapins, volailles). Les tâches agricoles continuent d'être exécutées selon le système des points de travail. Les équipes de production sont chargées de la distribution du revenu selon une méthode unifiée. Fait assez incroyable, les paysans de cette unité ne disposent même pas de lopins privés, et les responsables n'envisagent pas de leur en attribuer dans l'avenir proche.

MANUEL LUCBERT.

(Lire la suite page 23.)

(1) 1 yuan = 3,1 francs.

(2) Chiffre indiqué dans une dépêche de l'agence Chine nouvelle le 17 octobre. Comme de nombreuses données statistiques chinoises, il convient toutefois de l'accueillir avec prudence, car les estimations sur ce point varient du simple au double, voire plus. Ainsi, *Beijing information* (n° 39, 28 septembre) avance le chiffre de 170 yuans. Aux deux extrêmes, il faut citer *China Trade Report*, publication spécialisée éditée à Hongkong, qui évalue ce revenu moyen agricole à 88 yuans et dans l'autre sens un manuel récemment publié à Pékin *(Life at the Grassrotts)* qui fournit le chiffre de 216 yuans. L'une des sources de confusion provient probablement du fait que ces différentes données ne recouvrent pas les mêmes réalités, certaines ne prenant sans doute pas en compte les revenus des activités auxiliaires.

(3) Brigades de Shijiazhuang et de Shi Zhong dans la préfecture de Weifang, et celle de Xiaozhong dans la préfecture de Tai'an.

ENTRE VENTS ET MARÉES

La sagesse d'un syndicaliste allemand

par JACQUELINE GRAPIN

AU moment où Lech Walesa, président de Solidarité, se trouve en visite officielle aux Etats-Unis et où les forces de gauche sont au pouvoir en France, n'est-il pas intéressant de connaître sur le cours des affaires économiques et sociales l'avis de ce « dirigeant des dirigeants » syndicaux qu'est le puissant président du D.G.B (confédération des syndicats ouest-allemands), M. Heinz Oscar Vetter, qui, après avoir toujours refusé l'investiture pour le Bundestag, est devenu parlementaire européen.

« *J'ai pensé*, nous déclare-t-il à Bruxelles, *qu'il était de mon devoir d'apporter un peu de poids à cette Assemblée qui intéressait si peu les travailleurs de la République fédérale.* » Représentant la plus grande force économico-sociale de R.F.A. qui possède des banques, des fonds de placement, des entreprises et détient une capacité de négociations salariales impressionnante, M. Vetter consacre, en moyenne, un tiers de son temps, avec l'aide de six collaborateurs, au syndicalisme international et à la vie à l'étranger.

« *C'est un juste retour des choses*, dit-il. *Les syndicats allemands ont été aidés par l'étranger après 1945, ils aident maintenant les autres.* » Ensemble ont-ils une très grande influence politique internationale ? « *La Confédération européenne des syndicats (C.E.S.) — dont M. Vetter a été président de 1974 à 1979 — doit pouvoir maintenant aller plus loin et, au-delà des discours, être plus efficace dans ses interventions*, affirme-t-il. *Elle devrait ainsi obtenir d'avoir un représentant pour présenter son point de vue dans chaque réunion au sommet du conseil européen* »

A propos des liens entre syndicalisme et politique à la lumière de la visite de M. Walesa, M. Vetter indique : « *Le rôle politique de Solidarité est particulier. Il tient à la situation polonaise qui n'est pas représentative de ce qui se passe à l'Ouest. Nous soutenons sans restrictions le développement du syndicalisme libre dans ce pays, mais l'essentiel est ailleurs : l'objectif est que le peuple polonais garde son intégrité et puisse survivre aux événements. En ce sens, la visite de Lech Walesa aux Etats-Unis dépasse par son importance politique les possibilités syndicales.* »

Les calendriers sont bien faits : M. Vetter sera à Washington en même temps que M. Walesa et ils rencontreront le responsable de l'A.F.L.-C.I.O., M. Lane Kirkland. « *Notre aide est moins spectaculaire que l'aide américaine, mais les échanges quotidiens entre le D.G.B et les membres de Solidarité fonctionnent si bien que je peux dire à Lech Walesa : « Ne viens en » Allemagne que lorsque tu en auras » besoin, car, pour notre part, nous » n'avons pas besoin de propa- » gande* », ajoute le président des syndicats de R.F.A.

Cependant le D.G.B. a pris, en principe, une position hostile à l'entrée des « commissions ouvrières » espagnoles d'obédience communiste, dans la Confédération européenne des syndicats. Un compromis est toutefois en cours d'élaboration, qui sera éventuellement présenté en décembre. M. Vetter s'en tient-il, pour sa part, à une attitude négative aussi dure qu'auparavant ? « *Les critères préalables à l'affiliation ne sont pas remplis*, dit-il. *Le premier est que, si une organisation syndicale d'un même pays est déjà affiliée à la C.E.S., son opinion sur l'admission est d'un grand poids. Or l'U.G.T espagnole est contre... Deuxièmement : quand plusieurs organisations d'un même pays font partie de la C.E.S., il faut que leur coopération à l'intérieur du pays soit déjà suffisante et que leur communauté de vues en matière de politique étrangère soit telle qu'elle ne risque pas de troubler la cohésion de la C.E.S. en la transformant en champ de bataille international.* »

« Dilemme »

Dans le cas de la France, le changement de contexte politique permet-il de supposer que le refus unanime d'admettre la C.G.T., qui était intervenu il y a un an et demi (et qui favorise la C.F.D.T. dans la concurrence intersyndicale nationale), pourrait être levé ? « *Ni la C.G.T., ni les autres syndicats français affiliés à la C.E.S. ne posent actuellement la question.* » L'appartenance au mouvement communiste reste-t-elle un critère de sélection important ? « *Pour les Allemands, oui.* »

Sur le terrain allemand, M. Vetter s'est lancé, ces dernières semaines, dans une vigoureuse critique de la politique économique du chancelier Schmidt. Au risque d'affaiblir le parti socialiste et de favoriser l'accès au pouvoir des chrétiens démocrates ? « *C'est le dilemme de notre politique syndicale. Toutefois, alors que l'heure n'est pas à un changement de gouvernement, dans la pratique quotidienne on constate une distanciation croissante du peuple par rapport aux partis politiques.* »

Le D.G.B., lui, constate à l'occasion de sondages le maintien de sa crédibilité. En période de difficultés économiques, il veille en tout cas à la popularité syndicale, car il sait qu'en R.F.A. un chômage de masse, qui toucherait deux millions de personnes, provoquerait la création d'une nouvelle force politique agressive. « *C'est ce contre quoi il faut lutter.* »

« *La critique syndicale s'élève plus énergiquement de la base, où l'on compare la situation économique actuelle avec celle de 1931. C'est l'état d'alerte. Il faut absolument freiner cette augmentation du chômage.* » La réduction du temps de travail, que préconise M. Vetter, comme une solution parmi d'autres pour créer de nouveaux emplois devrait, selon lui, être négociée dans le cadre de conventions collectives qui en prendraient en compte le coût dans les calculs de salaire. Par ailleurs, pour le D.G.B., l'objectif reste, « *même en période de crise, le maintien du pouvoir d'achat* ». Or, celui-ci a diminué l'année dernière.

Aux inquiétudes purement allemandes, s'en ajoute-t-il d'autres relatives à l'évolution de l'économie française ? « *Le nouveau gouvernement français doit pouvoir mettre sa politique en œuvre tranquillement pendant quelque temps*, remarque M. Vetter. *Il rencontre beaucoup de résistances. Même en mettant de côté mon amitié pour les socialistes français, je dois reconnaître qu'il est trop tôt pour apprécier leur action. Tous les jugements globaux actuels, surtout ceux qui annoncent une « crise », sont prématurés, donc injustes.* »

« *En tout cas*, ajoute-t-il, *l'expérience a prouvé, même sous la présidence de Georges Pompidou, du temps où il dialoguait avec M. Brandt, que la France exerce en permanence une influence qui favorise les initiatives sociales en Allemagne. M. Mitterrand m'a dit vouloir relancer des impulsions sociales au niveau européen. Il est donc important que sa politique économique réussisse. Lorsque la C.F.D.T. a critiqué l'action du gouvernement, elle lui a certainement fait du mal. Mais, sur des points précis, il est important de critiquer à temps, sans attendre qu'il soit trop tard.* »

LA NOUVELLE POLITIQUE AGRICOLE CHINOISE

Dans la province de Shandong

(Suite de la page 21.)

Les dirigeants invoquent les bons résultats obtenus jusqu'à présent avec l'ancien système, l'absence de désir de changement des paysans, les possibilités plus grandes de mécanisation qu'offre l'exploitation collective des terres et les conditions locales. L'heure de gloire de cette brigade modèle, ouverte aux visiteurs depuis 1973 (dix-huit groupes d'étrangers l'an dernier et cinq mille Chinois) et où l'on continue de parler sans gêne aucune de Dazhai, la commune exemplaire de l'époque maoïste, se prolonge apparemment sans problème dans les conditions nouvelles.

Les deux autres brigades étudiées appliquent des systèmes divers de contrat à la tâche pour l'ensemble de leurs activités (agricoles et auxiliaires), mais l'organisation du travail et la distribution des revenus restent collectives. Des récompenses sont cependant prévues en cas de dépassement des normes fixées par le contrat — et des sanctions financières en cas de non-exécution de ces normes. Dans ces deux brigades, les lopins individuels représentent respectivement 13 % et 7 % de la superficie totale des terres. La limite fixée par les autorités est de 15 %.

Certains responsables reconnaissent que les rendements sur ces lopins sont environ deux fois supérieurs à ceux des terres collectives. Mais cela ne les incite pas pour autant à proposer leur extension. Quant à l'augmentation de la production, elle ne se traduit pas nécessairement de façon immédiate par une amélioration de la situation des paysans. Ainsi, dans une brigade, la ration alimentaire n'a pas bougé depuis 1978 (300 kg de céréales par an et par personne), alors que les rendements ont progressé dans le même temps de 12 %. C'est une façon comme une autre pour les secrétaires locaux du parti et autres petits chefs de maintenir leur contrôle sur la population rurale.

Un boom de la construction

La seconde grande tendance qui apparaît est l'importance de plus en plus grande prise par les activités dites auxiliaires. Celles-ci, qu'il ne faut pas confondre avec la production familiale provenant du lopin individuel, se sont beaucoup développées depuis deux ou trois ans dans les communes chinoises, et le Shandong, pour le coup, ne fait pas exception. Dans les brigades visitées, les revenus auxiliaires représentaient entre le quart et la moitié de l'ensemble du revenu. Ces activités sont de nature très variée : élevage de porcs, de lapins, voire de visons, comme nous avons pu le voir dans un village de pêcheurs à Shidao, culture de vers à soie, petites activités artisanales ou industrielles (production de briques, de sacs en plastique, etc.).

Cette diversification devrait aller en s'accentuant. L'introduction des systèmes de responsabilité aurait en effet « libéré » dans l'ensemble de l'agriculture chinoise un surplus de main-d'œuvre atteignant 50 % du total (4). Or, l'un des avantages des activités auxiliaires est précisément de pouvoir absorber une partie de cette main-d'œuvre. Ainsi, la brigade de Shijiazhuang y affecte un tiers de ses membres.

Autre aspect non négligeable : ces activités, en général liées à un intéressement des travailleurs, permettent une amélioration substantielle des revenus paysans, qui restent encore très bas par rapport à ceux des villes (environ sept fois inférieurs). Le risque est que surgisse brutalement une différenciation financière trop grande dans un milieu où régnait il n'y a pas si longtemps encore un strict égalitarisme. De plus, ce nouveau pouvoir d'achat va obliger le secteur commercial à améliorer l'approvisionnement des campagnes en biens de consommation. Or l'industrie légère a déjà bien du mal à satisfaire les besoins, eux aussi grandissants, des citadins. Dans l'immédiat, les paysans paraissent surtout préoccupés d'« investir » dans la pierre. Les campagnes chinoises connaissent un véritable boom de la construction.

Ce que l'on peut enfin constater, outre le degré très faible de mécanisation — nous n'avons guère vu plus de deux à trois tracteurs en action dans les champs, — c'est, malgré les importants travaux d'infrastructure réalisés, la fragilité persistante de cette agriculture aux calamités naturelles. Alors que d'autres provinces, comme le Sichuan ou le Shaanxi, ont souffert cette année de fortes crues du Yangtze et du fleuve Jaune, le Shandong doit combattre les effets d'une des sécheresses les plus sérieuses depuis un siècle. Les précipitations y ont été de deux tiers inférieures à la normale. Un réservoir d'irrigation, visité dans le district de Linqu, préfecture de Weifang, ne contenait plus lors de notre passage que 4 millions de mètres cubes d'eau contre 60 généralement. La récolte s'en ressentira nécessairement. Or les systèmes de responsabilité sont souvent considérés par leurs adversaires comme des entraves à la lutte contre les catastrophes ou l'utilisation rationnelle de l'eau.

Certains responsables chinois veulent voir dans la nouvelle politique agricole, comme l'affirmait récemment la revue *le Drapeau rouge* (n° 19, 1er octobre), *« une réforme générale des structures économiques à la campagne »*. Une telle appréciation paraît quelque peu excessive, à en juger du moins par l'exemple du Shandong.

L'une des forces de cette politique est sa souplesse et son souci de tenir compte des conditions particulières en vue d'une optimisation des résultats. Des changements se produisent, même là où les mentalités et les habitudes anciennes dominent encore. Les besoins matériels des paysans sont davantage pris en compte (extension des activités auxiliaires), le souci d'efficacité économique prend progressivement le pas sur celui de l'égalité des conditions. L'impression malgré tout demeure que certains responsables provinciaux ont tendance à s'abriter derrière l'excuse des spécificités locales pour, sinon détourner les directives venues d'en haut, du moins les faire dériver aux mieux de leurs propres intérêts.

MANUEL LUCBERT.

(4) *Beijing information*, n° 41 du 12 octobre. Le même article estime le nombre de travailleurs agricoles pour l'ensemble de la Chine à 300 millions. Là encore la prudence s'impose.

Petit Liu, paysan individuel

LIU ZHONGHE appartient à une espèce rare en Chine populaire. Et nouvelle. Il n'est pas à proprement parler un paysan individuel au sens où on l'entend en Occident, mais il est, vu les conditions générales du pays, ce qui s'en rapproche le plus.

Jeune — il n'a que trente-cinq ans, — d'allure dynamique et d'humeur entreprenante, Xiao Liu (Petit Liu) s'est lancé dans l'aventure l'an dernier. Pas seul, évidemment. Toute son équipe, au total cent vingt-sept personnes réparties en vingt-quatre foyers, a fait le même choix.

« Dans le passé, raconte-t-il, *nous recevions de la brigade de production une ration alimentaire annuelle par personne de 300 jins (150 kg). C'était un peu juste pour couvrir nos besoins. En cas de catastrophe naturelle ou de mauvaise récolte, la situation devenait dramatique. Aujourd'hui, avec le nouveau système, je livre à la collectivité un quota de 400 jins de céréales par mu (1 mu = 1/15 d'ha)*, qui me sont payés au prix fixé *par l'Etat. »*

« Le surplus m'appartient en propre. Je peux, par exemple, le vendre au marché libre, où les prix sont plus avantageux. Cette année, j'ai déjà atteint un rendement de 650 jins par mu (1). »

Comment l'équipe de Liu a-t-elle pris sa décision ? Qui a eu l'idée du changement ? La réponse n'est pas claire. Apparemment les paysans ont été réunis en mars 1980 et on leur a exposé la nouvelle politique du parti avec toutes ses variantes. Liu et ses camarades ont opté pour le système du contrat familial *(bao chang dao hu)*. Cette formule prévoit l'allocation d'une ou de plusieurs parcelles de terre au paysan, lequel est simplement tenu de livrer à la brigade un certain quota de céréales. Après une période d'essai, la réforme a été entérinée au début de cette année par l'équipe de production.

La décision a-t-elle été unanime ? Certains n'ont-ils pas accusé l'équipe d'emprunter la voie capitaliste ? *« Cela n'a pas été dit sous cette forme-là*, répond Xiao Liu. *Mais certaines familles disposant de peu de main-d'œuvre ou dans lesquelles l'homme travaille à la ville et la femme reste seule aux champs avec les enfants n'étaient évidemment pas très chaudes au début. Maintenant tout le monde est content. »*

La distribution des terres n'a-t-elle pas provoqué des jalousies ou des disputes ? La question amuse beaucoup Xiao Liu. *« Nous avons tiré les parcelles au sort »*, répond-il dans un éclat de rire, *« impossible par conséquent de s'en prendre à quiconque »*. Avec sa famille de six personnes — ses vieux parents, deux enfants de dix et cinq ans, sa femme et lui-même, — Liu a « hérité » de quatre parcelles totalisant 8 mus. La distance la plus longue de l'une à l'autre est de 1 kilomètre. Il dispose en outre d'un lopin individuel d'une superficie de 0,3 mu sur lequel il cultive quelques légumes pour la consommation familiale.

Jusqu'à une date récente, la directive de Mao, *« le blé, comme ligne principale »*, était largement suivie dans la région. Liu compte bien modifier progressivement les choses et accroître la part du maïs, dont les rendements sont plus élevés. Pour son usage personnel, ou éventuellement la vente, il élève deux porcs et des poulets. Cette année, à la suite de ses bons résultats, il a déjà acheté un bœuf pour le labour (410 yuans). Il n'a pas encore de tracteur et ne songe pas en acquérir un. Dans l'immédiat, il envisage en priorité de se construire une maison — de cinq pièces — précise-t-il. Il sait qu'il doit économiser pour cela au moins 3 500 yuans, une somme royale. Il espère que d'ici là son village sera rattaché au réseau électrique.

Ces projets semblent être une preuve de confiance en l'avenir. Liu — il est membre du parti — pense-t-il que les orientations politiques actuelles sont durables ? La réponse est nuancée. *« Pour le moment, nous sommes satisfaits. Mais cette nouvelle organisation implique, c'est vrai, des contraintes. Je n'ai pas beaucoup dormi cet été au moment de la récolte. Et puis, il y a un problème avec l'irrigation. Mon contrat a une durée de trois ans. Sans doute, par la suite, faudra-t-il changer quelques petites choses. »* M. L.

(1) Soit un rendement de plus de 48 quintaux à l'hectare.

LES SYSTÈMES DE RESPONSABILITÉ

« Qui travaille plus gagne plus »

L'INTRODUCTION de systèmes de responsabilité dans la production agricole se fonde sur l'idée que *« l'intérêt que l'on porte à la terre détermine plus ou moins ce que l'on y produit »*. Elle vise à instaurer le principe de la rémunération en fonction du travail : *« Qui travaille plus, gagne plus. »* Elle prend aussi en compte la spécificité du travail agricole, plus mobile, plus souple que l'activité industrielle, ainsi que le rôle qu'y tient l'expérience des hommes.

Les détails de cette réforme, destinée à briser l'uniformité des communes populaires créées par Mao, ont été précisés dans le document numéro 75 publié en 1979. Dans l'application de ces directives, les systèmes les plus divers de partage des responsabilités ont été mis sur pied.

On peut les répartir en deux grandes catégories : ceux où les paysans (familles ou travailleurs individuels) sont liés à l'équipe de production par un contrat pour l'exécution d'une tâche précise ; ceux où ils se voient confier l'exploitation d'une ou plusieurs parcelles de terre avec pour seule obligation de remplir un quota de livraison de produits.

● Dans le premier cas, le lien à la communauté reste fort, surtout si l'équipe continue d'appliquer une comptabilité et une répartition unifiées sur la base d'un barème fixe. Il se distend déjà lorsque le contrat ne prévoit la participation qu'à une partie des tâches agricoles ou lorsqu'il concerne l'exécution d'un travail spécialisé avec calcul de la rémunération en fonction de la quantité produite. Ces différentes formules sont celles qui sont le plus fréquemment pratiquées ;

● Dans le second cas, le paysan, tout en restant membre de l'équipe, est libre d'organiser son travail comme il l'entend sur la terre qui lui a été allouée. La production en surplus du quota livré à l'Etat lui revient entièrement. Il peut en disposer à son gré. La propriété des bêtes de trait et des outils et machines peut être collective ou privée.

Afin d'éviter un glissement vers un trop grand individualisme, les contrats prévoient que les paysans relevant de ce type de production assument malgré tout quelques services pour la collectivité. On insiste en outre beaucoup sur le fait que le sujet économique reste l'équipe de production, tandis que la famille paysanne est un simple contractant disposant d'un droit d'usage de la terre, mais non de propriété. Cette formule des contrats familiaux semble être appliquée surtout dans les régions pauvres. — M. L.

LES DIFFICULTÉS DE LA SIDÉRURGIE EUROPÉENNE

Italie : comme un tremblement de terre

(Suite de la page 21.)

La sidérurgie italienne a subi comme ses concurrents européens les conséquences de l'augmentation des prix de l'énergie ; mais elle a été en outre pénalisée par une politique financière erronée et le recours systématique à l'endettement auprès des banques. L'augmentation du coût de l'argent l'a plongée dans la crise financière. En 1980, pour la Finsider, près de la moitié des 7 564 milliards d'endettement étaient à court terme et la quasi-totalité des pertes du secteur sont ainsi dues au paiement des intérêts.

Une telle politique financière a-t-elle été choisie parce qu'elle permettait, avant l'augmentation des taux d'escompte, de *« coûter peu et de rendre beaucoup »*, comme l'affirment les experts du ministère des participations d'Etat ? M. Paolo Perugino, de la F.L.M. (syndicat unitaire des métallurgistes), y voit plutôt la volonté du *« patronat d'Etat d'échapper ainsi au contrôle des pouvoirs publics »*. Il reste néanmoins que les lenteurs bureaucratiques, les retards dans l'attribution des fonds de dotation, toujours plus indispensables depuis 1977, ont beaucoup contribué à obliger la Finsider à recourir contre son gré et systématiquement au marché financier, d'autant que le manque de liquidités est arrivé à un point tel que par deux fois en 1981 — en février et en août — le paiement des salaires a été retardé de quelques jours.

Toutefois la crise de la sidérurgie d'Etat s'explique aussi par le faible taux d'utilisation des usines — entre 50 et 60 % — par rapport à leur capacité potentielle. Celle-ci serait d'autant plus élevée que la plupart des implantations sont récentes — 70 % des convertisseurs ont moins de dix ans d'âge. Les coûts se répercutent donc sur une trop faible quantité de produits, et cela est d'autant plus grave que, ces dernières années, l'essentiel des investissements de la Finsider ont davantage porté sur l'augmentation des capacités de production que sur sa rationalisation et sur des économies d'énergie.

En 1980, l'industrie sidérurgique italienne — privée et publique — a produit globalement 26,5 millions de tonnes d'acier. Elle en a exporté 9,3 millions et importé 9 millions. Si la balance commerciale pour les produits longs est excédentaire de 2,3 millions de tonnes, celle pour les produits plats est déficitaire de 2,3 millions de tonnes : 1,76 million des achats de produits plats proviennent de la C.E.E. L'objectif du plan étant de limiter le déficit global à 1,5 million, les importations en provenance de la Communauté ne seraient donc qu'à peine pénalisées.

Cette situation est-elle seulement due à l'insuffisance de la production de la sidérurgie d'Etat ? 408 milliards de lires d'investissements sont prévus par le plan de relance pour le seul établissement de l'Italsider de Tarente qui, en 1979, fournissait 9,7 millions de tonnes (sur les 12,4 millions produits par le secteur à participation d'Etat). Ces investissements serviront à assurer par exemple le passage à la coulée continue. En outre, depuis le printemps dernier, des techniciens et des ingénieurs japonais de la *Nippon Steel* participent directement à la gestion pour améliorer la rationalité de la production. Il s'agit d'arriver ainsi à une utilisation des implantations à 70 % de leur capacité potentielle.

Un espoir : les aciers spéciaux

La Finsider est aussi pénalisée sur le marché par la faiblesse de sa politique commerciale. Deux sociétés, la *Sidercomit* et la *Siderexport*, avaient jusqu'ici la charge des ventes pour l'ensemble de la sidérurgie d'Etat. On leur reproche, aussi bien au ministère que dans les organisations syndicales, d'*« avoir vendu de tout, sauf de l'acier d'Etat qui s'entassait dans les magasins »*. Le plan de relance vise justement à la fois à réorganiser les sociétés qui dépendent de la Finsider par secteurs homogènes de production liés au marché (par exemple, l'Italsider ne s'occupera que des laminés plats, la Dalmine des tubes, Piombino des aciers spéciaux, etc.) et à leur permettre de s'occuper directement de la vente de leur production.

L'un des espoirs de la sidérurgie d'Etat italienne est en effet dans le développement de la production des aciers spéciaux. C'est le seul secteur qui, selon le plan, est destiné à une augmentation modérée des capacités de production. Cette production se concentrera exclusivement dans deux établissements : Piombino, en Toscane, avec un système de hauts fourneaux et de convertisseurs, et à Cogne, dans le val d'Aoste, avec des fours électriques, mais qui bénéficieront du privilège régional d'une énergie électrique à moitié prix.

Jusqu'à présent, la sidérurgie d'Etat ne couvrait que de 20 % à 22 % du marché intérieur des aciers spéciaux. Le plan prévoit que ce pourcentage pourrait monter à 33 %. A ce sujet pourrait aussi s'instaurer une coopération avec le secteur privé, notamment la Fiat, dont dépend la société Teksid, actuellement premier producteur italien en la matière avec 700 000 tonnes.

Le syndicat des métallurgistes italien, la F.L.M., porte un jugement nuancé sur ce plan de relance. Il a approuvé la réorganisation du secteur, la rationalisation de la production, et considère *« comme un élément nouveau et positif le fait de rendre enfin responsables les dirigeants des entreprises d'Etat pour les résultats obtenus »*. M. Perugino y voit le seul moyen d'instaurer une planification décentralisée en prise directe sur le marché. En revanche, la F.L.M. s'oppose à la fermeture de certains établissements, comme la Breda, ainsi qu'à une excessive réduction du personnel.

MARC SEMO.

Autriche : sur l'autel du plein emploi

(Suite de la page 21.)

Depuis des années, l'industrie nationalisée fonctionne dans l'intérêt de la politique gouvernementale de plein emploi, avec des effectifs excessifs : trente mille personnes selon certains experts. La compression de personnel est en tout cas devenue réalité pour V.E.W. (Vereinigte Edelstahlwerke), principal producteur d'aciers spéciaux : d'ici au mois de mars 1982, de dix-neuf mille actuellement les salariés seront ramenés à quinze mille. En outre, le conseil d'administration a décidé, contre les voix des représentants du personnel, de réduire de 80 millions de schillings la somme destinée à financer un programme social particulièrement généreux. V.E.W. a enregistré, en 1980, des pertes de l'ordre de 1 milliard de schillings.

Face aux critiques, M. Heribert Apfalter, directeur général de la Voest-Alpine, a estimé que rien ne justifiait de *« dramatiser »* la situation de la sidérurgie. Le problème principal viendrait, selon lui, des subventions (de 700 à 1 000 shillings par tonne d'acier) accordées par les autres pays européens à leurs sidérurgies. Une aide de cet ordre de grandeur aurait coûté, d'après M. Apfalter, 14 milliards de schillings à l'Etat autrichien au cours des dernières années.

L'assainissement de l'industrie nationalisée, dont la nécessité n'est contestée par aucun des partis politiques, est cependant devenu la source d'un conflit entre le parti gouvernemental socialiste et l'opposition. Cette dernière reproche au gouvernement l'absence d'un programme de redressement à long terme et demande un contrôle plus efficace des décisions prises au niveau des directions des différentes entreprises nationalisées. Elle demande surtout que le principe de la rentabilité soit mieux respecté et ne soit pas entièrement sacrifié sur l'autel du plein emploi.

Subventionner les entreprises

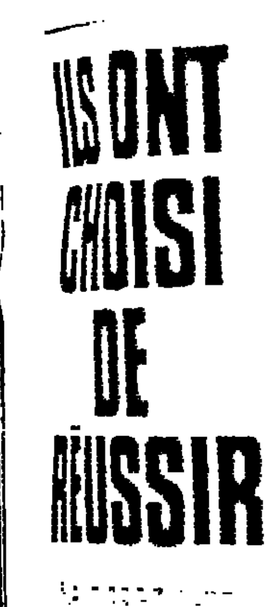
Le gouvernement est résolu, quant à lui, à défendre ce qui est devenu un véritable dogme de sa politique économique : la garantie de l'emploi à tout prix. Il est moins cher, selon lui, de subventionner des entreprises et de sauver ainsi des postes de travail que de payer des chômeurs, sans parler des aspects humains et politiques d'un chômage massif.

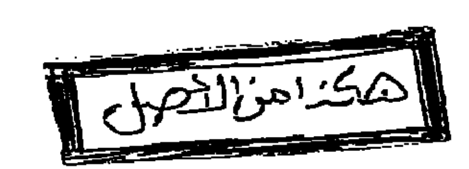
M. Herbert Salcher, ministre des finances, se rend parfaitement compte du fait que la restructuration nécessaire de l'industrie sidérurgique se réaliserait plus rapidement si l'on acceptait une compression sensible des effectifs ; *« mais une telle politique serait, en fin de compte, beaucoup plus coûteuse pour l'Etat que d'accorder à Voest quelques milliards de schillings de subventions pour qu'elle réalise progressivement son plan de restructuration »*. Toutefois, il reconnaît que la politique de plein emploi du gouvernement est *« un acte d'équilibre permanent »*.

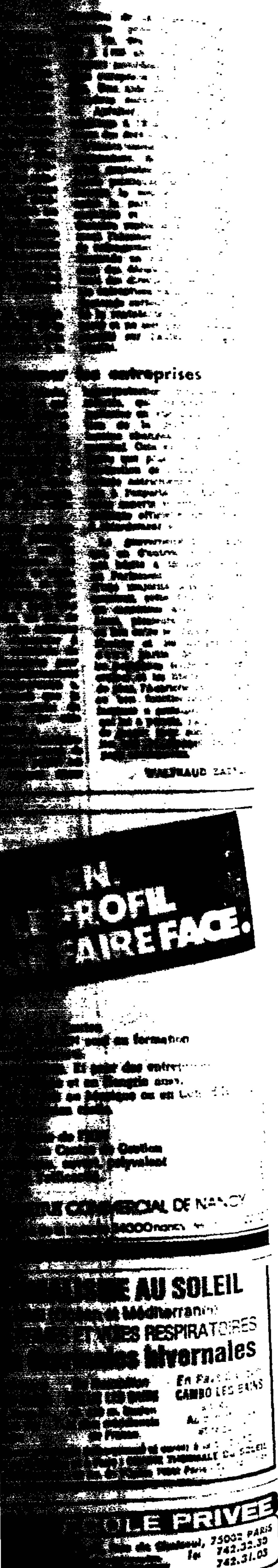
Pour les adversaires de cette politique, le déficit galopant de l'ensemble du secteur public est la conséquence logique d'une hyperprotection malsaine des salariés, qui paralyse toute initiative en vue d'une adaptation de la production aux besoins changeants du marché mondial. Cela est d'autant plus grave que plus de 30 % de la production de l'industrie nationalisée autrichienne sont destinés à l'exportation. Aussi, certains experts voient-ils, dans la politique officielle, une *« bombe à retardement »*.

Le gouvernement socialiste, qui, en d'autres occasions, n'a pas hésité à imposer ses vues au Parlement — où il dispose d'une majorité absolue, — est soucieux, cette fois, de trouver un consensus avec l'opposition. Ainsi, plusieurs entretiens ont eu lieu entre le chancelier Bruno Kreisky et les dirigeants des deux partis de l'opposition, les populistes (chrétiens-démocrates) et les libéraux. Une fois de plus, l'Autriche fait confiance au bon fonctionnement de la fameuse « sozialpartnerschaft » qui lui a permis, jusqu'à présent, de mieux tirer son épingle du jeu que la plupart des autres pays occidentaux.

WALTRAUD BARYLI.







BIBLIOGRAPHIE

Théorie macro-économique d'Edmond Malinvaud

Volume I : comportements et croissance

LORSQUE, le 15 nivose an IX, l'Institut a couronné les *Principes d'économie politique*, de F. N. Canard, était déjà oublié le petit scandale causé par cet ouvrage, le premier traité d'économie où figuraient des formules mathématiques. Ce temps est d'autant plus oublié, lui aussi, que, pendant longtemps, disons jusqu'à la première guerre mondiale, les économistes ont employé, de préférence, ce qu'on appelait la forme littéraire. Il est reconnu aujourd'hui que le langage mathématique n'est qu'un moyen de mieux se faire comprendre, avec d'autant plus de rayonnement que c'est une langue internationale.

L'ouvrage du directeur général de l'INSEE, M. Edmond Malinvaud, est le fruit de vingt ans d'un travail consciencieux à l'extrême et la transcription, aussi, du cours de deuxième année à l'ENSAE (Ecole nationale de statistiques et de l'administration économique).

Entre la macro-économie de portée générale et la micro-économie, qui, selon la définition de l'auteur, concerne l'allocation des ressources et la détermination des prix relatifs, la frontière n'a pas la netteté d'une frontière naturelle. D'ailleurs, la macro va partout et peut dépasser le cadre de la comptabilité nationale, dont elle est le support.

Ce premier volume comporte deux parties, qui correspondent à peu près aux deux termes du titre. Si peu assise encore est la science économique ou sa formulation, que l'ordre des matières traitées pourrait être assez différent.

Loin d'abuser de la formulation mathématique, qui attire les uns, tout en effrayant les autres, l'auteur en a limité l'usage, autant que faire se peut et cela sans dépasser le niveau des spéciales classiques. Comme il le souligne lui-même, les difficultés sont autres que mathématiques.

Ne nous attendons pas à voir traiter tous les problèmes qui se posent à notre esprit et à notre temps. Un choix serré a été nécessaire dans les deux parties de l'ouvrage, qui correspondent, à peu près, aux deux termes du titre, le second préparant le premier.

Inévitables sont évidemment les surprises : parmi celles-ci, la plus notable, selon nous, est la faible place tenue par l'emploi, ce qui éloigne plus encore la théorie de la politique. Si, par exemple, il est largement question de la quantité de travail offerte par les entreprises, l'approche reste globale, ainsi que la notion de capacité de production inemployée. En outre, la question, si prenante, au temps de l'informatisation, de la « substitution du capital au travail », examinée à deux reprises, n'est vue que localement (élasticité de substitution des facteurs) et, de ce fait, ne dépasse guère les modèles de Pigou et de Hicks, alors que la question des transferts de consommation s'ouvre largement à la science économique. Dans le même ordre d'idées, la notion d'équivalent travail est à peine citée et ne concerne pas le modèle Léontieff, bien mis en évidence au début du volume.

La seconde partie, la plus forte, est consacrée à la croissance, sujet presque ignoré au temps des « cycles », mais de pleine actualité, depuis les « vingt glorieuses ». Déjà abordé dans la première partie, il est puissamment traité dans la seconde. Loin de suivre chronologiquement les progrès de la pensée en ce domaine, l'auteur préfère s'évader quelque peu, en évoquant aussi bien Toynbee et Marx que les simplismes de Rostow, mais en laissant de côté, du même coup, les vues puissantes des initiateurs C. Clark et J. Fourastié.

Cet entracte reposant nous permet de revenir à la « rigueur », avec les vues, plus classiques que personnelles, sur l'épargne et l'accumulation de capital. Les rapports entre croissance et dette publique doivent s'entendre, nous le pensons, en termes réels, pour la dette particulièrement. Bien que l'inflation doive être traitée tout spécialement dans le second volume, il n'a cependant pas été possible de résister à la tentation d'une question troublante, « la nécessité de l'inflation » et d'évoquer le cas, peut-être peu éloigné du nôtre, où le déficit budgétaire serait entièrement financé par création monétaire.

Eloquentes aussi les réflexions sur l'excès chronique ou accidentel, d'épargne, qui pourrait faire sourire ou rêver M. Delors, ainsi que sur les déséquilibres durables de croissance, qui pourraient conduire aux théories du « désordre *optimal* », un moment en vogue aux Etats-Unis.

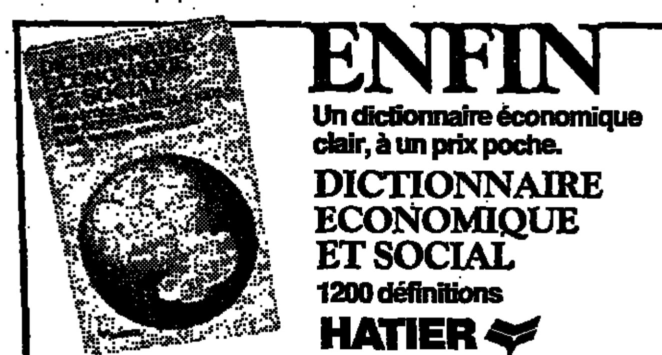
Sur la distribution des revenus, nous quittons un moment la rigueur mathématique pour la, combien plus rare, rigueur de jugement. Le souci de ne verser ni dans l'affectivité déviante, ni dans la modélisation trop simplifiante, se manifeste à tout instant. C'est ainsi qu'une grande prudence est observée tant à l'endroit des outrances de R. Prebisch que dans l'exploitation du célèbre passage de Marx, à l'opposé de la paupérisation.

Tout est matière à réflexion et au risque de paraître pervers, nous regrettons que cet ouvrage de haute classe internationale n'ait pas paru avant les loisirs d'été, tant il évoque de tableaux et d'horizons. Si un reproche peut être fait à l'auteur, c'est celui de modestie. Nous attendons de lui plus qu'une présentation de vues néoclassiques : une large création.

Ne connaît-il pas mieux encore que nous la distance qui sépare encore les vues rationnelles du plein honnête homme qu'il est et les décisions à prendre dans le domaine politique ?

ALFRED SAUVY.

★ Dunod, 1981. Collection « Finance et économie appliquée », 120 F, 410 pages.









Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





LÉGION D'HONNEUR

DEFENSE

Nous terminons la publication des promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur commencée dans le Monde du 13 novembre.

MM. Henri Claudon, Adrien Clément, Georges Clément, Jean-Baptiste Clément, René Clément, Albert Cliquet, Alphonse Coche, Jean Coiscaud, Dominique Colombini, Pierre Colomies, Pierre Colonna, Antoine Combarel, Frédéric Combecave, Joseph Combes, Victor Compas, Léon Corbel, Auguste Corbet, Charles Cordonnier, Albert Cormillot, Théodore Cornu, Auguste Corps, Bernard Corrèges, Joseph Corrio, Georges Cossard, René Cotté, René Coudray, Léon Coudrier, Robert Coudron, Marie Coudry, Emile Coulaud, Gustave Coulaud, Ernest Courbon, Pierre Courtet, Georges Courtin, Marcel Cousin, Louis Crochard.

MM. Alfred Crognier, Charles Cuenot, Joseph Curien, Noël Curien, Albert Cuvelliez, Félix Dabel, Georges Daclin, Ernest Dalbot, Etienne Daller, André Damotte, Jean-Louis Daniaud, Jules Dannet, Tugdual Daoulas, Charles Dambrine, Robert Darciaux, Pierre Dard, Sylvain Dardon, André Darraux, Victor Dauble, Georges Dauny, Henri David, Jean Debuy, Henri Decaire, Louis Dechalou, Joseph Dechavanne, Rémi Dehondt, Henri Delagrange, Charles Delamare, Henri Delaplace, Adrien Delaussun, Omer Delcour, Joseph Deleigne, Jean Delemer, Maurice Delétollle, Edouard Dellière, Jean Delpech, Edouard Deltheil, Camille Delval, Pierre Demeillier, Pierre Dental, Raymond Denys, Lucien Depoix, Auguste Depuille, Jean Derne, Henri Derramond, Louis Derrien, Louis Deseine, Jean Desfeuilles, Albert Desmoires, Raymond Despert, Georges Desploet, Henri Dessemond, Jehan Devaux, Louis Develay, Edouard Deyts, Charles Didier, René Didierjean, Guilhem Diffre, Joseph Dode, François Doit, Claude Dolzé, Paul Dole, François Donjon, Marcel Dousset, Pierre Doussinet, Moïse Dran, Henri Drapeau, Pierre Dubeau, Louis Dubois, Eugène Dubos, Louis Duboz, Léopold Dubrous.

MM. Jean Duchamp, Albert Duchemin, Gaston Duchemin, Jean Duclaux, Pierre Ducos, Emile Ducournau, Darius Dujeu, René Dumay, Gilbert Dumez, Jean-Baptiste Dumiot, André Dumont, Raymond Dupin, Marcel Duplan, Henri Dupuy, Georges Durand, Louis Durand, Joseph Duranteau, Léon Durieux, Léon Dusserre, Pierre Duval, Roger Duval, Stanislas Duvillard, Henri Ecoffet, Pierre Elies, Raoul Emile-Edouard, Roger Engelfred, Alphonse Escalier, Ernest Escodemaison, Fernand Espérandieu, Charles Etienne, Justin Eydoux, Nicolas Eyriès, Joseph Fabre, Elie Fajolle, Michel Falguère, Claude Faret, Louis Farge, Abel Fauchereau.

MM. André Faucheux, Henri Faure, Emmanuel Fauvel, Sylvain Favier, Gustave Favre, Jacques Fayolle, Baptiste Feral, Jean Ferra, Paul Ferrant, François Ferrière, Philippe Fichot, Jean-Etienne Filippi, Albert Fillon, Stéphane Fischer, Jean Flécheux, Louis Fleury, Maurice Flickinger, Jean Flory, Joseph Fondacaro, Roger Fontenau, Eugène Fontrobert, Joseph Forest, Edmond Forrière, Jean Foucher, Gaston Fougère, René Fougeroud, Alexandre Foulcher, Louis Fourdrignier, Louis Fourot, Robert Fourquemin, Alexandre Fourrier, Pierre Français, Robert France, Pierre Frappier, Charles Fraudin, Charles Frey, Pierre Gaborit, Maurice Gacongne, Georges Gadeau, Victor Gagey, Pierre Gaillard.

MM. Jean Galleton, Flavien Gambotti, Jules Gareau, Camille Garnier, Henri Garnier, Léon Garnier, Louis Garrigues, Henri Gasselin, François Gastou, Marius Gaubert, Lucien Gaucher, Marcel Gauphichon, Jean-Baptiste Gauthier, Albert Gautier, Joseph Gautier, Henri Gellé, Joseph Gelley, Léon Gerbier, Eugène Germain, Charles Germain-Bonne, Robert Gernelle, Jean Géry, André Gherzi, Gustave Giban, Robert Giblin, Antoine Gibrat, Pierre Gillard, Joseph Girard, Raphaël Giraud, Lucien Giriat, Jean-Marie Girodon, Lucien Girardot, Louis Gobert, Henri Godard, René Goëtz, Marcel Gogien, Joannès Gonin, Antonin Gonnord, Guillaume Gotti, Jean Goudot, Jean Gougeon, Marcel Goureaud, Jean Gragnon, Francis Grall, Louis Granata, Germain Granjon, Maurice Grattepanche, Lucien Graye, Siméon Griette, Belfort Grizel, Jean Gros, René Gruslin, Gaston Guébery, René Guépratte, Robert Guilbaud, Alfred Guilbert, Pierre Guillard, Raoul Guillaumot, Raphaël Guillem, Jean Guillou, Henri Guimier, Paulin Guirand, Firmin Guitaux, Marie Guyard, Jean Habas, Auguste Hamchin, Ernest Hannedouche, René Hanss, Prosper Harambure, Ferdinand Hays, Jean Heilmann, Henri Héneaux, Albert Hennequin, Augustin Henry, Yves Henry.

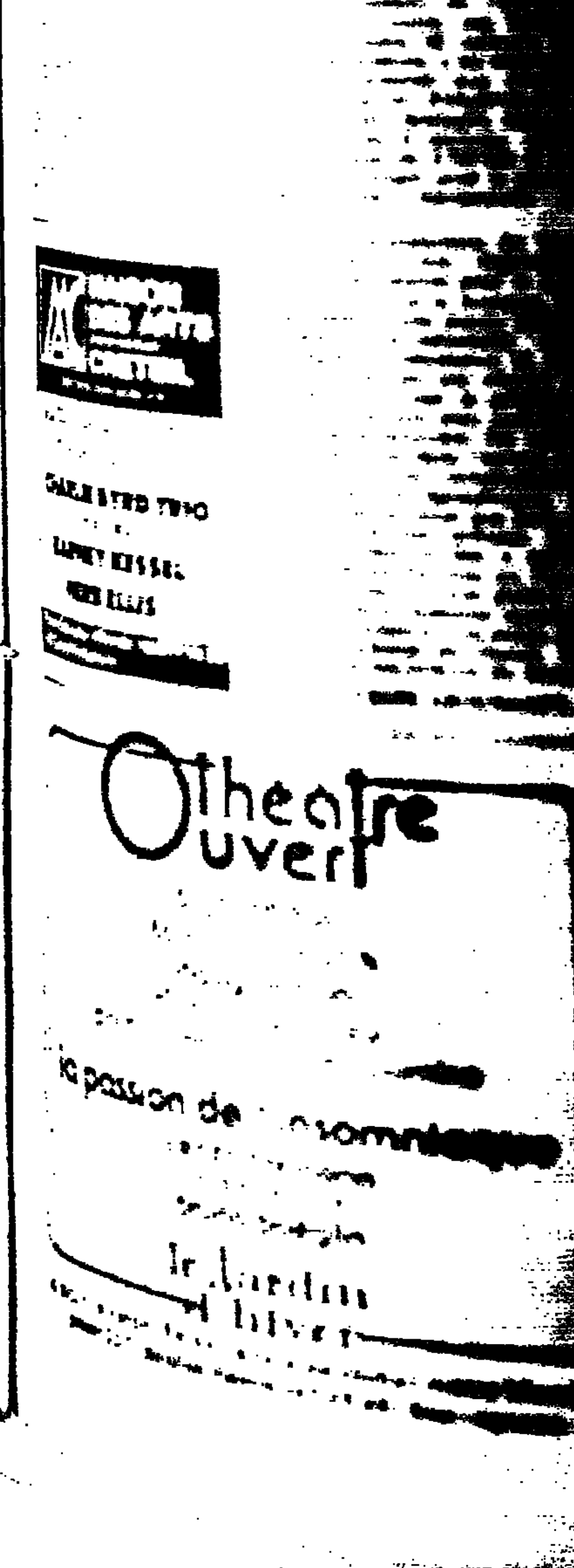
MM. André Le Bolloch, Honoré Lebon, Lucien Lebonvallet, Raymond Le Briquer, Emile Lecante, Léon Lecerf, Alphonse Léchat, Georges Leclerc, Charles Lecorvaisier, Georges Lefrançois, Louis Legat, Paul Le Goff, Georges Legrand, Maurice Legrand, Hubert Le Grel, Joseph Legros, Yves Le Ligne, André Lemaire, Gustave Lemaire, Paul Lemaire, Robert Lemaire, Léonard Lemerle, François Lemoigre, Maurice Lemoine, Jean Le Moulec, Henri Lenoble, Armand Lenoir, René Lenoir, Gaston Léomant, Jacques Léonetti, Eugène Le Pierrès, Eugène Lerminier, Adrien Leroy, Hervé Le Rû, Guillaume Le Saint, Augustin Lescure, René Lesout, Georges Lestas, Fernand Lesueur, Arsène Lessier, Gaston Levavasseur, François Le Vée, Constant Levêque, Gaston Leverrier, Edmond Lévy, Paul Levy, Pierre Liautey, Henri Limbourg, Octave Lobbé, Paul Loiselet, Abel Lombard, Jean Lombard, Marius Lombard, René Longuet, Gaston Loppin, Jean-Marie Lordey, Claude Loreaud, Pierre Losquin, François Loubet, Pierre Loudu, Georges Lucas, Henri Lucas, Georges Luce, Pierre Lung, Arthur Macaux, Jean Magal, Marius Magnolon, Brice Maille, Cyriaque Maire, Henri Maisonneuve, Emile Malterre, Georges Mancin, Marius Mangeant, Jean Mangotte, Ulysse Marchal, Séraphin Marchand, Noël Marfaing.

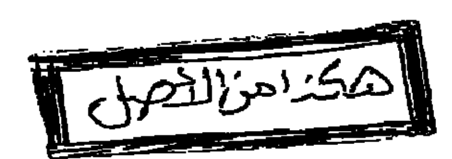
MM. Félix Margaillan, Ernest Marger, Albert Marie, Jacques Mariaud, Joseph Mario, Charles Marit, Marcel Marme, Daniel Marrié, Henri Marsat, Jean Martial, Arthur Martin, Ernest Martin, Louis Martin, Moïse Martineau, Raymond Martineau, Gabriel Martinot, Louis Massardier, Désiré Massé, Augustin Masselin, Mayeul Mathinier, Jean Mau, Vincent Maubay, Gaston Mauger, Francis Maupas, Léon Maurel, Germain Mazel, Norbert Mazin, Georges Mazzoni, Léon Meignent, Toussaint Méléard, Charles Ménard, Charles Mercier, Bernard Mérilleau, Léonce Mervaillie, Arthur Métay, Marcel Meunier, Pierre Meunier, André Meurdrac, Marc Meurice, Edouard Meyer, René Meyer, Henri Michaud, Henri Michel, Jean Michel, René Michel, Frédéric Michelon, Claude Michou, François Michot, Georges Miege, Charles Miesch, Edmond Mignay, Auguste Milan, Charles Mille, Alcide Minot, Jean-Baptiste Mirel, Jean-Baptiste Mollard, Léon Monatte, René Monnier, Jules Monnin, Henri Moniech, Pierre Montmort, Henri Moreau, Lucien Moreau, François Morestin, Eugène Moreux, Roland Morel, Félix Morin, Victor Moro, Paul Moron, Gabriel Moser, Charles Mougin, Louis Mouille, Félix Mourier, Emile Mousquès, Georges Mouttet, Jean Mouttet, Jacques Murat de Montal, René Nargeot.

MM. Jean Nicol, Victor Nicolas, Marcel Noël, Ernest Nortet, Hippolyte Nouziers, Raymond Oger, Arsène Ogeron, Henri Olivier, Pierre Ottavi, François Oudart, Marcel Padiolleau, Marcel Pagès, Désiré Pagnoux, Henri Pailleau, André Pailler, Maurice Papon, Bernard Paris, Marcel Parnaland, Pasquin Pasqua, René Patard, Jean Pauchon, Henri Pauget, Antoine Paulin, Julien Pautrat, François Payet, Paul Péalat, Gilles Pellé, Denys Penot, Henri Pépin, Jean Pérès, Lucien Pernet, René Pernot, Henri Perraudeau, Marcel Perrin, Léon Perriot, Prudent Perrot, Henri Petit, Jules Peyrard, Anatole Peyronny, Clément Peyrot, Paul Peyroux, Bertrand Phagaburu, Clément Pichard, Georges Pieddeloup, Ferdinand Pierrès, Etienne Pigeron, Léon Pigois, Eugène Pillas, Roland Pinçon, Auguste Pinon, Victor Pinson, Paul Piquot, Joseph Piron, Gaston Plé, Jeanty Ploquin, René Podesta, Henri Pointeau, Marcel Poirier, Marius Poisson, Luce Poli, Michel Politano, Elie Pomel, Jean Pommier, Robert Pons, Pierre Pontonnier, Jean Portesseny, Léon Poulain, Jean Poulard, Fernand Poupardin, Baptiste Pradal, Fernand Prat, Jean Preault, Gaston Précy, Marcel Prévost, Armand Prigent, Mathurin Prigent, François Prioux, Jean Provost, Maxime Prudhomme, Pierre Quentin, Gabriel Queruel, Léon Quesnel.

MM. René Quinette, Auguste Ramadour, Marcel Ramé, Jean-Marie Ramillon, Victor Raou, Robert Raoul, Jean Rault, Félix Raybaud, René Rebiffé, Joseph Rebobier, François Rebufa, Edouard Redont, Jean Regnault, Clément Remusati, Léon Renaud, Henri Renault, Henri Renonciat, Henri Renout, François Revuelta, Joseph Rey, Louis Reynard, Louis Reynaud, Lucien Ribot, Joachim Ricard, René Ricard, Pierre Rieu, Jacques Rime, André Ringard, Jean-Marie Rivet, Arthur Rivollet, Maurice Robert, François Robin, César Robyns, Victor de Roca, Jean Roche, Jean Rogez, Georges Roman, Jean Rome, Adrien Ros, Emile Rosez, Jean Rossignol, Henri Rouge-Pullon, Jules Rougeol, Etienne Roumette, Pierre Rouquet, Marcel Rousseau, François Roussel, Henri Rouvreau, Fernand Ruel, Paul Ruelle, Noël Sabot, Raymond Saffroy, Edouard Sage, Henri Sagot, Jean-Marie Sahuc, Edmond Saillard, Elie Saizit, Robert Saturnin, Joseph Savill, Marcel Schall, Emile Sellenet, Marcelin Sénac, Aimé Servonnet, Jean Siboulet, Louis Signorbost, Raymond Simart, Louis Simon, Jean Singlande, Gaston Soenen, Raymond Soulié, Félix Speau, Marc Stefani, François Stenneler, Joseph Stéphan, Robert Stoerckel, Ernest Straebler, Alfred Sudre, Ernest Suzanne, Antonin Talon, Abel Tallon.

MM Joseph Tanguy, Gustave Taragon, Marius Tarare, Antonin Tardy, Mathurin Tarlette, Lucien Teillier, Louis Tessier, Louis Tézier, Julien Thénot, Antoine Therlamatte, Joannès Thévenet, Honoré Thévenot, Louis Théveny, Charles Thibonnet, Carles Thierry, André Thomas, Gabriel Thomas, Maurice Thomas, Richard Thomir, Henri Thoreau, Auguste Tiberge, Bertrand Tillette de Mautort, Léon Tiprez, Angelin Tirand, Jules Tison, Wolcy Tisseront, Eugène Tissot, Léon Tolmer, Marcel Trauet, Alfred Tricart, Etienne Trijasse, Louis Tripier, Edouard Tristan, Gaston Trompas, Jean Turon, Gabriel Turpault, René Turries, Adolphe Tuyttens, Jean Udry, André Ulmann, Emile Unvoas, Jean Valade, Emile Valentin, Jean Valéry, Léon Valette, Armand Vallère, Henri Vanappelghem, Félix Vandevoir, Georges Vannier, Jules Varinot, Paul Vasst, Clément Vassal, Robert Vaubrun, Constant Vautrin, Cyprien Ventalon, François Veru, René Vernet, Manuel Verrando, René Veslin, Antoine Vialle, Emile Villain, Antoine Villaspasa, Léon Villaume, Raphaël Ville, Aurélien Villedieu, Jean Villeneuve, Pétrus Villeton, Lucien Villy, René Vincent, Jules Vinel, Gustave Vitard, Pierre Volusan, Noël Wauters, Paul Winkel, Marcel Woignier, Léon Woussen, Jean Yonneau, Jean Yonnet, Edouard Yvon.





Le Monde

culture

De la gestion à la politique

(Suite de la première page.)

En 1982, le budget de la culture atteindra 0,76 %. Le saut est majestueux. Quelques arbitres rectifieront : la Bibliothèque nationale est entrée dans les comptes et les abords des monuments historiques y sont rentrés.

Pour que la comparaison avec 1981 soit juste, on précisera donc que le budget de la culture, B.N. non comprise, est passé de 0,48 % à un peu plus de 0,73 %. Mais l'acquisition de la B.N. par le ministère de la culture, longtemps souhaitée par les prédécesseurs de M. Jack Lang, est en soi une trop belle opération pour qu'on s'arrête à ces virgules. D'autant que, à s'en tenir à cette affaire de pourcentages — même si cela reste un excellent baromètre, — on oublierait le chiffre-clef, le vrai chiffre de l'année : de 1981 à 1982, le budget de la culture a doublé passant de 2,96 milliards de francs à presque 6 milliards : 5 994 140 442 francs exactement.

Une autre caractéristique du ministère, logique dans pareilles conditions, était qu'en règle générale il gérait ce qu'il fallait bien appeler la pénurie. Toute politique, tout dessein culturel, relevait là de l'utopie. Sans doute y eut-il de belles et grandes actions qui, dans tel ou tel domaine précis, relevait bien d'une politique — exprimée ou non : les « cent villes », la loi-programme sur les musées ou même l'année du patrimoine, ce cri de coq enroué, aujourd'hui couvert par d'autres bruits de ferme. Une brochure destinée à la presse, parue en mai dernier, rappelait quelques autres « grands travaux », dont on n'avait eu, dans pareil désert, qu'à se louer.

L'originalité du projet de budget pour 1982 est qu'il se double d'une politique véritable et qu'il s'éclaire à travers celle-ci. Les prédécesseurs de M. Lang pourront arguer qu'avec autant d'argent que lui ils auraient fait de même. Peut-être. Mais il se trouve précisément qu'aucun des gouvernements précédents n'avait estimé la culture digne d'un tel essor et que, sans rechigner, les ministres suivaient.

Pas de priorité dans le nouveau budget : tout augmente, et dans des proportions souvent considérables. Si tel ou tel secteur paraît faire l'objet d'attentions particulières, comme celui du livre, il semble s'agir plutôt de rattrapages ou d'ajustements, d'une remise à égalité des compteurs avant le lancement de cette « grande première » qu'espère être la politique culturelle du gouvernement. Et le premier axiome de cette politique, à travers les déclarations du ministère, est que la culture ne serait désormais plus un « superflu » à sacrifier en temps de crise, mais un élément décisif de la vie et de la marche de la société.

En matière de priorités, la politique du gouvernement empruntera pourtant deux voies. L'une conduit à ceux que le ministère appelle les « exclus » de la culture, ceux auxquels elle échappait parce qu'elle restait un produit de luxe, ceux qui n'en étaient que les consommateurs passifs, ceux, enfin, des zones sinistrées, rurales ou urbaines, particulièrement mal loties en ce domaine.

Le budget du ministère correspond ensuite à une double réaction : contre le désengagement de l'Etat en matière d'industries culturelles, et contre son dégagement des problèmes des collectivités locales (c'était, rappelons-le, un des griefs les plus vifs de l'ancienne opposition à l'égard de l'ancienne majorité).

Enfin, une intention exprimée avec force à l'occasion de la présentation du budget est la réinsertion de l'action du ministère dans celle du gouvernement ; c'est d'être le moteur d'une politique culturelle par laquelle sont concernés, à des titres divers, les autres ministères (l'éducation, bien sûr, les relations extérieures, mais aussi la défense, la santé publique...).

1 057 emplois nouveaux

Ces retrouvailles gouvernementales se traduisent, dès l'abord, pour le ministère de la culture, par quelques chiffres. On parle d'emploi : mille cinquante-sept emplois seront créés en 1982, et les moyens seront dégagés pour permettre la création de trois mille autres emplois de développement culturel destinés à des organismes privés ou à des associations. Ces créations sont cependant envisagées avec prudence, dans la mesure où l'on veut qu'elles soient durables. Ainsi, une association pour l'amélioration de la gestion des entreprises culturelles étudiera, notamment, si et où les emplois peuvent être suscités. On souligne, cependant, que les emplois culturels présentent l'intérêt notable de ne toucher en rien la balance des paiements, sinon dans un sens positif.

On parle ensuite, chose plus inhabituelle encore, de relance de l'investissement des entreprises : 1 071 millions de francs d'autorisations de programmes pour les grands travaux et 54,5 millions pour les travaux d'entretien sont, en matière de dépenses d'équipement public, des chiffres qui laissent espérer des effets positifs sur l'investissement par les entreprises concernées et, là encore, sur l'emploi.

On parle, enfin, de décentralisation des dépenses publiques. Une dotation de 500 millions de francs (350 millions pour alléger les charges des collectivités locales et 150 millions de fonds d'action culturelle, qui seront attribués par un comité interministériel aux régions).

La création est, pour entrer dans les chiffres purs du domaine culturel, le premier cheval de bataille du ministère, à commencer par le livre, dont la situation était devenue tragique. L'ensemble « patrimoine écrit et documentaire » (Archives de France, lecture publique, B.N., livre et droits d'auteur) passe pour les dépenses ordinaires (D.O.) et les crédits de paiement (C.P.) de 417 à 939 millions de francs, et les autorisations de programme (A.P.) de 76,2 à 336,6 millions. Une subvention de fonctionnement de 10 millions est attribuée au Centre national des lettres en faveur de la création littéraire. Le Fonds culturel du livre, dont la dotation était restée inchangée depuis six ans, se voit attribuer 26 millions de mieux.

Autre domaine jusqu'à présent sacrifié, celui des arts plastiques et des métiers artistiques, qui connaît une progression considérable (120 %). Ainsi le titre « création artistique » passe-t-il de 8,3 à 83,2 millions de francs pour les D.O. et C.P., et de 1,6 à 19 millions pour les A.P. Un accroissement similaire se retrouve pour l'enseignement des arts plastiques : de 101 à 203 millions (D.O. et C.P.) et de 1,6 à 21,8 millions (A.P.). Les crédits d'acquisition des œuvres d'art progressent à eux seuls de 185 %.

En matière de spectacle, l'ensemble des crédits passe de 920 millions à 1,73 milliard. On entend ici « reconstituer » la capacité de création des établissements publics nationaux, mais aussi doter de moyens supplémentaires (377 millions) le réseau de diffusion et de création subventionné (*le Monde* du 28 octobre). La musique et la danse, qui n'avaient pas été vraiment pénalisées sont également en progression. Les crédits pour le cinéma et l'audiovisuel voient leurs dépenses ordinaires progresser de 250 %, l'ensemble des dépenses prévues en ce domaine passant de 35,2 à 120 millions. Le Centre national de la cinématographie en sort avec une importance accrue financièrement (de 6 à 34 millions) et politiquement, dans la mesure où l'on souhaite lui conférer une plus grande autonomie vis-à-vis de la profession et libérer un crédit d'intervention et d'aide à l'activité cinématographique. Le budget général de l'Etat permettra de soutenir directement la création en finançant notamment une part des avances sur recette.

En matière de patrimoine, si les augmentations n'arrivent pas toujours à de tels niveaux, le retour à une politique de création ne signifie aucun abandon. L'ensemble des crédits du patrimoine monumental passe de 1,2 à 1,73 milliard ; ceux des musées de 642,5 millions à 1,07 milliard. L'ethnologie et l'archéologie, secteurs sacrifiés, sont, pour leur part, remises sur des voies décentes, avec des chiffres en très sensible augmentation.

Si rien ne leur est retiré, on notera, enfin, que les grandes institutions parisiennes (Opéra, Comédie-Française, Beaubourg), dévoreuses traditionnelles, qui entraient pour 47 % dans le budget, retrouvent une place plus raisonnable (35 %) au bénéfice de la province. C'est une des marques les plus sûres de la décentralisation.

Il y a l'argent, il reste maintenant les choix. C'est à ceux-ci que se mesure la création d'un pays et que se mesurera, demain, le prestige du gouvernement. Si le budget reste, bien sûr, à ce niveau euphorique.

F. E.

La part de la musique

Dans le projet de budget du ministère de la culture qui passe de 2 977 millions de francs à 5 994 millions (soit 101 % d'augmentation), la part de la musique diminue légèrement en pourcentage par rapport au total (15 % au lieu de 18,90 % en 1981), mais connaît cependant un accroissement substantiel de 59 % : elle s'établira à 903 millions en 1982 contre 565 millions en 1981.

Les dépenses de fonctionnement, quant à elles, augmenteront de 52,8 % (816 millions de francs contre 534 millions). Le projet de loi de finances ne donnant que les chapitres généraux, il n'est pas toujours facile de savoir ce que recouvrent les augmentations. Contentons-nous de noter que les « activités symphoniques et instrumentales » montent de 87 à 146 millions (+ 67 %), les « activités lyriques et chorégraphiques » de 49,7 à 107 millions (+ 115 %), l'« animation et la diffusion » (dont les festivals) de 24,8 à 60,6 millions (+ 143 %), cependant que l'enseignement de la musique et la formation musicale, pour lesquels le précédent gouvernement avait fait d'importants efforts, augmentent encore de 35 % (de 159 à 214 millions), soit le pourcentage le plus fort depuis dix ans.

A ce sujet, on remarquera qu'en dehors des crédits attribués aux deux Conservatoires supérieurs de Paris et de Lyon, les subventions pour les autres établissements d'enseignement musical passent de 102 à 141 millions de francs (+ 38 %).

La dotation spéciale de l'Opéra de Paris s'élèvera de 209 à 280 millions de francs (+ 34 %, le pourcentage d'augmentation le plus faible depuis sept ans, mais tout est relatif...). Quant à l'IRCAM, dont les crédits sont fondus dans ceux du Centre Pompidou, ils ne sont pas compris ici dans le budget de la musique. Si l'augmentation de la subvention de fonctionnement de l'IRCAM sur celle du Centre, son budget devrait atteindre 20 millions de francs. Par ailleurs, « les concours financiers apportés aux centres de recherche et d'expérimentation musicales » doublent, mais ne dépassent pas 2 millions (alors qu'une somme de 3 700 000 F est inscrite au budget pour le renouvellement de l'équipement de l'IRCAM).

Cette forte expansion du budget représente une importante masse de manœuvre pour le nouveau directeur de la musique. On remarquera qu'elle donne surtout satisfaction actuellement aux vœux de son prédécesseur, M. Jacques Charpentier, qui n'avait pu faire entériner par le précédent gouvernement son plan ambitieux de diffusion musicale. On reconnaît sa marque dans l'accent mis sur les activités symphoniques, lyriques et chorégraphiques, et sur l'animation, ainsi que dans les rares indications précises données au chapitre des « crédits d'intervention destinés au financement d'une politique globale de la musique », mesures nouvelles qui représentent à elles seules près de 163 millions de francs, soit 57 % de la majoration du budget.

JACQUES LONCHAMPT.

ROCK

Mink Deville à l'Olympia

Comme Edith Piaf

L'homme est en ville. Deville, Willy Deville, New-Yorkais de naissance, vaguement Porto-ricain d'origine, chanteur de son état et déraciné par vocation. Willy Deville est dans la place, avec son groupe Mink Deville, et il fait enfin l'Olympia.

La première fois qu'on l'a vu sur une scène parisienne, c'était au Rose-Bonbon (le Nashville à l'époque), il se promettait de jouer un jour boulevard des Capucines, et quand il le disait, quand il parlait du rideau rouge avec des éclairs dans les yeux, des grandes lettres lumineuses, alors on savait qu'il y parviendrait. Willy Deville est revenu plusieurs fois à Paris, il a joué à l'Empire, au théâtre Mogador, au Palace, toujours c'était la même chanson : la prochaine fois, l'Olympia.

Et au plus profond de lui, il caressait un rêve encore plus cher : enregistrer un disque *live* dans cette salle. Juste comme Edith Piaf. Il était étrange, ce rocker de choc et de charme, avec sa passion inconditionnelle pour la petite dame en noir. De son Amérique, elle symbolisait, pour lui, le blues, la vie, la vérité des émotions, et il citait, aussi, Charles Dumont comme l'un de ses héros. La France, et plus particulièrement Paris, cristallisait les mythes qu'il portait en lui, le romantisme et le style, les élans littéraires et le bon goût, les vieilles pierres et les terrasses de café. A New-York, il habitait un appartement minable, l'immeuble s'appelait Rive-Gauche.

Oui, décidément, tout était étrange dans ce personnage un peu en dehors du temps et pourtant tellement dans le ton. En pleine explosion punk, quand la mode est aux épingles de nourrice, aux tee-shirts déchirés et aux épis dans les cheveux, il affecte des tenues presque ringardes, costumes noirs cintrés et chemises mauves de rigueur.

A une époque où le rock est en état d'urgence, où son expression est déclarée zone sinistrée, Willy Deville prône des valeurs traditionnelles, il parle d'amour et d'émotion, de sang qui coule dans les veines et d'âme, sans laquelle toute musique est un vain exercice. Si pour certains, son discours paraît désuet, c'est pourtant lui qui a raison car ses sentiments sont restés, éternels.

Et sa musique avec : son rock chargé d'électricité, trempé dans les vibrations de la cité, ses romances, ses espagnolades et ses roucoulades qui glissent au rythme des castagnettes, ses mazurkas chantées en cajun sur fond d'accordéon, ses mélodies qui tranchent comme un claquement de doigts. Et sa voix surtout, l'une des plus belles du rock, brûlante, Noire, rôdée à la fumée de cigarettes dans les clubs new-yorkais et les bouges de New-Orléans, les trémolos en goguette et la gorge qui racle. New-Orleans, une autre ville qu'il raconte avec un ton animé en évoquant les vieux bluesmen noirs, le cœur qui bat dans les bas quartiers, les séances de vaudou.

Willy Deville est venu enregistrer son troisième 33 tours, le *Chat bleu*, à Paris, avec Jean-Claude Petit pour les arrangements ; il s'était laissé poussé la moustache et un filet de barbe sur le menton à la manière de d'Artagnan. Le disque n'a eu de succès qu'en Europe. Aujourd'hui, il revient sous le label Atlantic, celui des grands chanteurs de rhythm'n blues des années 60, avec un nouvel album, *Coup de grâce* (encore un titre en français), qui sonne comme celui de la dernière chance aux Etats-Unis. Destiné plus particulièrement au marché américain, il est moins nuancé, avec des rocks à l'arraché qui rappellent souvent Bruce Springsteen. Canne à pommeau en main, cape négligemment jetée sur les épaules, large chapeau, tel un manouche, Willy Deville reste pourtant l'homme de la situation.

ALAIN WAIS.

★ Olympia, ce lundi 16 novembre à 20 heures ; au Palace, le 18 à 19 heures.

★ Discographie chez WEA et Pathé-Marconi.

PETITES NOUVELLES

■ La présence de M. François Mitterrand est confirmée pour le quarante-huitième gala de l'Union des artistes (« le Monde » daté 4-5 octobre). Le président de la République présidera la soirée, qui aura lieu le 21 novembre à l'hippodrome de Longchamp, sous le chapiteau du cirque Jean-Richard.

Le gala se déroulera sans la présence d'Isabelle Aubret. En répétant son numéro de trapéziste, la chanteuse est tombée, se fracturant les deux jambes.

■ Le concert du 17 novembre de l'Ensemble orchestral de Paris est annulé, Claudio Scimone, qui devait le diriger, étant souffrant.

■ Miguel Vargas, c'est le flamenco pur, comme on peut l'entendre encore dans certains villages de l'Andalousie. Il a trente-neuf ans et vit à Paradas, il ne fait pas partie de ce courant de chanteurs qui ont bousculé et renouvelé la tradition. « Cantaor » à la voix extraordinairement puissante, il a été formé par les grands maîtres du « cante ». Il donnera une série de concerts, accompagné à la guitare par Jose Luis Postigo.

★ Théâtre du Ranelagh, les 17, 18 et 19 novembre à 20 heures (5, rue des Vignes, Paris-16e).

■ Trois réalisateurs italiens viennent présenter leur dernier film en avant-première, à Censier (amphithéâtre A) : Salvatore Piscicelli (le 17 novembre à 18 heures) ; Maria Brenta (le 18, à 13 heures) ; Nanni Moretti (le 19, à 17 heures).

■ Le mardi va être, comme le lundi, un jour d'entrées à prix réduit, à partir du 17 novembre, dans les salles de Paris et de la périphérie, où l'on projette « le Faussaire ». Le double succès des prix du lundi et du film de Volker Schlöndorff a motivé cette décision du producteur et des distributeurs.

■ « Qui chante là-bas ? », film yougoslave de Slobodan Sijan, que l'on verra à Paris cet hiver, a reçu une prime de la fondation Philip-Morris pour le cinéma, au cours des quatrièmes rencontres professionnelles que celle-ci vient d'organiser au Maroc.

■ Le comité directeur du Syndicat des producteurs de films de court métrage vient d'être renouvelé. M. Robert Beauchamp a été élu président (il présidera également l'Association du festival international du court métrage de Lille). Le secrétaire général est M. Jean-Pierre Fougea ; les vice-présidents, MM. Pierre Braunberger, Georges Campana et Patrice Legendre.

SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

La Duchesse d'Amalfi, Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h 30.
La Passion de l'insomniaque, Jardin d'hiver (255-74-40), 21 heures.
Elle lui dirait dans l'île, Lucernaire (544-57-34), 22 h. 15.
Ciel de lit, Théâtre de la mer, (589-70-22), 20 h. 30.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Soirée littéraire Jouvet-Giraudoux.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. 30 : le Blaue Reiter.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 18 h. 30 : R. Streich, soprano, et J.-F. Heisser, piano (Mendelssohn, Strauss) ; 20 h. 30 : B.-L. Gelber (Chopin, Beethoven).

Les autres salles

Centre d'arts celtique (258-97-62), 20 h. 45 : Compagnie Bouche-cousue.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Vita e morte di Arlecchino.
Comédie - Caumartin (742 - 43 - 41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie Italienne (321-22-22), 21 h. : Un p'tit rêve dans l'nez.
Daunou (261-69-14), 21 h. : La vie est trop courte.
Essaïon (278-46-42), salle I, 20 h. 15 : Incendie au sous-sol ; 21 h. 30 : Attention Copy-right ; salle II, 18 h. 30 : Blaise Cendrars ; 20 h. 30 : Est - ce que les fous jouent-ils ? 22 heures : Cheese, ou la Vie en rond.
Huchette (326-38-99), 18 h. 30 : André Frère ; 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon ; 23 h. 30 : les Armes secrètes.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Yerma ; 20 h. 30 : Faut pas faire ça tout seul ; II, 18 h. 30 : Don Quichotte ; 20 h. : les Amis. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Marigny (256-04-41), 21 heures : Domino.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 30 : Rencontres : les Soleils de Pagnol.
TAI - Théâtre d'essai (278-10-79), 20 h. 30 : l'Ecume des jours ; 22 heures : la Métamorphose.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 15 : Vinci avait raison ; 22 h. : Nous, on fait où on nous dit de faire. — II, 23 h. 15 : le Chant du bouc.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : Henri IV.

La danse

Essaïon (278-46-42), 18 h. 30 : La création, les dieux de l'Inde.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Kilina Cremona.
Théâtre de Plaisance (320-00-06), 20 h. 45 : Sangre Flamenca.

Les comédies musicales

Ranelagh (288-64-44), 20 heures : Un soleil en pleine nuit.

Les music-halls

Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 20 h. 30 : Gilles Servat.
Hippodrome de Paris (267 - 11 - 64), 20 h. 30 : Barbara.
Petit Forum (297-53-47), 20 h. 30 : Richard Bohringer.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Alex Métayer.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Achetez François.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : C'est pas tout rose.

Les concerts

Salle Gaveau, 18 h. 30 : D. Lenbe (Brahms, Chopin) ; 21 heures : E. Naoumoff (Mozart, Fauré, Chopin...).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. L. Maazel (Berlioz, Prokofiev).
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Octuor à vent français (Mozart, Beethoven, Schubert).
Théâtre Athénée, 21 heures : H. Schaer, F. Tillard (Monteverdi, Mahler, Brahms, Debussy).
Théâtre du Rond-Point, 20 h. 30 : Ensemble 2E 2M (Bartok, Schœnberg, Bernaola).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES - 704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 16 novembre

Lucernaire, 21 heures : P. Beaubet-Gony (Scriabine, Coff, Beaubet-Gony).
Théâtre 13, 21 heures : I. Flory, J. Delannoy (Mozart, Beethoven, Schumann, de Falla).
Radio France, grand auditorium, 20 h. 30 : Quatuor Enesco (Enesco).
American Center, 21 heures : D. Behrman, G. Lewis, R. Teitelbaum.
Vieille Grille, 21 heures : G. Laurens, J.-L. Bindi, E. Mattiffa, Y. Reperant (Monteverdi, Rossini).
FIAP, 20 h. 30 : S. Escure (Bach).
Eglise des Billettes, 20 h. 30 : Orchestre de Marly, Ensemble Rasquier Wickham (Mozart, Schubert, Mahler).

Festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

DANSE

Centre Pompidou, 21 heures : D. Reitz.

EXPOSITION

Chapelle de la Salpêtrière, de 12 h. à 20 h. : Architecture.

MUSIQUE CONTEMPORAINE DANS LES HAUTS-DE-SEINE (750-14-28)

Puteaux, mairie, 21 heures : B. Trannoy (Landowski, Holstein, Petit..).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 heures : Carnet de notes pour une Orestie africaine ; Appunti per un film indiano, de P.-P. Pasolini ; 17 heures : Charlotte, de F. Weisz ; 19 heures : le Borgne, de R. Ruiz.

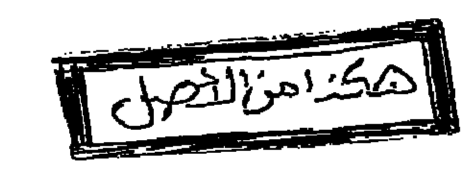
Les exclusivités

AGATHA (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR NU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) sf Mar. ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82).
L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) (**) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
L'AU-DELA (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
AU-DELA DU REEL (A.) (*) (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A.) (v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Elysées Point-Show (225-67-29) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
BEAU-PERE (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10)
LES BIDASSES AUX GRANDES MANŒUVRES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA BOUM (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE CHOIX DES ARMES (Fr.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10)
CONDORMAN (A.) (v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; U.G C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
COUP DE TORCHON (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; U G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) , Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) sous-titres anglais.
DESPERADO CITY (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe-Huchette (633-08-40) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29)
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17)
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U G.C Rotonde, 6e (633-08-22) ; U G.C Chps-Elysées, 8e (359-12-15) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). V.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FEMME D'A COTE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11).
GARDE A VUE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) sf mar. ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA GUEULE DU LOUP (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) , U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
L'HOMME DE FER (Pol. v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08)
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37). H. Sp.
IRAN, UN PRINTEMPS EN HIVER (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04). H. Sp
LE JARDINIER (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38)
JAZZ SINGER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
JULIETTE DU COTE DES HOMMES (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Studio 43, 9e (770-63-40).
LE LOUP-GAROU DE LONDRES (A. v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; U. G C Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52 - 43) ; Convention - St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25). Secrétan, 19e (206-71-33)
MADAME CLAUDE 2 (Fr.) (**) Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Miramar, 14e (320-89-52).

FILM NOUVEAU

MAX FRISCH, Journal I-III, film suisse de Richard Dindo. Forum Cinéma, 1er (297-53-74).

LE MAITRE D'ECOLE (Fr.), A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
MALEVIL (Fr.), Studio Raspail, 14e (320-38-98)
METAL HURLANT (A. v.o.), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Broadway, 16e (527-41-16)
MOI, CHRISTIANE F (All., v.f.) (*), Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MOURIR A BELFAST (A., v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Studio-28, 18e (606-36-07)
NEW-YORK 1997, (A. v.f.), Marivaux, 2e (296-80-40)
NOCES DE SANG (Esp.), v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
NOTRE FILLE (Fr.-Cam.), Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
L'OMBRE ROUGE (Fr.) U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C -Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. - Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).
PASSION D'AMOUR (It., v.o.) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Montparnos, 14e (327-52-37).
POLYESTER (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
POUR LA DEFENSE DU PEUPLE (Iran, v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
POUR LA PEAU D'UN FLIC (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Maxéville, 9e (770-72-86), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), U G.C Odéon, 6e (325-71-08), Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08), Normandie, 8e (359-41-18), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41), Paramount Bastille, 12e (357-90-81), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont Convention, 15e (828-42-27), Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02), Victor Hugo, 16e (727-49-75), Paramount Maillot, 17e (758-24-24), Wepler, 18e (522-46-01), Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96)
REGARDS ET SOURIRES (Ang., v o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
REPORTERS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
RIEN QUE POUR VOS YEUX (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Bastille, 12e (343-79-17), Paramount Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount Orléans, 14e (540-45-91), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Magic Convention, 15e (828-20-64), Paramount Maillot, 17e (758-24-24), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25)
RUST NEVER SLEEPS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE SANG DU FLAMBOYANT (Fr.) : Cin'ac Italiens, 2e (296-80-27), Parnassiens, 14e (329-83-11).
SANGLANTES CONFESSIONS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38), La Pagode, 7e (705-12-15), Marignan, 8e (359-92-82), Olympic Balzac, 8e (561-10-60) — V.f : Capri, 2e (508-11-69), Français, 9e (770-33-88), Athéna, 12e (343-00-65), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont Convention, 15e (828-42-27)
TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.-Tun.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
TARZAN L'HOMME - SINGE (A., v f.) : Cin'ac Italiens, 2e (296-80-27)
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA TRAGEDIE D'UN HOMME RIDICULE (It.) . v.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)
UNE AFFAIRE D'HOMMES (Fr.) Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount - City, 8e (562-45-76) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
VOTRE ENFANT M'INTERESSE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (334-50-91)
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A) : v o. Luxembourg, 6e (633-97-77) H sp. ; v.f : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).



Un entretien avec M. Georges Fillioud

Voici les réponses que M. Georges Fillioud, ministre de la communication, a faites à nos questions :

« Depuis que j'ai reçu la charge du secteur de la communication, il y a bientôt six mois, l'actualité et, disons-le, l'intérêt prioritaire des journalistes se sont portés de façon presque exclusive sur l'information. Comme si la communication n'était que la télévision et comme si la télévision n'était que l'information. Au moment de mettre au point le projet de loi sur l'audiovisuel, que doit discuter le Parlement en 1982, il faut au contraire partir d'une vue d'ensemble de ce que doit être la fonction communication dans la société française d'aujourd'hui. Pour ce qui concerne la télévision, il convient de bien connaître et d'examiner concrètement les données sur lesquelles doit s'appliquer notre réflexion. Il ne s'agit pas en effet d'une construction abstraite, mais de la recherche de la meilleure utilisation des moyens disponibles

» Parmi les réalités à prendre en compte : les quinze mille personnes qui travaillent dans les différents organismes de la radio-télévision. Nous avons déjà entrepris la réintégration des agents de l'ex-O.R.T.F. licenciés pour raisons extra-professionnelles, politiques ou syndicales. Leur situation est examinée cas par cas, et quatre-vingts d'entre eux ont dès maintenant retrouvé leur travail, obtenu justice. Nous avons aussi fait largement droit à une revendication ancienne concernant les collaborateurs hors statut : pigistes, contractuels, personnels temporaires, sans garantie d'emploi ni de carrière. Plusieurs centaines d'entre eux ont d'ores et déjà été intégrés et bénéficient désormais des protections des conventions collectives, sans d'ailleurs que cela entraîne de dépenses supplémentaires très importantes.

— C'est la première fois qu'il existe dans un gouvernement français un ministère à part entière chargé de la communication. Le président de la République et le premier ministre ont voulu ainsi donner à ce secteur sa vraie dimension. Une originalité de ce département est qu'il ne dispose pratiquement d'aucun moyen propre et n'a pas de rôle d'intervention directe. Il n'exerce qu'un pouvoir de tutelle limité sur la radio-télévision, et il assure la représentation de l'Etat dans certains organismes professionnels de la presse écrite, et dans des sociétés dans lesquelles l'Etat possède des participations financières. Les moyens d'exercer sa fonction s'arrêtent là, ce qui est d'ailleurs une très bonne chose. Il n'est ni nécessaire ni souhaitable que le pouvoir exécutif gère directement des entreprises de communication.

— *Concevez-vous votre ministère comme une sorte de ministère de liaison ?*

» Il s'agit donc bien pour l'essentiel d'une mission de coordination. Mais, en amont, se situe un rôle de conception, d'invention, d'imagination. Vous êtes-vous jamais demandé où et comment était élaborée jusqu'ici en France la politique de la communication ? Ni là ni ailleurs, parce qu'il n'y a jamais eu en ce domaine de politique voulue, réfléchie et coordonnée. Voilà la signification profonde de la création du ministère.

— *On a parfois l'impression que certains de vos confrères ministres marchent ou souhaitent marcher sur votre « territoire ». D'autre part, une haute autorité de l'audiovisuel, telle que le rapport Moinot en préconise l'institution, amenuiserait la raison d'être d'un tel ministère. N'a-t-il pas un peu l'avenir d'une peau de chagrin ?*

— S'il est institué aux termes de la loi à venir un organisme exerçant la quasi-totalité des responsabilités dans le secteur audiovisuel, bien entendu cela retirera autant de tâches actuellement dévolues au ministère de la communication en matière de gestion. Personnellement, je suis tout à fait favorable à la proposition du rapport Moinot d'institution d'une « haute autorité ». C'est la garantie de l'indépendance des responsables du secteur public.

» Mais le secteur de la communication a une ambition infiniment plus vaste que l'utilisation au jour le jour des instruments existants. Le ministère a été créé parce que le moment est venu, au stade de développement technique que connaît notre société, d'une réflexion permanente sur les moyens d'établir et d'améliorer les relations entre les hommes, grâce à l'extraordinaire gamme de vecteurs dont nous disposerons bientôt.

» Pour ce qui est des « concurrences » d'autres ministères, la question ne se pose pas. En tout cas au niveau des ministres même s'il n'en va pas toujours ainsi dans les cabinets et les administrations. Ce raisonnement s'appliquait à la situation ancienne, où il y a souvent eu, en effet, compétition aux frontières des départements ministériels. Aujourd'hui, par exemple, la coopération avec le ministre de la culture est tout à fait harmonieuse. Jack Lang et moi-même sommes animés du même souci et poursuivons le même objectif, celui du développement culturel du peuple et de la nation. Ainsi, le cinéma et la télévision ont vécu depuis les débuts de la télévision, dans un état permanent de guerre, froide ou ouverte. En réalité, nous affirmons que le cinéma a besoin de la télévision ; et que la télévision a besoin du cinéma.

— *Beaucoup de professionnels s'inquiètent de l'arrêt des coproductions cinéma-télévision.*

— C'est une situation tout à fait momentanée.

— *Mais réelle ?*

— Les changements qui sont intervenus dans les directions des des sociétés de programmes de télévision ont suscité d'inévitables flottements. Les anciens présidents ont tardé à s'engager dans les programmations nouvelles, avant et après le 10 mai. Ceux qui ont été mis en place, après, ont eu besoin, naturellement, de faire un inventaire, de s'accorder le temps de la réflexion pour réorienter leur politique. Voilà l'explication. S'il y a eu baisse des coproductions, vous voyez bien qu'elle a été momentanée et circonstancielle. En fait, nous avons l'intention d'impulser une meilleure coopération cinéma-télévision. On a dit longtemps que la télévision pillait le cinéma. C'était vrai selon une politique qui consistait à payer le moins cher possible les films. Cette situation a déjà été corrigée : j'ai demandé aux responsables des chaînes de prévoir le doublement des sommes versées par les sociétés de programmes au fonds de soutien au cinéma, pour chacun des films diffusés au cours de l'année prochaine. Cette obligation sera inscrite dans les cahiers des charges pour 1982. En revanche, nous ne proposons pas une augmentation systématique des prix d'achat, des droits de diffusion des films, pensant que c'est l'intérêt bien compris et de la télévision et du cinéma de laisser libre cette négociation. En outre, l'augmentation des versements au fonds de soutien à l'avantage considérable de garantir que les sommes ainsi distribuées vont bien aller au cinéma.

» La télévision, de surcroît, a, par rapport au cinéma, un rôle éducatif, un rôle d'initiation. La diffusion de bons films par les chaînes contribue à développer notamment parmi les jeunes, la culture cinématographique. Observez que, pour des raisons que personne n'a analysées avec beaucoup de précision, il y a depuis six mois une nette augmentation de la fréquentation des salles de cinéma.

« Un autre type de communication »

— *La télévision nouvelle ne convient peut-être plus...*

— Je ne crois pas qu'on puisse dire cela. Je crois plus simplement que, dans le mouvement général que connaît aujourd'hui la société française, il y a une aspiration accrue à la communication, à la rencontre, à une autre forme de culture.

— *N'y a-t-il pas, en ce qui concerne la formation même des réalisateurs, beaucoup à faire*

— Il y a sans doute beaucoup à faire, mais, pour ma part, je suis convaincu que nous disposons en France d'un nombre élevé de créateurs de qualité et de génie. En matière humaine, nous avons des potentiels considérables qui ont été sous-utilisés. Les modes de fonctionnement, les méthodes selon lesquelles les choix des sujets et des personnes ont été opérés, ont été mutilants pour la création française. Il faut y porter remède. Notamment en accordant leurs chances à de jeunes réalisateurs.

— *De l'extérieur, on voit surtout apparaître ou réapparaître de vieux « chevaux de retour ».*

— Je vous laisse la responsabilité de ce jugement. Regardez le nombre de créateurs au chômage, et au chômage de façon endémique. Parmi ceux qui travaillent, quelle est la fraction de leur temps, la part de leur génie créatif qu'ils peuvent effectivement utiliser ? Ils sont des centaines à être employés au quart ou au tiers de leurs possibilités. C'est une situation à redresser et ça ne se fera pas du jour au lendemain. Cependant, vous avez raison de dire qu'il n'y a pas assez de jeunes créateurs.

Tout cela signifie bien que, contrairement à une idée reçue, il n'y a pas de ligne de partage franche entre la culture et la communication. Ouvrons-nous à une conception plus large de la communication ; véhiculer par tous les moyens disponibles, non seulement les nouvelles mais les idées, la connaissance, l'art, les œuvres du passé aussi bien que les créations du temps présent. La culture est l'un des éléments qui transitent par les systèmes de communication. Les extraordinaires possibilités que donnent les techniques nouvelles doivent être utilisées à ce transfert. Pour permettre que des créations de l'esprit jusqu'ici réservées à des publics réduits soient à la disposition de publics infiniment plus larges.

— *Dans le domaine de la communication, la France est assez sous-équipée par rapport à d'autres pays industrialisés.*

— La France est — dites-vous — relativement sous-équipée. Elle ne l'est que relativement. Elle dispose, si l'on compare avec le reste du monde, d'une bonne télévision, de bonnes chaînes de radio.

» Là où la France est sans doute en retard par rapport à certains pays, c'est pour la télédistribution. Ces dernières années, une volonté politique forte s'est apposée au développement de la télé câblée.

» Les rares réseaux créés n'ont été autorisés à programmer que les émissions diffusées par voie hertzienne, celles de TF 1, A 2 ou FR 3, ou, le cas échéant, les programmes étrangers reçus dans les zones frontalières. On ne voulait pas de programmes originaux sans contrôle de l'Etat. Nous sommes à cet égard dans une disposition d'esprit toute différente. Nous pensons que le câble est un moyen privilégié pour un autre type de communication.

— *Qui serait essentiellement privé, à moins que le ministère de la communication* (ou la haute autorité) *ne dispose de moyens considérables ?*

— Il faut, pensons-nous, que la propriété et la gestion technique des réseaux câblés soient assumées par la puissance publique, mais celle-ci n'a aucune espèce de prétention au monopole des programmes. Elle accordera des concessions de service public, des autorisations d'utilisation, en passant des conventions avec les collectivités, les groupes, les associations qui voudront mener des actions de communication par ce moyen nouveau.

— *Gérés par T.D.F. ou l'organisme qui lui succédera ?*

— Les câbles doivent relever techniquement de l'autorité de T.D.F., soit que l'établissement public de télédiffusion constitue lui-même les réseaux, soit qu'il en fixe les conditions d'établissement. Nous ne voulons pas, en tout cas, que cette technique nouvelle, porteuse de riches espérances, soit dévoyée de sa fonction sociale et finisse par être utilisée par des marchands, qui ne verraient là qu'une façon de gagner de l'argent, en vendant des abonnements et de la publicité, tout en se moquant éperdument de la qualité des programmes.

Développer le service public

» Il en va de même pour toutes les autres techniques de communication en train de naître ou de grandir comme les vidéo-cassettes ou les vidéo-disques. D'ici quelques années, ce sera un marché d'une très grande importance économique, commerciale, industrielle, mais ce sera aussi un élément essentiel de la connaissance, de l'éducation, de la culture. Le public français pourra acheter ou louer des films ou des disques de moins en moins cher, qui modifieront profondément son environnement culturel. Il y a là un défi. Si l'on n'y prend garde, des commerçants avisés s'empareront de cette nouvelle machine à réaliser des profits.

— *Comment le ministère peut-il influer sur le système de production ?*

— Par définition, un gouvernement démocratique doit, dans les secteurs d'intérêt national, donner les impulsions nécessaires, coordonner les actions, fournir les moyens. Il faut donc organiser, en France, un appareil de création et de production susceptible de s'imposer, de créer et de produire, en volume comme en qualité. Nous disposons d'ailleurs d'atouts considérables. Notre société nationale de production d'images, la S.F.P., constitue proêtre écartée. Cela signifie, au passage, que les personnels qui travaillent dans ce secteur n'ont rien à redouter de la réforme à venir.

— *Tout cela coûtera cher.*

— Naturellement, il faut bien bablement aujourd'hui un des meilleurs instruments existant au monde.

— *Que pensez-vous de la suggestion du rapport Moinot sur ce point : rattacher la S.F.P. à un ensemble comprenant A 2 et TF 1 ?*

— Je ne veux pas aujourd'hui parler des structures à mettre en place, parce que le moment n'en est pas venu. Un travail de réflexion a été entrepris à partir des conclusions de la commission Moinot. C'est une source d'une très grande richesse, mais il faut maintenant que la concertation s'établisse. Elle est déjà largement engagée.

» Nous sommes en tout cas résolument partisans du maintien et du développement du service public. Quel que soit son statut juridique, la S.F.P. doit être intégrée dans l'ensemble audiovisuel national. Toute espèce de crainte concernant la privatisation de cette unité doit donc se donner les moyens de ses ambitions. Déjà pour 1982, dans les dispositions budgétaires présentées au Parlement, les crédits pour la création et la production sont augmentés de façon significative. La radio-télévision nationale aura cette année un budget en augmentation de 23 % par rapport à celui de l'année dernière, ce qui dépasse très largement le taux de l'inflation. L'essentiel des crédits supplémentaires est affecté à la création et à la décentralisation. Par la suite, naturellement, il faudra faire face aux nécessités financières. Nous partirons d'une évaluation précise des moyens dont on dispose aujourd'hui pour les adapter aux objectifs à atteindre.

— *Il y a un domaine dans lequel les décisions ont été plus rapides : celui des radios locales privées. L'interdiction de la publicité condamne certaines à brève échéance, et, dans l'immédiat, il y a à régler le problème des chevauchements des fréquences.*

— Nous n'avons pas voulu lancer d'actions répressives en appliquant la loi ancienne, qui, interdisait totalement les émissions de radios privées. La loi, votée il y a quelques semaines par le Parlement, ne pouvait entrer en application immédiatement, puisqu'elle a fait l'objet d'un recours devant le Conseil constitutionnel. Celui-ci s'est prononcé. Le texte, jugé conforme à la Constitution, est donc désormais applicable. Par conséquent, la loi s'appliquera. Seront seules autorisées les stations qui se conformeront aux prescriptions législatives et réglementaires et qui auront, en fonction de cela, obtenu une autorisation d'émettre. Les autres devront s'arrêter. Nous y veillerons.

» Ainsi la publicité étant interdite par la loi, ceux qui en feraient seront poursuivis, de même que les annonceurs qui se rendraient coupables de complicité de cette infraction.

— *La loi a été présentée comme transitoire, et on a laissé espérer — le rapport Moinot peut aussi le laisser penser — que la publicité pourrait être finalement autorisée dans certaines limites.*

— Ce ne sera sûrement pas le cas. Je ne vois pas comment le gouvernement et le Parlement, qui se sont prononcés clairement en octobre, changeraient d'avis quelques mois plus tard.

— *N'y a-t-il pas, sur le problème de la publicité, conflit entre une partie des socialistes et une autre ?*

— Les points de vue différents, s'il y en a eu, ont été tranchés, puisque cette loi a été votée par l'ensemble des députés et des sénateurs de la majorité.

— *Dans d'autres domaines, l'accord n'apparaît pas si parfait.*

— L'impatience, a dit Lénine, n'est pas une vertu révolutionnaire. Le ministère de tutelle de la radio-télévision a fait ce qu'il avait à faire. Dans le cadre de la loi de 1974, il a mis en place des responsables à qui seuls il appartient, désormais de faire leur travail. Des efforts importants ont été accomplis dans le domaine de l'information comme dans celui des programmes.

» C'est vrai qu'il reste beaucoup à faire. Il reste à inventer « une autre télévision ». Ce « beaucoup » s'accomplira. Et l'invention va naître. J'y crois parce que je crois que l'invention s'épanouit quand elle s'enracine dans le terreau de la liberté. Or nous avons entrepris de tourner et de retourner ce champ. Et nous ne cesserons de le labourer tant que ne sera pas découvert le trésor qui y est caché.

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC EDELMAN.

Lundi 16 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Le Juge Fayard, dit le Shériff.
Film français de Y. Boisset (1976). Avec P. Dewaere, A. Clément, P. Léotard, M. Auclair, J. Bouise, J.-M. Thibault. (Rediffusion.)
Dans une ville de province, un jeune juge d'instruction catalogué comme « rouge » découvre une collusion entre une bande de truands, des industriels et des personnages influents. Film politique inspiré de certains faits réels (l'assassinat du juge Renaud à Lyon, en 1975, par exemple) et dont l'audace est un peu désamorcée par une démonstration manichéenne. Fu victime de la censure. A voir pour le sujet et l'interprétation de Patrick Dewaere.

22 h 25 Médicale : Psychanalyse et micropsychanalyse.
Avec le docteur Fanti, magazine de I. Barrère et E. Lalou.
La découverte par les patients de leurs lieux d'enfance.

23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Magazine : Affaire vous concernant.
Débat sur la sécurité sociale.
Avec la participation de Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale.

22 h 10 Variétés : Le gala des grandes écoles.
Hollywood dans les années 20.
Extraits : Les montagnards sont là, *avec Laurel et Hardy ;* Charleston, *de F. Astaire ;* Un jour au cirque, *des Marx Brothers, etc.*

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 Cinéma : le Flic se rebiffe.
Film américain de B. Lancaster et R. Kibbee (1974). Avec B. Lancaster, S. Clark, C. Mitchell, M. Woodward, J. Lorring. (Rediffusion.)
Un ancien policier, qui a purgé une peine de prison pour avoir tué l'amant de sa femme, devient gardien de nuit dans une université de Caroline du Sud. Il mène sa propre enquête sur une affaire criminelle. L'étude d'un milieu social particulier dans un film noir, curieux et attachant.

22 h 20 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, L'homme qui voulait être invisible, de M. Renard, avec G. Tréjean, T. Bilis, G. Delpat...
21 h. L'autre scène ou les vivants et les dieux : le féminin et le masculin, ou le chemin mystérieux va vers l'intérieur.
22 h 30, Nuits magnétiques : risques de turbulence (les directeurs de la photo).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : (en direct du grand auditorium de Radio-France) : « Quatuor à cordes op. 22 n° 1 et no 2 » d'Enesco, par le quatuor Enesco ; « Concerto pour piano et orchestre », par l'Orchestre national de France, dir. I. Malec et C. Helffer, piano.
22 h, Ouvert la nuit : L'esprit de la symphonie : Beethoven ; 23 h 5, Solistes français d'aujourd'hui : A. Dumay, violoncelliste : Brahms, Fauré, Schubert.

Mardi 17 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF1 : Féminin présent.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Série : les Roses de Dublin.
Réal. L. Iglésis, avec J.-C. Bouillon, B. Toolan,
21 h 30 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
Au sommaire : les enfants de l'institut des Tournelles aux Etats-Unis ; portrait de Michel Hidalgo ; l'entraînement des troupes américaines dans le désert égyptien.
22 h 35 L'art et les hommes : Ljuba.
Un peintre d'origine yougoslave inspiré du surréalisme d'Ernst, Matta et Chirico.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
15 h 5 Série : Détroit.
16 h 30 Itinéraires : l'Afghanistan.
17 h 5 Histoires courtes :
Deus ex machina, de J. Guillore.
17 h 20 Fenêtre sur...
La folie ordinaire : la perversion.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 40 Les dossiers de l'écran : l'Enlèvement du président.
Film de G. Mendeluk.
Catastrophe météorologique et enlèvements d'hommes politiques dans la jungle argentine.
22 h Débat : La sécurité des chefs d'Etat.
Avec MM. R. Tessier, chargé de la sécurité du général de Gaulle, Y. Michaud, écrivain, C. Caudron, commissaire divisionnaire, R. Torino, directeur d'une agence de protection privée, J.-R. Lavoine, psychiatre, Mme C. Sterling, journaliste américaine.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
France, terre d'asile.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : la Porte du diable.
Film américain d'A. Mann (1950). Avec R. Taylor, P. Raymond, L. Calhern, E. Buchanan, J. Mitchell, S. Bington. (N. Rediffusion.)
En 1865, un jeune indien qui a combattu dans l'armée nordiste pendant la guerre de sécession, revient à son village du Wyoming. Des Blancs, convoitant ses terres, cherchent à les lui prendre. Western antiraciste, tourné au moment de la « chasse aux sorcières » à Hollywood. Mise en scène simple et forte, qui provoque l'émotion et la réflexion.
21 h 50 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : c'est à Hambourg (l'image de la France à Hambourg.
8 h, Les chemins de la connaissance : Wilhelm Fliess et la naissance de la psychanalyse ; à 8 h 32, Mes Egyptes, par J. Lacarrière ; à 8 h 50, La cendre écarlate.
9 h 7, La matinée des autres : la vie quotidienne en Malaisie.
10 h 45, Un quart d'heure avec... Jacques Le Cornec.
11 h 2, Semaine Elisabeth Schwarzkopf : Schumann.
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : transports.
14 h 5, Un livre, des voix : Un ami retrouvé, de Fred Uhlman.
14 h 47, Le monde au singulier : l'actualité selon Virgil Tanase.
15 h 30, Les points cardinaux : la décentralisation en Europe.
16 h 30, Micromag : le tour du monde en 30 minutes.
17 h 30, Roue libre.
17 h 30, Semaine Elisabeth Schwarzkopf : Richard Strauss.
18 h 30, Feuilleton : l'homme truqué, de M. Renard.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : la psychothérapie entre Dionysos et Apollon.
20 h, Dialogues : l'Algérie au cœur, avec H. Alleg et R. Boudjedra.
21 h 15, Musiques de notre temps.
22 h 30, Nuits magnétiques : risques de turbulence (les directeurs de la photo).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : Schubert « Symphonie n° 5 en si bémol » par l'Orchestre de chambre de Moscou, dir. R. Barchai ; « Chant des esprits sur les eaux », par Süddeutsche Kamerchor, dir. W. GönnenWein ; 7 h 2, Actualité culturelle.
9 h 2, Le matin des musiciens : « L'Italie au XX[e] siècle ».
12 h 2, Midi-deux : Magazine du disque ; 12 h 30, Jazz classique : B. Coleman ; 14 h., Musique légère (Defaye, Dieval, Bonneau).
14 h 30, Les enfants d'Orphée : A tous les vents, le timbre vocal.
15 h, Points-Contrepoints : Dufourt, Liajounov, Berio, Brahms, Debussy, Magnard.
18 h 2, Le club de jazz.
18 h 30, Quotidien concert : Portrait par petites touches : « Sonate pour violon seul » et « Contrastes » de Bartok, par J. di Donato (clarinette), A. Gorog (piano).
20 h 5, Premières loges : le jeune Giuseppe di Stefano (Donizetti, Bixio, Thomas, Verdi, Cilea, Puccini).
20 h 30, Concert (échanges internationaux) : « Sonate pour piano », de Berg, « Fantaisie pour piano », de Schumann, « Visions fugitives », de Prokofiev, « Petrouchka », de Stravinsky, par M. Beroff, piano. musique : Schumann, Beethoven, Dvorak.
22 h 30, Ouvert la nuit : Les chants de la terre : musiques traditionnelles ; 23 h, Les mémoires de la musique.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 17 NOVEMBRE

— Didier Le cat reçoit *M. René Bernasconi,* président de la Confédération générale des P.M.E., sur France-Inter, à 7 h. 45.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



elf aquitaine

recherche pour son
Département POLYMERES

UN INGENIEUR

- Diplômé d'une école d'ingénieur chimiste et spécialisé en recherche dans le domaine des polymères (thèse de docteur ingénieur ou thèse d'Etat). Connaissance de la catalyse de coordination appliquée aux polymères appréciée.
- Expérience de recherche en laboratoire universitaire étranger + expérience d'une ou deux années en recherche industrielle souhaitées.
- Bonne connaissance de l'anglais

Poste en Centre de Recherche dans le Sud-Ouest

Adresser C.V. et prétentions à no 14476 S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement
Tour 12.04 - 26, avenue des Lilas - 64018 PAU Cedex.

ISOPIPE
Futur directeur d´usine à Sedan

Au 1er rang français et parmi les premiers européens, nous sommes des spécialistes du revêtement anticorrosion de tubes d'acier destinés à la construction de pipelines. Nos deux usines, à Sedan et Dunkerque, sont équipées de chaînes de revêtement de grande capacité. Notre développement nous amène à créer le poste d'adjoint du directeur de l'usine de Sedan, dont l'effectif varie de 100 à 300 personnes.

Dans un premier temps, il sera responsable de l'organisation de la production et du stockage, de l'entretien des matériels, de l'approvisionnement et de la sécurité. Il évoluera d'ici deux à trois ans vers la direction complète de l'usine, avec des responsabilités commerciales et de gestion.

Ce poste nécessite de bonnes connaissances en mécanique et électricité, sanctionnées ou non par un diplôme d'ingénieur, une forte motivation pour l'organisation et la conduite des hommes. Le candidat idéal aura environ 35 ans et une expérience acquise en usine ou sur des chantiers. Sa capacité à assumer rapidement des responsabilités commerciales et de gestion sera déterminante. Anglais indispensable.

Nicole Marichez vous remercie de lui écrire sous référence 4373 M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

SOURCES

Membre de Syntec



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Nous sommes une SOCIETE d'
INGENIERIE INTERNATIONALE
de premier plan.

Dans le cadre du contrat de supervision faisant suite au contrat d'étude d'une très importante plateforme de production (750.000 b/j), nous recherchons pour animer et coordonner les équipes de supervision sur sites onshore et offshore à

ABU DHABI
5 RESIDENT ENGINEERS

Diplômés École d'ingénieurs, 10 ans d'expérience dans le domaine de la construction de modules à terre et de leur transport, installation et connection en mer.

Ces ingénieurs seront responsables de l'animation d'équipes d'environ 30 ingénieurs et inspecteurs et du suivi de la construction du point de vue technique et du point de vue contrôle des coûts, organisation et respect des délais.

Pour ces postes, une pratique courante de l'Anglais est indispensable. L'expatriation se fera en celibataire. Regime de rotation attractif.

Envoyer C.V. detaillé, photo, prétentions et date de disponibilité sous référence 6311 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

LE MINISTERE
DE LA COOPERATION
ET DU DEVELOPPEMENT
recherche pour des postes
d'assistance technique
en AFRIQUE NOIRE
FRANCOPHONE

des Conseillers techniques pour la programmation de la recherche scientifique

Ces postes nécessitent un haut niveau scientifique (agronomie, biologie, énergies, industrie) et une expérience de la recherche, si possible dans les pays en développement. Le contrat est de deux ans, éventuellement renouvelable, avec congé annuel de 50 jours.
Voyage et logement assurés.
Ecr. s/nº 7362 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 *Paris*.

ASSOCIATION
AIDE AU DEVELOPPEMENT
recherche
Responsable technique
parlant arabe
pour projet irrigation en Egypte.
Six mois renouvelables.
Rémunération modeste.

Envoyer C.V. + photo à INTER AIDE, 8, place du Roi-de-Rome, 78120 RAMBOUILLET.

SCREG FINANCE
recherche
pour une de ses filiales au Colorado :

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL

Expérience minimum 5 ans, bonne connaissance structures béton et bâtiments industriels, pratique bureau d'études et chantiers.

Son rôle consistera à établir projets techniques, définir méthodes d'exécution et contrôler leur application sur chantiers.

Il participera également aux études de prix de ces projets.

Adresser C.V. et photo à C. DIOT, SCREG, Tour Eve, La Défense 9, 92806 PUTEAUX.

CHEF D'EXPLOITATION TRANSIT

Afrique Equatoriale
11 - 12 Millions F CFA/an — TRANSIT/TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Un groupe spécialisé dans le transit et les transports internationaux (effectif 1.500 pers.) implanté dans de nombreux pays d'Afrique recherche un CHEF D'EXPLOITATION TRANSIT pour l'une de ses agences portuaires d'Afrique francophone. Sous l'autorité du Directeur de l'agence, il sera responsable de l'exploitation complète du Service Transit-Douane maritime tant à l'importation qu'à l'exportation. Il surveillera avec une particulière attention la facturation et les comptes clients. Il entretiendra les meilleures relations avec les administrations locales et il entreprendra les actions nécessaires au suivi et au développement de la clientèle. Il définira, animera et contrôlera les activités de 80 personnes dont quelques expatriés. Le candidat retenu âgé d'au moins 35 ans possèdera une solide formation générale et impérativement une dizaine d'années d'expérience professionnelle acquise dans le même secteur d'activité. L'expérience de l'expatriation constituerait un atout supplémentaire. Ecrire sous réf. 440/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur - 76007 PARIS. Discrétion assurée.

AFRIQUE FRANCOPHONE
recherchons

LE RESPONSABLE DE NOTRE SERVICE EMPLOI - FORMATION

Préférence à ingénieur, 35 ans environ, pouvant justifierd'une expérience probante dans la gestion des ressources humaines en entreprise.

Env. C.V., photo, nº de tél. pour convocation éventuelle.

I. S. C. 47, boulevard Garibaldi 75015 - PARIS

Importante Banque d'un département d'Outre-Mer, recherche

directeur de l'exploitation commerciale

Agé au minimum de 35 ans, de formation supérieure (ESC ou équivalent) et ayant acquis une expérience bancaire d'au moins 10 ans.
En étroite collaboration avec sa Direction, il sera chargé de l'ensemble des problèmes touchant à l'exploitation commerciale.
Il participera à l'élaboration de la politique commerciale, en suivra les objectifs, animera, contrôlera et formera l'équipe en place.
Homme de contact, sa fonction l'amènera à avoir de fréquentes relations avec une clientèle d'entreprises de taille moyenne ainsi qu'une clientèle de particuliers.
Connaissance de l'ANGLAIS souhaitée.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant la réf. RA 133 M sur l'enveloppe au :



Cabinet J.C.M. Rhône-Alpes
"La Belle Cordière"
63, rue Baraban - 69003 LYON

Un groupe de sociétés spécialisées dans les
OPÉRATIONS DE TRANSITAIRE, D'ACCONAGE, DE TRANSPORT
ET AUTRES PRESTATIONS PORTUAIRES
opérant en Espagne, Côte-d'Ivoire, Grande-Bretagne, Sénégal et îles Canaries
recherche

UN JEUNE AGENT MARITIME
qui sera basé à CASABLANCA (MAROC)

Au départ, il maintiendra le contact avec nos divers clients marocains et avec les organismes gouvernementaux. Notre groupe a l'intention de développer ses activités au Maroc, et la personne qui ferait ses preuves pourrait devenir notre directeur dans ce pays. La réussite à ces postes pourrait entraîner de nouvelles promotions dans le groupe.

Condition essentielle : français, anglais et espagnol courants. Nationalité indifférente.

Le genre d'expérience que nous recherchons aura été obtenu par exemple auprès d'un armateur ou d'un gros transitaire, à un poste de responsabilité demandant des initiatives.

Salaire et conditions négociables en fonction des qualifications.

Prière d'écrire en donnant détails de votre carrière jusqu'à ce jour sous nº 6.213 *le Monde* Publ., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS 9.

THOMSON-CSF
DIVISION RADIO DIFFUSION TELEVISION

ingénieur commercial export
MOYEN-ORIENT

Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur commercial ayant de bonnes connaissances en VIDEO et maîtrisant la langue anglaise. Toutefois nous accueillerons favorablement toute personne connaissant bien l'arabe et pouvant recevoir une formation technique approfondie.

Perspectives de carrière très ouvertes au sein du groupe.

Pour un premier contact, envoyez votre dossier de candidature à la direction du personnel THOMSON-CSF, 94 rue du Fossé Blanc 92231 Gennevilliers. tél. 790-65-49.

média-system

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour
PROVINCE

INGÉNIEUR PLASTICIEN

MISSION :

Conception et suivi d'industrialisation de pièces réalisées en matériaux plastiques, montées sur des produits de série de haute technicité.

Nombreuses liaisons à assurer au sein de la société.

Profil des candidats :

Ingénieur Grande École ayant 10 ans d'expérience dans la technologie et l'élaboration des pièces en matériaux plastiques.

Habitude du travail en équipe.

La carrière s'effectuera au sein d'un Groupe très important.

Écrire nº 110.981 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

GROUPE
SG2
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SERVICE ET DE GESTION

Créer notre antenne «system assist» dans le Nord

Département récent du Groupe SG2, SYSTEM ASSIST développe et diversifie rapidement ses interventions (Conseil et Assistance à l'exploitation des matériels et logiciels IBM).

Nous recherchons pour créer et diriger une antenne fixe de SYSTEM ASSIST à Lille un **Spécialiste IBM/DOS/VSE/VTAM/CICS**.

De formation supérieure, c'est un praticien ayant une solide expérience (5 ans au moins) de mise en place et de maintenance des systèmes IBM.

Il disposera, au sein de notre filiale SG2 Nord, d'un important centre de calcul et d'une équipe système qu'il devra développer pour répondre à une demande croissante d'interventions.

De nombreuses évolutions professionnelles seront possibles à partir de ce poste aux activités très diversifiées.

Un dossier de candidature est à adresser sous réf. FP11/81-LM à S.G.2. - 12/14, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS

HAVAS CONTACT

Normandie

RESPONSABLE PROTECTION DU SITE

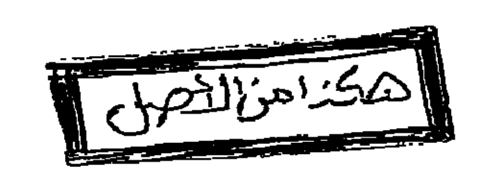
Cette Société industrielle (9 000 personnes, 8,5 milliards de C.A.) est un des leaders mondiaux sur son créneau d'activité.
Son expansion constante se poursuivra à un rythme croissant dans les années à venir. Ses usines implantées sur le territoire français fonctionnent selon des normes de sécurité extrêmement précises et élaborées en raison du contexte spécifique de ses productions.
Pour l'un de ses établissements (plusieurs milliers de personnes, 250 ha) nous recherchons le Responsable de la Protection du Site.
Sous l'autorité du Chef des Services Généraux, il organise la mise en œuvre et la gestion des moyens nécessaires à l'application de la politique de Sécurité de l'Usine. Pour réaliser ces objectifs, il dirige, coordonne et anime une équipe de 100 personnes, chargée de la Surveillance de l'ensemble du Site Industriel, avec le concours des moyens techniques les plus modernes.
Cette équipe assure la protection des personnes et des installations, notamment par la prévention et la lutte contre les sinistres (incendie, inondation, etc.) dont l'importance est vitale pour l'usine. Dans le cadre de sa mission, il est en relation constante avec les responsables techniques et administratifs de l'établissement et les autorités extérieures.
L'homme que nous souhaitons rencontrer est parfaitement expérimenté dans la direction et l'animation d'équipes importantes dans un contexte approchant (10 années minimum). Il a fait la preuve de ses capacités d'organisation. C'est un « battant », il est exceptionnellement motivé par l'aspect relationnel de la fonction et les techniques modernes de sécurité et de communication. Il a plus de 40 ans.
Les conditions offertes et les perspectives de développement de l'Usine et du Service sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.
La rémunération ne sera pas inférieure à 180 000 francs.

Nous remercions les candidats d'adresser CV complet, lettre de motivation et rémunération actuelle sous réf. M 14416 B à

EGOR INDUSTRIE
8 rue de Berri 75008 Paris

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média system





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

HOTEL 4 ÉTOILE LUXE EN CONSTRUCTION
près de CANNES (Alpes-Maritimes)
recherche
pour entrée en fonction immédiate ou à convenir

SON DIRECTEUR DU PERSONNEL

Nous demandons :
- Une expérience justifiée d'au moins 5 années dans un poste similaire ;
- Bonne pratique des contacts humains ;
- Une parfaite connaissance des lois sociales en vigueur ;
- Aptitude à mettre en œuvre un programme de motivations et de relations humaines.

Nous offrons :
- Un excellent salaire ;
- Tous les avantages fiscaux ;
- Une situation stable.

Les personnes intéressées adresseront leur C.V. manuscrit complet avec une photo d'identité récente et photocopie des références à : M. R. CALCAGNO - Directeur du Personnel - LOEWS MONTE-CARLO, B.P. 175 à MONTE-CARLO.

Il sera répondu à toutes les candidatures.

Notre Société fabrique des Biens d'équipement industriels de haute technologie

Elle propose le poste de :

DIRECTEUR ADJOINT

Sa Mission : Responsable de la gestion des secteurs Administratifs, commerciaux, techniques et recherches. Participer activement à l'économie société. S'intégrer au secteur PRODUCTION et le promouvoir. Capacité à remplacer le chef d'Entreprise.

Le Profil : 40 ans minimum. Ingénieur grandes écoles. Anglais souhaité. Cadre de haut niveau.

Ses Qualités : il sait diriger, décider, animer, coordonner et contrôler. Comme un gestionnaire effectif et évolutif il sait travailler en équipe.

Rémunération : 220.000 F. +
Résidence ville SARTHE proche Le Mans ou Le Mans.
Poste à pourvoir assez rapidement.

Ecrire lettre manuscrite + c.v. + photo à Havas Le Mans, nº 10.906, B.P. 319, 72007 Le Mans Cedex, qui transmettra.

EXPERT-COMPTABLE

est recherché par société d'Expertise-Comptable, implantation DAUPHINE-PROVENCE.
Le poste à pourvoir rapidement, peut déboucher sur une association.
Ecrire à CHABAS
12, rue de l'Eglise, 38700 LA TRONCHE

Une PMI proche de la région lyonnaise, réputée pour son avance technique et ses capacités d'innovation, fabriquant et commercialisant des produits de haute qualité (pièces en alliage léger et équipements basés sur des procédés ingénieux) destinés notamment à une clientèle de l'industrie (construction mécanique ; électricité, électronique), du Bâtiment et de l'Agriculture recherche

Assistant du PDG

200 000 F/an

Conviendrait à ce poste un Cadre diplômé d'une Grande Ecole de Commerce, de Gestion ou d'Ingénieurs Généralistes, ayant exercé durant 5 à 10 ans des fonctions commerciales et de gestion dans une grande Société.

Son rôle essentiel sera d'organiser une structure commerciale et de gestion dans le but de dynamiser et de développer les ventes et d'assurer la rentabilité des produits de l'entreprise.

Bonnes connaissances de l'anglais nécessaires, notions perfectibles de l'allemand.

Les entretiens avec les candidats auront lieu à Lyon et à Paris.

sélé CEGOS RHONE-ALPES

Adresser lettre manuscrite et CV sous référence 81 950/M à Jean GUYOT
Sélé-CEGOS RHONE-ALPES
76 boulevard du 11 novembre 69100 VILLEURBANNE
Discrétion et réponse assurées.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Tunis.

Membre de SYNTEC

SLIGOS — l'informatique au service de la gestion

Leader européen dans le domaine des moyens de paiement (cartes magnétiques, terminaux points de ventes, autorisations en temps réel...) recherche pour le service exploitation de son centre de **BLOIS**

2 ingénieurs grandes écoles

Intéressés par l'utilisation des techniques les plus récentes : connexions ordinateurs à ordinateurs, multisites, multi-matériels, inter-connexions de réseaux nationaux et internationaux. Temps réel 24h/24, appel automatique pour transmissions de données sous divers protocoles.

Un Responsable du groupe «Techniques et Méthodes»

connaissances programmation et système d'exploitation IBM OS/MVS — **Réf. 73576/M**

Missions :
- concevoir, proposer des outils et méthodes d'exploitation,
- mettre en oeuvre les logiciels assurant l'automatisation des travaux,
- optimiser les applications et en contrôler la conformité avec les standards existants,
- assurer l'interface avec les études.

Un Ingénieur à forte motivation Système

1 ou 2 ans d'expérience de système d'exploitation IBM OS/MVS, connaissances TP appréciées. — **Réf. 73577/M**

Missions :
- participer à l'installation des matériels et logiciels avec l'équipe système,
- assurer le suivi et la gestion des incidents,
- participer à la formation du personnel d'exploitation,
- assurer l'interface avec le groupe système.

Nous avons demandé à Mme CLERE de nous aider à étudier les candidatures. Adressez lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence choisie, à Mme CLERE, Tour Chenonceaux, 204, Rond point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX

Publival



La Groupe Sligos : 365 Millions de C.A. en 1980. Développement annuel moyen du Groupe de 24 % depuis 5 ans. 1850 personnes et plus de 150 emplois créés en 1980. Principales implantations : Puteaux (Siège), Agen, Angers, Arras, Besançon, Blois, Brest, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lorient, Lyon, Marseille, Nice, Rennes, Roanne, Rouen, Saint-Etienne, Toulouse, Tours, Valence, Vannes, Vendome, Belgique, Côte-d'Ivoire.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour une
UNITÉ DE PRODUCTION
(à 130 km de PARIS)

A) INGÉNIEUR DE FABRICATION

Il s'agit d'être l'adjoint de l'ingénieur responsable d'une usine moderne comportant 3 lignes de production et 150 personnes, pour tout ce qui concerne la fabrication, notamment l'organisation du travail de production, la qualité des produits et l'animation du personnel, maîtrise et ouvriers.

Pour être candidat, il faut avoir le diplôme d'une grande école d'ingénieurs, ARTS et MÉTIERS ou équivalent de préférence, une première expérience réussie de la vie en atelier de production, un goût affirmé pour l'amélioration des outils de production en utilisant les technologies de pointe, ainsi que des qualités d'animateur.

PERSPECTIVES D'AVENIR DANS LE GROUPE POUR QUI RÉUSSIRA A CE POSTE.

(référence 2394.)

B) INGÉNIEUR DÉBUTANT

En collaboration avec l'ingénieur de fabrication, il s'agit de prendre en main un atelier d'une trentaine de personnes. Après cette première expérience de production, un poste plus technique lui sera confié dans la même unité ou éventuellement ailleurs dans le groupe.

Pour être candidat, il faut sortir d'une grande école d'ingénieurs (X, Centrale, Mines, Arts et Métiers, etc.), être intéressé par la vie en usine et envisager de faire carrière dans le groupe.

- **Rémunération de départ intéressante.**
- **Perspectives d'avenir.**

(référence 2395.)

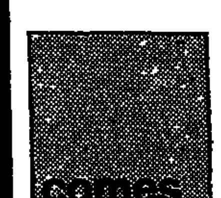
C) CHEF D'ATELIER

Après une période d'adaptation, il s'agit de diriger un atelier d'une quarantaine de personnes qu'il faut faire évoluer vers une plus grande automatisation avec utilisation de l'informatique.

Ce poste convient à un technicien supérieur titulaire d'un BTS ou d'un DUT, ayant une première expérience réussie de la vie industrielle, capable en trois mois d'assimiler les techniques d'un atelier partiellement automatisé et conduit par l'informatique, les techniques de fabrication, la conduite des hommes et l'organisation du travail.

Possibilités d'évolution dans le groupe pour qui réussira à ce poste.

(référence 2396.)



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS, en rappelant la référence du poste.

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

---

*annonce parlée**

Etablissement public

du Secteur Energie, mettant en place des antennes décentralisées, recherche pour RENNES - NANTES - TOULOUSE - MARSEILLE - LYON - DIJON et DOUAI

Ingénieurs expérimentés responsables de delegation regionale

Agés de 32 ans, au moins et diplômés d'une grande école d'ingénieurs, ils auront d'une part le rôle de conseillers et de promoteurs de techniques nouvelles et d'autre part, une fonction permanente de relation et de concertation avec les entreprises, les collectivités et plus généralement les agents économiques consommateurs d'Energie.

Le poste implique une grande aisance dans les contacts, le goût de l'initiative, une bonne capacité d'expertise technique.

* Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez le 763.11.15. **REF. 1143**

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

CSNCR — CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

INGENIEURS RESPONSABLES D'INTERVENTIONS

Notre domaine d'activité couvre le secteur électronucléaire.
Les missions que nous désirons confier à ces Ingénieurs s'étendent à: contacts clients et fournisseurs, gestion des coûts et des délais, animation des équipes (100 à 150 personnes).
Les déplacements se déroulent dans un premier temps en Europe et occupent 50% de la fonction.

Les candidats ont une expérience prouvée des chantiers: montage, essais, entretien d'ensembles industriels importants.
Nous leur offrons des perspectives de développement variées.
Les postes sont à pourvoir à **Lyon.**

Les dossiers de candidature sont à adresser sous référence 72788 à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU HAVRE
recherche

UN ASSISTANT AU COMMERCE EXTÉRIEUR

STATUT CADRE

- Profil : 25 ans minimum, études supérieures ;
- Expérience professionnelle : 2 ans dans un service commercial, bonnes connaissances export ;
- Homme de terrain dynamique, imaginatif et débrouillard ;
- Habitué aux contacts avec les responsables d'entreprise, anglais courant.

Déplacements fréquents à l'étranger.

Envoyer C.V. + photo + prét. au Directeur du Service de Commerce Extérieur, Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre, B.P. 1410, 76067 Le Havre Cedex.

FORMATION A L'INFORMATIQUE

- **INITIATION (120 heures)**
  pour cadres ou jeunes diplômés
  Rémunérés au titre de l'indemnité de formation du 23 novembre 1981 au 31 décembre 1981.
- **ANALYSTE-PROGRAMMEUR (1200 heures)**
  pour cadres ou jeunes diplômés (Bac + 2)
  Rémunérés par l'Etat du 1er décembre 81 au 30 juillet 1982.

Appelez M. TRUONG au (46) 05-31-08.
Inscription immédiate au C.A.R.E.L., 17205 ROYAN Cedex.

VILMORIN
IMPORTANTE SOCIÉTÉ GRAINIÈRE
recrute

UN ADJOINT AU RESPONSABLE COMPTABLE

Nous recherchons un débutant (DECS ou ESC).
Ce poste ouvre de nombreuses possibilités d'évolution au sein de l'entreprise.
Poste basé près d'une grande ville universitaire (Ouest).

Adresser C.V. et photo à VILMORIN, 49250 LA MENITRE.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
d'envergure nationale et internationale
recherche pour son implantation à

LILLE

collaborateur commercial de haut niveau

- ayant une première expérience en milieu bancaire, immobilier ou financier
- de formation supérieure de type commercial
- ayant le goût et le sens des contacts à haut niveau.
- origine régionale souhaitée.

Envoyer C.V., photo Nº 01552 P.A. SVP
37 rue du Général Foy, 75008 Paris - Discrétion assurée

P.A. SVP

FILIALE IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
implantée **RÉGION CENTRE**
recherche

CHEF D'ATELIER

spécialisé en Galvanoplastie

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à nº 15169, CONTESSE Publicité
20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE DU TERTIAIRE
recherche pour
l'EST DE LA FRANCE

- **INGÉNIEURS SYSTÈME**
- **ANALYSTES PROGRAMMEURS**
  MIAGE Ingénieur informatique
  Expérience souhaitée
- **TECHNICIEN de MAINTENANCE**
  B.T.S. Electronique

Faire offre avec C.V. détaillé et prétentions sous le nº 7400, *le Monde* Publicité
Service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens - 75009 Paris

ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT
recherche

JEUNE CADRE COMMERCIAL

Chargé d'assurer la promotion de l'habitat dans la ville nouvelle du VAUDREUIL.

Expérience indispensable de la vente de logements aux particuliers.

Ecrire avec C.V. et photo à M. VIGER
B.P. nº 5, 27690 LERY.

Importante Société Région RHONE-ALPES
offre plusieurs postes à pourvoir
dans le domaine « Terminaux de paiement - Péage - Télécommunications »

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

pour étude « matériel » - Réf. 222.

INGÉNIEURS INFORMATICIENS OU ANALYSTES

Réf. 223.

AGENTS TECHNIQUES D.U.T. ou

B.T.S. Electronique
Réf. 224.

PROGRAMMEURS D.U.T. Informatique

Réf. 225.

pour étude d'équipements à base de microprocesseurs et miniordinateurs. Adresser C.V., photo, références et prétentions à HAVAS SUPPORTS, 81, rue de la République, 69002 LYON sous le nº 5046 en précisant la référence du poste choisi.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



PREMIER FABRICANT MONDIAL DE BATEAUX PNEUMATIQUES
recherche pour son usine de **ROCHEFORT**

Ingénieur confirmé futur directeur des achats

Il dirige une équipe de 10 personnes dont 4 acheteurs qualifiés. Il organise les circuits administratifs (MAPICS). Il gère un budget de 70 MF et un stock de 1 500 références. Il négocie les prix et a un rôle actif dans l'innovation technique avec les Fournisseurs, le Bureau d'Etudes, la Fabrication et le Marketing. (réf. 352 LM).

un Jeune Ingénieur Innovation Méthodes

Formation AM ou analogue

Il est intégré à l'équipe Méthodes Fabrication et chargé de concevoir et mettre en place des systèmes de mécanisation et d'automatisation appliqués aux matériaux souples (tissu, caoutchouc). Il a de 1 à 5 ans d'expérience (réf. 353 LM).

un Jeune Ingénieur qualité

Il relève directement du Directeur de l'usine. Sa mission est d'inventorier les incidents de qualité et d'en analyser l'origine. En liaison avec la Fabrication, il recherche les moyens de les éviter.

Il concourt à la définition de la politique de qualité, au contrôle des innovations techniques et à la mise en place des structures nécessaires. Il a 2 à 5 ans d'expérience industrielle (réf. 354 LM).

* * *

Ces postes sont évolutifs dans une société en évolution rapide. Le climat social et l'ambiance de cette usine de 500 personnes sont excellents. Le travail en équipe avec large délégation y est pratiqué. Le logement est sans problème... et la mer est à 13 km.

Envoyez votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) en précisant bien la référence à notre Conseil qui garantit toute discrétion.

MEDIA PA

Raymond Poulain Consultants 57, avenue de Suffren 75007 PARIS

Ingénieur technico commercial export :

TECHNICIEN DE HAUT VOL ET FIN LIMIER.

Intégrée à une entreprise de dimension internationale, notre société, implantée en BOURGOGNE, est spécialisée dans l'Electronique de pointe.

En liaison étroite avec notre service central Exportation, la mission du candidat que nous recherchons sera de promouvoir sur le plan international (Etats-Unis, Moyen-Orient,...) un matériel sophistiqué et de finaliser les contrats.

A l'écoute de la concurrence, il maîtrise la technologie proposée afin de fournir à notre clientèle internationale une assistance technique et commerciale de qualité.

Il analyse les marchés technologiques par pays et par zones et prépare les réponses aux appels d'offre internationaux.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur INSA, ECAM, Centrale, Génie Electronique, possédant une bonne maîtrise de l'anglais et, si possible, de l'espagnol. Des connaissances en Télécommunications seraient un atout supplémentaire, une expérience technique et commerciale de 4 à 5 ans étant indispensable. Enfin, des déplacements fréquents à l'Etranger sont à prévoir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 14.6 à notre Conseil

J.P.PORNET

Jean Pierre PORNET - 9, rue de Nuits 69004 LYON

Pour son centre de traitement informatique
IMPORTANTE BANQUE du CENTRE FRANCE
recherche

2 INGENIEURS EN ORGANISATION CONFIRMES

réf. 7487

Expérience 3 ans minimum nécessaire, bancaire souhaitée.

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

réf. 7488

2 ans d'expérience minimum.

Les candidats seront de formation Grande Ecole option Informatique.
Rémunération motivante.

Adressez c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions (en précisant bien la référence du poste choisi) à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS, qui transmettra.

Plain Champs

---

bec

Entreprise de Travaux Publics (1000 personnes, CA 400 MF), activité en FRANCE et à l'ETRANGER, recherche pour son siège à **MONTPELLIER**

contrôleur de gestion adjoint

Jeune diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, SUP DE CO ou équivalent) pour prendre en charge

- le budget
- les prévisions de trésorerie
- le suivi des investissements et leur financement
- la planification
- le tableau de bord de la D.G.
- le développement informatique

Anglais parlé nécessaire

La société offre à terme au candidat retenu d'importantes possibilités d'évolution de carrière.

Ecrire avec C.V. à BEC FRERES S.A. - B.P. 10 - 34680 Saint-Georges-d'Orques

---

bec

vous désirez rejoindre une entreprise nationale performante de la région LANGUEDOC-ROUSSILLON.

bec offre un poste :

ingénieur estimateur génie civil

Vous êtes :

- *de formation grandes écoles d'ingénieurs ayant 2 à 3 années d'expérience dans un poste similaire*
- *ou ayant réalisé jusqu'à ce jour votre carrière sur des chantiers de génie civil*

La connaissance de l'anglais sera un avantage
Votre poste sera basé en France à MONTPELLIER

Envoyer C.V. à BEC - service du Personnel
B.P. 10 - 34680 Saint-Georges-d'Orques

SEMS

Filiale de Thomson CSF informatique
recherche pour son **Centre de Grenoble**

Ingénieurs informaticiens de haut niveau

- **SPECIALISTES CONCEPTION MATERIEL** d'unités centrales, de mémoires, d'opérateurs langage,...
- Formation Grandes Ecoles
- Expérience 5 ans minimum dans ce domaine
- Anglais indispensable

Ecrire avec C.V. et photo, à **SEMS** - Service du Personnel - 1, rue de Provence - 38130 Echirolles

MEDIA PA



THOMSON-CSF INFORMATIQUE

THOMSON-CSF TELEPHONE

DIVISION COMMUTATION PUBLIQUE
ÉTABLISSEMENT D'ORVAULT (44700)
TÉL. : (40) 76-31-95
RECHERCHE

Réf. : ANPE 2566

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS (Position II)

de formation ENST, ESE ou équivalent pour participer à l'étude, le développement et la mise au point d'un équipement s'inscrivant dans un système de commutation temporel.

Les candidats devront être familiarisés avec les techniques du traitement numérique du signal. Expérience liée au filtrage numérique appréciée.

Réf. : ANPE 2565

INGÉNIEURS ayt de préfér. qques années d'expérience

pour participer à l'étude, au développement et à la mise au point de systèmes logiciels en temps réel de centraux téléphoniques à commande enregistrée. Il est très souhaitable que les candidats de formation école d'ingénieurs soient familiarisés aux techniques et à la pratique des langages de programmeur (connaissance de l'assembleur et d'un langage évolué).

Adresser C.V. détaillé avec N° tél. souhaité à : SERNENC - ANPE - 12, rue de Strasbourg, 44041 NANTES CEDEX. Tél. : (40) 47-01-06.

Responsable organisation de gestion

Bordeaux **150 000 F**

Directeur de Gestion de la Société **DOC FRANÇOIS**, filiale du Groupe Docks de France, réalisant un C.A. proche de 2 Milliards de Francs à travers nos supermarchés **SUMA** et hypermarchés **MAMMOUTH** sur tout le grand Sud-Ouest, je structure mes services et recrute le **responsable organisation méthodes** qui me sera directement rattaché.

Assisté d'un Contrôleur interne et ayant prise sur l'Informatique, vous serez chargé d'un ensemble de missions variées d'organisation administrative et financière, de mise en place opérationnelle de comptabilité analytique et d'informatique au niveau utilisateur. Bien sûr, vous aurez à vous déplacer sur le terrain. Nous souhaitons que vous ayez 28 ans minimum, soyez diplômé de l'enseignement supérieur, grande école d'ingénieurs ou de gestion et disposiez d'une expérience de 3 ans minimum en grande entreprise ou cabinet d'organisation. Il vous faut une motivation profonde pour les études d'organisation, des capacités de synthèse et d'analyse et surtout une aptitude à la remise en cause et à la conception de procédure.

Votre aisance à communiquer et votre dynamisme doivent vous permettre, au sein de mon équipe, d'occuper une position de choix pour participer à la performance de notre société et de vous en servir comme tremplin futur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous la réf. 2415 M à **OCS** notre conseil qui vous garantit la confidentialité de votre candidature.

MEDIA PA ODOUL

ocs Conseil en Recrutement
37 Quai Richelieu
33024 BORDEAUX cedex

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE SERVICES A L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE — **Rhône-Alpes** — **120/160.000 F/an**

leader mondial dans son domaine
(C.A. de + 500 millions $) en forte expansion
offre une réelle opportunité de carrière à un jeune

ADJOINT au PERSONNEL MANAGER

Le candidat retenu, d'environ 29 ans, sera de formation supérieure (Grandes Ecoles de Commerce ou d'Ingénieurs) complétée par une première expérience de 2/4 ans dans la fonction. La pratique de la gestion administrative sera un atout (notions d'informatique appréciées), mais un intérêt marqué pour la gestion des hommes et des carrières est essentiel.

Bonne connaissance de l'anglais nécessaire. Personnalité dynamique et ouverte vers l'international indispensable pour une évolution rapide, en France ou à l'étranger.

Ecrire sous réf. APM/RB à T.H.P., 16, rue Vignon, 75009 PARIS.
Notre Conseil, R. BATIFOULIER, vous garantit une totale discrétion.

La filiale française
d'une importante multinationale américaine
C.A. 400MF - taux de croissance > à 30% l'an,
recherche un

ACHETEUR RESPONSABLE DES PRODUITS ACCESSOIRES

Vous êtes :

- un commercial, apte à négocier, ayant le goût des contacts humains et capable de réagir vite.
- ESCAE ou équivalent, ESAP et bilingue anglais.
- un homme ou une femme de 25 ans au moins, mobile et disponible.

Vous avez :

- une expérience d'achat de biens de consommation courante du rayon bazar, quincaillerie, bricolage pendant au moins 3 ans.

Vous serez :

A MARSEILLE

- sous la responsabilité du Directeur des Achats chargé de rechercher et de négocier avec l'ensemble des fournisseurs de ce secteur.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. 10 M à PIERRE LICHAU S.A. — 116 rue Edmond Rostand - 13006 MARSEILLE qui transmettra.

---

chef des services techniques du département usinages mécaniques - Lyon

La société est spécialisée dans la réalisation d'ensembles mécaniques et d'usinages en grande série. Elle est très bien équipée, dynamique et solide. Elle cherche un ingénieur type AM ayant une très bonne expérience des méthodes acquise en grande entreprise. Des connaissances en métallurgie serait un atout supplémentaire. Chef des services techniques, il anime et coordonne les équipes : méthodes de fabrication / études outillages et équipements / installation de machines et entretien du parc / magasins outillages et montages / contrôle qualité. C'est un excellent animateur, près des hommes et des problèmes, capable d'avoir une approche globale des situations et de faire en sorte que chacun puisse bien accomplir sa mission. En somme, un leader avec une certaine ambition qui n'a pas dit son dernier mot. Merci de nous envoyer votre CV + appointements actuels et prétentions (réf. CPM)

SCHNEIDER RECRUTEMENT
55, montée de choulans 69323 lyon cedex 1

JOUVEINAL LABORATOIRES

recherche pour renforcer son service de
galénique industrielle
implantée dans son usine
d'Angers - 49

pharmacien galéniste

Son action portera sur la mise au point de produits et procédés, dans les domaines PHARMACEUTIQUE et DIÉTÉTIQUE.

Il devra avoir 30 ans minimum et une expérience d'environ 5 années dans un service de galénique.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 2270 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GRAND GROUPE FRANCAIS - REGION NORD
recherche

CONSEILLER très haut niveau HF

PARTICIPATION ET INTERESSEMENT

Ce collaborateur est rattaché directement au Directeur des Relations Humaines du Groupe. Il aura pour mission d'étudier, d'élaborer et de faire appliquer des programmes destinés à promouvoir la participation, l'intéressement et la motivation des personnels dans les sociétés du Groupe. Ce poste, de premier plan, aux multiples implications, devrait intéresser un candidat, 28 ans au moins, possédant une certaine expérience dans les relations humaines et la gestion ou la finance. Possibilités d'évolution très larges.

Ecrire avec CV + photo + rémunération actuelle à

SODECI 140, rue de la Croix Nivert 75015 PARIS

jeune ingénieur mécanicien, FAITES EVOLUER NOS PRODUITS !

Un regard neuf, un esprit critique attiré par l'analyse de valeur, voilà ce que nous souhaitons rencontrer.
Un jeune ingénieur mécanicien (A.M., INSA ou équivalent), débutant, créatif et souhaitant exercer ses talents dans une entreprise industrielle en pleine expansion.
Situés en région lyonnaise, nous fabriquons du matériel d'équipement industriel réputé pour sa fiabilité et nous recherchons un ingénieur capable de faire évoluer nos produits en qualité et compétitivité.
Votre mission sera d'analyser nos produits et nos process pour obtenir de meilleurs coûts de production et une meilleure adéquation de nos produits au marché.
Un esprit novateur mais méthodique et rigoureux, sensibilisé aux aspects économiques, une bonne dose d'opiniatreté, vous êtes prêt à travailler « à la planche » en B.E.
De bons résultats dans ce poste nous permettront de vous confier progressivement de plus amples responsabilités.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. 653 M à notre conseil

ALGOE 9 bis route de Champagne 69130 ECULLY

Membre de Syntec

média-system

LA VENTE PAR CORRESPONDANCE

un marché porteur en pleine croissance.

QUELLE

Une société jeune et en fort développement (1300 personnes - 1 milliard de C.A.), filiale d'un Groupe international offre, à l'occasion d'un renforcement de ses structures, le poste de CADRE.

Responsable du traitement administratif de la commande

Si vous savez animer une équipe importante (120 personnes),
Si vous avez une solide expérience du traitement des flux administratifs,
Si vous savez dialoguer avec les informaticiens,

Ecrivez avec C.V. détaillé, photo et prétentions à Madame PROUST - QUELLE - B.P. 100 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX

Métropole Nord - 100 000 F + 2,6 milliards de F - 3900 personnes

Ingénieurs en organisation

« Professionnels capables de déterminer les méthodes propres à assurer la marche d'un service, d'un département, d'une entreprise dans les meilleures conditions de travail et de productivité », nous dit le dictionnaire.

LES TROIS SUISSES ajoutent : *« ils contribuent à l'efficacité en améliorant et en créant des systèmes de gestion le plus souvent informatisés »*.

De 60 000 à 100 000 commandes par jour ! Comment les recevoir, les traiter et en assurer l'expédition dans le meilleur délai ? Pour répondre à ce pari quotidien, nous renforçons nos services organisation industrielle et administrative.

Nos ingénieurs analysent avec un esprit critique et créatif les systèmes existants afin de faire évoluer les conditions de travail, d'optimiser nos délais de traitement et nos résultats. Ils ne sont pas exclusivement des hommes d'études, ils vont sur le terrain pour mettre en œuvre les projets adoptés (formation et animation du personnel, mise en place des procédures et matériels...) en assurant le démarrage et le suivi.

Convaincus que le mieux être et la performance ne sont pas incompatibles, ils sont efficaces grâce à leurs aptitudes à analyser, à convaincre et à leur sens de la communication.

Nous cherchons de jeunes ingénieurs et/ou des diplômés d'Ecole de commerce qui ont, si possible, une première expérience.

Gérard ABLIN traite confidentiellement votre candidature, merci de lui écrire sous la référence 1190 LM.

argos
Département Conseil en Recrutement
517 avenue de la République - B.P. 319 - 59701 MARCQ EN BAROEUL Cedex.

MEDIA PA

Contrôleur de gestion

Région OUEST

Un important groupe spécialisé dans le Transport Routier (CA : 1 Milliard de F-2000 personnes - 1200 véhicules) recherche pour sa Société située dans l'Ouest de la France, son CONTROLEUR DE GESTION.

30 ans environ, de formation supérieure (DECS minimum + École de Gestion appréciée), le candidat aura une expérience d'au moins 5 ans en Cabinet et Entreprise.

Sous l'autorité du Directeur de la Société régionale, il mettra en place la comptabilité analytique et le contrôle de gestion selon la politique préalablement établie par la Direction Financière du siège.

Veuillez adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, photo et CV) sous réf. 2652 à

daphné samson

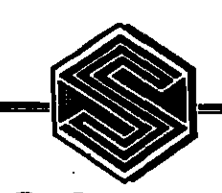
Conseil en recrutement 32 rue de Sablonville
92200 NEUILLY / SEINE
Réponse et discrétion assurées

"Je recherche un patron du textile"

Vous êtes diplômé d'Ecole Commerciale et vous avez au moins 5 ans d'expérience dans les grandes surfaces. Vous êtes responsable du textile d'un hypermarché, avec une expérience approfondie de la gestion, des achats et des relations humaines. Vous voulez vous affirmer dans votre rôle de patron de tous les rayons textiles d'un grand hypermarché, puis aller au-delà.

Je vous propose de le réussir dans une région passionnante : la région Rhône-Alpes. Ecrivez-moi pour me donner les raisons de nous rencontrer et le prix qui sera le vôtre. A mon avis, au moins 150 000 F.

Bernard Lecomte
Directeur de la branche Hypermarchés
Genty Record
Avenue de la Falaise - 38360 Sassenage - Grenoble



GROUPE SOREP Centre de Micro-électronique de Châteaubourg (près de Rennes)

Dans le cadre de son développement international avec ses partenaires américains
RECHERCHE

INGENIEURS GRANDES ECOLES

pour ses différentes activités

CONCEPTION DE CIRCUITS INTEGRES MONOLITHIQUES A LA DEMANDE

LE RESPONSABLE DU CENTRE
Réf. 101
Expérience en circuits prédiffusés exigée.

CONCEPTEURS
Réf. 102
Ayant si possible expérience CALMA JDS 2

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
Réf. 103
Expérience marché européen souhaitée.

MICROELECTRONIQUE HYBRIDE

UN RESPONSABLE DE PRODUCTION
Réf. 201
Plusieurs années d'expérience exigées dans la fabrication de circuits hybrides.

INGENIEURS DEVELOPPEMENT
Réf. 202
Chargés du lancement et du suivi des prototypes.

UN INGENIEUR RESPONSABLE DES ACHATS
Réf. 203
Ayant expérience confirmée en matière d'approvisionnement de composants électroniques.

TESTS

INGENIEURS SYSTEMES
Réf. 301
Ayant plusieurs années d'expérience sur système SENTRY

INGENIEURS PROGRAMMATION
Réf. 302
Connaissance des circuits VLSI indispensable.

Tous ces postes sont à pourvoir dès janvier 1982 et la connaissance de la langue anglaise est vivement souhaitée
La rémunération sera liée à l'expérience et aux compétences des candidats qui auront la possibilité d'occuper très rapidement des postes à haute responsabilité

Ecrire avec C.V. + prétentions avec référence du poste à :
SOREP
Service du Personnel - B.P. 5 - 35220 CHATEAUBOURG

média-system

Importante Société Construction Biens d'Equipement
recherche pour sa
Division Entrainements et Ensembles électroniques
LYON

Electroniciens

BTS-IUT ou équivalent

Connaissances appréciées en vitesse variable et automatismes pour renforcer son Service après-vente : mises en service et dépannages.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 15.081, CONTESSE Publicité, 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

RANDSTAD seeks a

bilingual colleague

for its office in TOULOUSE

A service company of European importance is opening a specialised unit for temporary bilingual secretarial personnel in TOULOUSE.
In view of this development, we are looking for a young bilingual (French/English) colleague, preferably with English as her mother tongue; knowledge of other languages is very welcome.
She must have a solid secretarial background, human insight and commercial qualities. We expect her not only to be dynamic, but also to have the faculty of initiative which is necessary to function in a small team. She must be willing to apply herself fully to a highly demanding but varied and interesting job.
We demand « A » level French and advanced secretarial training.

Send your handwritten application with Curriculum Vitae and photo to:

randstad france s.a.
Travail Temporaire
4 place Félix Eboué
75012 Paris



média-system

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE LA RÉGION DU SUD-EST
recherche
pour exploitation d'une unité de production à caractère électromécanique :

1 JEUNE INGÉNIEUR

26 ans minimum
Formation : grandes écoles, Arts-et-Métiers ou équivalent.
Connaissance en automatisme, automates programmables appréciée.
Sens de la méthode et de l'ordre nécessaire. Bonnes relations humaines.
Ancienneté professionnelle dans le domaine électromécanique souhaitée.
Ecrire C.V. détaillé, références à : COGEMA, B.P. 170, 30200 Bagnols-s.-Cèze

Laboratoire du C.N.R.S. recherche
Ingénieur
en électronique débutant pour études sur récepteurs type TV ou diode, et travaux de maintenance sur équipements électroniques divers.
Connaissance circuits analogiques nécessaire.
Envoyer C.V. au Directeur Observatoire de Haute-Provence, 04870 St-Michel-l'Observatoire

Agence d'urbanisme de Bretagne, recherche
CHARGÉ D'ÉTUDES
Pour études d'habitat (logement social, équipement) Minimum 3 ans d'expérience.
A pourvoir immédiatement.
Envoyer C.V. et prétentions à n° 7385 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSEES, 45, r. des Italiens, 75009 Paris.

Foyer d'animation 73400 Ugine cherche ANIMATEUR, temps complet.
Candidature avant 18-11-81.

Organisme professionnel agricole recrute
UN CHARGÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Pour :
— Interventions dans entreprises agro-alimentaires et coopératives agricoles.
Formation :
— Supérieure de Commerce, I.A.E., E.N.S.I.A.A.
Résidence :
— Evreux.
Env. C.V. et prétentions à : CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'EURE BOITE POSTALE 882 27008 EVREUX CEDEX

Association de formation du tertiaire social cherche Animateur (trice) pour mise en place, animation, suivi de stages de formation continue et d'insertion sociale. Connaissances en gestion, comptabilité et expérience souhaitées.
Envoyer C.V. à I.R.F.A. Normandie-Maine 61250 DAMIGNI.

Association recherche pour activités enfants (centres de loisirs + terrain d'aventure) ANIMATEUR SOCIO-CULTUREL diplômé (DEFA, CAPASE) ou en cours, ou expérience professionnelle animation enfants.
Téléphone : (81) 91-36-27.

ORGANISME PUBLIC A VOCATION ÉCONOMIQUE
recherche son
CHEF
du DÉPARTEMENT
DOCUMENTATION-RELATIONS EXTÉRIEURES

Celui-ci, âgé d'env. 40 ans, de formation supérieure (Institut d'Etudes politiques, E.S.C., diplômé Sciences économiques) aura une ascendance personnelle et bénéficiera d'un esprit imaginatif d'analyse mais aussi de synthèse. Il aura de plus le goût de la promotion.

Le candidat devra avoir une expérience professionnelle acquise dans un poste de responsabilités (relations extérieures, études économiques, commerciales et juridiques, publicité, édition de publication, etc.).

Adresser candidature manuscrite, C.V. et exigences sous pli personnel à : Michel SAUVAGE, B.P. 641, 76007 Rouen Cedex, qui transmettra.

vendre des équipements importants aux 4 coins du monde

La société se situe sur le marché mondial. Elle est présente dans 70 pays avec des matériels connus et souvent leader (90 % d'export). Elle crée le poste de CHEF DES VENTES d'un de ses départements. Dans ce but, elle cherche un "commercial export" de formation type ESC, ayant 5 ans minimum d'expérience de vente d'équipements importants à l'étranger et l'expérience des montages financiers. Voyager 50 % de son temps dans le monde entier est une des satisfactions que lui donne sa vie professionnelle. Bien sûr, il parle couramment allemand et anglais. Ses missions principales :
• diriger et coordonner l'action de 3 ingénieurs de vente et celle des agents locaux, actuels ou nouveaux, qui doivent être les mieux informés et les mieux introduits
• traiter des affaires en privilégiant celles qui ont un effet d'entraînement. Il les prend en charge de A à Z (dossiers financiers, suivi des délais, règlements, etc...). Ses interlocuteurs sont des directeurs de sociétés
• avoir toujours une bonne connaissance du marché de chaque pays.
Il dispose d'assistances techniques appropriées et de l'expérience exportatrice de l'entreprise.
Merci de nous envoyer votre CV + appointements actuels et prétentions (réf. DQM).

SCHNEIDER RECRUTEMENT
55 montée de choulans - 69323 lyon cedex 1

Agence de publicité implantée à Strasbourg, Paris, Mulhouse, Nancy, C.A. 30 millions de francs, recherche pour Strasbourg un(e) assistant(e) chef de publicité ou chef de publicité junior pour budgets de produits de grande consommation et budget bancaire.
Formation : HEC - ESSEC - SUP DE CO - ICN
Expérience : débutant ou 1 à 2 ans en agence.
Envoyer C.V. et photo à Patrick Spielmann Collette Communication 11, rue Contades 67300 Schiltigheim

CHEF des VENTES export

Une PME, qui fabrique et commercialise des équipements pour pressing et du matériel de repassage industriel pour la confection, très compétitifs, recherche un chef de vente export.

Il disposera d'une large autonomie pour développer les ventes sur le plan international.

La connaissance de l'anglais et de l'espagnol est indispensable. La connaissance de l'allemand sera appréciée.

L'homme recherché doit apporter la preuve de sa compétence en ayant déjà fait une expérience réussie dans un poste similaire.

Lieu de travail : Lyon avec de fréquents déplacements.

Si vous êtes intéressé par ce poste, voulez-vous avoir l'obligeance de nous envoyer votre dossier de candidature (C.V., photo et rémunération demandée), qui sera traité confidentiellement, sous la référence : 612 - PR à -



ROLAND DERKUM CONSEILS
48, rue de Margnolles
69642 Caluire cedex



TRAVAUX ELECTRIQUES

Nous comptons parmi les plus importantes entreprises françaises dans notre domaine et nous recherchons des :

Ingénieurs d'Affaires Haut Niveau

140/165.000 F an +

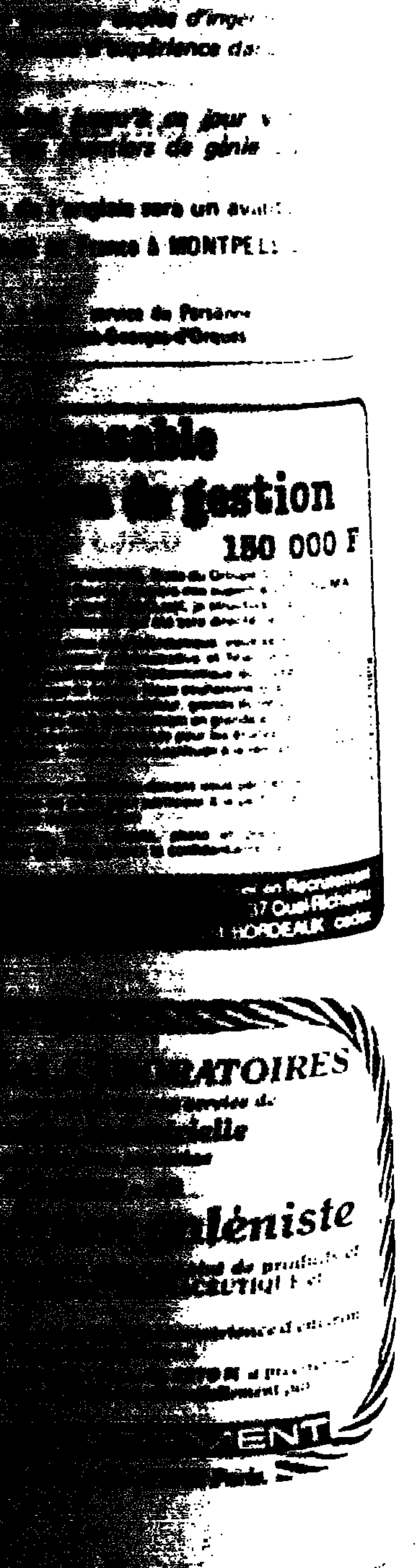
Nord - Picardie - Bretagne

De préférence Ingénieur diplômé, vous comptez 4 à 8 années d'expérience en électricité (industrielle ou bâtiment) comme responsable d'affaires et vous souhaitez faire la preuve de votre potentiel à un niveau élevé, dans l'une des régions où les postes sont à pourvoir au sein d'un Groupe solide en plein développement.

Envoyez votre CV en précisant éventuellement vos régions de préférence sous référence 2M 9360 ACT.

350, rue de Vaugirard
75015 Paris

GFC



TOTAL
COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES

Dans le cadre du développement de ses activités,
TOTAL EXPLORATION PRODUCTION
recherche un

ingénieur débutant ou semi-débutant
(1 à 2 ans d'expérience)

Il travaillera au sein d'une équipe, dans le domaine du Calcul et du Comportement des CONSTRUCTIONS EN MER (PLATEFORMES).

Le candidat recherché est ingénieur ENSAM, ENSTA, ESTP ou équivalent.

Une amorce de spécialisation en mécanique des structures serait appréciée.

Le poste proposé est basé à Paris avec des missions à l'étranger. L'anglais courant est nécessaire. La carrière ultérieure pourra comprendre des affectations à l'étranger. Une réelle disponibilité, à terme, pour l'expatriation est donc requise.

Si ces perspectives vous intéressent, veuillez envoyer une lettre manuscrite + C.V. + photo au Service Recrutement de TOTAL EXPLORATION PRODUCTION - Tour Mirabeau - 39 à 43, quai André Citroën - 75739 PARIS Cedex 15, sous la réf. 1MO21.

Formation ou expérience informatique

Jeunes Ingénieurs ou MIAGE, ESC...

Pour préparer la communication de demain, les P.T.T. se sont dotés d'**équipements informatiques parmi les plus puissants** et les plus performants.

La mise en place d'un réseau national (10 000 terminaux, 500 concentrateurs, 18 ordinateurs haut de gamme), le développement d'applications de gestion, les études techniques, la passation des marchés, la formation professionnelle...

Autant de tâches que nous souhaitons confier à de jeunes ingénieurs (ou niveau équivalent) possédant, soit une formation, soit une expérience dans le domaine de l'**informatique**.

41 postes d'Inspecteurs Principaux des Services d'Etudes Techniques sont à pourvoir sur concours organisé par la Direction du Personnel et des Affaires Sociales du Ministère des P.T.T. (clôture des inscriptions le 19 novembre 1981).

Les lauréats seront affectés soit à la **Poste**, soit aux **Télécommunications**, compte tenu des vacances d'emplois.

Pour tout renseignement sur les fonctions que vous exercerez, téléphonez au :
- 200.34.34 pour les emplois de la Poste.
- 543.43.43 pour les emplois des Télécommunications.

MEDIA BI

JURISTE ADJOINT AU RESPONSABLE DES ASSURANCES ET DES SINISTRES

Notre société (5000 personnes) a pour vocation la fourniture d'ensembles industriels importants.

Le candidat recherché par notre Service Juridique a une formation de juriste, 5 ans d'expérience des assurances; il maîtrise aussi bien les questions de prévention que de sinistres.
Ses domaines d'intervention:
- les risques: prévention et gestion;
- les assurances: définition des besoins, souscription et gestion des polices;
- les sinistres: évaluation, déclarations, règlements.

Des voyages sont à prévoir en France et en Europe.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 72787 à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Le Groupe CEGOS

Pour faire face au développement de son activité de **CONSEIL en RECRUTEMENT**
cherche

Un psychologue consultant

Agé de 30 ans minimum, il possédera une formation supérieure solide (université, Psycho-Prat ou équivalent) et aura acquis - soit en entreprise, soit en cabinet - une expérience approfondie de la recherche et de la sélection de cadres de haut niveau.
Détaché éventuellement dans de très importantes entreprises clientes, il devra essentiellement développer une clientèle dans le cadre des activités habituelles de Sélé-CEGOS à Paris ou en Province. La connaissance de la langue anglaise sera très appréciée.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite + C.V. + prétentions sous références 3011/M à Claudine FERRY-CLEMENT, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, rond-point du Pont-de-Sèvres. 92516 BOULOGNE CEDEX.

Membre de SYNTEC

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis, Turin

---



emplois régionaux

CENTRE RECHERCHES
ENTREPRISE PHARMACEUTIQUE FRANCAISE
créant un service Analyse Chimie Organique
recherche

INGENIEUR CHIMISTE
DOCTEUR EN CHIMIE....

pour lui en confier la responsabilité.

Le candidat doit posséder de bonnes connaissances en chimie organique, méthodes d'analyse et spectroscopie.

Il sera amené à travailler en liaison, notamment, avec les départements synthèse, galénique, pharmacologie.

Une expérience similaire est souhaitée.

Poste à pourvoir en province, ville universitaire

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 14032 à JEAN REGNIER PUBLICITE 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS qui transmettra.

j.r.p.

Société ingénieurs-conseil recherche pour province

INGÉNIEUR

5 a. expér. assainissement (réseaux, mesures, conception et/ou exploitation expér. informatique appréciée).
Envoyer C.V. SAFEGE. 76, rue des Suisses, B.P.727 92007 NANTERRE Cedex.

Groupe Important
Recherche pour l'une des ses Sociétés à MARSEILLE, spécialisée en construction offshore

UN INGÉNIEUR SOUDEUR

10 ans d'expérience pour diriger service soudage et bureau de fabrication 30 à 40 personnes. Poste convenant à candidat de niveau élevé, ayant exercé ses responsabilités. Rémunération en fonction de la valeur du candidat.
Envoyer C.V. et photo sous n° T 030.309 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

CENTRE D'ÉTUDES ET D'EXPÉRIMENTATION ORGANISME PUBLIC INTERMINISTÉRIEL
RECHERCHE

UN CHARGÉ DE MISSION

Dans le cadre de la mise en place d'un système d'information du public en zone rurale (système vidéotext), cette personne dirigera les travaux de constitution de la banque de données regroupant les informations des associations :

- Contacts aves les associations, rédaction des informations, composition des textes sur écran.
- Connaissance du milieu associatif secteur social exigée, expérience des contacts avec les associations.
- Aptitude à la coordination des travaux d'une équipe.

Téléphoner au 271-67-96 à Mlle Sepolsky ou M. Vitale.

Sté DIGILOG
recherche pour divers postes à pourvoir dans la région méditerranéenne
JEUNES INGÉNIEURS
débutants ou quelques années d'expérience. Formés sur microprocesseurs ou mini-ordinateurs.
Expédier C.V. avec prétentions à DIGILOG R.N. 96 - 13970 LA BARQUE

Sté de Form.-Conseil Lyon cherche

COLLABORATEUR

Bonne connaissance en sciences sociales, de préférence avec expérience industrielle ou administrative, capable d'animer et de gérer l'ensemble d'une action de formation.
Ecrire sous le n° 30.307 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

REPRÉSENTANT, INGÉNIEUR ou TECHNICO-COMMERCIAL
- Introduit auprès utilisateurs presses à découper et à emboutir pour représenter société française en expansion.
- Secteurs : Yonne, Cher, Nièvre, Allier.
- Une sérieuse expérience dans le domaine technique et celui de la vente est nécessaire.

Pour le premier rendez-vous Ecrire sous le n° 030170 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

RIVOIRE & CARRET
recherche son

RESPONSABLE DU CONTROLE LOGISTIQUE

Rattaché à la direction logistique, animateur de son équipe, il assure des :

- Activités opérationnelles : audit des prestataires, inventaires, contrôle des frais.
- Responsabilités fonctionnelles : audit du système de gestion, du flux de matière au sein de l'entreprise.

Il a déjà l'expérience de l'entreprise.

Méthodique et rigoureux, il a le sens de la formation et sait convaincre.

Il est mobile.

Sa formation est de niveau supérieur : Ecole de Commerce I.A.E. — DESS d'audit interne. Une expérience des systèmes de gestion informatisée sera appréciée.

Ecrire : C.V. + photo + prét. à RIVOIRE & CARRET R.T. — 33, bd de la Liberté. 13001 MARSEILLE.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche pour
PARIS et PROVINCE

JEUNES INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Ils seront affectés d'abord à **la Direction de l'Informatique**, dans des fonctions de **gestion**. Après une période de 3 à 5 ans ils évolueront dans d'autres secteurs de la Société.

Profil souhaité :
- Jeunes ingénieurs généralistes de **Grandes Écoles** : X, Mines, ECP, ESE, AM, Sup' Aéro, ENSTA.
- Débutants ou ayant quelques années d'expérience.
- Option Informatique ou expérience informatique appréciée, mais non indispensable. **La formation** sera assurée par la Société.

Carrière **très diversifiée** au sein d'un Groupe multinational.

Écrire 110.982 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.

Cii Honeywell Bull

pour participer au développement de ses futures gammes d'ordinateurs, recherche

INGENIEURS LOGICIEL

C'est dans le domaine spécifique du **Logiciel de Base** qu'ils exerceront leur activité : Systèmes, Télécommunications, Bases de Données, Compilateurs, ...
Les candidats seront diplômés Grandes Ecoles et possèderont des connaissances de base en informatique acquises lors de leurs études ou au cours d'une première expérience professionnelle.
Lieu de travail : Paris 20ème, puis Louveciennes 78.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 167 M à Cii Honeywell Bull PC 0G021C - 94 av. Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

Massiot Philips
matériel médical

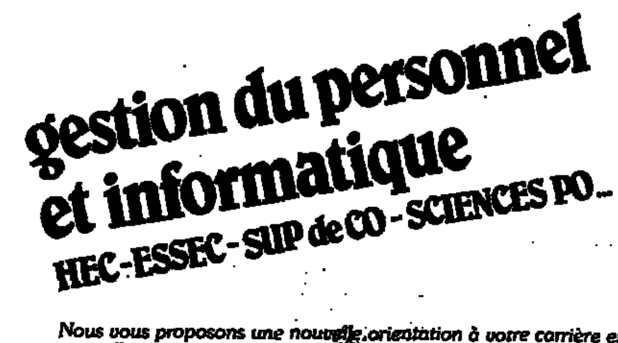
recherche pour renforcer ses forces de vente Radiologie, Echographie

Ingénieurs Commerciaux

Nous vous proposons :
- Vente de Matériel Médical de haute technicité.
- Responsabilité d'un secteur géographique.
- Rémunération motivante variable en fonction des résultats.
- Formation initiale de plusieurs mois, perfectionnement permanent.

Votre profil :
- Formation supérieure commerciale (ou technique).
- Grande aptitude aux relations et communications.
- Expérience (quelques années) de vente ou technico-commerciale souhaitée.
- Connaissance de l'anglais appréciée.
- Disponibilité géographique.

Envoyer lettre manuscrite C.V. et photo au Département du Personnel 64, rue Carnot – 92150 SURESNES



Nous vous proposons une nouvelle orientation à votre carrière en devenant le conseiller de nos clients qui ont choisi nos progiciels PACHA et GPX. Interlocuteur privilégié des directions personnel et informatique, votre mission s'étendra de la formation des utilisateurs en conseil en gestion de personnel.

Vous avez une expérience de la fonction personnel. Vous avez peut être participé à la mise en place d'un progiciel de paye et de gestion du personnel. PACHA de Sopra par exemple.
Vous souhaitez exercer plus largement votre goût pour les relations humaines dans le travail et vous portez un intérêt certain à l'utilisation des techniques nouvelles de l'Informatique.

Ecrivez-nous, en joignant photo, CV et prétentions, sous réf 1611 M à Sopra Recrutement, 90 rue de Flandre 75019 Paris.

média-system

SOPRA
ingénierie des systèmes d'information

Importante Société de
PROMOTION IMMOBILIERE
siège Paris, recherche pour sa **DIRECTION TECHNIQUE**

chef de projet

pour la mise au point d'un système de construction très économique à moyen terme. Le titulaire du poste devra être de formation architecte et si possible ingénieur (T.P. ou équivalent) et posséder quelques années d'expérience au sein d'une entreprise de Bâtiment ou d'une société de promotion immobilière.
Des qualités de dynamisme et d'imagination sont indispensables.

Adresser C.V. et prétentions, sous référence 6420 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.



Créée il y a trois ans par un des premiers groupes de la presse professionnelle (01 Informatique, Minis et Micros, etc.), notre revue destinée au grand public connaît un développement explosif.

Vous êtes passionné d'informatique individuelle, vous écrivez correctement le français, vous êtes "sérieux mais pas triste" et vous avez, si possible, une première expérience professionnelle.

JEUNE DIPLÔMÉ(E) GRANDE ÉCOLE, UNIVERSITÉ OU NIVEAU ÉQUIVALENT

rejoignez l'équipe de rédaction de notre journal à Paris.
Vous présentez à nos lecteurs, dans le style de la revue, des articles que nous recevons. Pour d'autres articles, vous étudiez les applications professionnelles et personnelles des ordinateurs individuels ainsi que les caractéristiques des nouveaux produits, en menant, notamment, des entretiens avec les constructeurs et les utilisateurs. Progressivement, vous prenez des responsabilités dans l'ensemble des activités du journal : choix des textes à publier, relations avec leurs auteurs, etc.

Vos compétences et vos capacités d'autonomie doivent vous permettre, ultérieurement, d'évoluer au sein de notre groupe de presse

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. M 5780, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION
49, avenue de l'Opéra 75002 Paris



DIRECTEUR COMMERCIAL

Nous sommes un important groupe spécialisé dans la vente de machines-outils, et nous recherchons pour notre filiale à Paris le Directeur Commercial.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur de 35 ans minimum, ayant une expérience technique et commerciale d'au moins 5 ans dans la machine-outil.

Le candidat retenu devra avoir le sens des contacts humains à un très haut degré pour diriger et animer une équipe d'Ingénieurs-Technico-Commerciaux, il supervisera également le suivi des dossiers d'offres et de commandes, ainsi que le service Après-Vente.

Il maîtrisera parfaitement l'anglais et si possible l'Allemand.

Dans un délai de 3 à 4 ans environ, il pourra accéder au poste de Directeur-Gérant de notre filiale.

Merci d'envoyer lettre de candidature manuscrite, C.V. et prétentions (en précisant sur l'enveloppe le nom des Sociétés avec qui vous ne désirez pas entrer en contact) sous réf. 23680 M à BLEU Publicité - 41, Avenue du Château 94300 VINCENNES (Discrétion assurée)



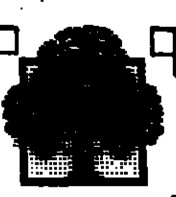
LEADER DE LA PERI-INFORMATIQUE FRANÇAISE recherche pour sa DIRECTION APRES-VENTE

un rédacteur technique

intégré au service Documentation son rôle sera la rédaction des notices techniques de maintenance relatives à nos matériels :
- terminaux intelligents,
- mini-ordinateurs,
- distributeurs automatiques de billets.

Pour ce poste évolutif le candidat aura une formation Ingénieur ou Technicien Supérieur dans le domaine électronique.

Lieu de travail : Bruyères-le-Châtel (proche Arpajon) puis MASSY 91 (5' du R.E.R.).



Ecrire avec CV et prétentions à Catherine BONNIER
TRANSAC ALCATEL
91680 BRUYERES-LE-CHATEL

Cii Honeywell Bull

pour participer à la qualification et au support de logiciel, recherche des

INGENIEURS SYSTEMES

Ils participeront à la préparation et au démarrage d'exploitation du DPS7 (mono et multiprocesseurs) dans l'environnement SIRIS 8 E, GCOS 64 et réseaux DSA. Ils exerceront une activité de support de haut niveau : installation et suivi des sites pilotes, qualification et maintenance.

De formation supérieure (grandes écoles ou universités), les candidats auront de préférence une expérience de quelques années en grands et moyens systèmes ou en téléinformatique. La connaissance des logiciels SIRIS 8 et GCOS 64 serait appréciée.

Lieu de travail : Louveciennes.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 168 M à Cii Honeywell Bull PC OG021C - 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20



LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'ILE - DE - FRANCE
nous confie la recherche de son

Chef du département Marketing

De formation supérieure (type Grande Ecole Commerciale), il aura 35 ans environ, une solide expérience du marketing et devra avoir fait preuve de sa compétence dans une société du secteur tertiaire, de préférence.

S'appuyant sur une équipe de 12 spécialistes dont il assurera la direction, il sera le conseil de la D.G. en matière de stratégie commerciale.

Il aura une mission de motivation, d'entraînement à l'action et d'assistance auprès du réseau d'agences.

Nous serons exigeants sur ses qualités d'imagination, de précision (dans les objectifs commerciaux proposés), de persuasion et d'animation.

Son potentiel devra lui permettre une carrière évolutive.

Notre position de Conseil en Développement Marketing vous garantit une totale discrétion si vous nous adressez votre CV (lettre manuscrite, photo et prétentions) sous réf. M10014

MARKET.FORM
SPECIALISTE DU DEVELOPPEMENT COMMERCIAL
36, RUE DE CHATEAUDUN 75009 PARIS

PORTES GRANDES OUVERTES AUX JEUNES DIPLOMES



NOTRE GROUPE :
+ de 5 milliards de chiffre d'affaires
+ de 7 000 personnes
un fort développement à l'étranger
leader sur la plupart de ses marchés :
- **HUILES ALIMENTAIRES ET SAUCES**
- **PLATS CUISINES EN CONSERVES**
- **PRODUITS D'ENTRETIEN...**

Aujourd'hui, nous ouvrons nos portes aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, mobiles géographiquement et professionnellement, auxquels nous proposons un **NOUVEL ITINERAIRE D'INSERTION** particulièrement concret passant par la Production, la Vente... et impliquant une participation active à la stratégie de progrès de l'Entreprise.

Les connaissances acquises sur les activités et les structures de l'Entreprise durant cette première expérience, vous permettront de rejoindre l'une des filières dans lesquelles nous proposons des postes :

MARKETING, COMMERCIAL, INFORMATIQUE, RECHERCHE, PRODUCTION, RELATIONS HUMAINES,

afin d'y prendre très tôt des responsabilités.
A terme, vous évoluerez dans diverses fonctions favorisant votre développement.

Si prendre le pari de participer à l'évolution de Lesieur vous tente, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) à :
LESIEUR – Recrutement des Cadres
122 avenue du Général Leclerc, 92103 Boulogne.



SOURCES

Entreprise TÉLÉCOMMUNICATIONS proche banlieue Nord-Ouest
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

GRANDES ÉCOLES
débutants ou quelques années d'expérience

Ces postes en laboratoires d'études sont offerts dans des secteurs de pointe :
- Antennes.
- Hyperfréquences.
- Conception de circuits.
- Conception de systèmes.
- Techniques digitales.
- Liaisons spatiales.

Larges perspectives d'évolution de carrière.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé et prétentions à : TRENDANCES, sous référence 192
41, avenue de Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

DEXION FERALCO

LEADER EUROPEEN DU STOCKAGE
recherche

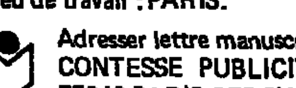
un responsable commercial

DE HAUT NIVEAU
pour diriger son Agence de PARIS.

Ce cadre d'un niveau d'études supérieures commerciales, 35 ans minimum, aura une expérience confirmée de la vente, de biens d'équipement et d'aménagement à une clientèle industrielle variée.

Responsable d'une équipe performante, il mettra tout en œuvre pour maintenir et développer un niveau de résultats qui soit compatible avec les ambitions de la société pour cette agence.

Nous offrons :
Rémunération élevée (fixe + prime de résultats), voiture de fonction + frais de route.



Adresser votre candidature, CV, photo et prétentions à la Société DEXION FERALCO - Direction du Personnel - 124, av. de la République 75011 Paris

IMPTE SOCIÉTÉ CHIMIQUE

recherche pour un de ses Départements à PARIS un

INGÉNIEUR COMMERCIAL A L'EXPORTATION

MISSION :
- Responsable à l'exportation d'une zone géographique déterminée pour ventes, soit directes, soit par l'intermédiaire d'agents exclusifs.

FORMATION SUPÉRIEURE EXIGÉE :
- Ecole Commerciale ou d'Ingénieurs ;
- Anglais courant indispensable, allemand apprécié.

PROFIL REQUIS :
- Expérience de la vente de produits industriels (chimiques de préférence) ;
- Connaissance de la négociation dans tous ses aspects (réglementations, transports, conditions financières...) ;
- Autonomie et délégation ;
- Déplacements nombreux (40 %) ;
- Travail en équipe.

Adresser curr. vitae et prétentions à Nº 14.792, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL
recherche

UN CADRE HF

expérimenté dans le domaine des

RELATIONS SOCIALES

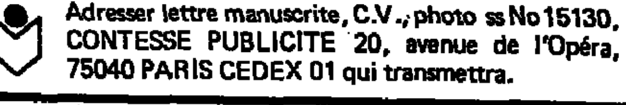
Il aura pour mission de conseiller les établissements et de participer à la mise en œuvre de la politique du personnel.

Ce poste nécessite une formation de culture générale supérieure comportant un diplôme de droit.

Expérience de 5 à 10 ans de fonction de terrain.

Rémunération suivant expérience.

Lieu de travail : PARIS.



Adresser lettre manuscrite, C.V., photo ss No 15130, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.



homme de dossiers homme de contacts...

Vous serez les deux à la fois.
JURISTE, vous possédez une licence ou une maîtrise en droit privé.

Vous deviendrez l'**ADJOINT DU SECRETAIRE GENERAL** de notre Caisse de Retraites pour la Caisse Centrale de Coopération Economique.

Il faut un juriste de compétences et d'expérience ayant exercé, par exemple, dans un service juridique d'entreprise.

Les missions à remplir sont exigeantes mais la fonction doit satisfaire votre ambition de carrière.

Pour faire connaissance avec notre organisme de retraites et pour mieux apprécier l'intérêt de ce poste, nous vous invitons à écouter une information téléphonée complémentaire en appelant de 8 h à 19 heures sous référence 100 le 609.95.95.

Vous pouvez également adresser votre dossier de candidature sous référence 100 à EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75002 PARIS

Information Téléphonée
Emplois et Entreprises
609.95.95

HOLDING INDUSTRIEL

JEUNE ADJOINT DE DIRECTION GENERALE

Audit, Analyse de gestion et Conseil aux filiales

La Direction générale du holding d'un groupe industriel aux activités diversifiées (+ de 15 filiales, C.A. consolidé 1,5 milliard) souhaite s'adjoindre un collaborateur capable de la seconder dans le suivi de différentes filiales dont elle a la charge.

Concerné par la vie commerciale, économique, financière et sociale des filiales, le titulaire du poste sera amené progressivement à intervenir pour des missions ponctuelles non pas avec un état d'esprit de contrôleur mais plutôt en position de « conseil » prestataire de service.

Nous souhaitons rencontrer un homme (minimum 27 ans) de formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP... avec option finance comptabilité) possédant déjà une première expérience professionnelle (2/4 ans) de l'audit et du contrôle de gestion, acquise en entreprise ou au sein d'un cabinet anglo-saxon.

Les conditions offertes, l'ouverture de la fonction et la dimension du groupe sont de nature à intéresser une personnalité d'avenir.

Pour recevoir information complémentaire, écrire sous réf. M 6469B à

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

PARIS

INGENIEUR ANALYSTE

Cette filiale (4 200 personnes - 6 usines - 1,5 milliard de C.A.) de l'un des premiers groupes industriels français considère que ses performances sont intimement liées à la qualité de son informatique de gestion. Pour renforcer encore ce secteur clef, il est créé un nouveau poste d'Ingénieur Analyste.
Le service auquel il appartient a spécialement développé des chaînes à caractère financier et de gestion, en informatique centrale et locale. Il participe à l'élaboration de projets nouveaux importants, tout en assurant la maintenance de chaînes existantes.
Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur passionné par l'informatique de gestion. Ce poste lui permettra d'évoluer à moyen terme (3-5 ans) vers d'autres fonctions en usine, dans des filiales en France ou à l'étranger.

Merci d'adresser lettre manuscrite de motivation, CV complet, photo et salaire actuel sous réf. M 4212Y à

EGOR PROMOTION
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

Nous sommes une société française à vocation internationale
- 2000 personnes dans plus de 15 pays,
- leader sur son marché, les encres d'imprimerie,
et recherchons dans le cadre de nos objectifs de développement à moyen terme

lorilleux international

deux jeunes ingénieurs

pour paris

Après une période de formation en Europe il devra, au sein d'un service recherche et développement, animer une petite équipe intégrée à notre centre technique international basé à Paris. Cette équipe est chargée de coordonner et de réaliser des travaux de recherche appliquée.
Le candidat retenu devra : • être ingénieur Grande Ecole • être attiré par les voyages à l'étranger - courts, mais fréquents • posséder une maîtrise parfaite de l'anglais. Une seconde langue serait un atout supplémentaire.
Une courte expérience (un à trois ans) de la parachimie, des arts graphiques ou de l'emballage serait appréciée.

pour le brésil

Après une solide formation en Europe, il devra animer un des laboratoires de développement de notre filiale brésilienne basée à Sao Paulo.
Il pourra, dans un pays neuf et au sein d'une équipe jeune et dynammique, donner libre cours à son tempérament enthousiaste et volontaire.
Le candidat retenu, débutant ou justifiant d'une courte expérience professionnelle, devra être diplômé d'une Grande Ecole d'ingénieurs et posséder déjà plusieurs langues étrangères.

Les deux candidats retenus pourront prétendre à une carrière internationale dans la Société.

Merci de transmettre lettre manuscrite + C.V. + photo à Nicole OUTIN, Conseil en Recrutement 15, rue Marcel Renault - 75017 PARIS, qui assurera les premiers contacts avec toute la discrétion souhaitée.

Société d'Ingénieurs-Conseil
Secteur Energie
Travaillant essentiellement à l'exportation
RECHERCHE

UN ATTACHE DE DIRECTION

Sous les directives du Secrétaire Général, il sera chargé de traiter notamment les problèmes juridiques, d'assurances et de contentieux.

Il pourra être amené en outre à assister les responsables des services administratifs dans l'étude de questions sociales, financières et administratives.

Le poste s'adresse à un candidat de formation supérieure (Droit, Sciences Po., Ecole de Commerce ou de Gestion, ou niveau équivalent), débutant ou justifiant de quelques années d'expérience.

Anglais nécessaire — Espagnol souhaité.

Déplacements de courte durée à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 8466 à PIERRE LICHAU S.A. — B.P. 220 — 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ

recherche pour son
SERVICE ETUDES ET MONTAGES DE PROJETS INDUSTRIELS A L'ETRANGER

un cadre

Au sein de ce service, il aura à conseiller des entreprises françaises ou étrangères pour le montage de leurs projets.
Il aura également à gérer des opérations internationales complexes qu'il aura montées avec les clients.

Sa formation, école de commerce (option finances), aura été complétée par 3 à 5 ans d'expérience acquise dans une grande entreprise ou dans une banque internationale.
Il aura donc une bonne pratique de l'ingénierie financière et, en particulier, des problèmes juridiques et fiscaux internationaux.

Il doit parler parfaitement l'anglais.

Le poste est à pourvoir à Paris.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé et photo s/réf. 21400 M.B. à :
BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ
Service RECRUTEMENT-CARRIERES-FORMATION
44 rue de Courcelles - 75008 PARIS

INDOSUEZ

CONTROL DATA
recherche pour son service Achats un

ACHETEUR

Dépendant directement du chef du service Achats, votre mission sera très complète :
- analyses et documentation,
- études des marchés,
- relations avec les fournisseurs,
- négociation et élaboration des contrats et marchés,
- suivi de leur bonne exécution.

Vous serez en outre l'interlocuteur permanent des services internes demandeurs auxquels vous apporterez conseil et assistance.

Vous aurez la responsabilité d'une équipe de 2 acheteurs.

De formation supérieure (école supérieure de commerce ou approvisionnements), vous avez au minimum 5 ans d'expérience dans la fonction achats, vous pratiquez l'anglais couramment et, si possible, vous avez des connaissances en informatique.

Votre ascendant personnel vous permet de vous faire admettre aisément tant dans vos contacts externes qu'internes.

Adresser votre candidature à CONTROL DATA - Service du Recrutement 195, rue de Bercy - 75582 PARIS CEDEX 12.



CONTROL DATA

UN GRAND DE L'INFORMATIQUE

Plain Champs

PARIS-BANLIEUE OUEST

Société de composants passifs pour l'électronique professionnelle
recherche
pour son laboratoire :

DES TECHNICIENS

BTS (électromécanique ou électrotechnique)

La fonction consiste à assurer les mesures physiques des caractéristiques du produit conçu par le service Études Générales.

Elle nécessite :
— de posséder des aptitudes nécessaires à l'interprétation des résultats et de savoir rédiger les rapports d'essais.

Anglais lu souhaité.
Restaurant d'entreprise.

Ecrire avec c.v. et prétentions à n° 14.493 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Importante société de biens d'équipements
recherche
pour son Siège Social à Paris.

RESPONSABLE ADMINISTRATION EXPORT

Sous l'autorité du Directeur Commercial, il sera en charge de la gestion administrative et financière de très importants projets à l'exportation. Il sera en relation avec les partenaires associés au sein de Groupements industriels, les clients, les organismes officiels d'aide à l'exportation, les banques.

Ce poste conviendrait à un candidat de 30 ans environ, de formation supérieure, ayant une première expérience à l'exportation (gestion opérationnelle et/ou administrative). Il suppose de courts déplacements à l'étranger et ouvre des débouchés intéressants pour un candidat de valeur.

Envoyer lettre, C.V. et prétention sous n° 7380 *Le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES. 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Société leader produits alimentaires
recherche pour PARIS

UN COLLABORATEUR RELATIONS FOURNISSEURS

27 ans minimum

Le poste sera placé sous la responsabilité du Secrétaire Général.

Adresser lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions à No 15.141 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ALIMENTAIRE
PROCHE BANLIEUE OUEST DE PARIS

recherche pour seconder son
Directeur industriel

JEUNE INGÉNIEUR ARTS ET MÉTIERS

possédant une formation d'électromécanicien et d'électronicien.

Quelques années d'expérience seraient appréciées. Appelé à travailler avec l'ensemble des établissements de la société, il devra posséder un sens certain des contacts humains.

Déplacements fréquents en France.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 30.261 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2e

---

Attachés Commerciaux

...EN COPIEURS-DUPLICATEURS, LA MEILLEURE CARTE DE VISITE, C'EST RANK XEROX.

Vous êtes **JEUNE DIPLOME** de l'enseignement supérieur commercial (de préférence) ou **POSSEDEZ UNE BONNE EXPERIENCE DE LA VENTE**.
Notre gamme de matériels, la plus complète du marché et notre notoriété, agiront en véritables passeports lors de vos négociations.
Votre intégration, au sein d'une petite équipe fera, bien sûr, l'objet de soins attentifs.
Des postes sont à pourvoir à PARIS, dans la région parisienne, et dans les départements suivants : 12, 64, 65, 67, 80.
Merci d'adresser votre candidature avec C.V. en précisant la région désirée sous référence V 56 à RANK XEROX - Service Recrutement - 93607 AULNAY SOUS BOIS CEDEX.

MEDIA PA

RANK XEROX

OFFRES D'EMPLOIS

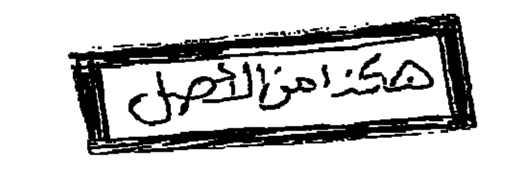
Ingénieur achat

CAPFOR

ASSURANC

RESPONSABLE DU SERVICE RC

auditeur interne



هكذا من الأصل

Un des premiers groupes industriels français, leader mondial dans sa branche, recherche un

RESPONSABLE DES MÉTHODES ET PROCÉDURES COMPTABLES

PARIS

Rattaché au Directeur des Services Comptables, il définira et adaptera les procédures comptables du Groupe. Il assistera les unités et filiales françaises et étrangères pour la mise en place et la révision des procédures internes. Chargé du suivi de la réglementation comptable, tant sur le plan national qu'international, il assurera au sein du groupe la diffusion des informations recueillies. Il participera également à la mise en œuvre et à la maintenance des applications comptables informatiques.

Le poste s'adresse à un candidat de formation supérieure : HEC, ESSEC ou équivalent, option Finances/Comptabilité, plus Expertise comptable (diplômé ou stagiaire) ayant acquis une expérience de 3 à 5 ans dans les services comptables d'une grande entreprise ou dans un cabinet d'experts comptables.

Agé de 30 ans minimum, ayant une bonne maîtrise de l'anglais, le candidat devra posséder un esprit d'initiative et de synthèse et le sens des relations humaines.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae et prétentions, sous la référence 884 M, à :

M. V.W.H. Greenway - Partner,
523, avenue Louise, Boîte 30, B - 1050 BRUXELLES (Belgique).

Les entretiens auront lieu à Paris.
Discrétion totale assurée.

Lancer un hypermarché, une expérience irremplacable !

Jeunes diplômés ESC, Sciences Eco, Bac + 4



Pour l'instant, nous en sommes aux fondations. Dans quelques mois les murs, le toit, le carrelage... Puis viendront l'implantation des rayons, les commandes des différents matériels d'agencement et des marchandises ainsi que le recrutement de 300 collaborateurs qui devront être opérationnels le jour de l'ouverture.

Il faudra aussi sélectionner les promotions, élaborer la campagne de publicité pour positionner le magasin en fonction de la clientèle et de la concurrence...

Vous le voyez, créer un hypermarché nécessite la mise sur pied d'une organisation très importante.

C'est là que vous interviendrez. Dès maintenant **nous recrutons pour le former, notre futur encadrement.** Après un stage de plusieurs mois dans un de nos magasins, vous aurez à organiser l'implantation de votre rayon. Vous définirez votre politique commerciale (gammes, achats, publicité et promotions). Vous embaucherez et formerez votre personnel. Vous fixerez vos objectifs, déterminerez vos marges, organiserez vos stocks...

Bref, vous débuterez tout de suite par une expérience **passionnante, qui fera de vous à la fois un commercial, un gestionnaire et un animateur.**

Etre fortement motivé par ce challenge et apte à travailler de façon autonome, dans des conditions parfois difficiles, posséder le goût des contacts et un sens commercial aigu, font partie des exigences de ce poste.

Nous saurons apprécier vos résultats en termes de **rémunération**, mais aussi de **promotion**. En effet, le dynamisme et l'expansion d'**AUCHAN** permettent aux meilleurs éléments d'évoluer vers des postes de chefs de secteur, puis de direction magasin.

Intéressé ? Pour l'ouverture de cet hypermarché, sous enseigne **AUCHAN, à BRETIGNY SUR ORGE (91)**, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous référence M 910 à Antoine FONTAINE-DESCAMBRES - Société GROUPATIM - AUCHAN MELUN - Centre commercial Boissenart - R.N. 6 - 77240 CESSON.

MEDIA PA

AUCHAN

DES HOMMES RESPONSABLES !

Ingénieur achat — *Ingénieur estimateur*

recherchés par

Importante société de mécanique de précision (plus de 3500 personnes) pour son unité principale

• INGENIEUR D'ACHAT :

Adjoint du Chef de Service,
Responsable de l'achat des Pièces finies et des matières premières brutes,

- Il anime 15 personnes dont 7 acheteurs spécialisés par ligne de production,
- Il effectue les appels d'offre, négocie avec les fournisseurs, assure le suivi administratif et la gestion des commandes. Il sait travailler avec un ordinateur,
- Il coopère étroitement avec le service contrôle qualité et le laboratoire,
- Il est diplomate et entretient avec les fournisseurs une relation basée sur la confiance et le service.

Il est Ingénieur diplômé, 35 ans environ et possède une expérience achat de quelques années.

- Il connaît le secteur métallurgique et mécanique fine.
- Il est d'origine française. Il parle anglais.
- Lieu de travail : Banlieue Paris.
- Salaire intéressant à négocier suivant compétence (réf. RB 906).

• INGENIEUR ESTIMATEUR :

Adjoint du Chef de Service,
Devis et contrôle des Coûts,

- Etablissement des coûts prévisionnels des fabrications pilotées par l'Unité de Production,
- Définir les prix objectifs internes et externes des fabrications,
- Mettre en place une méthode d'estimation rapide à partir des réalisations et des offres de sous-traitance,
- Participer et animer des actions de diminution de coût,
- Il coopère avec les services Méthodes et industrialisation, le Bureau études outillage, le service contrôle et les achats.

Il est Ingénieur diplômé, 35 ans environ,

- Expérience des méthodes de fabrication en mécanique de précision.
- Il est organisé, d'esprit plus synthétique qu'analytique, il possède de réelles qualités de contact humain.
- Anglais indispensable.
- Lieu de travail : Banlieue Paris.
- Salaire à négocier suivant compétence (réf. RB 907).

MEDIA PA

Adresser lettre manuscrite + C.V. complet en précisant la référence choisie à
CAPFOR - 15, rue de la Paix -75002 PARIS.

PARIS - NANTES - LYON - **CAPFOR** LORIENT - RENNES



ELI LILLY est la **filiale française (C.A. 80 : 660 MF)** d'**un groupe international réputé (Pharmacie - nutrition animale - phytosanitaire - cosmétique)**
Son informatique est considérée comme un des principaux outils de management pour mieux maîtriser les coûts et échanger les informations.
Dans cette optique elle recherche son

Manager de l'informatique et des systèmes d'information

(Développement de systèmes - Bureautique - Télécommunications)

Missions :

- élaborer le plan comprenant l'informatique de plus en plus répartie et ses dérivés bureautiques : traitement de textes, courrier électronique, télécopie, photocopie et téléphonie,
- rechercher les matériels les mieux adaptés et optimiser leur mise en oeuvre,
- animer une équipe de 14 personnes avec efficacité et au service des utilisateurs.

Le matériel :

- 1 IBM 3031 et 1 IBM 34, 1 PDP 1144,
- CICS, base de données, terminaux portables et time sharing, le tout intégré à un réseau mondial.

L'informaticien que nous recherchons est avant tout un homme de communication âgé d'au moins 30 ans. Sa formation supérieure de base est soit celle de la gestion complétée par des connaissances techniques, soit celle d'ingénieur ayant acquis de bonnes connaissances en gestion.

Le poste, basé à **PARIS - Colline de Saint-Cloud -**, nécessite une expérience de l'informatique acquise dans un groupe international et bien sûr, une excellente pratique de l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous la référence 703 LM à notre Conseil qui garantit la plus totale discrétion.

MEDIA PA

Raymond Poulain Consultants
57, avenue de Suffren 75007 PARIS

ASSURANCES

GROUPE FRANCAIS DE 1er PLAN
(8.000 personnes) recherche pour PARIS

RESPONSABLE DU SERVICE RC

Animant une équipe de 8 collaborateurs, il aura la responsabilité de la gestion des contrats «responsabilité civile» et «responsabilité professionnelle».

Pour ce poste, auquel sont attachées, une rémunération motivante et d'intéressantes perspectives de carrière, nous souhaitons rencontrer un jeune ingénieur ayant une première expérience de 2 à 3 ans de ce type d'activités.

Nous vous remercions d'adresser une lettre manuscrite, un C.V. détaillé, une photo et la rémunération souhaitée sous référence 14497 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra avec la plus grande discrétion.

Agence de Voyages

(150 Millions CA) filiale d'un groupe important, recherche son

Directeur Commercial

Il aura pour mission de suivre notre clientèle (notamment groupe et billetterie) mais surtout de constituer un nouveau portefeuille de clients.

De préférence diplômé d'une Ecole de Commerce, le candidat souhaité a acquis une expérience de plusieurs années dans une Agence de Voyages.

Ce poste à responsabilités, est rattaché à la Direction Générale et exige de véritables qualités commerciales. (sens des contacts, tempérament de vendeur).

Bonne pratique de l'anglais nécessaire.

Lieu de travail basé à Paris.

Nous vous remercions d'adresser CV + lettre manuscrite et prétentions sous N° 41516 Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS qui transmettra.

Discrétion assurée.

HAVAS CONTACT

spécialiste assurance transport

Paris

Un important organisme d'Assurances recherche un collaborateur pour promouvoir cette spécialité auprès des collectivités du secteur agro-alimentaire.

Sa mission consistera à mettre au point des produits attractifs et à conseiller les entreprises en matière d'assurance destinée à couvrir les risques liés aux transports terrestres et maritimes (assurances corps et marchandises). Son rôle de conseil s'étendra également aux agences régionales du groupe et à l'équipe technico-commerciale.

Outre une formation supérieure, ce poste nécessite la pratique de l'anglais ainsi qu'une expérience Transports (production et règlement de sinistre) acquise de préférence dans une société d'Assurance ou un cabinet de courtage Des déplacements de courte durée sont à prévoir.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 6765/M à L. de Menthon Sema-Sélection Centre Metra, 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

Nous recherchons pour le compte de notre client, une importante compagnie d'assurance, un

auditeur interne

Il s'agit d'une création de fonction. La personne recrutée aura à établir un plan général d'audit et à assurer sa réalisation ; il devra aussi évaluer les procédures existantes et proposer la modification ou la création de procédures nouvelles.

Sont nécessaires pour ce poste une éducation supérieure et 4 à 5 ans d'expérience en audit soit interne, soit externe. Les possibilités d'évolution de carrière, ainsi que la rémunération proposée, sont intéressantes.

Veuillez envoyer votre c.v., en indiquant votre salaire actuel, sous réf. 5080-M à Marie-Jo Martial, 6 avenue Marceau, 75008 Paris.

Nous sommes une entreprise française à vocation et implantation internationales avec des produits «leaders» dans leur domaine.
Notre maison mère (production, commercialisation, administratif, etc ...) représente environ 4500 personnes.
Notre Direction Informatique, recherche un :

JEUNE INGENIEUR

INSA - ENSI (ou formation universitaire supérieure)

Il aura pour mission le démarrage d'une fonction de GESTIONNAIRE DE DONNEES.

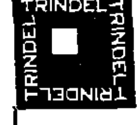
Après avoir établi une «carte» des systèmes informatiques existants, il participera au choix du dictionnaire de données.

Il sera par ailleurs, dans le cadre du plan informatique et à chacune de ses étapes, responsable de la définition des nouvelles données en liaison avec utilisateurs et informaticiens.

Candidatures de débutants possibles.

Lieu de travail : Proche banlieue Sud Est.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à no 15139 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



TRINDEL

SOCIETE D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES et D'AUTOMATISMES INDUSTRIELS

(6.000 personnes - 1,5 Milliards de F de CA) recherche pour son Service «TECHNIQUES-METHODES», basé à PARIS 8ème, plusieurs

INGENIEURS DEBUTANTS

ESE, IEG, ARTS & METIERS ou équivalent

ayant de bonnes connaissances en ELECTROTECHNIQUE et/ou INFORMATIQUE.

Leur mission sera double :

- conception de programmes informatiques dans le domaine technique et aides informatiques aux bureaux d'études par des solutions CAO,
- participation à la mise en application du CONTROLE et de l'ASSURANCE QUALITE pour l'industrie électronucléaire.

Ces postes, nécessitant quelques déplacements, ouvrent d'intéressantes perspectives d'évolution de carrière dans un grand groupe international.

Adresser lettre manuscrite avec CV et photo, sous référence ABI/22 à la Société TRINDEL - DP/PS - 44, rue de Lisbonne 75383 PARIS CEDEX 08.

tmg carrières

DES HOMMES A LA MESURE DE NOTRE ENTREPRISE



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

jeunes diplômés
Maîtrise en Droit, DUT Gestion

Un important GROUPE FINANCIER (2000 personnes, 130 agences) recherche pour son Département Contentieux plusieurs diplômés débutants.

Basés à Paris 8ème, ils pourront, au sein de petites équipes, après une période de formation, mettre en pratique leurs récentes connaissances en administration, comptabilité, contentieux... Ils seront amenés à devenir progressivement responsables de la gestion complète d'un portefeuille de dossiers de recouvrement et auront ainsi la possibilité d'exprimer leurs capacités d'autonomie et de dialogue.

Outre les larges perspectives d'évolution de carrière vers la comptabilité, la gestion, voire le commercial, ils bénéficieront d'avantages sociaux importants (intéressement, participation...).

Les consultants de CINOREN chargés de cette recherche, vous présenteront les postes à pourvoir et les opportunités de carrière; ils vous remercient de les appeler le mercredi 18 novembre et le jeudi 19 novembre, au 770.59.09, ou 523.34.51, ou de leur écrire sous référence 1113M.

cinoren *104 rue Lafayette, 75010 Paris*

ingénieur agro HF
MARSEILLE

Ce jeune diplômé d'agronomie, intégré au service ÉTUDES ET INFORMATIONS MARKETING, se verra confier :

- la recherche d'informations sur les marchés national et international
- la réalisation d'études de marché France et export
- le suivi et l'exploitation des panels d'agriculteurs

Il aura de préférence une expérience en matière de produits phytosanitaires (1 à 2 ans)

Son sens des initiatives, son goût pour les contacts et un bon esprit d'analyse et de synthèse lui permettront de rechercher les informations auprès des organismes officiels spécialisés et des services concernés du groupe.

L'anglais, parlé et écrit, est indispensable, l'espagnol souhaitable.

Déplacements à prévoir en France.

La taille du Groupe permet d'envisager une évolution vers de plus larges responsabilités. Réf. A

ingénieur chimiste
BANLIEUE NORD - PARIS

Cet ingénieur chimiste, spécialisé en chimie organique de synthèse, participera, dans le cadre du DÉVELOPPEMENT CHIMIQUE INDUSTRIEL, à l'amélioration permanente des procédés existants et à la mise au point des procédés nouveaux, dans l'optique de leur transposition industrielle.

Cette fonction, accessible à un débutant, exige des qualités d'imagination, d'initiative, d'organisation et d'animation.

La connaissance et la pratique de l'anglais ou de l'allemand sont souhaitables. Réf. C

Pour ces deux postes, adressez lettre manuscrite CV, photo et prétentions sous réf. 500 (A ou C) à rscg carrières 48, rue St Ferdinand - 75017 PARIS, qui transmettra.

roussel uclaf

Grande entreprise industrielle française en pleine expansion recherche

INGENIEURS ESTIMATION

De formation Arts et Métiers ou équivalent, le candidat possède une expérience professionnelle à l'estimation ou aux achats dans des entreprises fournissant des usines clés en main (pétrole, chimie, nucléaire, de préférence).

Le poste requiert:
- une bonne maîtrise des méthodes d'analyse et de contrôle des coûts de matériels ou marchés de travaux.

Il implique:
- de nombreux contacts avec divers secteurs de l'entreprise (commercial, projet, études), et avec les fournisseurs.

La pratique de l'anglais est indispensable, et celle de l'espagnol est appréciée.
Poste à pourvoir à Paris.

Merci d'adresser votre candidature avec CV détaillé, sous référence 72779 à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

(CNEH)

Organisme parapublic d'études et interventions dans le domaine médico-technique,
recherche pour son département ingénierie hospitalière

INGÉNIEUR D'OPÉRATIONS

pour conduite de projets d'équipement d'hôpitaux en France et étranger : définition des besoins, consultations et dépouillement des offres, préparation des marchés. Le candidat retenu aura une première expérience confirmée d'un secteur d'équipement, une connaissance du milieu hospitalier, des qualités certaines de méthode et le goût du travail en petite équipe. L'anglais serait un atout. Poste basé à Paris ou proche banlieue.

Envoyer curriculum vitae avec photo et prétentions à CENTRE NATIONAL DE L'ÉQUIPEMENT HOSPITALIER, 5 bis, rue Pérignon, 75015 PARIS.

consultants

semа selection **Paris-Province**

Nous sommes spécialisés dans le conseil aux entreprises pour le recrutement d'ingénieurs et cadres de toute fonction, les études de salaires, la formation et les examens d'orientation interne. Nous souhaitons renforcer nos équipes implantées à Paris et en province et recherchons des consultants confirmés dans le domaine du recrutement et des études de salaires.

Après une période de formation, ils bénéficieront progressivement d'une large délégation de responsabilités dans la réalisation des missions dont ils auront la charge et trouveront un appui auprès des équipes pluridisciplinaires de sema.

Nous souhaitons rencontrer des professionnels, de formation supérieure, rigoureux dans leurs méthodes de travail, expérimentés en matière de problèmes humains et entraînés aux contacts et à la négociation. Soucieux de la qualité de leurs prestations et capables d'une grande autonomie d'action, ils ont acquis une première expérience en entreprise ou en conseil.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 10313/M à P. Salaberry, Directeur, Sema-Sélection:
Centre Metra, 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseile Toulouse

La Direction du Personnel d'une grande entreprise industrielle (5000 personnes, dont près de la moitié de l'effectif cadre), recherche

RESPONSABLE FORMATION

Exerçant depuis quelques années cette fonction, après une expérience en milieu industriel ou bureau d'études, il sera chargé de :
- définir les besoins de formation de l'entreprise à moyen et long terme;
- suivre et participer au déroulement du plan de formation.

Cette activité, intégrée à la gestion des ressources humaines de la société, permettra une évolution de carrière dans la fonction personnel au siège ou dans un de ses établissements.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 72782 à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

THOMSON-CSF

en expansion en proche banlieue Sud, notre Centre développe et réalise des équipements aéroportés.
Nous recherchons un

INGÉNIEUR GÉNIE CLIMATIQUE

De solide formation théorique, possédant quelques années d'expérience.

Nous lui confierons des responsabilités de
- Conception de nouvelles installations de chauffage et climatisation, de l'étude des devis aux recettes de mise au point;
- Maintenance des installations existantes.

Merci d'envoyer C.V., photo et rémunération actuelle à THOMSON-CSF - Département RCM
Service du Personnel.
68, av. Pierre-Brossolette, 92242 MALAKOFF CEDEX.

IMPORTANTE ENTREPRISE B.T.P.
fortement implantée à l'Etranger
recherche

UN INGENIEUR

pour diriger en France un chantier T.P. de très haute technicité

Expérience indispensable d'environ 5 ans dans une fonction similaire et connaissance souhaitée des travaux maritimes.

Adresser CV et prétentions sous réf. 14820 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

PARIS 8ème
ORGANISME DE PREVOYANCE
recherche

CHEF DE PROJET

de formation supérieure, le candidat que nous souhaitons devra posséder une expérience de 2 ans environ de cette fonction dans un environnement Temps Réel.

La connaissance du secteur «Assurances» constituerait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre C.V. détaillé sous réf. 1324 M à Jean PORRACCHIA

CARRIERES INFORMATIQUE
conseil en recrutement et formation
149, rue SAINT-HONORE 75001 Paris

DU NOUVEAU DANS LES CARRIÈRES D'INGÉNIEURS SYSTÈME

Vous avez choisi de vous spécialiser dans des activités orientées «systèmes». Mais vous ne souhaitez naturellement pas que ce choix limite vos perspectives professionnelles.

Nos activités de mise en oeuvre et de conseil à l'utilisation de produits-système en clientèle se développent.
Pour nos équipes, elles représentent des opportunités concrètes de diversifier leurs compétences, d'intervenir auprès de très nombreux utilisateurs, et d'accéder rapidement à des responsabilités conformes à leurs souhaits professionnels (management technique ou hiérarchique, mobilité fonctionnelle ou régionale...).

Vous avez une première expérience sur les matériels des gammes C II-HB et/ou IBM, pourquoi ne pas nous rejoindre?

Merci d'adresser votre CV sous référence 72707 à HAVAS CONTACT - 156 boulevard Haussmann - 75008 Paris qui transmettra.

HAVAS CONTACT

IMPORTATEUR AUTOMOBILE

recrute
pour son service « Développement Réseau »

DES CONSEILLERS DE GESTION ITINÉRANTS

Ils seront chargés :
- de mettre en place, auprès des concessionnaires de la marque, un système comptable homogène leur permettant d'établir périodiquement un « tableau de bord »;
- de conseiller les concessionnaires dans l'évolution financière de leur entreprise;
- d'assurer le suivi de leur gestion financière.

Ces postes conviendraient soit à des candidats d'environ 35 ans ayant acquis dans le secteur automobile l'expérience de cette fonction soit à des jeunes de formation commerciale supérieure ayant 3 ou 4 années d'expérience de gestion.

Adresser C.V., photo et prétentions sous nº 030199 M, à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

Assistant chef de produits
Produits de grande consommation

Notre division « Grand Public » (scotch, scotch brite, etc.) développe sà structure marketing et souhaite intégrer dans son équipe un jeune collaborateur de formation supérieure commerciale Paris ou Province.

Sous la responsabilité d'un Chef de produits, il se formera initialement sur l'ensemble d'une gamme, pour progressivement se spécialiser sur une ligne de produits.

Homme d'analyse et de réflexion, ses qualités de contact doivent aussi lui faciliter ses négociations avec ses interlocuteurs de tous niveaux.

Son enthousiasme et sa motivation lui permettront de mener à bien l'ensemble de ses actions.

- Des stages dans un service marketing ou une première expérience vente seront des atouts supplémentaires.
- Une bonne maîtrise de l'Anglais est indispensable.
- Ce poste est basé à notre Siège Social à CERGY PONTOISE (95).

Patrick BONA, chargé de ce recrutement, vous remercie de lui adresser vos dossiers de candidature sous réf. 16/B à
3M FRANCE
Service recrutement
Boulevard de l'Oise
95006 CERGY PONTOISE Cedex

3M

MEDIA PA

INGENIEUR DE PRODUCTION 130000+/an

Groupe pharmaceutique international recherche pour sa filiale française (CA: 400 MF/800p) et pour son usine de production située dans l'Oise, le Responsable de son Service Conditionnement.

En dépendance directe du Chef des Services de Production, dans le cadre d'un budget et d'objectifs définis annuellement et avec l'aide d'un effectif de 200 personnes, il est responsable de la réalisation et de la gestion des programmes de conditionnement dans le respect des critères de quantité, qualité, coût et délais. Il lui incombe la mise en œuvre des moyens techniques dans l'optique d'une conception humaniste de l'organisation des ateliers.

Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur diplômé jouissant d'une première expérience dans une industrie de conditionnement et pour lequel l'animation humaine est partie intégrante de son rôle industriel.

Adresser un courrier motivé accompagné d'un CV détaillé sous réf. 1040 au

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105 avenue Victor Hugo 75116 Paris

Cadre Fonction Personnel

La Banque Populaire Région Sud de Paris (BICS) recherche l'ADJOINT DE SON RESPONSABLE DU PERSONNEL.

Il assistera celui-ci dans tous les domaines de la gestion du personnel de la banque (1500 personnes). Il sera plus particulièrement chargé de la fonction administrative, et participera à l'animation du service (11 personnes).

Le candidat, si possible diplômé de l'enseignement supérieur, devra justifier d'une **expérience de la fonction.**

Lieu de travail : **MONTROUGE.**

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à



BICS
Direction du Personnel
55, avenue Aristide Briand
92120 MONTROUGE

MEDIA PA

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Marketing de votre avenir

Au cours de vos études supérieures, vous avez choisi spontanément l'option marketing. Vous avez décroché des stages qui ont confirmé votre intérêt pour cette «discipline». Les postes sont rares ? Mais avez-vous pensé au marketing des services ? Il y a beaucoup à créer dans ce domaine, les méthodes rodées par la grande consommation n'étant pas rigoureusement déclinables.

Dans cette Compagnie d'Assurances étrangère, la fonction marketing est introduite depuis deux ans, le chemin est balisé. Il reste beaucoup à faire : analyses approfondies du marché, ciblage de la clientèle potentielle, connaissance des réseaux de distribution, mise au point d'aides à la vente, etc... Quand vous serez son chargé d'études, vous ne devrez pas vous contenter de fournir des rapports bien ficelés. Vous tirerez des conclusions de vos analyses, formulerez des recommandations, serez un élément moteur au niveau de l'élaboration, de l'évolution et de la pénétration des produits. Un premier poste motivant qui peut être un tremplin vers des responsabilités plus complètes.

Intéressé(e) ? Alors, vendez votre candidature, sous référence 815 625M, aux consultants de Sirca qui étudieront avec intérêt votre argumentation.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

---

everite

Importante société de matériaux de construction second œuvre Bâtiment
Fibres - ciments et polyester
(C.A. 700 millions, 2.100 personnes)

Filiale de la COMPAGNIE SAINT-GOBAIN

recherche pour renforcer ses activités
marketing et technico-commerciale

UN JEUNE INGENIEUR
Ponts, Centrale, TP,...

débutant ou avec 3 à 5 ans d'expérience

Ce poste basé en région parisienne ouvre de larges débouchés au sein du Groupe.

Adresser lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra, sous référence 14.877.

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

recherche pour
la réalisation de projets informatiques importants et diversifiés mettant en œuvre les techniques les plus évoluées
(MVS, CICS/VS, VSAM, VSPC, APL, mini-ordinateurs, réseaux ...)

Ingénieurs Informaticiens

Référence BD

Ingénieurs grande école ou université, 5 ans d'expérience, pour prendre en charge des projets informatiques depuis la phase fonctionnelle jusqu'à la mise en exploitation.

Larges possibilités d'évolution.
Lieu de travail : St Quentin en Yvelines (78).

Envoyer, en préc. la réf., CV détaillé avec sal. actuel et prét. à CNCA Service Recrutement Carrières - Cedex 26 75300 PARIS BRUNE

Levi Tournay Pub

Pour ses agences parisiennes,
IMPORTANTE BANQUE
recherche

EXPLOITANTS
Classes V, VI
Spécialistes clientèle entreprises

Votre expérience professionnelle s'appuie sur une formation de base supérieure (Grande Ecole, ESC) et/ou bancaire (ITB, CESB).

Si vous correspondez à ce profil, adressez c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 7489 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

Plain Champs

GROUPE DE PRESSE
recherche

CHEF DE PUBLICITÉ

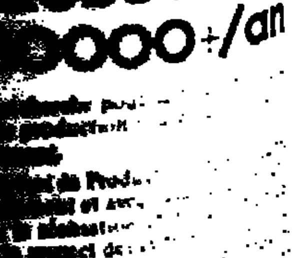
confirmé
2-3 ans d'expérience.

Spécialisé dans le secteur industriel (matières premières - énergie - environnement - technologie).
Pour prospection et relation commerciale avec les agences et les annonceurs.

Envoyer C.V. lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée : Véronique des COURTIS, EDINTER S.A., 12 bis, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

CHEF DU SERVICE "occasions"

Après une promotion, un important constructeur français de matériels et engins pour les T.P et le bât., offre le poste de Responsable du service «matériels d'occasion».
C'est un homme de la vente dont l'expérience est confirmée de préférence dans ce secteur matériels T.P bât.
Basé à Paris sous l'autorité du Directeur des Ventes, ses qualités de contact et d'organisateur lui permettent d'être l'interlocuteur efficace, simultanément, des Drs de succursales, concessionnaires, revendeurs et clients sur le territoire national.
Ce département, dans le cadre de la politique générale et des marchés de l'entreprise, est un centre de profit autonome.
Adresser CV détaillé + photo et prétentions à rscg carrières 48 rue Saint Ferdinand - 75017 PARIS sous réf. 4162.



CGR INDUSTRIE

Branche des activités médicales de THOMSON CSF recherche pour son Etablissement de STAINS

dessinateur électronicien électricien

pour études d'interconnections générales et de cablage.
Exécution de schémas de principes électroniques.
Préparation de dossiers de fabrication.
Une première expérience de quelques années est souhaitée.

Adresser C.V., photo et prétentions à C.G.R. Industrie - Service du Personnel 3, rue d'Amiens 93240 STAINS.

Filiale, à taille humaine, du groupe



Thomson CSF
recherche

Ingénieur Projets Affaires

Profil : ingénieur électronicien grandes écoles ENST, (supélec).
3 à 5 ans d'expérience, intéressé par la gestion technique centralisée en temps réel.
Mission : établir des réponses technico-commerciales au besoin de la clientèle, être capable de les défendre et de les imposer. Ultérieurement, conduite des affaires dans le respect des délais et des coûts.
Responsabilité globale importante, sens des relations internes et externes.
Lieu de travail : banlieue Ouest de Paris. (RER).

Envoyer CV et prétentions sous N° 8089 à PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

MARKETING ET CAPILLAIRE

Chef de Produits senior
140/160.000 F. AN +

Notre groupe est international et leader sur son marché en France. Nous nous diversifions en créant une nouvelle gamme de produits capillaires.

Si vous êtes intéressé (e) par ce lancement et si vous désirez en prendre la responsabilité vous devez : être de formation supérieure, âgé (e) de 28 ans minimum, bilingue Anglais, posséder une expérience de 3 à 5 ans en marketing et avoir déjà exercé dans cette même "famille de produits".

Basée au siège Paris, cette fonction est évolutive.

Merci d'adresser votre candidature à notre conseil qui traitera confidentiellement votre dossier sous référence MC/11-81.

NORAY CONSULTANTS
28, rue de l'Echiquier 75010 Paris - T 246 12 28
réponse et discrétion garanties
Membre de la USNCR

Impte Sté de services de taille européenne recherche pour son centre informatique situé proche banlieue Ouest parisienne

RESPONSABLE HAUT NIVEAU
sur matériel I.B.M. 4.300

Le candidat familié des bases de données et du télétraitement devra garder l'esprit attentif à l'évolution des techniques, gérer son budget et diriger une équipe en place importante. Avantages sociaux, 13e mois, 5e sem. congés. Adr. C.V., prét. et photo ss n° 28.427 M BLEU 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

Dans le cadre de son développement, Société de Services et de Conseils en BUREAUTIQUE recrute

1 INGÉNIEUR INFORMATIQUE
HOMME ou FEMME de HAUT NIVEAU

2 ou 3 ans d'expérience. Connaissance bureautique + télécommunication indispens. Réelles possibilités d'AVENIR pour candidat de valeur.

Env. lettre manuscrite avec C.V. et prétentions sous n° 14141, sous enveloppe JEAN REGNIER PUBLICITE 39, rue de l'Arcade, Paris 8e, qui transmettra.

RECHERCHONS

ENQUÊTEURS
pour actions ponctuelles
Ecrire sous le n° 30265 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ENTREPRISE BANLIEUE NORD-OUEST
recherche

UN PROGRAMMEUR
Formation CII HB Série 62

Connaissances Télécom (I.P.S. très appréciées).

Adresser C.V., photo et lettre manuscrite sous le n° 14361
CONTESSE PUBLICITÉ
20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Bureau d'Etudes Fiscales et Juridiques FRANCIS LEFEBVRE

NEUILLY/MAILLOT
offre situation d'avenir à

JEUNE FISCALISTE

Diplomé Grandes Ecoles de Gestion ou maitrise en droit et DECS.
Ce poste d'Adjoint de Conseil Consultant conviendrait à un sujet de valeur, dynamique, aimant les contacts et le travail en équipe.
Une bonne pratique de l'anglais est indispensable.
Envoyer lettre manuscrite, CV et photo, en précisant mentions ou rang de sortie à :
B.E.O., 3, rue de Téhéran - 75008 PARIS
sous référence 8029 qui transmettra.

pmp

Société française recherche pour son Service «Études et Devis»

INGENIEUR ELECTRONICIEN

ayant 2 à 3 ans d'expérience dans études et suivi d'installations de systèmes de signalisation et régulation de trafic.

Adresser CV manuscrit photo et prétentions sous réf. M.B. 8007

OGIVES conseil
12, rue de Chazelles 75017 Paris

Embauchons J.H. possédant minimum BACC. C ou E pour poste
ADJOINT D'INGÉNIEUR
avec contrat emploi/formation. C.V. et prét. VIDE INDUSTRIEL, 17, r. Denis-Roy, 95 Argenteuil.

FORMATEURS EXPERIMENTES dans toutes disciplines concernant l'entreprise, pouvant travailler en vacation par journées et blocs de journées avec DIRIGEANTS de P.M.I., INGENIEURS CADRES et AGENTS de MAITRISE sont recherchés par ORGANISME DE FORMATION. Ecrire sous le n° 111.142 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CENTRE CULTUREL banlieue Nord-Est cherche

ANIMATEUR (TRICE)

SECTEUR ASSOCIATIF
Adresser curriculum vitae sous n° T 030289 M. à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris 2e.

P.M.E. Prestations Services pleine expansion secteur Communication recherche FEMME

CADRE COMMERCIAL

Expérience leadership, autorité naturelle, sens aigu relations humaines, 35 ans minimum, connaissance milieu audio-visuel appréciée.
Env. lettre manuscrite, photo, C.V. et prét. s/n° 5.105 à P.M.P., 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris, qui transmettra.

GROUPE INTERNATIONAL

A. PROGRAMMEURS
3 ans expérience COBOL D.O.S., V.S.E., C.I.C.S., V.S.A.M.
Salaire 130.000 F par an.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
O.S./D.O.S., 5 ans expérience I.B.M.-V.M., C.I.C.S., D.L.1
Salaire 175.000 F par an.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
5 ans expérience H.B.66 D.P.S 8.
INFORMATIS CONSEILS
28, r. Daubenton, 5e. 337-99-22.

BETINA-ETT

INGÉNIEUR
ÉLECTRONIQUE
pour diriger équipe ÉLECTRONICIENS
Langue allemande appréciée.
26, rue Léopold-Bellan, 2e.
Mo Sentier. Tél. 233-51-41.

Ville de Saint-Denis 93 recherche

UN DIRECTEUR

Secteur centre de loisirs maternelles, niveau bac + 2 ans d'enseignement supérieur + B.A.F.D. (recrutement conforme aux arrêtés ministériels du 15 juillet 1981).

Traitement mensuel net : 4.200 F.

Envoyer curriculum vitae à la mairie de St-Denis. 93200.

Importante Société de Produits de Luxe de renom international
Paris 8ème
recherche
pour son SECRETARIAT GENERAL

UN (E) JURISTE D'ENTREPRISE

chargé (e), pour la Société et ses filiales, du suivi des affaires juridiques et administratives : droit des Sociétés, assurances, gestion du patrimoine immobilier,...
Il (elle) sera, en outre, responsable de la protection de la marque.

EXIGENCES :
De formation juridique supérieure en Droit Privé, il (elle) justifiera d'une première expérience professionnelle en droit des Sociétés et de la propriété industrielle et artistique.
La connaissance de l'anglais écrit est indispensable.
Une certaine habitude des aspects comptables et financiers de l'entreprise serait appréciée.

Ecrire avec C.V., photo et salaire actuel sous réf. 3120 à PIERRE LICHAU S.A. — B.P. 220 — 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

SOCIETE DE TRANSPORTS INTERNATIONAUX
recherche pour
UNE DE SES AGENCES DE PARIS

UN CADRE TRANSIT ET TRANSPORTS ROUTIERS INTERNATIONAUX
CONFIRME

En vue de réaliser une action commerciale dans les pays de l'Europe de l'Est doublée d'une animation technico-commerciale auprès de ses exploitations de France.
Le candidat retenu devra posséder une bonne expérience de l'affrètement et du groupage routiers.
La pratique correcte de l'allemand et/ou de l'anglais est indispensable.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 3206 à INTER P.A. - B.P. 508 - 75066 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

1ère Société Française de Réassurance — Paris 9ème
recherche

TRADUCTEUR (TRICE) TRILINGUE

Anglais (langue maternelle) + Français + Italien ou Néerlandais.

Formation ESIT ou équivalent.
Petite expérience d'interprétariat souhaitée.

Horaire mobile 38 h 45 en 5 jours.
Restaurant d'entreprise — 13ème mois — Prime de vacances.

SCOR

Réponse à toute lettre manuscrite, C.V., photo et salaire adressée sous référence 269 à M. ROY — SCOR 37 rue de la Victoire - 75009 PARIS

FIRME DE CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX
à la clientèle internationale
recherche

FISCALISTE EXPÉRIMENTÉ

Ayant au moins cinq ans d'expérience.
Connaissance de l'anglais.
L'agence juridique et fiscale correspondant de PEAT, MARWICK, MITCHELL.
Tour Fiat, Cedex 16, 92084 PARIS - LA DÉFENSE
M. G. de BRONDEAU - Tél. : 796-20-79.

---

secrétaires — secrétaires

Notre entreprise, jeune et dynamique, spécialisée dans la sidérurgie fine et apparentée à deux grands groupes métallurgiques français recherche

Pour son Directeur Économique

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

ayant plusieurs années d'expérience dans une Direction Générale, un bon sens de l'organisation, une excellente sténo et dactylo ainsi que le goût de l'accueil et du travail en équipe (notamment pour certaines tâches communes avec la secrétaire du Président).

Pour son Directeur du Service Marketing

UNE SECRÉTAIRE

ayant le niveau BTS de Secrétariat, quelques années d'expérience. Anglais courant exigé et bonnes notions d'Allemand si possible.

Pour son Chef du Service Analyses et Relations Sociales

UNE SECRÉTAIRE ASSISTANTE

ayant déjà une expérience sérieuse dans la Fonction Personnel, de très grandes qualités d'ordre, de méthode, d'organisation et de rigueur, ayant le goût du dépassement, de la recherche d'information et l'esprit de synthèse.

Ces postes, non-cadres, sont à pourvoir très rapidement à notre Siège Social, Paris 9e, jusqu'à notre déménagement à LA DÉFENSE en juin 1982.

Nous remercions les candidates de nous envoyer leur CV accompagné d'une lettre manuscrite, spécifiant le poste qui les intéresse, et sous la référence B 110:

Service du Personnel
8, rue de la Rochefoucauld
75009 PARIS

HAVAS CONTACT

OFFRES D'EMPLOIS

ORGANISME MAROCAIN
AVEC FINANCEMENT C.E.E.
recherche

UN CADRE

Grande Ecole de Commerce
H.E.C. - ESSEC - INSEA
ou Grande Ecole d'Ingénieurs
X. Centrale. E.S.E.

35 ans environ. Expérience 5 ans minimum dans une organisation internationale de promotion industrielle, service du commerce extérieur d'une C.C.I. ou d'une multinationale.

Ecrire avec curriculum vitae et photo à :

Odi Maroc
76, avenue des Champs-Elysées, 75008 PARIS.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
Quartier Opéra
recherche

EMPLOYÉ(E) ADMINISTRATIF (VE)

Responsable des dossiers de financement
en liaison avec la comptabilité
et l'informatique.

- Des qualités de rigueur sont exigées.
- Expérience indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions à :

S O C O F I N A D
64, rue de La Rochefoucauld, 75009 Paris.

Filiale Française
très important groupe
CHIMIQUE INTERNATIONAL
Région Nord — Ile de France
recherche :

TECHNICO-COMMERCIAL

pour son département Adjuvants Thermoplastiques, ayant quelques années d'expérience de préférence dans la transformation du PVC :

pour :
- commercialiser matières de base existantes ;
- développer nouveaux produits.

Anglais indispensable.
Allemand apprécié.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à nº 14500, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

ADMINISTRATION PUBLIQUE DE L'ÉTAT
recrute à PARIS

DES CHARGÉS DE MISSION

CONTRACTUELS
DIPLOMÉS : HEC, ESC Paris, Exp. Comptable
pour étude, conception et mise en place d'un système comptable adapté à la gestion par programme.
- Qualités requises : maîtrise des techniques de comptabilité analytique, imagination, méthode, aptitude aux contacts.
- Déplacements éventuels en province.
- Age maximum : 30 ans.

Envoyer C.V. à nº 111081 M, à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SOCIÉTÉ IMPORTANTE
recherche
pour son siège à Paris-8e

CADRE

- 35 ans environ.
- Compétence en gestion assurance.
- Qualité d'ordre et sens des contacts.
- Capacité ou licence en droit souhaitée.
- La rémunération sera fonction de l'expérience.

Adresser C.V. et photo sous nº 30.262 M
RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

- MATÉRIEL UTILISÉ : ordinateur IBM S/1 exploité en temps réel.
- RESPONSABILITÉ : seconder le responsable informatique dans toutes ses tâches.
- FORMATION : DUT Informatique ou équivalente.
- EXPÉRIENCE : 3 années au moins dans une fonction équivalente. Bonne connaissance du COBOL impérative. Anglais lu.

Lieu de travail : PARIS CENTRE.

Envoyer C.V., photo et prétentions nº 14.766 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

Doury Conseil
Spécialiste en recherche de Cadres
vous fait part de son changement d'adresse



Doury Conseil
6, rue Robert-Estienne
75008 PARIS - Tél. 359.28.11

---

ingénieurs informaticiens

Vous avez une expérience solide de développement de logiciels sur
MINI-ORDINATEURS
ou MICRO-PROCESSEURS

answare

THOMSON-CSF INFORMATIQUE

vous propose de participer à divers projets de pointe industriels, scientifiques et temps réel.
Possibilité d'évolution.
Rémunération intéressante. Avantages sociaux.

Adressez votre C.V. détaillé et prétentions sous réf. DCA 152 S à Françoise TISON ANSWARE
135 rue de la Pompe - 75116 Paris
ou Tél. 502.10.00 poste 361.

IMPORTANT CABINET
JURIDIQUE ET FISCAL
recherche pour
LE NORD DE L'OISE

UN FISCALISTE CONFIRME

Expérience minimum 2 ans,
- soit dans l'administration fiscale,
- soit dans un cabinet conseil fiscal,
- soit dans les services d'une grande entreprise.

Possibilité de situation évolutive.

Ecrire sous réf. 8465 à PIERRE LICHAU S.A.
BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

LCT Laboratoire Central de Télécommunications

recherche

INGENIEURS Grandes Ecoles

ENST - ESE - ENSEEIHT - ECP

Débutants ou quelques années d'expérience pour participer à ses activités de développement dans le domaine de la télématique: terminaux réseaux locaux.
Connaissance de l'anglais.
Nationalité française exigée.

Les candidatures (CV et prétentions) sont à adresser à LCT, BP 40 - 78141 Vélizy-Villacoublay Cedex

---

Importante Société de Construction
de gros matériels Thermique et Nucléaire
située à VÉLIZY (78) recherche

1 COMPTABLE NIVEAU B.T.S.

chargé de la gestion comptable et financière de contrats EXPORT

Connaissances appréciées en :
- Export.
- Crédits documentaires.
- Comptabilité générale et analytique.

Anglais indispensable.
Expérience de quelques années souhaitée.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 2914 M, à
SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09.

Rech. collab./trice, niv. maîtrise, b. connais. questions relations interna. pour organ. de conf. et tables rondes, contacts extér. et diff. de documen. Sens des rel. publiques, connaiss. des institutions franç., dactylographie et prat. de l'anglais indis. Env. C.V. à ICA-Publications, 168, rue de Rivoli, 75001 Paris.

Non-voyant cherche lectrice pour lecture et écriture de son courrier, 1 heure ou 1 heure et demie plusieurs fois par semaine. Env. C.V. à Etienne ISTILLART, 4, rue Dupin, 75006 Paris Téléphone : 222-18-58.

CENTRE DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE ET FONCTIONNELLE recherche

ÉLECTRONICIEN

niveau DUT possédant une expérience professionnelle de 5 ans pour assurer auprès d'adultes une formation de technicien en électronique professionnelle et micro-informatique.
Env. C.V. à C.O.F. C.R.P.F., B.P. 34, 77140 Nemours.

LANVIN
recherche
d'URGENCE

JEUNE DIPLOMÉ E.S.C.

pour service licences accessoires.
Le candidat devra être un homme de contacts, disponible pour voyages à l'étranger.

Ecrire avec C.V. manuscrit et prétentions au Chef du Personnel, 14, rue Boissy-d'Anglas, 75008 PARIS.

RECHERCHE

ACTUAIRE

OBLIGATIONS
EXPÉRIENCE SOUHAITÉE

Écr. S/nº 7373 Le Monde Pub. Service ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 PARIS.

VILLE DE 40.000 HABITANTS SUD DE PARIS RECHERCHE

POUR SES SERVICES TECHNIQUES :
— 1 Adjoint Technique espaces verts.
Salaire début et fin de carrière 4.005 à 8.440 F nets mensuels.
— 1 Cadre Technique (niveau contremaître ou chef d'atelier), ayant bonne connaissance mécanique auto pour responsabilité du garage municipal.
Salaire de 3.950 à 6.550 F nets mensuels.

POUR SES SERVICES ADMINISTRATIFS
— 1 Secrétaire de Direction avec sténodactylographie (niveau commis ou rédacteur).
Salaire de 3.640 F à 6.270 F nets mensuels.
— 1 Chef de Bureau ou Attaché 2e classe ayant connaissance approfondie de la M. 12.
Salaire de 5.993 à 9.187 F nets mensuels.

Ecr. s/nº 7378 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RANDSTAD
BILINGUAL PERSONNEL
Travail temporaire
recherche

ASSISTANTE BILINGUE FRANÇAIS ITALIEN

Etudes supérieures de lettres + formation de secrétariat.
Ap. le 341-08-00 pour R.-V.

IMPT BUREAU D'INGÉNIERIE
recherche

COLLABORATEUR

(technicien supérieur ou ingénieur), connaissant bien TCE. Expérience hospitalier, hôtellerie, construction de laboratoire appréciée.
Adresser C.V. et prét. à SEBA recrutement, 78, av. Raymond-Poincaré, 75116 Paris.

IMPT ORGANISME SOCIAL
recherche

COLLABORATEUR (trice)

MAITRISE DE DROIT
(Option Droit de la Santé). Intérêt pour le secteur médico-social, esprit de synthèse et expérience professionnelle souhaitée.

Adr. lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo (retournée) et prét. à FNMF, Division des Relations Sociales.
56 à 60, rue Nationale, 75648 PARIS CEDEX 13.

P.D.G. - P.M.E. Edition rech.

BRILLANT SECOND

préfér. format. Grde Ecole. C.V. manuscrit et photo à M. CID - 8, rue de Varenne, 75007 Paris, qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL
recherche

SON CONSEILLER FINANCIER

Chargé de vendre à une clientèle à développer des programmes immobiliers de haute qualité, situés dans la France entière, aidé en cela par : mailings, publicité dans le cadre de la politique élaborée par la société.
Poste évolutif pour candidat (e) Grande Ecole ou équivalent, possédant ambition, qualités d'adaptation et de contacts. Psychologue et vendeur, il/elle justifiera d'une expérience réussie.
Fixe motivant + % sur C.A.
Lieu de travail Paris et région parisienne.
Adr. C.V., photo et prét. à GEPFIA
2, rue François-Bonvin, 78100 ST-GERMAIN-EN-LAYE.

Sté d'Expertise Comptable PARIS-6e
recherche

COLLABORATEUR

Niv. N3, ayant expert. audit Ad. C.V. dét. et prét. à FIDINTER, 128, bd St-Germain, 75006 Paris.

Recrutons

ANALYSTES

PL1, DL1 (expérimentés)

PROGRAMMEUR

BASIC, REALITE 2000 apprécié.
563-17-27, poste 254/255.

Ville de Neuilly-Plaisance (93) recrute d'urgence pour sa crèche municipale une PUÉRICULTRICE D.E. possibilité de promotion au grade de directrice.
Adresser C.V. et candidature à M. le Maire de Neuilly-Plaisance.

Société d'expertise comptable
recherche

SECRÉTAIRE-COMPTABLE

Capable prendre en charge les travaux administratifs internes du cabinet.
Expérience similaire appréciée.
LIEU DE TRAVAIL : Paris-Nation.
Env. C.V. et prétentions sous nº 1 593 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING EN INFORMATIQUE recherche pour Rég. Paris et Sud-Ouest

DES INGÉNIEURS INFORMATICIENS

(CONCEPTEURS ET ÉTUDES)
Connais. un des matériels MINI 6 MITRA ET SOLAR
Exp. C.V. + prét. + photo s/nº 6 010 à PRAIRIAL, 47, rue des Tournelles, 75003 Paris qui transmettra.

Madame, mademoiselle, vous avez plus de 30 ans et une bonne culture générale. Devenez notre déléguée culturelle. Statut V.R.P. Téléph. pour R.V. : 538-66-75.

La Mairie des MUREAUX, Yvelines, 35 000 habitants, 40 km de Paris, C.E.S., C.E.T., Lycée, recrute de toute urgence un Attaché communal avec option animation pour occuper le poste de Directeur de la Maison des Jeunes. Expérience secteur adolescence.
Les candidatures et curriculum vitae accompagnés d'une photographie d'identité seront à adresser à Monsieur le Maire, Conseiller général des Yvelines, Hôtel de Ville, 78130 LES MUREAUX.

COMMISSAIRE AUX COMPTES recherche COLLABORATEURS ayant expérience

RÉVISION - AUDIT

Adr. C.V. et prétentions sous le nº 30.306 M RÉGIE-PRESSE 85 b, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTE MARQUE INTERNATIONALE de SOUTIEN-GORGE
recherche

UN ADJOINT A LA DIRECTION COMMERCIALE

35 ans minimum, statut cadre, anglais courant, déplacements France et Etranger, homme de terrain, sérieuse expérience dans le commercial, références exigées, possibilité d'évolution rapide.
Ecrire sous le nº T 030.298 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

RECHERCHONS :
1) un RÉVISEUR traductions (angl.-franç.) pour poste à temps complet.
2) RÉVISEURS traductions ; TRADUCT. (angl.-franç.) pour collaboration extérieure. Exp. 5 ans minim. organisat. internat., maisons d'édition, etc. Format. économ. souh. Ecrire avec C.V. Epreuve sur place demandée.
Nouveaux Horizons/Tendances Actuelles - 11, rue de Lourmel, 75015 Paris.

Bureau d'Etudes Transports Circulation en développement rapide France et Etranger cherche

UN (E) CHEF D'AGENCE

PARIS et REGION PARISIENNE

Ingénieur 3 à 5 ans d'expér. en plans de circulation, études de T.C. urbains et interurbains.

La préférence sera donnée à un candidat familier des collectivités publiques et des administrations, rapidement disponible.

Ecrire sous le nº T 030.285 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ville d'Aulnay-s/Bois 93
80.000 habitants
cherche

ANIMATEUR CINÉMA

Adresser curriculum vitae sous nº T 030.288 M à RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ORGANISAT. SCIENTIFIQUE à but non lucratif. Organisme de formation d'Etudes et Conseil en milieu hospitalier attend : candidature au poste

D'ANIMATEUR

Lieu de travail province, déplacements réduits.
Profil souhaité : Formation scientifique supérieure. libéré O.M., très bonne prés., passionné par travail en équipe et formation d'adultes.
Adr. C.V. manuscrit, photo. Salaire souhaité à ASSEHA - B.P. 18, 95210 SAINT-GRATIEN.

CHEF DE BUREAU
AGENT DE MAITRISE
ayant expér. transports, demandé par entreprise parisienne de déménagements et garde-meubles. Après période d'essai, logt sur place obligatoire, 4 p. princip. par ménage. Ecr. Eclar Publ., 28, fg Poissonnière, 75010 Paris qui transmettra.

CENTRE CULTUREL
banlieue Nord-Est
cherche

ANIMATEUR (TRICE)

SECTEUR ASSOCIATIF
Adresser curriculum vitae sous nº T 030283 M, à RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

LE MENSUEL PSYCHOLOGIE
recherche son

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION (H.-F.)

Placé sous l'autorité directe du rédacteur en chef, il est la cheville ouvrière de la rédaction. Il a notamment en charge plusieurs rubriques qu'il rédige ; il prépare les textes manuscrits ; il contacte et travaille avec pigistes, traducteurs et fabricants.

Il a une bonne connaissance du fonctionnement d'un journal, de la psychologie et de l'anglais.

Rigueur, méthode et souplesse appréciées.

Adr. votre candidature à Daniel ROUMANOFF, 8, r. de Choiseul 75002 Paris, en précisant le niveau de rénumération souhaité.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
spécialisée dans la conception et la fabrication de matériel de pesage propose à un

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

de créer pour sa filiale française, le poste de

RESPONSABLE INDUSTRIALISATION ET MÉTHODES

Il se verra confier la mise en place totale du service et devra immédiatement prendre en charge :
1. L'organisation et la mise en œuvre des procédures nécessaires.
2. L'amélioration des produits existants.
3. L'industrialisation des produits nouveaux dès leur conception, cela en étroite collaboration avec les services de production et d'études.

Ce poste s'adresse à un candidat ayant acquis une expérience d'au moins 4 à 5 ans dans un service industrialisation d'une entreprise de fabrication de matériel électronique en moyenne série.
La connaissance de la langue anglaise serait appréciée.
Lieu de travail : Banlieue Est 94.

Adressez votre C.V. détaillé sous référence 7.473 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris, qui transmettra.

Association recherche urgence animatrice cultures d'origine 3/4 temps Paris, milieu femmes/enfants émigrés, pratique audiovisuelle indispensable. Ecrire avec C.V. à S.F.M., 4, square Vitruve, 75020 Paris.

Club de sport et de détente recherche pour SECRÉTARIAT et RÉCEPTION CLIENTÈLE JEUNE FEMME, 25 ans min. Expérience nécessaire. Tél. 633-16-80, avant 10 h.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

capitaux propositions commerciales

Sté de services aux entreprises, pour se diversifier rech. Majorité ou totalité Société, ou unité, ou structure spécialisée en formation continue. Ecrire avec détail nº 37.486 Publicité ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, 75002 PARIS.

Je cherche société française désirant être représentée en R.F.A. allem., 42 ans, 15 ann. expér., directeur ventes en R.F.A. Ecrire sous nº 21.627 à SOPIC, B.P. 31, F67001 Strasbourg Cedex.

formation professionnelle

Formation longue
ANALYSTES PROG. MICRO-INFORMATIQUE
Option PROJET INDUSTRIEL
- CANDIDATS : 118, rue de Crimée 19e
- EMPLOYEURS : 118, av. Jean-Jaurès 19e

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
205.24.63 - 241.83.83

FAITES UNE FORMATION POUR TRAVAILLER

S.G.I. propose stage de formation professionnelle aux techniques de l'informatique.
Nombreux travaux pratiques par ordinateur.

PAIEMENT POSSIBLE APRÈS PLACEMENT

Renseignements — Inscriptions
Téléphone : 282-12-40.

information divers

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests ;
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour informat., écr. CIDEM, M. 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

Emplois et carrières de la fonction publique FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

travail à domicile

Secrétaire de direction frappe tts textes et manuscrits, travail soigné. Téléph. : 051-44-49.

travaux à façon

ENTREPRISE. Sér. référ. effectue rapidement travaux peinture, menuiserie, décorat. coordinat. tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. 368-47-84 et 893-30-02.

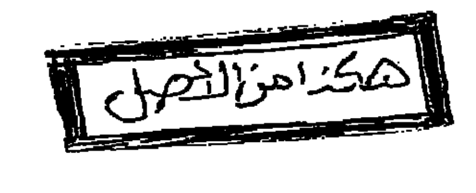
automobiles

ventes

(de 12 à 16 C.V.)

B.M.W. 525 - 1979

gris clair métal., 65.000 km, vitres teintées, boîte automatiqu., roues spéciales.
Prix : 49.500 F.
Tél. : 562-82-02 poste 318.



DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTION

Filiale ou division industrielle, commerciale, services, recherchée par

Cadre Supérieur Gestion 42 ans

- Expérience gestion, finances, trésorerie, comptabilité, fiscalité, administration, informatique, relations humaines ;
- connaissant travaux publics, industrie et secteur services ;
- organisateur contact niveau élevé.

Ecrire sous nº 1971 *Le Monde Publ.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ANIMAT./FORMATEUR COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU, 48 ans

apportant :
- Une formation commerciale supérieure (diplômé E.S.C.)
- Un esprit d'analyse et de synthèse, curieux et créatif.
- Un tempérament de « gagneur ».
- Une expérience professionnelle réussie dans sociétés performantes : prestations de services, grande consommation :
  - Soit comme « opérationnel » : Animat. National. Directeur Régional, Directeur des Ventes.
  - Soit comme « fonctionnel » : Resp. de Formation.
- Une connaissance approfondie de la distribution, « direct » et « indirect » : détaillants, grossistes, prescripteurs, centrales d'achats...

cherche :
- Sit. en rapport dans société ou cab., rég. parisienne.

Ecr. s/nº 1976 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SPECIALISTE IMMOBILIER

(Paris - Côte d'Azur)

Diplômé Grande Ecole
Grande expérience :
Foncier, Tours de table, Commercialisation

OFFRE COLLABORATION DIRECTE OU PAR MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE

à Groupe Financier Investisseur Institutionnel pour montage et gestion programmes immobiliers à lancer ou à reprendre. Références 1er ordre.

Ecrire à LBP 12 rue de l'Eglise 75015 Paris, qui transmettra.

DIRECTEUR DE PROJET STRATÉGIQUE A DURÉE LIMITÉE OU TEMPS PARTIEL

J'ai 38 ans, une expérience professionnelle affirmée et réussie. Je recherche un poste difficile pour résoudre des questions stratégiques et non répétitives :
- Préparer la cession d'une entreprise.
- Auditer les plans stratégiques et opérationnels.
- Réussir une fusion.
- Remplacer au pied levé un dirigeant.

Pour réussir ce genre de projet je vous assure :
- un esprit ouvert, le sens aigu des responsabilités ;
- du temps libre (ce que le dirigeant n'a pas) ;
- une mission à durée limitée.

Écrire sous Nº 5515 M RÉGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris (qui transmettra)

CADRE SUPÉRIEUR TECHNIQUE COMMERCIAL - GESTION

Quadragénaire, Français, CNAM, CPA Anglais, russe, courant. Connaiss. allemand, esp., ital. pour développer activités France et ou Europe.

DE L'ATLANTIQUE A L'OURAL

Expérience vente, animat., négociat., création : réseaux, agences, filiales, SAV, fabrication. Clients, ttes industries, administ., distribution. Réf. sociétés françaises et US biens et matériels d'équipement électroméc., électronique. POS, consommables.

Etudierait toutes propositions compatibles.

Tél. : (1) 736-19-86 ou écrire à :

GAI-LEBLANC, 59, avenue Victor-Cresson 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX qui transmettra.

CHEFS D'ENTREPRISE

vous recherchez cadres débutants ou confirmés FINANCE-COMPTABILITÉ VENTE MARKETING MANAGEMENT

HEC - ESCP - SC. PO

IAE - SC. ECO. - DECS rigoureusement sélectionnés.

AFIPEC - 523-48-26

F. CHEF SERVICE JURIDIQUE exp. D.E.S., droit privé, inst. droit des affaires, I.A.E., C.A.P.A., anglais, niveau DECS, grande expérience gestion des ass., problèmes transports, vie sociale, jur. fin. des affaires cherche situation similaire ou secrétariat général. Ecr. s/nº 7.311 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ESC + DECS complet H. 35 a., expertise compt. en cours, 8 ans d'expé. variée, excel. contact, ch. p. resp. 7.000 F. + Ecr. s/nº 1964 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE SUPÉRIEUR

H. D.E.S. droit priv. et publ., 30 ans dans même groupe collab. du direct. gén. rech. poste respons. haut niv., dominante administr. et/ou jur. dans soc. services ou industr. secteur Rouen Est/Vernon. Ecr. s/nº 1972 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Responsable petite boutique prêt-à-porter recherche poste équivalent, libre rapidement, références. Tél. : 265-21-12, de 10 à 14 h. et de 15 à 19h.

J.F. B.T.S. secrétariat bilingue anglais, cherche emploi temporaire longue durée, libre de suite. Tél. : 245-72-23 (poste 2520), 906-56-25 (le soir).

ING. TECHNICO-CCIAL

53 a., spéc. fours, équip. therm. capable fonctions multiples. Habit. contacts tous niveaux. Anglais, italien usuels. Ch. poste actif base PARIS. J. MAHIEUX, 107, r. du Dr-Guionis, 92500 RUEIL-MALMAISON.

Reporter photographe, 31 a., exp. rédaction, form. sup. Essel. cherche collab. stable ou partielle dans presse, édition, org. développement audiovisuel. Ecr. s/nº 1952 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JE SUIS UN
DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ

Expérience PME + 60 pers. Connaissance parfaite du secteur des services, du milieu commercial, administration, gestion des affaires, relations humaines, clientèle française et internationale, etc. Universit. complet. Quadrilingue. Je recherche poste à responsabil. Ecr. s/nº 6212 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre comptable, H. 28 a., BTS + diplôme AFPA + 2 ans éc. de commerce + 7 ans expér. professionnelle, rech. poste équivalent encadrem. Ecrire M. Blanc Y., 9, r. Yvon-Villarceau, 75116 Paris ou tél. : 501-97-85 après 19 h.

Jeune homme, 27 ans, maître en droit privé, licencié des techniques de communication, ancien auditeur de l'I.E.J. de Bordeaux, six mois de pratique juridique auprès d'exp. comptables. Etudiera ttes propositions. Ecr. s/nº 7378 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 23 ans, titulaire d'un D.E.A. de CHIMIE organique et biologique étudie tte offre d'emploi dans la RECHERCHE ou la REPRÉSENTATION si possible en pharmacie. Libre de suite. Ecr. s/nº 7379 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme, 25 ans, études Sciences Po et langues Orientales, Anglais courant, Polonais, Tchèque et italien lu et écrit, cherche emploi motivant et rémunérateur. Ecr. s/nº 6215 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉTAIRE de Direction, 40 ans, expériment., bonne connaissance anglais, libre de suite, cherche poste stable Paris ou banlieue Sud-Est. Tél. 876-85-58.

J. F., secrétaire de direction assistante (BTS), 13 ans exp., anglais, notions comptabilité recherche place stable, responsabilités, libre de suite. Tél. : 528-52-47.

Directeur de centre culturel, 12 ans d'expérience CAPASE, cherche poste de responsable d'équipements culturels. Ecrire M. SELLER, 5, allée Charpentier, 93270 SEVRAN.

Cadre marketing 32 ans, 6 ans exp. distribution merchandising, études pub. promotion, rech. poste chef de produit. Tél. 378-67-54.

J.F. 25 ans, titulaire d'un DEA histoire ch. travail lui permettant d'utiliser ses connaissances. Ecrire 22, rue Voltaire, 94190 Villeneuve-St-Georges. 389-03-33 (soir).

Secrétaire triling., anglais, allemand, BTS, 2 ans expérience dont 1 en Allemagne ch. emploi pour le 1er janvier 82 Paris ou Province. Ecrire sous le nº T 030.299 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR 34 ans

E.N.S.E.M. Nancy, complément gestion, anglais, allemand, exp. responsabilités production gestion commerciale exportation, imaginatif, dynamique, organisateur recherche poste direction commerciale ou d'entreprise région parisienne. Ecrire sous le nº T 030.312 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 28 ans, ingénieur A.M. + I.A.E., anglais, espg. courant recherche poste adjoint direct. financier PME, PMI dynamique Paris Banlieue. Tél. 707-45-18.

ANIMATEUR CULTUREL 35 ans, célib., 11 ans d'exp. recherche poste d' ANIMATEUR de PLANNING pour voyages ou animation de comité d'établis. d'entreprises. M. BOURGERY, 16, rue Charlemagne, Paris-4e.

J.H. Maîtrise Droit, Paris II, all., anglais, néerlandais. Dégagé O.M., dactylo. 326-10-26, 8 h.-14 h. 30/ap. 20 h.

CADRE ÉDITION

TRENTAINE
- Solide exp. fonctions édition, conception, fabricat., promotion, secrét. rédact., régie publ., sciences hum. et exactes, scolaire, gd public, livres et revues.
- Formation scientifique, pratique de l'anglais, dynamisme et eclectisme.
- Rech. poste RESPONSABILITÉS. Tous types éditions ou presse spécialisée ou house organ., fonctions à définir, peut aussi envisager interventions comme conseil.
- Disponible très rapidement.

Ecrire sous le nº 30.302 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

EMPLOYÉ DE BANQUE Gradé classe II, 6 ans exp. recherche emploi dans Banque ou établ. financier Tél. : 377-55-99.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Expérience : gestion, budget, personnel, achat, informatique, administration générale, manager et homme de terrain, aisance dans les contacts, étudie toutes propositions.

Ecrire sous le nº T 030.327 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ing. CNAM, 40 a., 8 ans télécom. et téléph. 3 ans logiciel, 2 ans intégration système. Espagnol/anglais. Étudie toutes propositions orientées technico-commercial ou coordination de projet. Paris, prov., pays latins.

Ecr. s/nº 7401 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

je frappe sur I.B.M. 13 sphères, livre, rapport, thèse. Tél. : 638-55-52 et 681-83-61.

Décorateur parfaitement bilingue français, arabe, disponible pour activités France et Étranger (pays arabes). Tél. : 296-81-63.

CADRE CCIAL EXPORT

28 ans, diplômé études sup. scientifique et commerciale, expérience prospection internationale et création de filiale au U.S.A., excellent négociateur, cherche situation avec entreprise tournée vers l'avenir. Ecrire sous le nº T 030287 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 26 a., Dip. C.C.I.P. D.U.T. commerce, travaille actuellement chez transitaire international, transport douane commercial, exp. 3 ans, anglais courant, étud. toute prop. P.M.E. import export. Tél. : 324-13-25.

J.F., 33 a., étud. sup., dyn., créative, asste direct. en conseil. formation études, sach. analyser, rédiger, négocier, ch. sit. 328-41-57 av. 10 h., apr. 19 h.

J. H. 30 ans, maîtrise scienc. écono., lic. ital. connais. angl. 3 ans, exp. assur., étud. tte propos. Ecr. s/nº 1962 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

MAQUETTE SOIGNÉE RELECTURE ATTENTIVE

prépa. & correc. ts manuscrits Téléphone : 607-69-03.

CONSEILLER ARTISTIQUE long. expér. diplômé E.N.S.A.D., recherche poste intégré ou conseil extérieur équipement maison, création modèles. Ecr. s/nº 1966 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

Prox. Vosges, soleil, 354-95-10
VILLA JARDIN
150 m², triplex, TERRASSE.

5e arrdt

PL. DU PANTHÉON
Imm. XVIIe, superbe réception triple exposition + 1 chambre en duplex. 329-85-06.

JARDIN DES PLANTES 4e étage, asc., soleil, tt confort, 55 m², impeccable. 580.000 F. Téléphone : 327-00-99.

Luxembourg Atel. artiste Vue/Panthéon gd séj. + mezzanine, tt cft, ét. élevé. 580.000 F. 325-97-16.

6e arrdt

Près PLACE FURSTENBERG Appt caractère, séjour double, 2 chambres, 2 bains, 140 m², sur jardins. Px élevé justifié. Téléphone : 260-39-11, p. 242.

LUXEMBOURG 2 P., 55 m², 3e, asc., soleil, verdure. 600.000 F. 307-31-62, matin.

7e arrdt

BOSQUET/RAPP
Elégant 230 m², salon 60 m², s. à m., 4 chbres, impeccable.
FRANK-ARTHUR
Téléphone : 562-01-69.

8e arrdt

EXCEPTIONNEL
Près de la Madeleine, magnifique appartement dans hôtel particulier 200 m² habitabl. (soleil, calme). Récept. 65 m² + bur. + 2 chbres + 2 salles de bains, cuisine, 2 chbres de service, 1 garage + 1 park. Ap. 19 h - 750-21-45.

COURCELLES
8.000 F. LE M2
7 p., 2e ét., 3 services. Professions libérales.
FRANK ARTHUR
Téléphone : 562-01-69.

11e arrdt

LEDRU ROLLIN
EXCEPTIONNEL, petite maison indiv., séj. + chbre, refait neuf. Prix 450.000 F., 272-40-19.

BASTILLE Immeuble rénové à aménager, 80, 106 et 128 m² + petites surfaces. Tél. : 272-40-19.

13e arrdt

GOBELINS 6e ét., ascenseur, atelier artiste + mezzanine + 2 chambres, cuisine, bains. 870.000 F. Sur pl., 14 à 18 h. mercredi, jeudi, 39, rue Pascal.

TOLBIAC, 2 p. cuis., bains, refait nf, V.O., balc., soleil. 350.000. « FAC » 337-69-59.

14e arrdt

PLANTES-ALÉSIA-354-95-10
VILLA GRAND JARDIN
10 P., verdure, calme, soleil.

VAVIN à rénover s/cour jardin
ATELIER OU LOFT
150 m². - 1.000.000 F.
Beau volume. 6, rue Huyghens. Mardi 13 h. - 16 h. T. 550-34-00.

MONTPARNASSE 65 m²
DUPLEX CHARME
Liv. 2 chbres tout cft poutres état neuf. Tél. : 550-34-00.

286, bd RASPAIL
PL. DENFERT-ROCHEREAU 3e ét., asc., pl. sud, p. de t. Récept., chem. + 3 chbres, 2 bs, gde cuis., chf. cent. gaz, s/pl. mardi 17 (13h. à 19h.).

15e arrdt

Bel imm. pierre de t., 4 p. tt. cft. s/jardin, soleil, calme, 800.000 F. 579-75-80.

AVENUE DE SUFFREN
Beau 7 pièces. 6e étage, 2 chambres, service, box. Jean FEUILLADE. 566-00-75.

16e arrdt

Dans hôtel particulier
VILLA MONTMORENCY
liv. + chbre luxueux, état neuf, 17, av. des Peupliers, ce jour 15 à 17 h. 30, 325-33-08.

PROX. PORTE DAUPHINE appt 240 m², belles réceptions, 4 chambres, vue dégagée. SANTANDRÉA FRANCE Tél. : 260-67-36 (67-68).

MUETTE
Exceptionnel, original, caractère, atelier + mezzanine. 700.000 F. 606-10-08.

17e arrdt

TERNES (voie privée) r.-d.-c., original 260 m², avec terrasse 90 m², sur jardin, chambre de service. GARBI, 587-22-88.

Bon. 17e, métro Rome-Villiers, 90 m², 1 appartement sur cour situé dans petit immeuble. R.-d.-c. + 2 au 2e étage, dernier étage comprenant 1 entrée couloir, 1 grand séjour, 1 salle de bains, 1 chambre, 1 w.-c., 1 bureau, 1 cuisine, calme et clair, chauffage gaz individuel, confort, moquette, rangements, téléphone, faibles charges. Prix : 840.000 F. Téléphone : 260-68-55.

PLAINE MONCEAU
Appartement bourgeois de grde classe, 200 m² + service, décorat. raffinée. 2.500.000 F. Téléphone : 278-29-20.

PL. WAGRAM Séj. + 2 ch. 85 m², 5e ét. Récent. 890.000 F. 622-22-56.

PALAIS DES CONGRÈS
Récent SÉJ. + CHBRE, tt cft + park. 800.000 F. 766-21-40.

18e arrdt

CAULAINCOURT
Imm. pierre de t. GRAND 2 P. Tt cft. Magnifiquement rénové. PPTAIRE S/PLACE. MARDI, 13 h. à 18 heures. 113, rue CAULAINCOURT.

MONTMARTRE 3 pces, tt conf.
65 m² RENOVÉS
Bel imm. soleil. T. 550-34-00.

RUE LAMARCK
2 P. ET 3 PCES ASC.
Libre et occupé. Immeuble pierre rénové. 280-26-23.

JUNOT Propriétaire vend TRÈS BEL ATELIER ARTISTE Excellent état. T. 225-12-14.

19e arrdt

A vendre : appartement 2 pièces 37 m², 4e étage, chauffage central individuel, douche, w.-c. indépendant, cuisine équipée. 30 minutes métro Ourcq. Téléphone : 201-30-52.

78-Yvelines

MAISONS-LAFFITTE, entrée du Parc, imm. pierre de t., bel appt 3 p., 113 m², séjour double, 2 chbres, bains, cuis., w.-c., cave, gar. 840.000 F. 962-50-95.

MESNIL-LE-ROI, 4 km du R.E.R. bel appt 3/4 p., 78 m², 2 loggias, cave, park. 450.000 F. Agence. Téléphone : 962-50-95.

92 Hauts-de-Seine

SURESNES-MONT-VALÉRIEN beau 5/6 pces, 105 m², calme, s/parc, v. s/Paris - 780.000 F. Téléphone : 506-38-99.

OPÉRA-MONSIGNY
Dans BEL IMM. D'ANGLE, studio 2 p., locaux cciaux, luxueuses prestations, sur place, 1, RUE MONSIGNY. Téléphone : 261-15-15.

94 Val-de-Marne

Vincennes de rés. 53, av. Foch, fce bois, imm. stand. en P. de T., appt 3 pces, terrasses, balc. sur verdure - SPACIM : 522-95-32.

SAINT-MAUR, R.E.R., récent 3 pièces + balcon sur jardin, SOLEIL. 420.000 F. 229-52-98.

Province

Haut-Savoie, PRAZ-DE-LYS, station été-hiver près des Gets, studio à partir de 150.000 F. Location assurée. ERIGE B.P. 18, 74240 Gaillard, Téléphone : (50) 38-52-69.

Investissez au soleil Perpignan (Pyrénées-Orientales) 15 minutes mer, bon standing, vente directe. Prix 5.000 à 5.650 F. le m². Stud. T1, T2, T3. Livraison 2e trimestre 1982. M. Gambier : 9, bd J.-Bourrat, 66000 PERPIGNAN Téléphone : (68) 52-74-32.

Vends CLUB-HOTEL MEGÈVE 4 personnes, 15 jours Noël, tarif – 15 %. - 326-91-17 matin.

appartements achats

ÉTUDE RIVE GAUCHE
Clientèle sélection. à satisf. 122, bd Raspail, Paris-6e. Tél. : 222-70-63, 20e année.

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS ttes surf. et IMMEUBL. à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75.

ACHÈTE 3/4 pièces comptant Paris. Bon quartier. URGENT. Mme LEULIER : 261-39-78, ou le soir : 900-84-25.

RECHERCHE 1 à 3 p., Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEMENT CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

A louer chambre, entrée, coin cuisine, 500 F. par mois. Téléphone : 721-47-09.

Région parisienne

MASSY (ESSONNE)
APPARTEMENTS A LOUER SANS COMMISSION
4 PIÈCES 90 m² + loggias loyer 1.807 F. charges 730 F.
5 PIÈCES 105 m² + loggias loyer 2.216 F. charges 875 F.
6 PIÈCES 128 m² + loggies loyer 2.546 F. charges 1.018 F.
S'adresser au Gardien 1, rue Nationale, T. 920-48-90 - 920-48-92 (de 14 heures à 18 heures)

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES LOUEZ
SANS FRAIS rapidement vos appts. nous garant. vos loyers. Service gratuit. T. 260-80-85.

Association APLI recherche chambre pour étudiants. 33, place Maubert, PARIS-5e, Téléphone : 326-77-51.

Région parisienne

Étude ch. pour cadres, villas, pav. ttes banl. Loyer garanti 5.000 F. maxi. - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres muté à Paris recherche du STUDIO au 5 p. LOYERS GARANTIS par stés ou Ambassades - 281-10-20.

hôtels particuliers

Rech. Hôtel partic. ou maison dans PARIS RIVE GAUCHE. Prix indifférent si justifié. S. KIMEL, 5, rue Condorcet, 75009 PARIS, tél. : 878-97-52.

pavillons

VAIRES (77) 900 m. de la Gare 20 minutes de la gare de l'Est petite maison, cuis., séj., chbre., w-c, chauffage, bien exposée, jardin. Prix : 200.000 F. Téléph. : (le soir) 008-32-24.

Bureau d'études ayant obtenu permis construire pour séduisant hangar

15 MAISONS INDIVIDUELLES avec petit jardin et garage dans les murs d' EZANVILLE 95 (Domont) cherche personnes intéressées pour participer à constitution d'une société coopérative pour réaliser programme, coût probable 660.000 F. par unité. Prêt conventionné envisagé, curieux s'abstenir. Ecrire avec réf. avant 25-11 OBON, 65, rue du Dessous-des-Berges, 75013 Paris qui transmettra.

villas

SCEAUX côté PARC 1.000 m² solide maison de pierres, séj. 50 m², 7 chbres, salle de bains, 4 cab.-toil., ss-sol complet garage. Exceptionnel 1.900.000 F.- 663-42-45.

ST-NOM-LA-BRETÈCHE
(2 km) 6 P. 170 m² + 140 m² sous-sol, 750 m² jard. clos. Aménag. luxe - 1.350.000 F. + 2 % notaire - 955-00-60.

SAINT-TROPEZ
Affaire exceptionnelle
A vendre villa neuve stdg style MAS PROVENÇAL de plain-pied, vue mer imprenable 300 m. mer, liv., 5 ch., 4 s. bains, 4 w.-c., dans pinède, jardin paysagé, garage, piscine, meublée et décorée. Parc résidentielle de SAINT-TROPEZ. Prix de vente 3.900.000 FF. DOCUMENTATION s/demande : COPARIM M. KLEIN, 152, avenue Daumesnil PARIS-12e.

BIÈVRE, belle villa 1964, vue, calme, terrain 1.100 m², belle récept., 6 chambres, 3 bains, 240 m², grd gar. 1.750.000 F. Téléphone : 327-55-04.

locaux industriels



BAT. MIXTES
BUREAUX LABORATOIRES MAGASINAGE
DIVISIBLES
Cergy Pontoise 8.000 m²
Buc 2.000 m²
Torcy 2.000 m²
Trappes 1.000 m²
Ris-Orangis 2.000 m²
Créteil 2.000 m²

JONES LANG WOOTTON
723-54-06.

fonds de commerce

CAUSE DÉPART vends magasin d'aquariophilie (eau douce - eau de mer). T. : 008-88-86 (apr. 20 h. 30).

Cause retraite, cède secteur d'activ. mode, entrepr. de fabric. C.A. 1981 : 5.000.000 F. Bénéfice en rapport, étudie ttes prop. Ecrire sous référ. P.1, Benazech, 15, rue des Halles, Paris 1er.

propriétés

BOURGOGNE - MANOIR (XVe). Habitation tout cft. Imposant donjon avec tours. Vergers et près attenants. MARCHAL B.P. 1, 89200 AVALLON Téléphone : (86) 34-03-71.

Saint-Cloud (Près gare). Ppté style moderne sur 1.300 m². Parc. 350 m² habitables. Parfait état. Double salon + salle à manger + 6 chbres + s. de bs. cuis. coin repas, gar. Après 19 heures - 750-21-45.

VAUCRESSON
Part. vend ppté récente, parf. état, décoration raffinée. très gd liv., 4 chbres, 3 bs, salle de jeux, logt gardien s/1.100 m² env., jardin à l'anglaise, garage. Prix élevé justifié. Tél. 267-37-88.

FORÊT VIERGE, A
VERNON. 635.000 F.
Vue magnif., récept. + 3 ch., 150 m², à refaire, ss-sol, terr. 1.012 m² + 8.410 m² taillis. Téléphone : 605-10-08.

bureaux

Locations

BUREAUX MEUBLÉS
SIÈGES DE STÉS AVEC SECRÉTARIAT. TÉL. TÉLEX. TOUTES DÉMARCHES POUR CRÉATION D'ENTREPRISE
ACTE S.A. - 261-80-88
+ BORDEAUX (56) 81-96-80.

SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS
BUREAUX meublés - TÉLEX
CONSTITUTION STÉS
Permanence téléphonique
Prix compét., délais rapides
C P A 355.17.50
ASPAC 293.60.50

8e ÉT. CHAMPS-ÉLYSÉES
Domiciliation RM, RC, SARL A partir de 150 F. CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS Tél. télex toutes démarches C 2 E - Tél. : 562-42-12.

VOTRE SIÈGE SOCIAL, 8e. LOYER 150 A 300 F./MOIS. TÉLEX SECRÉTARIAT. SERVICES SÉRIEUX
AGECO 294-95-28.
RC PARIS, 319-127-080.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat, tél., formalités
CONSTITUTION
de Société - TÉLEX
SMP, 268-08-90

MAISONS-LAFFITTE, GARE 180 m² bur. 4.600 F/mois. Agence. 962-50-95.

locaux commerciaux

Locaux neufs à aménager poss. logement, Paris, rue Poliveau, 5e, 94 m² et 130 m². Pans, rue Saint-Blaise, 20e, 100 m². Gentilly, 187 m². Tél. 302-43-27.

terrains

MISE EN CONCURRENCE POUR CESSION DE DROITS DE CONSTRUIRE A PARIS XXe Arrondissement

La Société d'Économie Mixte d'Équipement et d'Aménagement — SEMEA XV — met en concurrence les promoteurs-constructeurs pour la cession d'un terrain et des droits de construire qui y sont attachés, représentant un immeuble de 35 logements non aidés, soit en copropriété, soit locatifs situé 44, rue de Ménilmontant, 18-24, rue Delaître, à Paris-XXe, à l'intérieur de la ZAC des Amandiers.

Un dossier comportant une étude complète de définition et de faisabilité et précisant les conditions de la mise en concurrence peut être retiré dans les bureaux de la SEMEA XV, 55, quai de Grenelle à Paris-XVe, contre remise d'un chèque de 940,80 F.

Il ne sera fourni aucun renseignement par téléphone, préalablement à la remise du dossier.

MISE EN CONCURRENCE POUR CESSION DE DROITS DE CONSTRUIRE A PARIS XVe Arrondissement

La Société d'Économie Mixte d'Équipement et d'Aménagement — SEMEA XV — met en concurrence les promoteurs-constructeurs pour la cession d'un terrain et des droits de construire qui y sont attachés, représentant un immeuble de 90 logements non aidés en accession à la propriété situé 21, rue Balard, entre les rues Sébastien-Mercier et des Cévennes, à l'intérieur de la ZAC CITROËN-CÉVENNES.

Un dossier comportant une étude complète de définition et de faisabilité et précisant les conditions de la mise en concurrence peut être retiré dans les bureaux de la SEMEA XV, 55, quai de Grenelle à Paris-XVe, contre remise d'un chèque de 940,80 F.

Il ne sera fourni aucun renseignement par téléphone, préalablement à la remise du dossier.

Particulier vend terrain 1.185 m². Toutes viabilités. Clos et planté. A 500 m de la gare de Bueil; EURE. (Paris-St-Lazare 55 mn). Téléph. : 16 (32) 36-58-37.

BURES-SUR-YVETTE
1.449 m². 37 m facade, plat, est-ouest viabilité sur rue. COS 0,15 - 380.000 F. H.T. Téléphone : 928-68-00.

viagers

Étude LODEL, 35, bd Voltaire Paris-XIe. Téléph. : 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

LIBRE 3 P. XVe
tt. cft, 360.000 F. compt. + 3.850 F. mens., femme 75 ans.
F. CRUZ, 266-19-00.

appartements occupés

45.000 F. av. 9.000 F.
STUDIO, cuis., w.-c., possible salle d'eau, occupé dame seule, droit de reprise, voir pptaire ; mar. 17 h. 30 à 19 h., 34, r. du Nord.

maisons de campagne

BUGEY, 70 km Lyon, 40 km Chambéry. Maison camp. 215 m² habitables, 4.000 m² terrain. Téléphone, confort, bon état. Prix : 400.000 F. Tél. (76) 44-32-26 hres repas.

villégiature

SKIEZ AUX ORRES
05200 KORN AR CHOAT ★★ NN - Renseignements. Hres bur. 16 (1) 668-11-73.

HISTOIRE

A LA BIBLIOTHÈQUE FAIDHERBE

La féerie coloniale des années 30

Trente-quatre millions de visiteurs, soit dix-sept mille trois cents par jour, ont afflué de mai à novembre 1931 à l'Exposition coloniale de Vincennes, deuxième et dernière du genre après celle organisée en 1922 par la ville de Marseille. Voilà qui apporte un démenti catégorique aux esprits chagrins qui affirment que les Français des années 30 ne s'intéressaient pas plus aux taches roses des possessions d'outre-mer que leurs compatriotes d'aujourd'hui ne s'intéressent à la coopération. Tel est l'un des nombreux enseignements que l'on peut tirer de la visite de la mini-exposition célébrant le cinquantenaire de l'Exposition coloniale, organisée à Paris à la Bibliothèque municipale Faidherbe.

Angkor

Professeur en arts plastiques à Paris, auteur d'une thèse sur la littérature coloniale, Jean-Louis Paudrat est à l'origine de cette manifestation culturelle conçue avec le concours de Sylvie Pala, étudiante de troisième cycle, qui a rédigé un important travail consacré à l'Exposition de Vincennes, et avec le photographe Pierre Pitrou, déjà connu pour ses reproductions de photos du début du siècle (1).

Ces trois amoureux du passé ont recréé par l'affiche, le livre, le timbre-poste, la carte postale, le simple programme, l'atmosphère rétro de l'époque de la grande crise économique, qui fut aussi celle de la défense et illustration de la geste coloniale. Une présentation intelligente et sobre a conservé aux documents présentés, qui sont pourtant trop rarement d'authentiques originaux, la totalité de leur charge émotionnelle.

Une brochure d'une cinquantaine de pages situe cet ensemble dans son véritable contexte, mettant en relief les buts essentiels de la grande manifestation de 1931 : faire connaître les colonies, susciter des vocations coloniales, utiliser les colonies pour parvenir à surmonter les conséquences économiques du krach de Wall-Street, convaincre les Français du bien-fondé de la colonisation, réhabiliter le colonialisme, tel que le Larousse le définissait il y a un demi-siècle (« nom par lequel les socialistes désignent, en la condamnant, l'expansion coloniale »).

De la reconstitution du temple d'Angkor, principal pavillon de la section indochinoise, au timbre de 15 centimes bistre noir de l'Agence philatélique des colonies, des autochenilles de la Croisière noire aux négresses à plateaux des rives du lac Tchad, en passant par le tirailleur à chéchia des publicités Banania et par les danseuses de biguines du pavillon de la Martinique, rien ne manque à la féerie coloniale, à tout ce qui a modelé l'imaginaire collectif de cette époque de l'empire français dont nous restons inconsciemment tributaires.

Trop éphémère

Ce regard hier porté sur l'« Autre » par des gens qui n'admettaient que très difficilement le droit à la différence suscitait de la part de certains de violentes contestations. Breton et Eluard, Sadoul et Aragon figuraient en effet parmi les signataires d'un véhément manifeste intitulé « Ne visitez pas l'exposition coloniale », dont la reproduction est ici présentée.

Raison de plus pour s'attarder en novembre 1981 devant des stands dont il faudrait souhaiter qu'ils trouvent asile ailleurs dès la clôture de cette trop éphémère rétrospective, hélas ! prévue dans deux semaines.

Pourquoi le Musée des arts africains et océaniens de la porte Dorée, qui, avec le Temple Bouddhique du lac Daumesnil, constitue le seul témoin architectural de l'Exposition de Vincennes, ne pourrait-il pas servir de cadre à une manifestation qui gagnerait à être vue du plus grand nombre ?

PH. D.

* 18, rue Faidherbe, Paris-11e. Ouvert les mardi, mercredi et vendredi de 10 à 19 heures, le jeudi de 14 à 22 heures, le samedi de 10 à 17 heures jusqu'au 28 novembre.

(1) Voir notamment *le Chemin de fer de petite ceinture*, aux Editions Pierre Fanlac à Périgueux.

CORRESPONDANCE

Les raisons de Kolwezi

Le général Yves Gras nous écrit :

Dans *le Monde* du 15 septembre, M. Jacques Raphaël-Leygues semble vouloir jeter le doute sur le bien-fondé de l'intervention de Kolwezi en posant trois questions auxquelles il ne donne pas de réponse. Comme j'ai été à l'origine de cette intervention et que je l'ai dirigée de bout en bout sur le terrain, je peux apporter à vos lecteurs les réponses restées en suspens

1) Est-on absolument sûr que ce sont uniquement les gendarmes katangais qui ont tué les Français ?

Cette question fait écho, en réalité, à deux explications tendancieuses du drame données par la gauche. L'une attribue les massacres à l'armée zaïroise (Claude Bourdet, *le Monde* du 12 février 1980), l'autre à « la colère de la population du Shaba contre les Français », en raison du comportement de leur gouvernement (M. Mitterrand, émission télévisée du 5 mai 1981). Ces explications sont fausses. Elles relèvent de l'imagination et non de l'analyse des faits.

L'affaire de Kolwezi n'a pas été un soulèvement intérieur, mais une invasion armée. C'est d'Angola que venaient les six bataillons réguliers de gendarmes katangais qui ont pris Kolwezi et chassé la garnison zaïroise le 13 mai 1978. Ils ont ensuite levé une milice parmi les éléments lunda de la population et sont restés maîtres de la ville jusqu'au parachutage du 2e REP, le 19. Ces sont ces Katangais et leurs miliciens qui se sont livrés aux massacres et aux pillages dans des conditions que de nombreux témoignages et renseignements nous ont permis d'établir. Leur action ne visait pas spécialement les Français. Nos compatriotes n'ont pas subi, en proportion, plus de victimes (22 tués sur 500) que la communauté européenne dans son ensemble (120 tués sur 2500). Quant à la population africaine, elle a perdu 400 tués.

2) Est-on certain de ne pas s'être trompé d'ennemi à un moment donné ?

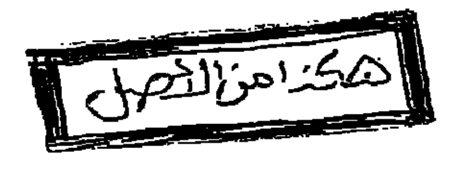
Nous n'avons pas choisi notre ennemi. C'est lui qui a choisi d'ouvrir les hostilités et d'attaquer Kolwezi. Tous les renseignements indiquent que l'invasion du Shaba, en 1978 comme en 1977, a été décidée par l'U.R.S.S., montée et guidée par des conseillers militaires allemands de l'Est et cubains. Devions-nous subir leur initiative sans réagir ?

3) Croit-on que Kolwezi était, dès l'abord, une opération de sauvetage de vies humaines, ou tout autre chose ?

Kolwezi a été « dès l'abord » conçu comme une opération destinée à la fois à délivrer la population qui se trouvait dans une situation dramatique et à empêcher le Zaïre de basculer dans le camp soviétique.

La demande d'intervention que M. Ross et moi avons adressée à Paris le 14 a certes précédé l'annonce des massacres. Mais il nous suffisait de savoir que 2 500 Européens étaient tombés au pouvoir de nos adversaires, comme autant d'otages leur permettant d'exercer tous les chantages politiques. Nous savions que le but des Katangais était d'instaurer au Zaïre une « République populaire » d'obédience soviétique. Cette tentative pouvait dégénérer en une guerre civile interminable du genre du Biafra, avec toutes les interventions extérieures qu'elle entraînerait. Il fallait y couper court. Et j'étais certain qu'on pouvait le faire avec un régiment de parachutistes.

L'affaire de Kolwezi est parfaitement claire. Il n'y a pas de légende à « démythifier ». Si légende il y a, c'est que l'opinion publique, ignorant les problèmes militaires, a été frappée qu'on puisse mener une opération aéroportée à plus de 7 000 km de la France. Je n'ai cependant fait, pour ma part, qu'utiliser au mieux les hommes, les armes et les avions mis à ma disposition. Il suffisait seulement de penser que l'opération était possible.



INFORMATIONS « SERVICES »

BIBLIOGRAPHIE

Au sommaire des revues

Politique

— Commentaire. — *Retz ou « Portrait de l'artiste en politicien » : dans les profondeurs et les dessous de cet auto-portrait que sont les* Mémoires *et jusque dans le tissu et l'envers de la toile, Marc Fumaroli déchiffre l'homme, son histoire et un moment de l'histoire.*

La politique pure, c'est-à-dire réduite à elle-même : Raymond Aron explique comment, ayant été modérément pour l'ancien « régime », étant libéralement contre le nouveau, il se retrouve solitaire comme avant. Quant à F. Lessay, il date du 10 mai « la fin officielle » du gaullisme, qu'aurait déjà évacué depuis quelques années le mouvement ainsi désigné. (N° 15. Automne. 38 F. Julliard.)

— *C'est ce qu'aurait pensé, on est en droit de le croire, René Capitant, à qui* Espoir, *revue de l'Institut Charles-de-Gaulle, rend hommage dans un numéro qui lui est consacré. Mais il avait toujours constitué, pas tout à fait à lui seul, puisqu'il y avait Louis Vallon, une avant-garde incommode que conduisaient les principes, non la tactique, en aucune façon les ambitions personnelles ; et qui refusait « d'avaler les couleuvres ». (Octobre. 30 F. 5, rue de Solférino, 75007 Paris.)*

— Pouvoirs : *« Italie ». Constitution, institutions, élections ; les syndicats, les partis ; l'Eglise et l'Etat. Partout ou à travers tout : « la crise permanente » devenue elle-même une institution non écrite. (N° 18. P.U.F. 45 F.)*

Sciences

— Science *consacre un numéro spécial à la microbiologie industrielle : ou l'art et la manière de faire travailler les bactéries dans les tâches et fonctions les plus diverses, comme la fabrication des produits de toutes sortes, les modifications bénéfiques pour la production agricole, l'extraction des métaux et, dans l'avenir, la transmutation de ces bactéries en énergie. (Novembre. 25 F, 8, rue Férou, Paris-6°.)*

— *Dans* Prospective et Santé, *J. de Bourbon Busset salue la « naissance de la prospective », moyen de s'assurer de l'avenir et de soi. Un ensemble sur le thème du* risque. *Risque pour la santé et risque... à soigner ; risques technologiques, bref : risque à vivre. Les connaître pour tenter de les éviter. (N° 18. 30 F, 3, rue Troyon, Paris-17°.)*

Société

— Genre humain *se propose de rappeler à la science qu'elle n'est pas neutre ; qu'elle doit jouer un rôle positif dans la société, et que sa responsabilité, c'est-à-dire celle des hommes de science, y est gravement engagée. J. Bernard, J. Le Goff, F. Jacob, L. Poliakov, J.-P. Vernant patronnent la revue et y collaborent. Ce premier numéro pose la science face au racisme. (N° 1, 36 F Fayard.)*

— *Un nouveau périodique, le* Perroquet. *« Le seul journal d'opposition qui ne soit pas de l'opposition. » En somme : n'est jamais pour, sans être contre. Ce qui rappelle un autre volatile de vieille réputation : d'autant mieux que le perroquet, sous nos climats, est enchaîné par la patte, nullement cloué du bec. (N° 00. « Quinzomadaire », 4 F. B.P. 278. - 75827, Cedex 17.)*

— *« Sorcelleries » racontées dans* Sorcières *par une trentaine de représentantes de la moitié de l'espèce humaine : puisque* « On dist que toutte femme sont sorcière » *(sic. Epigraphe empruntée à Aldegonde de Rue, brûlée en 1601). Cet « On » qui le dit, et allume les bûchers, c'est l'autre moitié de l'espèce. (N° 22. Abon. 4 N°s 130 F. Edit. Garance, 7, quai Malaquais 6°.)*

— Masques *« revue des homosexualités », se félicite, elle aussi, du changement de mai, de « la vie en rose », des libertés qui s'ouvrent. Dans la chronique qu'elle inaugure, Jocelyne François, justement, dessine le « lien » qu'elle aperçoit entre le nouvel* « espoir politique et l'apport de l'homosexualité ». *Et appelle le retournement des intolérances : une intolérance totale à la guerre.*

Compte rendu d'un congrès radical, celui des « lesbiennes radicales » : le féminisme a trahi, qui n'a jamais pu être qu'un hétéroféminisme. Toujours difficile de s'entendre. Comme je parlais à une dame d'homoféminisme, elle répondit énergiquement : « Non pas d'hommes ! » *(Automne. 35 F. B.P. 126-75863 Cedex 18.)*

YVES FLORENNE.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16.11.81 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 17-11-81 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

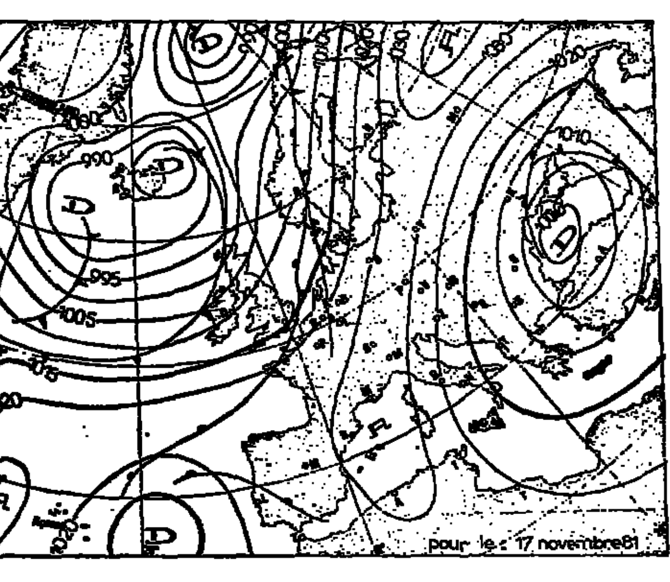
Evolution probable du temps en France entre le lundi 16 novembre à 0 heure et le mardi 17 novembre à 24 heures :

Une faible perturbation abordait lundi matin la Bretagne et la Vendée. Elle traversera la moitié nord de la France.

Mardi 17 novembre, sur la moitié nord du pays, les nuages seront abondants ; ils donneront un peu de pluie au nord de la Loire, un peu de neige sur les Ardennes et les Vosges. Les températures seront en hausse, mais il y aura encore des gelées le matin dans le Nord-Est. Les vents, faibles, viendront de l'ouest. Dans le Midi méditerranéen et les Alpes, le temps sera ensoleillé. Sur le reste de la France, après une matinée brumeuse et assez froide, le ciel sera nuageux, les vents resteront faibles et les températures maximales s'élèveront légèrement.

Le lundi 16 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 026,4 millibars, soit 769,9 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 17 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 novembre; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 18 et 1 degré ; Biarritz, 13 et 7 ; Bordeaux, 12 et 1 ; Bourges, 8 et —2 ; Brest, 9 et 8 ; Caen, 9 et 1 ; Cherbourg, 9 et 3 ; Clermont-Ferrand, 3 et —5 ; Dijon, 5 et 2 ; Grenoble, 10 et —4 ; Lille, 5 et 0 ; Lyon, 6 et —2 ; Marseille, 12 et —1 ; Nancy, 2 et —6 ; Nantes, 11 et 3 ; Nice, 15 et 6 ; Paris-Le Bourget, 4 et 0 ; Pau, 17 et 4 ; Perpignan, 18 et 0 ; Rennes, 10 et 3 ; Strasbourg, 6 et —4 ; Tours, 10 et 1 ; Toulouse, 14 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 8 degrés ; Amsterdam, 7 et 0 ; Athènes, 16 et 10 ; Berlin, 4 et 1 ; Bonn, 4 et —5 ; Bruxelles, 9 et 0 ; Le Caire, 31 et 15 ; îles Canaries, 29 et 21 ; Copenhague, 3 et —1 ; Dakar, 30 et 23 ; Genève, 6 et —2 ; Jérusalem, 16 et 7 ; Lisbonne, 21 et 13 ; Londres, 10 et 7 ; Madrid, 16 et 0 ; Moscou, —1 et —2 ; Nairobi, 19 et 11 ; New-York, 10 et 8 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 12 et 2 ; Stockholm, 2 et —2.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MARDI 17 NOVEMBRE

« Quartier de la Grange-Batelière », 15 heures, 6, rue Drouot, Mme Allaz.

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Bouquet des Chaux.

« Le Printemps », 15 heures, rez-de-chaussée nouveau magasin, boulevard Haussmann, Mme Hulot.

« Hospice des incurables sous Louis XIII », 15 heures, 42, rue de Sèvres, Mme Pennec.

« De Saint-Paul Saint-Louis à la Visitation », 15 heures, devant l'église Saint-Paul Saint-Louis, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Trésors d'art mosan dans les musées de Liège », 16 heures, Petit Palais (Approche de l'art).

« La cathédrale russe » 15 heures, 12, rue Daru (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Quartier Mouffetard », 15 heures, métro Monge (P.-Y. Jaslet).

« Salons de l'Hôtel de ville », 14 h. 30, métro, côté place Lobau (Paris et son histoire).

« Saint - Germain l'Auxerrois », 14 h. 30, métro Louvre (Résurrection du passé).

« Le Marais », 14 h. 30, 12 boulevard Henri-IV (Le Vieux Paris).

MERCREDI 18 NOVEMBRE

« Les hôtels Carnavalet et Lamoignon racontés aux enfants », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Mme Colin).

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux.

« Notre-Dame de Paris », 15 heures, portail central, Mme Brossais.

« Trésors des rois et des abbayes », 15 heures, 58, rue de Richelieu, Mme Legrégeois.

« L'art des Normands en Sicile », 16 h 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons.

« Angers », 18 h 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux (Caisse nationale des minuments historiques).

« Fastes du gothique », 15 heures, Grand Palais (Approche de l'art).

« La montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Fastes du gothique », 10 h 30, Grand Palais (Mme Hager).

« Musée Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne (P.-Y. Jaslet).

« L'église Saint-Julien-le-Pauvre », 14 h 45, (M. de La Roche).

« Les catacombes », 15 heures, 2, place Denfert-Rochereau (Paris et son histoire).

« La Salpêtrière », 14 h 30, métro Saint-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'atelier d'un restaurateur de tableaux », 14 h 45, autobus 43, (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

MARDI 17 NOVEMBRE

9 h. 30 : 12, rue de l'Ecole-de-Médecine : « La peur du crime » (Société internationale de criminologie).

15 heures : Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal, M. J.-E. Perrin : « Comment déceler les faux du mobilier ».

17 h. 45 : Salle Pleyel (Debussy), 252, faubourg Saint-Honoré, M. Colombel : « Peintures et sculptures rupestres de la route de la soie » (Société historique et archéologique).

20 heures : Salon Rozès (Centre Galaxie), entrée rue Bobillot, Mme A. de Souzenelle : « Arbre de vie et symbolisme du corps humain » (Université holistique).

20 heures : 26, rue Bergère, MM. R. Amadou et . Janet : « Création - Communication - Initiation » (L'homme et la connaissance).

20 heures : 62, rue Madame, Père M. Long : « Le contenu de la foi islamique » (Arcus).

MERCREDI 18 NOVEMBRE

16 h 30 : salle Médicis, Palais du Luxembourg : « L'atome civil, et demain ? » (Conférences du Cercle parisien de la Ligue française de l'enseignement).

18 h 30 : 27, rue Saint-Guillaume : « Les socialistes à l'épreuve du pouvoir : le gouvernement Léon Blum et le gouvernement Pierre Mauroy ».

BREF

COLLOQUES

LA BIBLE AUJOURD'HUI. — Le 22[e] colloque des intellectuels juifs de langue française, organisé par la section française du Congrès juif mondial, se tiendra à Paris, au Centre Rachi les 28, 29 et 30 novembre prochains. Le thème retenu cette année c'est « La Bible aujourd'hui ». M. René Samuel Sirat prononcera l'allocution de clôture. Les inscriptions et les renseignements sont à prendre au siège du Congrès juif mondial, 78, avenue des Champs-Elysées, du 5 au 25 novembre entre 12 h et 19 h.

FORMATION PERMANENTE

ACTION COMMERCIALE. — La chambre de commerce et d'industrie de Paris organise à l'intention des cadres, le vendredi après-midi et le samedi matin à compter du 8 janvier 1982, un cycle d'entraînement supérieur à la prise de décision commerciale, d'une durée d'un an, dans le cadre du C.E.S.D.I.P. (Centre d'études supérieures de la distribution de Paris).

★ CESDIP, 43, rue de Tocqueville, 75017 Paris. Tél. : 766-51-34, poste 337.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 15 novembre 1981 :

DES DECRETS

● Autorisant la participation de l'Etat au capital de la société Avions Marcel Dassault-Breguet aviation ;

● Autorisant la création par Electricité de France de deux tranches de la centrale nucléaire de Saint-Alban - Saint-Maurice dans le département de l'Isère ;

UN ARRETE

● Portant acceptation d'une donation faite à l'Etat par la Société centrale d'études Marcel Dassault.

PRESSE

RÉUNIS EN CONGRÈS A NICE

Les journalistes C.G.T. dénoncent certaines pratiques « maccarthystes »

Le congrès national du Syndicat national des journalistes C.G.T., réuni à Nice, du 12 au 14 novembre, a exprimé le souhait d'être partie prenante dans l'élaboration d'un nouveau statut de la presse *« ayant pour objectif de réaliser le pluralisme des titres et de mettre fin au monopole enregistré dans de nombreuses régions »*.

Pour cela, le S.N.J.-C.G.T. propose notamment la création d'une taxe sur les recettes publicitaires globales de la presse. Cette taxe servirait *« à alimenter un fonds national, géré démocratiquement et redistribuant à tous les titres une aide directe inversement proportionnelle à leurs recettes publicitaires et à leur profit »*. L'A.F.P., précise la motion, *« devrait bénéficier de ce fonds »*.

Les délégués ont réaffirmé leur volonté de lutter *« pour l'application des ordonnances de 19444, en attendant qu'elles soient améliorées par une nouvelle loi, et de voir aboutir la procédure engagée contre Robert Hersant »*.

Le S.N.J.-C.G.T. demande également l'extension de la convention collective révisée à toutes les formes de presse, notamment à l'audiovisuel. La haute autorité prévue par le rapport Moinot pour « chapeauter » le secteur de l'audiovisuel a été critiquée par le congrès, tandis que les soixante-dix délégués présents demandaient qu'en radio-télévision le seul critère professionnel soit pris en considération pour le recrutement et dénonçaient *« le fait que depuis des décennies les journalistes de différentes sensibilités syndicales (en premier lieu la C.G.T.) et politiques de gauche et d'extrême gauche — en particulier des journalistes communistes — ont été frappés d'interdit ». « Ces interdits n'ont pas été levés à ce jour »*, conclut la résolution adoptée à l'issue du congrès, qui a également évoqué les déclarations de M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., sur la pénétration communiste dans l'administration et *« dénoncé ce qui constitue, à ses yeux, un véritable appel à la chasse aux sorcières dans la pure tradition maccarthyste »*.

Le cahier revendicatif adopté par le congrès a retenu notamment l'application de la semaine de trente-cinq heures dans les conditions adaptées à la profession et débouchant sur la création d'emplois, ainsi que le salaire minimum égal au plafond de la sécurité sociale, actuellement fixé à 5.730 francs.

Par ailleurs, dans un document séparé, le congrès se déclare *« solidaire de l'action développée par la section C.G.T. de l'A.F.P. et par ses délégués, notamment Pierre Feuilly, membre du C.N. »*, mis en cause personnellement par une récente campagne.

Le congrès a réélu M. Gérard Gatinot *(la Vie ouvrière)* au secrétariat général du syndicat.

● *M. Claude Schostman*, président du club de la presse de Metz, ancien secrétaire général du *Républicain lorrain*, a été élu président de l'Union des clubs de la presse de France (U.C.P.F.) au terme du deuxième congrès de cette organisation, tenu le 14 novembre à Metz. Par ailleurs, M. Pierre Vincent (Nancy) a été élu secrétaire général, et M. Francis Baerst (Strasbourg) trésorier. M. Philippe Pujas (Lyon), président sortant, devient président-délégué, tandis que Mme Aimée Santi (Marseille) occupera les fonctions de vice-présidente.

L'U.C.P.F. compte actuellement quinze clubs répartis sur l'ensemble de la France, et estime regrouper quelque deux mille journalistes.

ÉCHECS

Au championnat du monde

KARPOV LAISSE ÉCHAPPER LA VICTOIRE

Anatoly Karpov, le champion du monde d'échecs, jouait avec les blancs dans la seizième partie de la rencontre pour le titre qui l'oppose à Victor Kortchnoï.

Nombreux étaient à Mérano (Italie) ceux qui pensaient que Karpov ne laisserait pas échapper une sixième victoire qui confirmerait son titre, alors qu'il mène par cinq à deux.

Peut-être fut-il « endormi » par les longues réflexions de Kortchnoï qui, tout au long de sa carrière, a connu les affres du « *zeitnot* » (manque de temps). Quelle qu'en soit la raison, le champion du monde joua, dans une position avantageuse, des coups trop passifs et l'ajournement intervint samedi soir alors que les blancs n'avaient plus qu'un très léger avantage.

Dimanche, à la reprise, la cause fut vite entendue et c'est Karpov qui proposa la nullité ; il semble que le coup mis sous enveloppe par Kortchnoï, *dame ç2*, soit de loin le meilleur car le grand maître américain Robert Byrne fit ce seul commentaire : *« J'aimerais être capable de redresser une position aussi difficile en deux coups seulement. »*

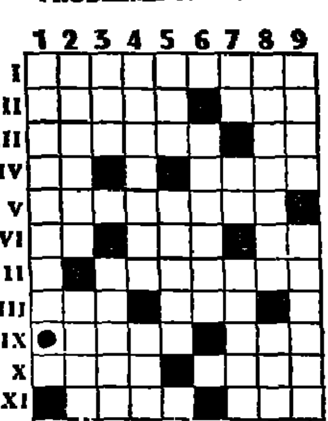
SEIZIEME PARTIE

Blancs : Anatoly Karpov
Noirs : Victor Kortchnoï

1. é4	é5	22. h3	Dç6
2. Cf3	Cç6	23. b4	Td7
3. Fb5	a6	24. Téd1	Tçd8
4. Fa4	Cf6	25. T×d7	T×d7
5. 0-0	C×é4	26. Té1	Dd5
6. d4	b5	27. a4	Ch4
7. Fb3	d5	28. f3	Cf5
8. d×é5	Fé6	29. a×b5	a×b5
9. Cbd2	Cç5	30. Dé2	Dç6
10. ç3	d4	31. Tç1	Td8
11. F×é6	C×é6	32. Fé3	Dd5
12. ç×d4	Cç×d4	33. Ff2	ç6
13. Cé4	Fé7	34. Dé1	Db3
14. Fé3	Cf5	35. Ta1	Db2
15. Dç2	0-0	36. Tb1	Dd2
16. Ceg5	F×g5	37. Td1	Td5
17. C×g5	g6	38. T×d5	ç×d5
18. C×é6	f×é6	39. g4	Cg7
19. Taé1	Dd5	40. Fç5	h6
20. b3	Taç8	41. Dé3	Dç2
21. Fç5	Tfd8	42. Tf1	g5 nulle

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 3061



HORIZONTALEMENT

I. Façon habituelle de dire tout le bien qu'on pense de soi et tout le mal qu'on pense des autres. — II. Une affaire qui se juge au palais. Coup rasant. — III. Son mandat met pour un temps à l'abri du besoin. Possessif. — IV. Le drame d'Hiroshima. Conseiller d'un roi qui traitait ses affaires en dépit du bon sens. — V. Embûche pour une buse que n'arrête pas un aigle. — VI. Pratiques. Logiquement gras quand il est gros. Démonstratif. — VII. C'est quand la pause est terminée qu'il prend le temps de souffler. — VIII. Personnel. Fin ou gros, selon qu'il concerne la conversation ou la conservation. — IX. Siège historique. Œil pour la poutre. — X. Demi-ménage. Etoile et, inversé, petites étoiles. — XI. Croquemitaine haut placé. Sa tenue est sommaire.

VERTICALEMENT

1. Dans une invitation à dîner, elle ne saurait se passer de bonne. — 2. Mouvement de foule ou de houle. Base de projection de jets incommodants. — 3. Les femmes le maquillent pour se rajeunir. Vibrante traductrice de l'âme des troubadours. — 4. Condition des gens du bas monde. Sans équivoque. — 5. Ouvreuse. Naturellement bombé chez la femme. — 6. Quand il faisait la guerre, c'était pour la paie. — 7. Personnel. Saint honoré dans un pays où la crème est à l'honneur. Buveur au service de l'antialcoolisme. — 8. Savon pour laver la tête. Demi-échec pour un joueur d'échecs. — 9. Tuteur pour la protection des mineurs. Voie de circulation à sens unique où les bouchons sont dangereux.

Solution du problème n° 3060

Horizontalement

I. Dictionnaire. Ne. — II. Ecaille. Snob. Oc. — III. Mâle. Eruption. — IV. Or. Ra (Râ). Elée. Do. — V. Cercueil. Liège. — VI. Fer. Duels. Ibn. — VII. Ana. Equilibre. — VIII. Te. Bossu. Gê. Eau. — IX. Icelle. Ere. Acis. — X. Etriers. Ane. Ils. — XI. A.R.N. Repic. Tel. — XII. Bradeur. Mesures. — XIII. Terreau. Oté. — XIV. Elu. Rein. T.N.T. Si. — XV. Tempe. Nageoires.

Verticalement

1. Démocratie. Blet. — 2. Icare. Nectar. Le. — 3. Cal. R.F.A. Erratum — 4. Tiercé. Blindé. — 5. Il. Auréole. Erre. — 6. Olé ! Serrure. — 7. Néréides. — Serein. — 8. Ulluque. Ana. — 9. Aspe. Eu. Raimu. — 10. Intelligence. Te. — 11. Roi. Isle. Nono. — 12. Eboué. Tutti. — 13. Gibecière. — 14. Nô. Débraillé. Se. — 15. Echo. Neuss. Suis.

GUY BROUTY.

Le Monde

économie

SOCIAL

La C.G.T. et la C.F.D.T. critiquent le contrat de solidarité tel qu'il est envisagé à... Lille

De notre correspondant

Lille. — Le premier ministre éprouve quelques difficultés à faire accepter, par les personnels municipaux de Lille, le contrat de solidarité, qu'il avait annoncé, en octobre, lors d'une réunion du conseil municipal. Si F.O., majoritaire à la mairie de Lille, n'a pas encore défini sa position, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont, au cours d'une conférence de presse commune, tenue samedi 14 novembre, émis de sérieuses r:serves : « *On ne veut pas*, disent ces délégués, *jouer les cobayes.* »

Ils rejettent plusieurs dispositions du contrat envisagé et dont la signature devrait intervenir à la fin de ce mois entre la ville et le préfet de région. Ces différends peuvent encore être aplanis : M. Michel Delebarre, secrétaire général de la mairie de Lille et chargé de mission auprès du premier ministre, a déclaré, samedi, que M. Mauroy n'avait fait jusqu'alors que des propositions préalables, qui doivent, dans les jours qui viennent, être discutées avec l'ensemble du personnel.

Les critiques de la C.F.D.T. et de la C.G.T. portent d'abord sur l'embauche de personnels supplémentaires, qui doit permettre de réduire le temps de travail et d'améliorer le service public. Sur ce principe, tout le monde se dit d'accord. Mais faut-il, ainsi qu'il est proposé, en r:duisant le temps de travail à trente-cinq heures à partir du 1er janvier, ouvrir désormais les guichets, jusqu'au samedi soir et non jusqu'au vendredi soir comme actuellement ? Pour la C.G.T. et la C.F.D.T., on aboutirait à une dégradation de vie des agents municipaux et cette ouverture prolongée ne répond nullement, selon les deux syndicats, aux besoins du public.

Bien sûr, la ville va embaucher quelque deux cent cinquante personnes, mais, pour les syndicats, c'est insuffisant. Il manque déjà cent cinquante postes à l'organigramme et, selon la C.G.T. et la C.F.D.T., un peu plus de cinquante agents sont en longue maladie ou indisponibles. C'est donc quatre cents nouveaux emplois qu'il faudrait envisager.

Enfin, sont contestées les conditions d'embauche prévues par le contrat. Les agents ne devront pas effectuer un an de stage, mais deux, sans, pour autant, la certitude d'être, ensuite, titularisés. La C.G.T. et la C.F.D.T. affirment que cette formule remet en cause le statut du personnel communal.

Il est certain que les débats menés à Lille entre M. Mauroy et son personnel municipal auront des répercussions au-delà de la capitale des Flandres. Dans de nombreuses municipalités les dossiers de contrats de solidarité sont en préparation, avec bonne volonté, sans doute, mais, aussi, avec bien des hésitations. Le premier ministre, maire de Lille, montrera-t-il, très concrètement, le chemin à suivre ?

GEORGES SUEUR.

2 001 900 CHOMEURS EN OCTOBRE

Chute sensible des offres d'emploi

Les statistiques définitives du chômage en octobre, publiées lundi 16 novembre par le ministère du travail, confirment les estimations données au début de ce mois (*le Monde* du 6 novembre) par la Rue de Grenelle : le cap des deux millions de demandeurs d'emploi a bien été franchi, en données observées, mais le dépassement est légèrement moindre que celui indiqué. il y a dix jours, par le « *comptage manuel* » (2 006 000) Le nombre des demandes d'emploi non satisfaites a été, en effet, fin octobre, de 2 001 900, en données brutes, soit une augmentation de 4,7 % par rapport à septembre et de 26,3 % par rapport à octobre 1980.

En données corrigées des variations saisonnières, on enregistre également une hausse : 1 818 000 demandeurs d'emploi ; soit un accroissement de 0,3 % de septembre à octobre et de 26,1 % en un an. D'octobre 1980 à octobre 1981, il y a eu 416 800 chômeurs de plus en données brutes et 376 400 en données corrigées.

La situation des offres d'emploi non satisfaites est de plus en plus préoccupante et le ministère du travail souligne que ces offres ont connu « *une chute sensible depuis un an* » : — 21,3 % en données brutes et — 17.7 % en données corrigées. Leur stock, poursuit la Rue de Grenelle, n'a jamais été aussi « *faible* » : 62 400 en données observées, 50 600 en données « désaisonnalisées ». Ces statistiques corroborent les premiers résultats, connus fin octobre, du plan avenir jeunes, qui connaît un démarrage difficile (*le Monde* du 13 novembre).

D'octobre 1980 à octobre 1981, tous les indicateurs du chômage sont en forte hausse : le nombre de personnes qui se sont inscrites dans le mois à l'Agence nationale pour l'emploi (372 000, soit + 15,1 %) ; le nombre de ceux qui ont perdu un emploi salarié (213 700, soit + 16 %, dont 138 200 pour fin de contrat à durée déterminée, soit + 26,6 % pour cette catégorie par rapport à l'an dernier) ; le nombre des « premières entrées sur le marché du travail » (65 700, soit + 22,8 %).

Le plan avenir jeunes, qui a, certes, débuté avec trois semaines de retard pour des raisons administratives, ne paraît pas efficacement soutenu, malgré les déclarations d'intention, par le patronat : sur le terrain, nombre d'employeurs estiment que les dispositions retenues dans ce plan sont plus contraignantes que celles des anciens « pactes pour l'emploi ».

PREMIÈRE GRÈVE DES OFFICIERS DE PORT

Pour la première fois depuis 1681, date de la création de la profession, les officiers de port français observent, ce lundi 16 novembre, une grève nationale de quatre heures, de 8 heures à 12 heures afin de réclamer la refonte de leurs statuts. Le préavis de grève a été déposé le 10 novembre par la Fédération nationale des ports et docks C.G.T.

Les deux cent quatre-vingt-dix officiers de ports existant en France qui sont tous assermentés, possèdent des pouvoirs de police et de contrôle dans les ports. Déjà, le 28 octobre, il ont obtenu satisfaction sur l'une de leurs revendications fondamentales : ils seront, en effet, rattachés au ministère de la mer à partir du 1er janvier 1982, alors qu'ils dépendaient jusqu'à présent du ministère de l'urbanisme et du logement. Mais les officiers ont aussi demandé au ministre de la mer, M. Louis Le Pensec, une refonte des statuts de la profession, qui implique une nouvelle grille des salaires et, disent-ils un régime indemnités mieux approprié à la profession.

Toutes les mesures de sécurité seront prises comme en temps normal, précisent les officiers de port, qui considèrent ce mouvement comme un « coup de semonce » avant la prochaine réunion prévue le 18 novembre à Paris avec le ministre de la mer.

PATRONAT

Le conseil exécutif du C.N.P.F. se prononce sur le successeur de M. François Ceyrac

M. François Ceyrac, qui préside le Conseil national du patronat français depuis 1972, ayant constaté, il y a quelques semaines, que son éventuelle reconduction à ce poste ne faisait pas l'unanimité, le conseil exécutif de l'organisation patronale s'est réuni, ce lundi 16 novembre, pour se prononcer sur le nom de son successeur. Trois candidats sont en lice : un « franc-tireur », *M. Antoine Verhaeghe, ancien président du Syndicat national de la petite et moyenne industrie, et deux prétendants* « officiels », *M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F. chargé des questions sociales, et M. Yvon Gattaz, membre du conseil exécutif et président de l'ETHIC (Entreprise à taille humaine industrielle et commerciale).*

Un pari délicat

La « *guerre des deux Yvon* » n'aura pas lieu. Dans un souci d'unité, les deux hommes ont décidé que le battu se rallierait au gagnant afin qu'un seul nom soit présenté à l'assemblée générale du C.N.P.F. qui, réunie le 15 décembre, devra désigner officiellement le successeur de M. Ceyrac.

Qui l'emportera ? D'ordinaire on ne se pose guère ce genre de question. L'élection du président du C.N.P.F. donne traditionnellement lieu à des négociations aussi discrètes que serrées, les instances officielles n'étant appelées qu'à entériner un choix préalablement fait. Il en avait été ainsi en 1972 lorsque M. Ceyrac s'était présenté seul devant les trente-cinq membres du comité exécutif.

Cette fois-ci les choses vont différemment, et faire un pronostic est bien délicat. Vice-président du C.N.P.F., chargé des négociations sociales, M. Chotard incarne l'expérience et, dans une certaine mesure, une continuité qui peut lui rallier bien des suffrages en cette période troublée. M. Gattaz, sans pour autant passer pour un révolutionnaire, porte les espérances de ceux qui souhaitent voir intervenir un certain changement dans la continuité.

Le pouvoir, à n'en pas douter, suit cette élection avec intérêt, tout en se gardant bien entendu d'intervenir politiquement. Il faut cependant rappeler que M. Rocard, ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, avait il y a quelques semaines accepté d'assister au congrès de l'ETHIC... De là à penser que les pouvoirs publics pencheraient pour M. Gattaz, il n'y a qu'un pas qu'il serait bien hasardeux de franchir.

Quel qu'il soit, le nouveau président du C.N.P.F. aura une tâche bien difficile. En premier lieu, parce que les structures de l'organisation patronale vont être profondément ébranlées par la nationalisation de ces grands groupes industriels figurant parmi les plus puissants de France. Quelle attitude adopteront leurs nouveaux dirigeants ? Décideront-ils de rester dans l'organisation patronale, au risque de la déstabiliser, ou, au contraire, de s'en retirer, ce qui pose alors un certain nombre de problèmes financiers ?

Garant de son indépendance, le nouveau président devra également assurer l'unité du patronat. De même que le pouvoir ne serait sans doute pas fâché de voir éclater un C.N.P.F. qui, il est vrai, éprouve les pires difficultés à représenter des intérêts parfois contradictoires, ne serait-ce par exemple qu'entre les producteurs et les distributeurs. Diviser pour régner reste une stratégie valable en face d'un monde patronal disparate et aussi troublé qu'inquiet par la révolution tranquille du 10 mai.

Quelle attitude adopter face au gouvernement ? Faut-il, comme certains le préconisent à voix plus ou moins haute, organiser la résistance et s'opposer à une expérience considérée par avance comme condamnée ? Le patronat doit-il, au contraire, comme le prêchent les « réalistes », en prendre son parti et tenter de renouer un dialogue pour l'heure au point mort ? Le nouveau président, s'il veut faire œuvre utile tout en maintenant la cohésion des chefs d'entreprise, devra sans aucun doute trouver une voie moyenne entre les opposants irréductibles et les partisans d'une nécessaire collaboration. Un pari délicat. — Ph. L.

CONJONCTURE

LE NOMBRE DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES CONTINUE D'AUGMENTER

Un mieux dans l'industrie

Le nombre des défaillances d'entreprises a continué de progresser en France en octobre : mille huit cent quarante et un contre mille sept cent quatre-vingt-dix-sept en septembre, après correction des variations saisonnières, selon les statistiques publiées par l'INSEE.

« La tendance sur longue période demeure orientée vers la hausse », précise l'Institut, avec toutefois des nuances selon les secteurs. C'est pour le commerce (principalement non alimentaire) et les sociétés de services aux entreprises que cettet tendance « apparaît plus particulièrement croissante ». Elle est « plus modérée » dans le bâtiment.

En revanche, dans l'industrie, le nombre d'entreprises défaillantes diminue pour le deuxième mois consécutif : trois cent cinquante-trois (après correction des variations saisonnières) en octobre, contre trois cent quatre-vingt-seize en septembre et quatre cent trente-deux en août. La tendance « résolument croissante enregistrée antérieurement semble donc amorcer une inflexion », souligne l'INSEE.

Enfin, le nombre des défaillances demeure stable pour les hôtels-cafés-restaurants.

POINT DE VUE

SÉCURITÉ SOCIALE : le mythe de la « grande réforme »

par J.-J. DUPEYROUX

LE plan Questiaux a le mérite d'être d'une simplicité biblique. La moitié du « déficit » prévisible du régime général sera couverte par une augmentation de certaines cotisations patronales, solution malheureuse sur le plan de l'emploi. L'autre moitié le sera par les assurés eux-mêmes, et, à leur égard, on n'a rien trouvé de mieux que d'imposer le même sacrifice — 1 % du salaire — au smicard et au P.-D.G. ! Merci pour les retraités qui, même si leur pension est plusieurs fois supérieure au SMIC, restent épargnés par le tour de vis. Un tel plan confirme, au-delà de toute désespérance, qu'à partir du moment où l'on exclut le principe même d'une authentique solidarité nationale face à la politique de la santé et à la politique de la famille on se condamne à retenir des solutions erratiques.

Plus grave peut-être : les Français sont informés d'une telle façon qu'ils ne peuvent strictement rien comprendre aux problèmes posés. D'abord, parce que la confusion est permanente, systématique, entre « la sécurité sociale » et le régime général des salariés. Le déficit litigieux concerne ce dernier, et nullement « la sécurité sociale » en général, ce qui n'aurait aucun sens dans la mesure justement où d'autres régimes bénéficient de l'aide la plus large de l'Etat. Ainsi le régime agricole, par exemple, tire les trois quarts de ses ressources des recettes fiscales (1)... Mais ça, c'est normal ! Comprenne qui pourra. Peut-être aussi devrait-on avouer au smicard, dont on s'apprête à réduire le pouvoir d'achat, qu'une partie — réduite, il est vrai, mais tout de même ! — de cette réduction sera utilisée à renflouer d'autres régimes que le sien...

Ensuite, parce que tous les feux sont de nouveau concentrés, comme à l'habitude, sur les dépenses de santé : voilà l'ennemi, le monstre de la Sécurité sociale. Que leur progression soulève quelque problème, les mêmes d'ailleurs dans tous les pays développés, c'est l'évidence. Mais combien de Français soumis à un tel matraquage — combien de ministres au gouvernement ? — réalisent-ils clairement que les dépenses de vieillesse ont crû, depuis vingt ans, de façon infiniment plus rapide que les dépenses de santé ?

En 1960, les dépenses de santé et les dépenses de vieillesse représentaient une fraction comparable de l'ensemble des prestations sociales : 33,1 % et 33,7 %. En 1980, leur part dans cette enveloppe globale est devenue 35,5 % pour les premières, 42,7 % pour les secondes... Or, au moment même où tous les spécialistes estiment que l'espérance de vie va s'accroître très sensiblement, on n'entend parler que de départ en retraite anticipé dès avant soixante ans, voire dès cinquante-cinq ans ! Là est le vrai problème de la Sécurité sociale, surtout si le dernier bastion des actifs est censé supporter non seulement le coût incessamment alourdi des retraites, mais, en plus, celui des frais médicaux des retraités.

Actifs et inactifs

Mais il y a plus grave encore. Un mythe s'installe, celui d'une « grande réforme » de la Sécurité sociale, qui réglerait une fois pour toutes le problème de son financement en la mettant définitivement sur les bons rails. Illusion désarmante !

Qu'est-ce, en effet, que la Sécurité sociale ? C'est l'ensemble des règles qui déterminent le partage du revenu national entre les actifs, qui produisent ce revenu et qui représentent à peine 40 % de la population, et les inactifs, en gros 60 % : personnes âgées, enfants, malades... Les modalités de ce partage font l'objet, entre les deux groupes, d'un conflit permanent qui se substitue peu à peu à la classique lutte des classes pour devenir le conflit majeur des sociétés modernes. Un conflit dont la difficulté n'a d'égale que l'originalité.

D'un côté, parce que les inactifs sont les plus gros consommateurs de services médicaux, dont le coût et l'utilité suivent la même pente ascendante. Mais, en pareille matière, qui débouche sur le problème de la mort, la rébellion des actifs est particulièrement délicate.

D'autre part, et surtout, parce que les deux camps antagonistes qui se disputent avec un acharnement croissant le revenu disponible ne sont pas des groupes clos, comme les classes sociales, par exemple, mais des groupes fluides, communicants, en ce sens que toute personne est normalement appelée à passer de l'un à l'autre. Migration qui, instantanément, inverse ses intérêts, ses réactions, ses exigences : les contradictions ne se situent pas seulement au niveau des groupes, mais aussi, et surtout, au niveau des individus eux-mêmes.

Aussi bien si, par la force des choses, des équilibres durables s'établissent, bon gré mal gré, entre les intérêts contradictoires des groupes clos, il ne peut en aller de même pour le partage du revenu national entre actifs et inactifs, groupes fluides, les solutions sont inéluctablement beaucoup plus instables.

On ne saurait donc réformer la Sécurité sociale comme on *réforme* le Collège de France ou la gendarmerie. A moins qu'on ne la confonde, bien naïvement, avec la modification du prix de journée ou des conseils d'administration, une telle réforme, entendue comme régulation durable des modalités du partage, est pure chimère.

(1) Les ressources extérieures du régime agricole dépassaient déjà 50 milliards de francs en 1980, alors que le « déficit » du régime général auquel fait face le plan Questiaux est évalué à 36 milliards pour 1981 et 1982.

HYÈRES CAPITALE DU TEMPS LIBRE

Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, et le ministre du temps libre, M. André Henry, sont venus le 14 novembre participer, à Hyères dans le Var, à l'assemblée constitutive de la Confédération générale du temps libre (C.G.T.L.).

Pour M. Henry, le chômage est l'anti-temps libre, alors que les loisirs doivent être le temps fort de la liberté, de la responsabilité, de l'imagination. Et la C.G.T.L., qui rassemble maintenant collectivités territoriales, mutuelles, coopératives et associations, a choisi, estime-t-il, la bonne voie « *d'une grande concertation* ».

Pour M. Mauroy, la C.G.T.L. doit jouer un rôle essentiel dans la grande mutation sociale et culturelle engagée aujourd'hui. Il met l'accent sur la notion d'éducation populaire et souligne un fait mal connu du public : entre les secteurs nationalisé et privé, l'« *économie sociale* » emploie dès aujourd'hui plus d'un million de salariés dans cent cinquante mille entreprises et cent quatre-vingt mille établissements. Pour le développement nécessaire de ce secteur, de nombreux obstacles juridiques et réglementaires doivent être levés. A cet effet, un nouveau cadre juridique sera instauré, notamment pour la participation des collectivités locales.

C'est précisément là l'une des principales revendications de la C.G.T.L., avec le chèque-vacances et les crédits d'heures pour les animateurs des associations, traités en cela comme les représentants des syndicats. Sur ce dernier point aussi, M. Mauroy a répondu oui. — J. R.

★ Confédération générale du temps libre, 14, rue de Provence, 75009 Paris. Tél. : 246-42-84.

● *Grève des pompistes.* — La quasi totalité des pompistes de l'Isère on fermé leurs pompes durant le week-end. Seules les stations situées sur les autoroutes ont assuré la distribution des carburants.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *M. Guy de Rothschild* réitère ses critiques au gouvernement français dans une interview donnée à l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*, qui fait suite à l'article que *le Monde* a publié sous sa signature le 30 octobre dernier. « *Les Rothschild*, déclare-t-il, *en ont assez de travailler en France où les gouvernements détruisent leurs biens tous les quarante ans.* »

M. Guy de Rothschild déclare avoir été surpris par la nationalisation des banques, car « *on aurait pu penser que les socialistes abandonneraient les points les plus extrêmes et les plus absurdes du programme commun de 1978* ». Il reproche au gouvernement socialiste de mener les nationalisations ainsi que d'autres points de son programme « *comme s'il avait le feu au derrière, comme s'il était poursuivi lors d'une retraite militaire et réalisait ainsi, dans la plus grande hâte, une politique de la terre brûlée* ».

● *La société Avions Marcel Dassault-Bréguet Aviation* est désormais contrôlée par l'Etat français, qui possède 51 % de son capital. Le *Journal officiel* du 15 novembre a publié l'arrêté acceptant la donation de 26 % du capital qui viennent s'ajouter à la participation déjà détenue par l'Etat. Cette opération avait été prévue par le protocole d'accord signé le 8 octobre dernier à l'Hôtel Matignon par M. Marcel Dassault, en présence du premier ministre, M. Pierre Mauroy.

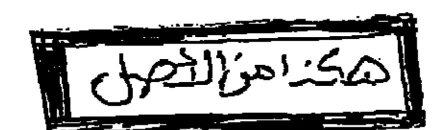
● *Le plan de redressement de la société Fusalp*, spécialisée dans la production de vêtements de sport d'hiver, a été homologué par le tribunal de commerce de Lyon. Ce plan prévoit la suppression de deux cent vingt-cinq emplois sur un effectif total de huit cent deux salariés répartis dans quatre usines.

Social

● *L'entreprise Bennes Marel* à Andrezieux (Loire) a été condamnée par le conseil des prud'hommes de Montbrison (Loire) à verser à M. Diego Soler son salaire d'octobre, soit 3 100 F. La direction refuse de réintégrer M. Soler, militant C.G.T., qui avait pris, en août 1979, un congé parental de deux ans.

● *Trente-cinq immigrés clandestins*, d'origine turque, ont été interpellés en quinze jours à la frontière franco-suisse, dans le secteur de Saint-Louis (Haut-Rhin), alors qu'ils avaient réussi à pénétrer en Alsace. Ils étaient arrivés, via la Yougoslavie, l'Italie et la Suisse, à bord d'autocars d'une compagnie turque assurant une fois par semaine la liaison entre Istanbul et Zurich.

● *Licenciements chez Phœnix.* — La direction des chaussures de sport Phœnix (Semelflex, Palladium) a annoncé vendredi 13 novembre son intention de licencier soixante-cinq salariés de son usine de Pont-de-Chéruy (Isère). Ces licenciements devraient concerner en priorité les personnes âgées de plus de cinquante-six ans.



AFFAIRES

L'AVENIR DE C.I.I.-H.B.

Les négociations avec le groupe américain entrent dans une phase active

M. Spencer, président du groupe américain Honeywell, vient de rencontrer diverses personnalités françaises pour discuter de l'avenir de C.I.I.-Honeywell-Bull.

Français et Américains en étaient restés jusqu'alors au stade des contacts informels, des émissaires plus ou moins discrets envoyés de part et d'autre pour tâter le terrain. Depuis la semaine dernière, les choses sérieuses ont commencé. M. Spencer, le président d'Honeywell, a rencontré successivement M. Dreyfus, le ministre de l'industrie, et, à l'Elysée, M. Jacques Attali, conseiller spécial du président de la République.

Outre le traditionnel tour d'horizon sur la situation économique française et mondiale, les interlocuteurs de M. Spenser n'ont pas été avares de « bonnes paroles » (« *nice words* ») à son égard. On a réaffirmé au président d'Honeywell que le gouvernement ne souhaitait pas nationaliser brutalement et immédiatement la participation de 47 % que le groupe américain détient dans C.I.I.-H.B., et qu'l espérait que les liens étroits seront maitenus entre les deux sociétés dans le cadre d'un accord technique, qui doit être renégocié sur certains points.

Au cours de ses entretiens, notamment avec les dirigeants de Saint-Gobain qui, en tant qu'actionnaire majoritaire de C.I.I.-H.B., sont les maîtres d'œuvre — avec le ministère de l'industrie — de la négociation, M. Spencer a fait référence à de multiples reprises à la clause de sortie qui figure dans les accords de 1976. Clause qui permet à Honeywell de se faire racheter ses 47 % par l'Etat au cas où les actionnaires français de C.I.I.-H.B. seraient nationalisés.. ce qui est effectivement le cas. Toutefois, M. Spencer n'a pas dit clairement s'il entendait faire jouer celle clause. Aussi, diverses hypotèses ont-elles été envisagées sans que l'on puisse dire encore, laquelle sera retenue, les protagonistes n'ayant pas abattu toutes leurs cartes.

Les deux parties devraient se revoir dans une quinzaine de jours, le vœu commun étant de fixer assez vite le cadre général qui régira les rapports de Honeywell avec la France (« rupture » ou départ progressif).

Une chose est sûre : C.I.I.-H.B. doit être fixée rapidement sur son sort, les incertitudes actuelles ne pouvant qu'aggraver sa situation déjà fort dificile. Ainsi, la société, après avoir annoncé des pertes de 251 millions de francs pour le premier semestre, devrait terminer l'année avec un déficit supérieur à 300 millions de francs, et l'endettement atteindrait trois fois les fonds propres.

Plusieurs raisons sont à l'origine des difficultés de C.I.I.-H.B. : l'entreprise a vécu en quelque sorte « *à crédit* » pendant quatre ans ; il n'y a pas eu d'investissements et la production industrielle est aujourd'hui mal adaptée ; la situation politique a incité certains clients à la prudence en 1981.

C.I.I.-H.B. souffre également d'un mal commun à bie ndes firmes de l'informatique, mal qui touche l'industrie de l'informatique de gestion.

Cette crise est la conséquence des dernières initiatives d'I.B.M. et de la guerre des prix qui en l'activité économique dans les découle, et du ralentissement de économies occidentales. Tous les grands constructeurs d'ordinateurs connaissent des difficultés, notamment en Europe. et C.I.I.-H.B. ne pouvait pas espérer passer au travers un mouvement qui a déjà durement frappé les sociétés britanniques I.C.L. et allemande Siemens.

Un plan « drastique » devrait être annoncé incessamment chez C.I.I.-H.B., afin de rétablir la situation financière. Ce plan ne comporterait pas de licenciement collectif, mais prévoierait un remaniement de l'échelle des salaires. — J.-M.Q.

MONNAIES

HAUSSE DU DOLLAR ET DE LA LIVRE

Malgré la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, le dollar s'est nettement raffermi lundi 16 novembre, passant de 2,22 DM à 2,2350 DM à Francfort et de 5,58 F à 5,63 F à Paris. Les spécialistes se perdent en conjectures sur les causes de cette fermeté. La livre s' égalemenf monté, s'élevant, à Paris, de 10,62 F à plus de 10,80 F, tandis que le franc suisse, poursuivant sur sa lancée, cotait 3,19 F contre 3,17 F.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a fléchi à nouveau, revenant de 414 dollars à un peu plus de 408 dollars.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —	
$ E.-U. ..	5,6115	5,6160	+ 100	+ 135	+ 205	+ 265	+ 640	+ 760
$ can. ..	4,7200	4,7250	— 90	— 40	— 120	— 50	.. 40	+ 95
Yen (100)	2,4740	2,4806	+ 150	+ 185	+ 310	+ 360	+1000	+1085
D.M.	2,5150	2,5200	+ 95	+ 115	+ 185	+ 220	+ 675	+ 755
Florin ...	2,3010	2,3060	+ 55	+ 85	+ 130	+ 165	+ 465	+ 540
F.B (100)	15,0000	15,0150	— 100	+ 30	— 340	— 30	— 650	— 100
F.S.	3,1850	3,1900	+ 155	+ 195	+ 315	+ 375	+ 945	+1075
L. (1 000)	4,7120	4,7175	.. 240	— 175	— 535	— 420	—1530	—1280
£	10,7950	10,8050	+ 50	+ 150	+ 150	+ 300	+ 840	+1120

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	10 5/8	11 1/8	10 7/16	10 13/16	10 7/16	10 13/16	9 7/8	10 1/8
$ E.-U. ..	12 7/8	13 1/8	12 5/8	13 1/16	12 5/8	13 1/16	12 15/16	13 5/16
Florin ...	11 3/8	12 1/8	11 1/4	11 7/8	11	11 3/4	10 7/8	11 5/8
F.B. (100)	15	16	14 1/2	16	15 1/2	16 1/2	15 1/2	17 1/2
F.S. ..	5 3/4	6 1/4	8 5/16	9	8 3/4	9 1/2	9 1/16	9 11/16
L. (1 000)	18	19	20	21	21	22	21	22
£	14 3/4	15 5/8	14 7/16	15 1/8	14 1/4	14 15/16	13 7/8	14 1/16
F. français	15 5/8	15 7/8	15 3/4	16 1/4	16 1/4	16 3/4	17 3/8	17 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



LA VENTE ANNUELLE DES VINS DES HOSPICES DE BEAUNE

Hausse des prix et morosité

De notre envoyé spécial

Une hausse moyenne de 34 % a été enregistrée, dimanche 15 novembre, lors de la cent vingt et unième vente aux enchères des vins des Hospices de Beaune. La récolte a été très moyenne en qualité en raison du mauvais temps automnal, sauf pour les vins blancs. Mais elle a surtout été réduite en quantité, ce qui a provoqué la remontée des prix, après les baisses constatées en 1978 et en 1980.

Beaune. — En viticulture, il y a loin du bourgeon à la grappe. et de la grappe au cellier. Tant de choses peuvent se produire entre le printemps et l'automne... Ainsi, cette année, la Bourgogne a connu toutes ces « *choses* ». En avril, une belle « *sortie* » des feuilles et des petites grappes laissait espérer une grosse récolte, qui aurait heureusement succédé à celle de 1980, notablement déficitaire. Mais, au début mai, des gelées affectaient le vignoble, surtout dans la Côte de Nuits. Puis, en juin, après une floraison satisfaisante, le temps froid et instable faisait partiellement « *couler* » la fleur, compromettant la fructification, sans compter de fortes chutes de grêle pendant l'été. Heureusement un mois d'août exceptionnellement chaud venait donner au jus qualité et puissance, au point que vers le 5 ou 6 septembre vignerons et négociants pouvaient espérer un cru exceptionnel, analogue au légendaire 1961. Las ! La pluie vint ruiner tous ces espoirs, « *lavant* » la vigne et faisant baisser la qualité.

Résultat final : une récolte très réduite, davantage qu'en 1980, une qualité inégale, notamment pour les vins rouges, qui, selon le communiqué interprofessionnel, présentent des « *arômes floraux et fruités, une couleur jolie et franche, et pouvant être consommés dans des délais assez proches* ». En langage décodé, à l'usage du consommateur, une vendange assez médiocre, qui ne vieillira guère. En revanche — le cas est fréquent, — les vins blancs (10 % du vignoble) sont excellents, « *élégants, souples et structurés dans toutes les régions* », bien meilleurs qu'en 1980, et se vendront fort bien, une grande partie de la récolte ayant déjà été enlevée par le négoce.

Tous ces facteurs, et le niveau réduit des stocks, ont fait que, à la vente des Hospices, cette grand-messe annuelle du vin de Bourgogne, avec le commissaire priseur archiprêtre, le prélat de service (cette année le truculent Peter Ustinov) et même une éminence officielle (M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique, venu à Beaune « *à titre privé* »), les prix ont sensiblement augmenté. Après la grande chute de 1980 (— 21 %), ils ont rejoint, à 15 400 francs la pièce, un niveau intermédiaire entre le sommet de 1978, grand millésime et petite récolte (16 800 francs), et le palier de 1979, bonne année en quantité et qualité (13 900 F).

La concurrence mondiale

Le marche suivra-t-il ? Les enchères des Hospices, animées, cette année par l'inévitable M. Boisseau, P.-D. G de la maison Patriarche, qui enleva non seulement le premier lot mais les cinq suivants, et poussa à 500 000 F une pièce de 228 litres adjugée au bénéfice de l'UNICEF (1 700 F la bouteille !) ne donnent pas la mesure des prix marchands. Certes les Suisses, favorisés par la hausse vertigineuse de leur monnaie (3,18 F à Paris contre 2,50 F au début de l'année), ont beaucoup acheté, mais le négoce français, toutefois, s'est montré réticent. Sans doute les viticulteurs, dont les coûts de production ont augmenté de 15 % environ, réclament une hausse des prix du même ordre. Mais l'environnement économique n'est pas bon. Le vin de Bourgogne, produit de luxe, risque d'être touché par la taxe de 30 % sur les frais généraux des sociétés, qui va diminuer les dépenses de restaurants : ces derniers commencent déjà à enregistrer un recul de leur chiffre d'affaires.

A l'étranger, les exportations bourguignonnes (60 % de la récolte), si elles ont augmenté de 40 % sur les Etats-Unis et la Suisse, ont diminué de 30 % sur la Grande-Bretagne, de 15 % sur la Belgique et de 9 % sur les Pays-Bas. « *Nous devons prendre conscience que nos prix sont élevés face à la concurrence mondiale, et que nous devons faire des efforts pour améliorer la qualité* », a déclaré M. André Gagey, président du Centre interprofessionnel des vins de Bourgogne. Ajoutons que le projet de création d'un Office des vins, réclamé par les vignerons du Midi, est repoussé énergiquement par les Bourguignons, qui se sont or- une aide de l'Etat. Brochant sur le tout l'instauration de l'impôt sur la fortune a fait chuter de 30 % à 40 % le prix des vignes, gonflé exagérément, il est vrai, ces dernières années.

Un beaujolais « flambant »

Si la Côte-d'Or est morose, le Beaujolais pavoise. Les vignes ont été moins touchées par le mauvais temps, et les vins sont « *bien équilibrés, ronds et souples, friands en primeurs, d'un rouge intense avec des reflets rubis, d'une excellente tenue en bouche, et laissant supposer un prolongement favorable pour la garde* ». Diable ! Les stocks qui pesaient sur le marché au printemps 1980 ont été écoulés, notamment par les grandes surfaces, et le négoce s'est rué sur la récolte nouvelle à des prix en hausse de 20 % à 30 % : il est vrai que les tarifs à la consommation étaient restés pratiquement stables depuis trois ans. Le plaisir de « *humer le piot* » restera donc encore accessible.

FRANÇOIS RENARD.

ENVIRONNEMENT

LA CONTESTATION DU SITE NUCLÉAIRE DE GOLFECH

Trois attentats sont commis à Toulouse et à Agen

Trois attentats à l'explosif ont été commis durant le week-end à Toulouse (Haute-Garonne) et près d'Agen (Lot-et-Garonne), dans la région voisine du site de Golpech, choisi pour la construction éventuelle d'une centrale atomique. Ces actions ont été revendiquées par des mouvements antinucléaires.

A Toulouse le premier attentat a eu lieu, le dimanche 15 novembre, dans le quartier du Mirail, contre les bureaux de la société Spie-Battignoles, filiale du groupe Framatome-Thermatome. L'explosion d'un engin a détruit du mobilier et une importante documentation sur l'implantation de la centrale de Golfech. Un correspondant anonyme se réclamant d'un « groupe antinucléaire du 15 novembre » l'a revendiqué auprès du bureau régional de l'A.F.P.

Le second attentat a visé, dans la nuit du 15 au 16 novembre, une imprimerie du P.C.F. installée dans ce même quartier du Mirail. Du matériel servant à l'impression a été endommagé. Un lot d'affiches a été détruit, l'attentat a été revendiqué, toujours auprès de l'A.F.P., au nom d'un groupe qui n'a communiqué que son sigle : MARAN.

Dans la nuit du 13 au 14 novembre, un transformateur avait été sérieusement endommagé près d'Agen par une charge de forte puissance, privant de courant durant deux heures un vaste secteur de cette ville. Un groupe antinucléaire, l'A.A.G. (Armée antinucléaire de Golfech), avait annoncé qu'elle était l'auteur de cette action, et annoncé son intention de « *frapper de nouveau au cœur des villes* ».

« *Je l'avais prévu ; je l'avais dit que si Golfech se faisait, il y aurait des morts. On n'en est pas encore là, mais ça va continuer.* » Un militant antinucléaire commente ainsi, auprès de notre correspondant, l'attentat d'Agen.

« *Le conseil régional du Midi-Pyrénées s'est ridiculisé en ne prenant pas de décision ferme pour ou contre la centrale. J'étais de ceux qui croyaient à la concertation et à la non-violence. D'autres estiment que nos manifestations relèvent de l'enfantillage. En tout cas, il ne faudrait pas se tromper d'adversaire en blâmant les auteurs de cette explosion.* »

L' « armée antinucléaire de Golfech » est une organisation jusque-là inconnue de la police.

Avis financiers des sociétés

N.V. KONINKLIJKE NEDERLANDSCHE PETROLEUM MAATSCHAPPIJ

Établie à La Haye, Pays-Bas

(Royal Dutch)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

à tenir le jeudi 10 décembre 1981, à 10 h. 30, au Nederlands Congresgebouw, 10 Churchill-plein, à La Haye, Pays-Bas.

ORDRE DU JOUR:

Nomination d'un Administrateur.

La présentation pour la nomination, mentionnant en premier lieu Monsieur J. Zijlstra et en second lieu Monsieur O.C. Fischer, pourra être consultée par les actionnaires aux bureaux de la Société, 30 Carel van Bylandtlaan, à La Haye.

A. Les détenteurs de certificats d'action au porteur pourront assister en personne à l'assemblée, y prendre la parole et y exercer le droit de vote, si leurs certificats d'action ou bien l'attestation constatant que ces certificats d'action se trouvent en dépôt libre chez De Nederlandsche Bank N.V., ont été déposés contre quittance, **le 4 décembre 1981 au plus tard**, auprès d'une des banques suivantes:

Aux Pays-Bas
Algemene Bank Nederland N.V.; Amsterdam-Rotterdam Bank N.V.; Bank Van der Hoop Offers N.V.; Bank Mees & Hope NV; Banque de Paris et des Pays-Bas N.V.; Kas-Associatie N.V.; Pierson, Heldring & Pierson N.V.

En Autriche
Creditanstalt-Bankverein, Vienne; Österreichische Länderbank AG, Vienne; Schoeller & Co., Vienne.

En Belgique
Société Générale de Banque S.A., Bruxelles; Crédit Lyonnais, Bruxelles; Kredietbank N.V., Bruxelles.

Aux États-Unis
The Chase Manhattan Bank, N.A., New York.

En France
Lazard Frères & Cie, Paris.

Au Luxembourg
Banque Internationale à Luxembourg S.A., Luxembourg.

En République Fédérale d'Allemagne
Deutsche Bank AG, Francfort-sur-le-Main, Düsseldorf, Hambourg ou Munich; Dresdner Bank AG, Francfort-sur-le-Main, Düsseldorf, Hambourg, Munich ou Sarrebruck; Deutsche Bank Berlin AG, Berlin; Bank für Handel und Industrie AG, Berlin; Deutsche Bank Saar AG, Sarrebruck.

Au Royaume-Uni
N.M. Rothschild & Sons Limited, Londres.

En Suisse
Crédit Suisse, Zurich; Société de Banque Suisse, Bâle; Union de Banques Suisses, Zurich; Banque Leu S.A., Zurich; Pictet & Cie, Genève.

B. Les détenteurs d'actions nominatives immatriculées au registre des actionnaires pourront assister en personne à l'assemblée, y prendre la parole et y exercer le droit de vote, s'ils avisent par écrit la Société de leur intention à cet effet, **le 3 décembre 1981 au plus tard:**

par rapport aux actions immatriculées au registre de La Haye:
à l'adresse de la Société;
par rapport aux actions immatriculées au registre d'Amsterdam:
à l'adresse de Algemene Bank Nederland N.V., C.K.E., B.P. 2230, Breda, Pays-Bas;
par rapport aux actions immatriculées au registre de New York:
à l'adresse de The Chase Manhattan Bank, N.A. à New York.

C. Les détenteurs de certificats de "New York shares", c'est-à-dire de certificats d'actions émises conformément à une convention du 10 septembre 1918, en vertu de laquelle The Chase Manhattan Bank, N.A. agit à présent en dépositaire, pourront assister en personne à l'assemblée et y prendre la parole, si leurs certificats de "New York shares" ont été déposés, **le 4 décembre 1981 au plus tard**, auprès de Algemene Bank Nederland N.V., C.K.E., B.P. 2230, à Breda, Pays-Bas ou auprès de The Chase Manhattan Bank, N.A. à New York.

La disposition ci-dessus, relative à la possibilité de consulter la présentation pour la nomination, s'applique également aux détenteurs de certificats de "New York shares".

MANDATS:

Les détenteurs de certificats d'action au porteur, les détenteurs d'actions nominatives immatriculées au registre des actionnaires et les détenteurs de certificats de "New York shares" qui désirent se faire représenter à l'assemblée par un mandataire devront non seulement observer respectivement les dispositions figurant ci-dessus sous A, B et C, **mais encore déposer un mandat écrit, le 7 décembre 1981 au plus tard**, aux bureaux de la Société, 30 Carel van Bylandtlaan, à La Haye.
Ceux qui le désirent, pourront utiliser à cet effet une formule qui sera mise gratuitement à leur disposition, à partir d'aujourd'hui, aux bureaux de la Société et auprès de l'administration aux Pays-Bas ainsi qu'auprès de l'administration centrale à l'étranger, des banques susmentionnées.

La Haye, le 16 novembre 1981 — Le Conseil d'Administration

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Le chiffre d'affaires du groupe de la Compagnie Générale d'Electricité (sociétés contrôlées et sociétés affiliées), s'est élevé pour les 9 premiers mois de 1981 à 36 243 millions de francs hors taxes, en augmentation de 18,5 % par rapport à celui de la période correspondante de 1980, qui s'élevait à 30 585 millions de francs.

La répartition de ce chiffre d'affaires par secteur d'activité a été la suivante :

(Millions de francs)	9 mois 1980	9 mois 1981
Electromécanique et construction navale..	7 304	8 665
Entreprise électrique	3 119	3 522
Entreprise et ingénierie	6 143	7 170
Télécommunication et informatique	5 370	6 978
Câbles	1 972	2 399
Accumulateurs et piles	1 994	2 304
Matériaux	1 170	1 085
Grand public	501	585
Autres secteurs	3 012	3 535
TOTAL	30 585	36 243

Les sociétés affiliées ont réalisé 9 % du chiffre d'affaires global.

En raison de l'importance des facturations prévues pour le dernier trimestre dans plusieurs secteurs d'activité, le taux de progression du chiffre d'affaires consolidé du Groupe devrait être, pour l'ensemble de l'exercice plus élevé pour les neuf premiers mois.

une gamme de placements adaptés à vos besoins
SICAV INDOSUEZ

Siège social : 96, boulevard Haussmann 75008 Paris - Tél. 266.20.20
Siège central : 44, rue de Courcelles 75008 Paris - Tél. 766.52.12

orientation des placements	INDOSUEZ VALEURS valeurs diversifiées	GESTION SÉLECTION (1) (france) valeurs françaises	GESTION RENDEMENT obligations diversifiées	SÉCURITÉ MOBILIÈRE obligations garanties par l'état	SICAVIMMO valeurs immobilières essentiellement françaises	IMSI valeurs immobilières françaises et étrangères	UNIJAPON valeurs japonaises	AMÉRIQUE GESTION valeurs américaines	MULTIOBLIGATIONS obligations françaises et étrangères
	F	F	F	F	F	F	F	F	F
actif net au 30 sept. 1981 (en millions)	774	440	920	840	306	398	1 077	625	241
valeur de l'action au 30 sept. 1981	399,06	244,50	362,12	331,56	326,39	240,50	593,18	302,03	344,18
revenus distribués (crédits d'impôt compris) du 30 sept. 1976 (ou depuis la date de création) au 30 sept. 1981	47,15	53,03	98,75	122,49	81,57	51,44	37,01	(07-03-77) 32,65	(14-04-80) 9,69
100 F investis le 30 sept. 1976 (ou depuis la date de création) valaient le 30 sept. 1981 (2)	260,23	214,14	239,15	170,13	232,03	216,73	354,14	(07.03.77) 268,49	(14-04-80) 139,28

Ces SICAV sont diffusées également par l'UNION FINANCIÈRE DE FRANCE 5, rue de Tilsitt Paris 8e Tél. 763.49.54

(1) SICAV "Monory"

(2) dividendes et crédits d'impôt inclus

une documentation peut être obtenue sans frais auprès des établissements chargés du placement.

LM.11.81



SOCIÉTÉ CENTRALE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME CRÉÉE PAR LA LOI DU 4-1-1973
CAPITAL SOCIAL : 407 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 87, rue de Richelieu, 75002 PARIS

CHIFFRE D'AFFAIRES MONDIAL

(En millions de francs)

Trois premiers trimestres	1980	1981	Variation
A.G.F. VIE	2 677	3 131	+ 17 %
A.G.F. - I.A.R.T.	3 762	4 307	+ 14,5 %
	6 439	7 438	+ 15,5 %

— 1 600 AGENTS GÉNÉRAUX.
— LES RÉSEAUX COMMERCIAUX DES A.G.F. DANS PLUS DE 50 PAYS METTENT LEUR EXPÉRIENCE A VOTRE SERVICE.

JAEGER

Les résultats obtenus par Jaeger au cours du troisième trimestre 1981 confirment en tous points ceux qui avaient été annoncés précédemment.

Pour la société :

— le retour de l'activité automobile à des conditions plus normales,
— le maintien d'une bonne activité aéronautique et électronique industrielle,

ont permis de réaliser une facturation supérieure à 200 millions de francs au cours de ce trimestre.

Compte tenu de la présence du mois d'août au cours de cette période, cela traduit des conditions conformes aux dernières estimations.

Le chiffre d'affaires actuel se situe à plus de 20 % au-dessus de la moyenne des cinq premiers mois de l'année.

Le groupe se ressent naturellement de cette situation. Les filiales françaises hors régulation ont conservé une activité conforme aux objectifs.

L'activité Régulation, très liée à celle du bâtiment, revient au niveau espéré avec un décalage dans le temps, et cela qu'il s'agisse du niveau national ou international.

Les filiales à l'étranger liées au marché automobile ont vu l'activité se ralentir en Europe ; la filiale mexicaine connaît un taux de croissance qui reste élevé ; la filiale argentine a dû subir une grave crise économique qui a affecté ses marchés, mais les très importantes dispositions de diversification prises en ont très fortement atténué les effets et ce malgré les évolutions monétaires récentes. Globalement, le chiffre d'affaires des filiales à l'étranger à fin septembre est identique à celui de la période correspondante de 1980.

A fin septembre :

— le chiffre d'affaires de la société s'élève à 686 millions de francs,
— le chiffre d'affaires consolidé du groupe (y compris celui de DAV dont la société a pris le contrôle au début de 1981) s'élève à 1 117 millions de francs.

SEFIMEG

Les recettes de la Société ont atteint, au 30 septembre 1981, 129 297 000 F contre 114 415 000 F pour les neuf premiers mois de 1980 si l'on tient compte des recettes locatives d'UFIMEG, soit une progression de 13 %.

La Société a, par ailleurs, poursuivi sa politique d'arbitrages patrimoniaux. Cent deux appartements ont été vendus de janvier à octobre 1981 dans les immeubles mis en vente à Melun, Gif-sur-Yvette, Marseille et dans les cités Lorraine-Aquitaine. Il en résultera des plus-values à long terme de l'ordre de 8 millions de francs pour l'exercice en cours.

Des travaux de construction des deux immeubles du 15e arrondissement à Paris, rue Saint-Charles et avenue Félix-Faure et de Bonneveine, à Marseille, sont en cours d'achèvement, et la majeure partie de ces 197 appartements est d'ores et déjà louée ou réservée.

CIT-ALCATEL

Le chiffre d'affaires pour les neuf premiers mois de 1981 s'est élevé à 3 469 millions de francs, en progression de 35 % par rapport à la période correspondant de 1980 (2 564 millions de francs).

Pour l'ensemble constitué par CIT-ALCATEL et ses filiales, le chiffre d'affaires, hors taxes, consolidé, réalisé à fin septembre 1981, s'élève à 6 499 millions de francs, en augmentation de 31 % par rapport au montant à fin septembre 1980 (5 291 millions de francs).

Etant donné le niveau faible de la référence 1980 pour les trois premiers trimestre et la prise en compte en 1981 de sociétés affiliées et de l'ensemble RONEO-ALCATEL, qui n'est entré dans le groupe qu'au 1er juillet 1980, les taux de progression enregistrés au 30 septembre ne peuvent être considérés comme représentatif de ceux attendus pour l'exercice.

Pour l'ensemble du groupe, la progression probable du chiffre d'affaires consolidé de l'année devrait être supérieure à 20 %.

SINTRA ALCATEL

Le chiffre d'affaires hors taxes, des trois premiers trimestres de 1981 s'élève à 422 717 000 francs.

Du fait des apports d'activités faits par CIT-ALCATEL à SINTRA ALCATEL dans le cours de 1980, ce montant n'est pas directement comparable à celui des trois premiers trimestres 1980 (184 588 000 francs).

A structure comparable, le taux de progression serait de l'ordre de 23 %.

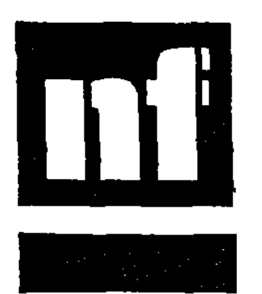
Placer des fonds

à l'époque des nationalisations, de l'impôt sur la fortune et des taux réglementés, c'est très difficile ;

rechercher avec vous
- les positions de refuge,
- les angles d'attaque,
- les stratégies courtes et longues,

c'est notre métier.

JF Conseil



nivard, flornoy
Agents de Change

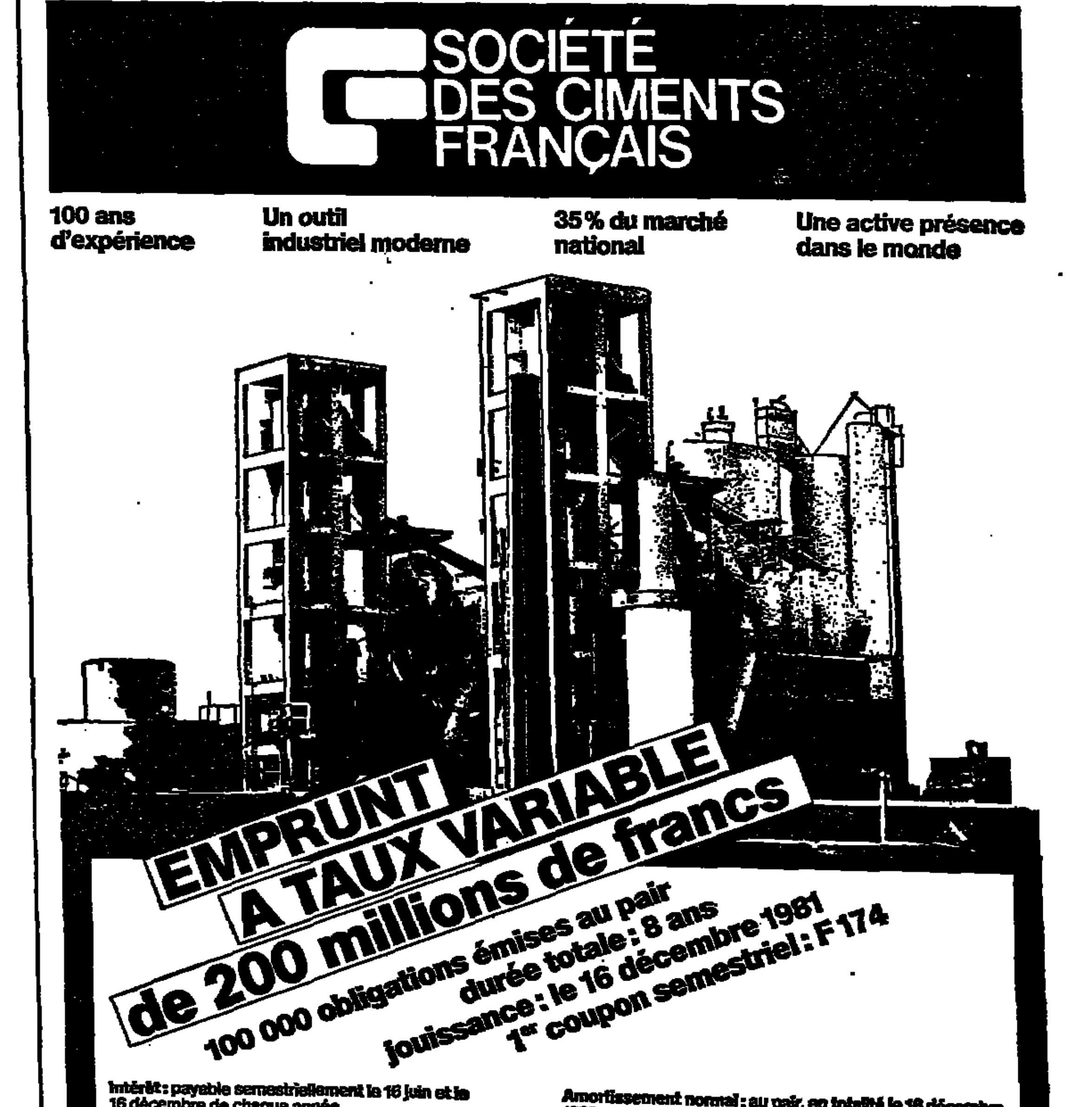
20, boulevard Montmartre, 75009 PARIS
Gestion individuelle de portefeuilles.
Gestion collective (Fonds Communs de Placement).

Sur envoi de votre carte de visite, vous recevrez gratuitement notre bulletin trimestriel

investir EN BOURSE

SOCIÉTÉ DES CIMENTS FRANÇAIS

100 ans d'expérience | Un outil industriel moderne | 35 % du marché national | Une active présence dans le monde



EMPRUNT A TAUX VARIABLE de 200 millions de francs

100 000 obligations émises au pair
durée totale : 8 ans
jouissance : le 16 décembre 1981
1er coupon semestriel : F 174

Intérêt : payable semestriellement le 16 juin et le 16 décembre de chaque année.

Le taux d'intérêt annuel, applicable à chaque période semestrielle, sera égal à la moyenne arithmétique, majorée de 0,10 %, des taux moyens mensuels de rendement à l'émission des emprunts non indexés garantis par l'Etat et assimilés, établis par l'INSEE.

Période de référence : mai à octobre précédant chaque échéance du 16 juin, novembre à avril, précédant chaque échéance du 16 décembre.

Amortissement normal : au pair, en totalité le 16 décembre 1989, sous réserve de rachats en Bourse effectués par la Banque de Paris et des Pays-Bas si cela est nécessaire au bon fonctionnement du marché de l'Emprunt.

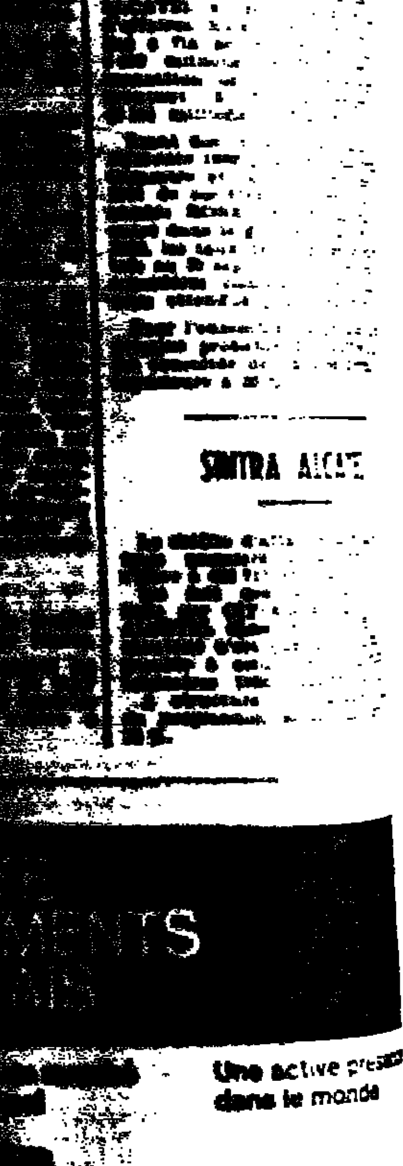
Amortissement anticipé : possible par rachats en Bourse.

La cotation des obligations sera demandée.

Une note d'information qui a reçu le visa COB n° 81-161 en date du 10 novembre 1981 est tenue à la disposition du public auprès des établissements chargés du Placement.

Balo du 16 novembre 1981.

Ossian Publicité Prod.



LES MARCHÉS FINANCIERS

FORTE BAISSE DES BÉNÉFICES DE LA CHIMIE ALLEMANDE

(Agefi.) – *Au cours d'une conférence de presse, M. Karl Warmsler, président de la Fédération de l'industrie chimique ouest-allemande, a souligné que les bénéfices du secteur s'étaient contractés de 25 % au cours des six premiers mois de l'année.*

M. Warmsler n'a pas donné d'estimations pour les bénéfices globaux de l'année, mais le professeur Seefelder, président du groupe B.A.S.F., a considéré comme trop optimisme une prévision selon laquelle les bénéfices des entreprises chimiques pourraient diminuer de 10 à 12 % cette année.

La cause principale de la chute des bénéfices réside dans la progression de plus de 50 % des prix de l'énergie et des matières premières. M. Sammet, président de Hoechst, a souligné, pour sa part, que l'industrie chimique n'avait pu reporter que 80 % environ de la hausse sur les prix clients.

Sur les huit premiers mois de l'année, les prix, pour les produits vendus sur le marché intérieur, ont augmenté de 7 %, le chiffre d'affaires progressant de 2,7 % à 45,9 milliards de deutschemarks ; le chiffre d'affaires sur les marchés étrangers a augmenté, pour sa part, de 13,2 % à 31,8 milliards de deutschemarks.

Les secteurs des fibres et des plastiques connaissent d'importantes difficultés, et les pertes pour l'ensemble de la chimie européenne enregistrées cette année dans ces deux domaines d'activité pourraient atteindre près de 3 milliards de deutschemarks. Selon M. Sammet, les conditions actuelles du marché des matières plastiques ont rendu impossible tout report sur les clients des hausses survenues sur les matières de base, provoquant ainsi des pertes.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

C.F.D.E. – Compte tenu de prévisions sur les participations industrielles et, notamment, sur la Société métallurgique et navale Dunkerque-Normandie, le bénéfice net de la maison mère est ramené de 29,7 millions de francs à 15,6 millions de francs. Le bénéfice consolidé passe, en revanche, de 36,4 millions de francs à 48,8 millions de francs. Le conseil d'administration constatant qu'il ne détenait pas tous les éléments pour juger de l'opportunité de distribuer un dividende, surtout en raison de la nationalisation de la Banque de l'Union européenne, principale filiale de la C.F.D.E., et des incertitudes sur l'aboutissement des négociations en cours sur certaines autres filiales, a décidé de ne pas distribuer de dividende en 1980-1981 (un coupon de 5 F avait été détaché l'an dernier). Le conseil se réserve, toutefois, la faculté de distribuer, dès que possible, un acompte au titre de l'exercice 1981-1982, qui, selon la législation en vigueur, ne saurait être inférieur à 5 F.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DROUOT. – Le bénéfice de l'exercice 1980-1981 s'élève à 2,88 millions de francs contre 1,98 million de francs, et le dividende global passe de 20,25 F à 24,75 F.

BONGRAIN S.A. – Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes pour les neuf premiers mois de 1981 s'est élevé à 2 278 millions de francs (+ 18,4 % à structure comparable).

SPIE-BATIGNOLLES. – Le projet de rapprochement entre SPIE-Batignolles du groupe Empain-Schneider et Fougerolle (du groupe Paribas) mis à l'étude au printemps dernier a été abandonné : *« Il se révèle que les complémentarités entre les deux entreprises n'ont pas paru aussi évidentes que prévu. »*

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	12 nov.	13 nov.
Valeurs françaises	80,6	82
Valeurs étrangères	130,7	131,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	86,3	86,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 13 nov.	15 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13/11	16/11
1 dollar (en yens)	227,20	227,10

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	6 nov.	13 nov.
Valeurs franç. à revenu variable	736,7	722,8
Valeurs étrangères	1708,8	1695,5
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	106,3	104,3
Assurances	229,3	225,9
Banques et soc. fin.	69,8	69,4
Sociétés foncières	102,6	97,0
Soc. investissem. portef.	110,9	109,4
Agriculture	138,4	138,2
Alimentat., brasser., distill.	149,0	148,5
Automob., cycles et leurs équipem.	44,0	43,1
Bâtim., mat. constr., trav. publics	186,8	183,7
Caoutchouc (industr. et comm.)	48,6	48,3
Carrièr. salines, charb.	111,7	108,3
Constr. mécan. et navales	86,7	86,7
Hôtels, casinos, thermal.	165,5	161,1
Imprimeries, papiers, cartons	102,3	101,4
Magasins, comptoirs d'exportation	103,9	103,3
Matériel électrique	90,8	88,1
Métallurgie com. des prod. métal.	30,6	30,8
Mines métalliques	115,3	115,1
Pétroles et carburants	99,8	98,9
Produits chim. et électro-métall.	130,7	130,1
Services publics et transp.	107,7	103,8
Textiles	75,9	75,8
Divers	130,0	125,8
Valeurs étrangères	231,2	229,4
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	81,9	82,1
Sociétés	91,2	91,2
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	92,6	92,8
Emprunts d'État	92,3	92,7
Emprunts garantis et assimilés	91,9	92,1
Sociétés	94,8	94,6

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	87,8	86,5
Produits de base	69,1	68,4
Construction	160,5	158,2
Biens d'équipement	74,1	73,1
Biens de consomm. durables	56,9	55,5
Biens de consomm. non durables	72,1	71,3
Biens de consomm. alimentaires	116,3	113,9
Services	152,2	151,2
Sociétés financières	94,9	94,5
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	211,8	210,8
Valeurs industrielles	78,0	74,9

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	118,5	117,8

BOURSE DE PARIS 13 NOVEMBRE COMPTANT

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agr. Inc. Madag.	40 50	40	Bongrain S.A.	741	743	C.G.V.	116	115
Air-Industrie	20	19 20 o	Bon-Marché	58 50	56 20	Chambon (M.)	183	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	166	....
Aciers Peugeot	54 20	55 20
Actibail	120	119
Agence Havas	570	580
A.G.F. (St Cent.)	350	350
A.G.P. Vie	2605	2605

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banania	311	320	Cedis	790	785	Cogifi	139	139	Lyonnaise Immob.	103	103	Un. Imm. France	155 50	153
Banque Hervet	175	170	C.E.G.Frig.	127	122 o	Comindus	330	330	Magasins Uniprix	58 70	57	Un. Ind. Crédit	225	222
Banque Hypoth. Eur.	245	245	Centen. Blanzy	482	484	Comiphos	127	126 10	Magnant S.A.	48	....	Union Ind. Ouest	266 50	264
Banque Nat. Paris	401	407	Centrest (Ny)	118 90	118 o	Comp. Lyon-Alem.	158 90	152 60	Maritimes Part.	87 20	89 20	Unipol	160	160
B.O.I.C.	26 80	27 85	Cerabati	125	125	Concorde (La)	260	257	Marocaine Cie	23 60	23 60	Vincey Bourget (Ny)	13 50	13 o
Banque Worms	158 80	158	C.F.F. Ferrailles	186	183	C.M.P.	29 80	20 80 o	Marseille Créd.	140	140	Virax	46 90	47
Bénédictine	795	790	C.F.S.	512	511	Conte S.A. (Li)	25	25	Maurel et Prom.	24	23 o	Waterman S.A.	195	187 o
Bernard-Moteurs	50 20	....	C.G.I.B.	12 10	12 60	Crédit (C.F.B.)	152 10	152	Merlin-Gerin	395	382	Brass. du Maroc	188	174 70
Biscuit (Génér.)	394	394	C.G.Maritime	18 20	16 20 o	Créd. Gén. Ind.	174 50	175	Métal Déployé	282	....	Brass. Ouest-Afr.	25	26 d
									Mic	202	....			

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sperry Rand	217	208
Steel Cy of Can.	180	165 20
Stilfontein	105 60	101
Sud. Allumettes	112 10	....
Tenneco	209	....
Thorn EMI	50	....
Thyssen c. 1 000	180	....
Val Reefs	404	418
Vieille Montagne	180 70	....
Wagons-Lits	126	125
West Rand	15 50	15 50

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	175	174
Sarakreek N.V.	171 50	171 20
Siconur	125 50	127
Solibus	219	....
Rodamco	310	320

Autres valeurs hors cote

Alsar	124 20	....
Cellulose du Pin	30 60	32
Coparex	421	422
....	....	....
Iena Industries	13	....
La Mure	67 10	....
Metallurgique Minière	139 90	....
Océanic	26 60	....
Petrofigaz	433	433
Proxuptia	215	....
....	....	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	75	....
Ufinex	170	....
Voyer S.A.	2 40	2 10 o
Rorento NV	363	361

SICAV

13/11	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	8860 56	8458 77
Actions France	143 58	137 05
Actions-Investiss.	172 62	164 79
Actions sélectives	194 73	185 90
Aedificandi	221 38	211 32
A.G.F. 5000	166 79	159 23
Agfimo	249 33	238 02
Altafi	171 57	163 79
A.L.T.O.	166 56	159 01
Amérique Gestion	305 13	291 29
Bourse-Investiss.	178 37	170 28
C.I.P.	577 46	561 27
Convertimo	187 58	179 07
Cortexa	624 31	596
Credinter	236 53	225 80
Croiss. Immobil.	227 44	217 13
Drouot-France	181 73	173 49
Drouot-Investiss.	413 03	394 30
Energie	191 05	182 39
Epargne-Croiss.	869 37	829 95
Epargne-Industr.	294 81	281 44
Epargne-Inter	424 90	405 63
Epargne-Oblig.	139 53	133 20
Epargne-Unie	512 21	488 98
Epargne-Valeur	238 95	228 11
Euro-Croissance	243 32	232 29
Financière Privée	551 86	526 83
Foncier Investiss.	408 62	390 09
France-Épargne	272 60	260 24
France-Garantie	235 41	230 79
France-Investiss.	250 67	239 30
Fr.-Obl. (nouv.)	320 18	305 66
Francic	160 10	152 84
Fructidor	164 53	157 07
Fructifrance	288 77	275 68
Gestion Mobilière	382 54	365 19
Gest. Rendement	363 47	346 99
Gest. Sél. France	235 12	224 46
I.M.S.I.	231 45	220 95
Indo-Suez Valeurs	400 64	382 47
Interoblig.	6359 93	6071 53
Intersélect France	174 84	166 91
Intervaleurs Indust.	267 26	255 14
Invest. St-Honoré	431 12	411 57
Laffitte-France	134 13	128 04
Laffitte-Oblig.	123 58	117 98
Laffitte–Rend.	155 06	148 03
Laffitte-Tokyo	469 72	448 42
Livret portefeuille	297 15	283 68
Multi-Obligations	343 58	328
Multirendement	121 29	115 79
Mondial Investiss.	211 26	201 68
Natio.-Inter.	587 82	561 16
Natio.-Valeurs	349 30	333 46
Oblisem	130 10	124 20
Pacifique St-Honoré	270 19	257 94
Paribas Gestion	314 52	300 26
Pierre Investiss.	269 74	257 51
Rothschild Expans.	474 47	452 96
Sécur. Mobilière	339 70	324 30
Sélec. Mobil. Div.	224 21	214 04
S.P.I. Privinter	167 10	159 52
Sélection-Rendem.	128 11	122 30
Sélect. Val. Franç.	134 59	128 49
S.F.I. fr. et étr.	271 70	259 38
Sicavimmo	301 08	287 44
Sicav 5000	138 27	132
S.I. Est	639 77	610 76
Sivafrance	217 92	208 04
Sivam	196 86	187 93
Sivarente	157 92	150 76
Sivinter	219 69	209 73
S.I.G.	461 22	439 80
S.N.I.	703 63	671 72
Sogepargne	249 64	238 32
Sogevar	520 22	496 63
Sogimar	653 55	623 91
Soleil Investiss.	305 92	292 06
U.A.P. Investiss.	213 95	204 25
Unifrance	161 08	153 78
Unifoncier	415 50	396 66
Unigestion	375 71	358 67
Uni-Japon	589 55	562 82
Unirente	1297 74	1255 07
Valorem	247 68	236 45
Worms Investiss.	444 86	424 69

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1975	4,5 % 1973	2018	2060	2057	2067	285	Eurafrance	281	281 50	281 50	281 50	285	Penhoet	282	282	282	282	100	U.C.B.	100	104	104	102	285	Gen. Motors	241 50	241 50	241 50	241 60
2805	C.N.E. 3 %	2830	2875	2907	2900	680	Europe no 1	683	705	705	695	285	Pernod-Ricard	279 10	276	276	276	7 50	Usinor	7 50	....	....	....	61	Goldfields	58 60	58 60	59	58 60
465	Air Liquide	410	414	418	414	470	Facom	445	450	453	450	115	Pétroles (Fse)	100 70	100	102	100	94 20	– (obl.)	94 20	....	....	....	103	Harmony	88 60	89 40	88 40	88
320	Als. Superm.	310	315	315	315	139	Finextel	136 50	136 50	136 50	136 50	156	– (obl.)	155	156 60	156 60	154 60	121	U.T.A.	121 80	121 50	121 50	122	17 50	Hitachi	18 46	19 15	19	19 30
100	A.L.S.P.I.	94	94	94	94	118	Fives-Lille	120	118	119	120	27	– (certific.)	26 10	26	26 20	26 50	151	Valéo	154	155	156	155	350	Hoechst Akt.	357	358 30	358 30	365

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 583	5 579	5 460	5 720
Allemagne (100 DM)	252 250	252	246	258
Belgique (100 F)	15 022	15 022	13 060	13 750
Pays Bas (100 fl.)	230 150	230 640	224	235
Danemark (100 krd)	78 180	78 240	75 500	80 500
Norvège (100 k)	95 450	95 650	93	98
Grande-Bretagne (£ 1)	10 510	10 625	10 300	10 900
Grèce (100 drachmes)	9 970	9 970	....	....
Italie (1 000 lires)	4 721	4 715	4 500	4 900
Suisse (100 fr.)	315 140	317 200	310	323
Suède (100 krs)	101 830	101 950	98 500	104
Autriche (100 sch)	35 940	35 940	35 150	36 750
Espagne (100 pes.)	5 849	5 850	5 500	5 900
Portugal (100 esc.)	8 725	8 700	7 700	8 700
Canada ($ can 1)	4 684	4 695	4 550	4 780
Japon (100 yens)	2 458	2 456	2 350	2 480

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/11
Or fin (kilo en barre)	73900	74000
Or fin (en lingot)	73900	73900
Pièce française (20 fr)	700	700
Pièce française (10 fr)	480	528
Pièce suisse (20 fr)	585	620
Pièce latine (20 fr)	599	586
Souverain	670	670
Pièce de 20 dollars	3200	3040
Pièce de 10 dollars	1770	1660
Pièce de 5 dollars	925	.....
Pièce de 50 pesos	3400	3449 50
Pièce de 10 florins	600	605

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A L'I.H.E.D.N.

M. Hernu évoque la perspective d'un service différencié selon l'emploi et le lieu d'affectation du contingent

Devant les auditeurs civils et militaires de l'Institut des hautes études de défense nationale (I.H.E.D.N.), à Paris, M. Charles Hernu, ministre de la défense, a tracé, ce lundi matin 16 novembre, la perspective d'un service militaire différencié, à durée variable, selon la spécalité et l'affectation des appelés du contingent. Considérant que, dans l'organisation actuelle des armées françaises, le service d'un an a sa raison d'être et que, en revanche, l'instauration d'une armée de métier est la solution la plus coûteuse, M. Hernu manifeste sa préférence pour un service à durée variable. Un tel système, reconnaît-il, contraindra l'armée de terre à réexaminer son délpoiement et son articulation et il faudra y consacrer des crédits élevés.

« *Il est clair*, a notamment expliqué le ministre de la défense, *que l'équilibre du système de défense existant repose sur la présence sous les drapeaux d'importants effectifs de jeunes gens du contingent que seule permet la durée actuelle du service national fixée à un an. C'est pourquoi, au moment où l'on parle tant d'un service militaire court, je voudrais vous faire part de quelques réflexions qui n'ont pas pour but d'apporter des solutions aux problèmes soulevés par une telle éventualité mais de poser les questions auxquelles nous serions alors confrontés.*

» *Ces questions concerneront, à l'évidence, d'abord l'armée de terre et c'est d'elle seule que j'entends parler ici. Non pas qu'il faille diminuer en rien le rôle irremplaçables des autres armées ; mais elles sont, comme vous le savez, plus professionnalisées et l'impact d'une réduction massive de la durée du service militaire n'aurait sur elles qu'un effet modeste. Cela est vrai, à l'évidence, de la marine, qui ne compte que dix-huit mille appelés, mais cela l'est aussi, très largement, de l'armée de l'air.*

« *Certes, une telle réduction ne serait pas sans conséquence — et je pense notamment à la protection des bases aériennes, dont l'importance n'a pas besoin d'être soulignée et qui repose entièrement sur les appelés. — mais l'impact en serait tout de même beaucoup moins important que dans l'armée de terre, dont le service militaire assure près des deux tiers des effectifs.* »

M. Hernu a ajouté : « *Il faut donc prendre conscience que le problème de la réforme du service national est indissociable de celui du format de nos armées et qu'en bonne logique on doit commencer par imaginer, avec un certain détail, ce nouveau front pour pouvoir aborder la véritable réforme du service.*

« *Faut-il à tout prix trouver une solution unique ?* », s'est demandé le ministre, qui a répondu : « *Ne peut-on pas imaginer qu'un service court, suivi d'une disponibilité renforcée, constitue une réponse au problème posé par la protection des points sensibles, alors qu'au contraire un service plus long serait peut-être souhaitable dans certains emplois demandant une formation relativement approfondie ou de bonne stabilité chez ceux qui les occupent. Il va de soi que les avantages attachés aux diverses contraintes qu'elles comportent devaient aussi être étudiés de façon qu'un équilibre s'établisse entre elles, à la fois pour respecter la justice et pour permettre autant que faire se peut à chacun de trouver une forme d'exécution de ses obligations qui puisse lui convenir en fonction de ses goûts, de ses aptitudes et de sa disponibilité.*

» *A ces questions*, a conclu M. Hernu, *je n'apporte pas de réponse, mais il me semble quelles que soient les solutions qui seront adoptées, qu'il faudra y consacrer des moyens financiers importants. Sans parler de l'instauration d'une armée de volontaires, qui serait la solution la plus coûteuse de toutes, il faut être bien conscient qu'on n'améliorera pas la condition matérielle des appelés, qu'on n'améliorera le contenu du service militaire, même raccourci, sans y consacrer des sommes élevées.* »

A la rédaction du « Monde »

Une assemblée générale statutaire de la Société civile des rédacteurs du *Monde* a eu lieu le vendredi 13 novembre, à Paris, pour examiner la « *procédure à suivre après les dernières propositions des gérants* » visant à avancer à janvier la convocation des porteurs de parts de la S.A.R.L. *le Monde*, en vue de désigner le successeur de Jacques Fauvet comme directeur de la publication. L'assemblée générale extraordinaire de la S.A.R.L. devant procéder à cette désignation était initialement prévue pour l'automne 1982. De récents événements, où un journaliste de la maison avait été indûment mis en cause pour une affaire de fuites, avaient justifié cette proposition de procédure anticipée.

Le conseil d'administration de la Société des rédacteurs a proposé un calendrier de deux réunions. Une assemblée informelle de la rédaction sera réunie au début de décembre pour entendre le candidat à la succession de Jacques Fauvet. Claude Julien, déjà désigné gérant de l'entreprise le 7 avril dernier, devrait y exposer ses propositions de nature économique et financière, ses projets relatifs aux structures, aux pouvoirs et au mode de fonctionnement des organes collégiaux de l'entreprise, ainsi que la composition de sa future équipe rédactionnelle.

Une deuxième assemblée générale de la rédaction, statutaire celle-là, sera convoquée au début de janvier « *pour se prononcer, compte tenu des éléments nouveaux, sur la succession de Jacques Fauvet à la même majorité que le 1er juin 1980* (1), *c'est-à-dire 60 % des parts de la Société des rédacteurs du Monde (S.R.M.), confirmant le mandat du président du conseil d'administration de [ladite] S.R.M. pour voter à l'assemblée générale extraordinaire de la S.A.R.L., qui pourrait être à la fin de janvier 1982* ».

Cette proposition du conseil d'administration a été adoptée par une majorité de 62,78 % des parts de la société civile S.R.M.

Une autre proposition, déposée par plusieurs rédacteurs au cours de la réunion du 13, visait à organiser, en janvier, un vote, à la majorité simple, de la Société des rédacteurs du *Monde* sur les appréciations que son conseil d'administration devrait porter sur la composition de la future équipe rédactionnelle de Claude Julien. 34,09 % de parts de la société civile, Société des rédacteurs du *Monde*, ont appuyé ce texte.

(1) Le 1er juin 1980, la Société des rédacteurs du « Monde », porteur de 40 % de parts de la S.A.R.L., a désigné Claude Julien comme le candidat des journalistes à la succession de Jacques Fauvet en tant que gérant et directeur de la publication. Le rédacteur en chef du « Monde diplomatique » avait recueilli 62,76 % des parts de la société civile S.R.M.

La situation en Nouvelle-Calédonie

LE CONGRÈS DE L'UNION CALÉDONIENNE PRÉCISE LES PROJETS INDÉPENDANTISTES

De notre correspondant

Nouméa. — Plusieurs centaines de délégués, dont quatre cents venus de la Grande-Terre, ont participé, samedi 12 et dimanche 13 novembre, au douzième congrès de l'Union calédonienne (U.C.), principale formation indépendantiste de Nouvelle-Calédonie, qui a eu lieu dans l'île de Lifou. Les débats se sont déroulés en présence de nombreuses délégations d'autres mouvements séparatistes. La plus importante centrale syndicale du territoire — l'USOENC — était représentée. Invité, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., avait fait parvenir un télégramme aux dirigeants de l'U.C.

Le congrès a décidé d'organiser le mouvement indépendantiste en sept ou huit « régions » autonomes et invité les militants à faire en sorte que chacune de celles-ci accède peu à peu à une indépendance de fait, à partir du 24 septembre 1982 — jour anniversaire de la prise de possession de l'île par la France (24 septembre 1853), — en procédant à un « *grignotage du pouvoir économique* ».

Différentes commissions ont cherché à préciser le contenu de la revendication indépendantiste. M. Jean-Marie Tjibaou, vice-président de l'U.C., a notamment indiqué que l'accession de la Nouvelle-Calédonie à l'indépendance « *nécessiterait la restructuration du système coutumier dans le sens d'un retour aux sources, passant essentiellement par la reconnaissance du premier occupant, qu'il soit kanak ou européen* ». M. Tjibaou a ajouté : « *A l'avènement de l'indépendance, tous les kanaks mélanésiens accéderaient à la nationalité kanake, mais, en même temps, il est prévu, pour ces mêmes mélanésiens, de pouvoir opter librement pour une autre nationalité, les non-mélanésiens bénéficiant des mêmes conditions.* »

A propos de la réforme foncière en cours, le congrès a décidé de déposer prochainement, par l'intermédiaire du président du parti, M. Roch Pidjot, député apparenté socialiste, une proposition de loi demandant que ce soit désormais l'État français, et non plus l'assemblée territoriale, qui discute directement avec les tribus revendiquant les terres occupées par des Européens. Cette décision traduit la volonté de l'Union calédonienne d'échapper à l'emprise de la majorité territoriale (R.P.R.-U.D.F.), et exprime, en revanche, une certaine confiance dans la politique du gouvernement. — J.-N. F.

● *Mme Huguette Bouchardeau*, membre du bureau politique du P.S.U., a déclaré, lundi 16 novembre, sur Europe 1, que « *le pouvoir ne doit pas désirer des troupes soumises, des enfants à qui l'on fait des cadeaux pour Noël, mais des hommes et des femmes qui se sont engagés dans le même combat et considérés comme majeurs* ».

● *La fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur et de la recherche*, qui revendique près de huit mille adhérents, a tenu congrès à la Sorbonne les 14 et 15 novembre. La fédération « *proteste contre la loi du 9 novembre 1981* » (abrogation de la loi Sauvage), qui entraîne une « *sous-représentation scandaleuse* » des professeurs et maîtres-assistants dan les conseils d'université. Elle dénonce « *le climat d'intimidation qui règne dan certaines universités et y interdit l'exercice de la démocratie pluraliste* ». Quant au rapport de M. Quermonne sur les carrières universitaires, la fédération autonome note « *certains points de convergence* », mais se refuse à porter une appréciation d'ensemble.

UNE ÉLECTION CANTONALE

NORD : canton d'Avesnes (1er tour) :

Inscr., 10 840 ; vot., 5 803 ; suffr. expr., 5 647.

MM. Pierre Naveau, P.S., 2 352 voix ; Christian Lefèvre, R.P.R., 1 854 ; Claude Nemery, P.C., adj. au maire de Sains-du-Nord, 1 087 ; Philippe Haquette, U.D.F. - P.R., 354. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Charles Naveau, P.S., ancien député, récemment décédé, qui avait été réélu au second tour des cantonales de mars 1976 par 4 393 voix contre 2 935 à M. Lefèvre (R.P.R.). Au premier tour, Charles Naveau était arrivé en tête avec 3 154 voix contre 2 397 à M. Lefèvre et 1 616 à M. Nemery (P.C.). Il y avait eu 7 167 suffrages exprimés et 7 311 votants sur 10 668 inscrits.

Par rapport à ce précédent scrutin, M. Pierre Naveau perd plus de deux points en pourcentage sur le score réalisé par son père (41,65 % au lieu de 44 %). Le candidat du P.C. enregistre une perte supérieure à trois points (19,24 % au lieu de 22,54 %). Le recul du représentant R.P.R. (32,83 % au lieu de 33,44 %) est compensé par le score réalisé par un candidat U.D.F. qui recueille 6,26 % des voix.]

LA DIRECTION DE PEUGEOT-SOCHAUX DÉNONCE DES « VIOLENCES » COMMISES PAR LES GRÉVISTES

(De notre correspondant.)

Belfort. — Interrompues, jeudi 12 novembre, les négociations ont repris ce lundi entre la direction de l'usine de carrosserie de Peugeot-Sochaux et les syndicats. Cependant, le mot d'ordre de débrayage, lancé pour mardi, par la C.G.T. et la C.F.D.T., est maintenu, mais la forme d'action préconisée pourrait être modifiée en fonction de la nature des sanctions que doit prendre, ce lundi, la direction de l'usine.

Dans un long communiqué, faisant suite au blocage de la chaîne de peinture, vendredi dernier, la direction met en doute la volonté de C.G.T. et de la C.F.D.T. « *de régler le conflit par le dialogue, car elles savent bien que chaque fin de semaine les manifestations dégénèrent lamentablement* ». Dénonçant « *les violences exercées à l'encontre du personnel d'encadrement* » par les grévistes dont « *beaucoup n'étaient plus dans leur état normal* », la direction indique qu'elle « *est contrainte de réagir* ».

De source syndicale, on indique que plusieurs salariés se sont vu interdire, ce lundi matin, l'entrée de l'usine et qu'une cinquantaine de mises à pied, dont au moins deux pour une durée de dix jours, ont déjà été prononcées depuis le début du conflit.

● *Le tribunal de première instance de Kalamata* (sud du Péloponèse) a confirmé l'appartenance au domaine public de 3 hectares de terrain achetés entre 1954 et 1969 par une citoyenne grecque, Mme Anna Mitropoulou, interprète à la présidence du Conseil, qui affirmait agir pour le compte de M. Giscard d'Estaing. Les vendeurs sont inculpés d'usurpation de biens publics mais n'ont pas encore été jugés.

Onze autres hectares voisins avaient été achetés à la même époque par deux avocats affirmant également agir pour M. Giscard d'Estaing. Celui-ci n'a jamais confirmé le fait. Les deux avocats, inculpés d'usurpation de biens publics, ont été finalement lavés de cette accusation. L'affaire avait défrayé la chronique en novembre 1979. — (A.F.P.)

Le numéro du « Monde » daté 15-16 novembre 1981 a été tiré à 522 466 exemplaires.